

UNIVERSITE DE PICARDIE

Publications du Centre d'Etudes Picardes

— XXI —

Jacqueline Picoche

Docteur ès lettres

Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart :
Le plaisir et la douleur.

Publié avec le concours
du Centre National des Lettres,
du Conseil Régional de Picardie
et de la Ville de Valenciennes.



Amiens 1984

LE VOCABULAIRE PSYCHOLOGIQUE DANS LES CHRONIQUES DE FROISSART

LE PLAISIR ET LA DOULEUR

par Jacqueline PICOCHÉ
docteur ès lettres
professeur à l'Université de
PICARDIE

INTRODUCTION

Ce volume, consacré au vocabulaire du PLAISIR et de la DOULEUR dans les Chroniques de Froissart, est en réalité le second d'une série qui devrait être assez longue, puisque mon dessein d'ensemble est de couvrir, à partir de ce corpus particulier, la totalité du vocabulaire exprimant l'intériorité d'un sujet humain. Le premier volume est constitué par une thèse intitulée Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart, vol. I, soutenue en 1972 et publiée en 1976 par les éditions Klincksieck. Ce premier volume avait été rédigé, en quelques mois, alors que la rédaction de celui-ci s'étale sur sept ou huit ans; le premier volume a donc une grande unité, alors que j'ai peu à peu évolué en préparant celui-ci. La perspective du premier était strictement distributionnelle. J'y procédais à la comparaison systématique de courtes listes de parasyonymes substituables dans un cadre syntaxique donné, me proposant de rendre compte des choix qui s'offraient à l'auteur et de la raison de ces choix, et, au-delà, de donner un tableau de l'ensemble des oppositions pertinentes structurant la vision qu'un homme du XIV^eS. pouvait avoir des réalités psychiques. Sans avoir renoncé à cette perspective qui me paraît encore aujourd'hui tout à fait valable, j'ai été de plus en plus gênée par la nécessité qu'elle entraîne, si l'on s'y tient exclusivement, d'occulter l'unité organique des polysèmes, éclatés en acceptions dont les unes trouvent place dans le champ notionnel qu'on a choisi d'étudier alors que les autres en sont écartées.

L'influence de Gérard Moignet et, au-delà de lui, de Gustave Guillaume, m'a amenée à considérer comme une réalité linguistique

fondamentale la cohérence des emplois d'un même lexème et l'ordre dans lequel ils se présentent logiquement, c'est-à-dire les deux notions complémentaires de signifié de puissance et de chronologie de raison. C'est pourquoi j'ai commencé par rédiger sur chaque lexème (mot de base et dérivés) une monographie, sorte d'article de dictionnaire détaillé et commenté, où je m'efforçais toujours de trouver le meilleur classement possible et le principe de sa cohérence, me réservant de structurer par la suite le champ en établissant les listes de mots substituables et en procédant aux comparaisons utiles. En fait, il ne m'a pas été possible de tenir la balance égale entre les deux points de vue, pour des raisons matérielles tenant au volume de l'ouvrage, et pour éviter des répétitions fastidieuses. Ces listes se présentent donc sans commentaire, de façon assez dépouillée; c'est une simple récapitulation, que j'aurais dû placer à la fin de l'ouvrage, si j'avais respecté l'ordre chronologique de la composition. Il m'a toutefois paru préférable d'en faire la première partie, sorte de fil conducteur pouvant guider le lecteur à travers les monographies.

J'ai renoncé à distribuer en chapitres, comme j'en avais d'abord eu le dessein - et comme je l'avais fait dans le premier volume - listes et monographies, parce qu'il est impossible de tracer une frontière entre deux catégories sans trouver des lexèmes qui l'enjambent, fonctionnant tour à tour dans plusieurs catégories et qu'il est souvent artificiel de placer dans l'une plutôt que dans l'autre les monographies qui leur sont consacrées. Certains lexèmes fonctionnent tantôt dans la catégorie "plaisir" tantôt dans la catégorie "douleur", comme les verbes soeler, se passer, l'adjectif chier; des lexèmes de sens positif peuvent avoir des dérivés négatifs: desplaisance, à côté de plaisance et

de plaire, malaise et mesaise à côté d'aise; beaucoup peuvent dénoter des états affectifs ayant ou n'ayant pas pour cause une sensation, c'est-à-dire possédant ou ne possédant pas, selon les contextes, le trait "physique"; enfin, de chapitre en chapitre, les mêmes catégories syntaxiques et sémantiques se seraient retrouvées, et il était à la fois plus simple et plus parlant de les traiter en une seule fois. La solution la moins artificielle était donc de classer par ordre alphabétique ces monographies synthétiques dont certaines parties ne seront récapitulées que dans des études ultérieures: ainsi tout un pan de la monographie PLAIRE avec le champ lexical de la volonté, et avec celui de l'action un bon tiers des emplois de AISE. On admettra, dans cette perspective, de trouver dans nos listes deux lexèmes: le verbe aimer (suivi d'un complément inanimé) et l'adjectif gracieux (qualifiant un support inanimé) auxquels ne correspondent pas les monographies attendues, celles-ci devant impérativement apparaître dans l'étude consacrée au vocabulaire de l'amour et de la haine, les emplois signalés ici étant marginaux. Il n'aurait d'ailleurs pas été absurde d'y renvoyer aussi les monographies de mots comme chier, d'une part, courous, despit, mautalent, grignes d'autre part, qu'on pouvait aussi pour certaines raisons, faire figurer - comme nous l'avons fait - dans ce volume-ci. Mon regret est d'avoir dû, pour des raisons matérielles, fractionner cette étude, alors qu'il aurait été bien préférable de traiter ensemble plaisir, douleur, amour et haine, ce qui aurait probablement entraîné aussi intelligence et activité, et l'ensemble des jugements de valeur de nature morale. Un vocabulaire est une totalité parcourue par des lignes de force qu'il est légitime de repérer et de suivre, mais fâcheux de transformer en lignes de fracture, chose que pourtant, les conditions de notre travail

rendent inévitable.

Malgré ses inconvénients, cette manière de faire présente au moins l'avantage, par rapport au premier volume, de ne pas imposer un seul type de classement auquel il faut se tenir au détriment de tous les autres classements possibles. Les matériaux inventoriés dans les monographies sont repris dans les listes selon une pluralité de points de vue qui permettra au lecteur de faire lui-même des rapprochements plus nombreux que le premier volume ne pouvait en présenter.

Les mots PLAISIR et DOULEUR sont inscrits en tête de ce volume parce qu'il était bon d'éviter un titre barbare et, à première vue, peu intelligible. Mais les nécessités d'une analyse tant soit peu rigoureuse imposent l'emploi d'un minimum de métalangue. En effet, les mots plaisir et douleur font partie du stock lexical à analyser et ni en moyen français ni en français moderne ils ne peuvent être considérés comme de vrais archilexèmes. L'ennui et la fatigue sont-ils des sortes particulières de "douleur", ou autre chose que la douleur? La joie est-elle un "plaisir" ou s'oppose-t-elle au plaisir? Il vaut donc mieux, dans le corps de l'ouvrage, utiliser une métalangue neutre. On parlera donc d' "états affectifs" (EA), positifs (EA+) ou négatifs (EA-); ces EA seront dits "égocentriques" par opposition aux EA "allocentriques", amour et haine, qui engagent le sujet dans des relations interpersonnelles impliquant réciprocité. Un substantif, un verbe, un adverbe dénotant un EA seront désignés par la formule substantif EA ou verbe EA etc.

On désignera toujours par les majuscules suivantes les différents actants, autres que le substantif EA, qui apparaissent dans le courant du discours: X est toujours le sujet conscient (à bien distinguer du sujet grammatical) qui éprouve l'EA.

Z est l'objet, non animé, qui cause chez X cet EA.

Y est l'objet animé humain, qui cause chez X cet EA, mais dont la subjectivité n'est pas prise en considération, alors qu'elle l'est nécessairement dans le vocabulaire des EA allocentriques. A part ces quelques conventions de terminologie et d'écriture, j'ai choisi de n'employer que les termes linguistiques les plus courants et les plus clairs.

Les matériaux à partir desquels ont été construites les monographies proviennent pour l'essentiel, comme dans le volume précédent, du dépouillement fait par Foulet pour l'Inventaire Général de la Langue Française, des douze premiers volumes de l'édition de la Société d'Histoire de France des Chroniques de Froissart, édition Luce-Raynaud-Mirot dont le premier volume date de 1869 et à laquelle on travaille encore aujourd'hui. Les références qui figurent dans les monographies à la suite de chaque exemple renvoient au volume et à la page de cette édition.

Je reconnais bien volontiers que ces dépouillements, même complétés comme ils l'ont été par des relevés personnels, ne sont pas exhaustifs et ne peuvent donner matière à aucune statistique, à aucun comptage qui vaille. Si j'ai pris soin d'indiquer en tête des monographies de combien d'occurrences elles sont la synthèse, c'est seulement pour donner idée au lecteur de la plus ou moins grande solidité de mes conclusions, assurément plus fiables si elles reposent sur cent que sur trois ou quatre exemples.

Ces matériaux sont cependant assez copieux. Ils avaient paru suffisants à mon jury de 1972. Pourquoi seraient ils-devenus inutilisables en 1982? D'ailleurs, quand bien même il existerait un listing complet de tous les mots et vocables des Chroniques, il n'épuiserait pas le vocabulaire de Froissart, et le vocabulaire de Froissart n'épuiserait pas le lexique du Moyen Français dont

l'exploration est l'objectif principal de cette étude. Je ne peux pas jurer que ce qui n'a pas été relevé n'existe pas; mais je peux jurer que ce qui a été relevé existe. Or, en matière de lexicque, on n'a pas affaire à un système mais à une imbrication de systèmes; d'une part chaque mot est un système à lui seul, et d'autre part, il forme, dans ses relations avec le reste du lexique, un système global qui peut difficilement être perçu dans son ensemble à cause de sa complexité, et qu'on est obligé d'étudier par petits groupes de mots, voire par groupes binaires. Un ensemble lexical n'est pas semblable à un système de désinences verbales où l'omission d'un élément fausserait tout l'ensemble. Son caractère ouvert fait que l'absence d'un lexème relativement rare - ou sa découverte fortuite - n'affecte en général que fort peu une organisation sémique profonde qui se réduit pour l'essentiel à quelques éléments simples.

De plus, les travaux de Charles Muller ont bien montré que les statistiques lexicales, et linguistiques en général, précieuses quand il s'agit de comparer des styles, des niveaux de langue, des usages particuliers à divers groupes de locuteurs, n'ont pratiquement pas d'utilité quand il s'agit de tirer au clair des structures linguistiques. Il n'y a pas de fréquences en langue. Or, nous ne nous demandons pas ici ce qu'il peut y avoir d'original et d'individuel dans l'usage que Froissart fait de son vocabulaire. Les Chroniques ne sont pour nous qu'un échantillon suffisamment vaste, homogène et représentatif de la langue du XIV^eS. dont la connaissance est notre objectif. C'est dire que ce travail n'a rien de stylistique, il veut être purement et simplement linguistique.

PREMIERE PARTIE

STRUCTURE DU CHAMP LEXICAL

LE CADRE SYNTAXIQUE

Nous posons comme élément invariable un X, animé humain, et une structure sémantique profonde: X est le siège d'un état affectif (EA) causé par Z (non animé) ou Y (animé humain). Cet état affectif peut être positif (EA+): plaisir, joie etc. ou négatif (EA-): douleur, peine, etc. On s'est limité ici aux états affectifs égo-centriques; c'est-à-dire que l'amour et la haine (états affectifs allocentriques) feront l'objet d'une autre étude; dans le cas de cause Y, la subjectivité de Y et les relations interpersonnelles entre X et Y ne seront pas prises en considération.

Nous nous proposons de faire l'inventaire des structures de surface, provisoirement tenues pour synonymes, représentant cette structure profonde. Le locuteur, en organisant son discours, peut choisir comme thème de son propos chacun des actants de cette structure: le sujet X, la cause Z, la cause Y, ou l'EA lui-même. Nous distinguerons donc principalement les phrases à thème X, les phrases à thème Z, les phrases à thème Y et les phrases à thème EA.

Phrases à thème X

Structures à verbe ETRE ou verbe d'état

1) X est adj.EA (de Z)

C'est de loin la tournure la plus représentée, si du moins on inclut parmi les adjectifs les participes passés qui fonctionnent comme tels. Ont été relevés:

adjectifs proprement dits exprimant un EA+: aise, content, courageux, frais, gai, joians, joieus, lié.

adjectifs proprement dits exprimant un EA-: abus, anoieus, des-

troit, dolent, grigneux, holagre, merancolieux, pesant (en parlant d'un malade), pesaulx, povre, simple, triste.

Participes passés exprimant des EA+: aisié, conforté, resjoï, satisfait.

Participes passés exprimant des EA-: abusé, adit, anoiés, apres-sé, blecié, coitié, contraint, couroucié, desconforté, deshaitié, destourbé, ensonnié, foulé, foursené, grevé, hodé, lassé, mené (demené, malmené), soelé, tané, tourmenté, travillé, desolé.

2) X est en (grant) subst. EA (de Z)

EA+: bon point, deduit, esbatemens, joie, leece, soulas, recreation, revel.

EA-: abusion, anoi, destroit, destrece, dur parti, malaise, merancolie, mesaise, meschief, povreté, souci, travail.

Il faut ajouter à cela les quelques cas où une autre préposition que en est utilisée: X est à meschief à côté de en meschief, X est à son aise (à l'exclusion de en), et X est de grant confort (à l'exclusion de en et de à).

Là où le choix existe, c'est où le même lexème peut apparaître sous la forme adjectif et sous la forme substantif, cette tournure se prête particulièrement à l'expression d'une intensité superlative. En effet, moult/fort/durement + adj. EA est relativement rare alors que en grant subst. EA est extrêmement fréquent.

Structures à syntagme verbal complet+ expansion EA

1) X fait Z + adverbe EA

EA+: aisiement, courageusement, liement, volontiers

EA-: malaisiement, dolereusement

2) X fait Z + circonstant EA

EA+: à son aise, tout aise, pour l'amour de Z, de grant corage, à grant joie, tout joient, à sa plaisance, en grant recreation, par revel, à grant revel.

EA-: d'angousse, en grant angousse, par contrainte, par courous,
par despit, en son despit, à/en destroit, à grant dur, à envis,
à malaise, à mesaise, de/par mautalent, à meschief, en paine, à
grant paine, par tanison. X muert de duel, de mal de corps, à
grant martire, par merancolie, en la peine, de povreté.

Structures à verbe transitif + subst EA complément

1) verbe AVCIR:

EA+: X a (grant) aise, aisement, confort, joie, satisfaction,
suffisance

EA-: anoi, contraires, dehait, despit, desplaisance, dolour, duel,
grief, mal, malaise, merancolie, mesaise, meschief, povreté, sou-
ci, travail.

Là encore, l'emploi fréquent de grand se prête à l'expres- :
sion de l'intensité de l'EA.

2) verbes exprimant la manifestation extérieure de l'EA:

EA+: X FAIT galles, joie, revel, MENE revel, DEMENE feste,
FAIT bonne chière, chière lie

EA-: X FAIT mate/simple chière, COMPLAINT son duel, MOUSTRE
grignes.

3) Verbes exprimant l'aspect inchoatif:

Il s'agit de PRENDRE et RECEVOIR. Dans ce cas, la préposition à
se substitue généralement à de pour introduire Z: X prend/reçoit
subst. EA à Z

EA+: plaisance, esbatement, soulas

EA-: desplaisance, peine, travail

PRENDRE et RECEVOIR se prêtent dans quelques rares cas, à une in-
terversion des actants: X V Z en subst. EA. On a relevé:

RECEVOIR en bon/grant gré

PRENDRE en gré, plaisance, despit, desplaisance.

Il faut noter que la même interversion a été notée pour avoir

avec l'unique substantif souffisance. X a Z en souffisance et
et X a sa souffisance de Z paraissent synonymes.

4) Verbes exprimant l'aspect duratif

Peuvent se substituer, dans le cas de complément EA-, au verbe
avoir qui exprime habituellement l'aspect duratif, les verbes
ENDURER, PASSER, PORTER, SOUFFRIR qui ont été relevés avec les
compléments damage, haschière, malaise, mesaise, meschief, paine.

Structures à verbe EA

1) verbe EA intransitif en construction absolue

EA+: X festie, galle, jeu, jolie, repose, revelle

EA-: X agriève, dolouse, foursène, merancolie, traville.

2) X + verbe EA pronominal (de Z)

EA+: X s'aaise, se conforte, se contente, se deduit, s'esbat,
s'esleece, se jeu, se passe, se rafreschit, se repose.

EA-: se desconforte, se duelt, se (ra)grigne, se lasse, se meran-
colie, se naisit, se soucie, se souffre, se tane, se traville.

3) X + verbe EA transitif + Z complément

EA+: X aime Z, a plus chier Z que Z', jouit de Z (p. ex. sa maison)

EA-: X passe, porte, souffre Z (p. ex. l'assaut de l'ennemi, la
mort d'un être cher)

Phrases à thème Z

Structures à verbe ETRE

1) Z est adjectif EA, d'où un Adj. EA Z

EA+: Z est agréable à X, beau, bon, doux, deduisant, fin, friche,
gracieux, joli, joieus, parfait, plaisant, sain, solacieux,
souef, melodieux.

EA-: anoiabie, contraire, chier (au sens de coûteux), damagable,
destroit, dur, horrible, laid, mauvais, pesant.

On trouve un adj. EA Z (un doux Z) à l'exclusion de Z est Adj. EA (Z est doux) dans le cas des adjectifs riche (au sens de excellent) mal, povre (au sens d' insuffisant) triste. On peut rapprocher de ces cas le syntagme fleur de qui fonctionne toujours comme épithète antéposée (fleur de coursier).

2) Z est + subst. EA:

Z est en la plaisance de X, d'où un Z de plaisance

Z est un griés pour X

Structure Z + verbe duratif + adverbe EA:

Z se porte/ se passe bien/mal

Z va malvaivement

Structure Z + verbe causatif + subst. EA à X

Z FAIT confort - anois, destourbiers, paines à X

Z PORTE confort à X

Z TOURNE à plaisance, à recreation à X

Z VIENT à bel, à plaisance, à recreation - à contraires, à desplaisir, à desplaisance à X - Z vient à point à X

Structure Z + verbe EA + X complément

EA+: Z conforte X, embellit les affaires de X, plaît à X, resjoit, rencorage, resleece, soele X, suffit à X.

EA-: Z engrigne, estraint, abstraint, destraint, ancie, ragriève, griève, hode X, poise à X, travaille X.

Phrases à thème Y

Nous avons relevé dans cette section les lexèmes qui intervenaient déjà dans les deux précédentes (verbes dont le participe passé qualifie X, adjectifs communs à Y et à Z) et ceux dont le lexème nous a paru se réduire pour l'essentiel à Y cause un EA à X,

X pouvant être le narrateur, autrement dit le narrateur porte sur Y un jugement de valeur positif ou négatif, sans autre précision. En dehors de ces cas, les adjectifs et verbes EA à support Y figureront dans les chapitres consacrés aux relations affectives interpersonnelles (amour et haine) et aux jugements d'ordre moral (le bien et le mal).

Structures à verbe ETRE

1) Y est adj. EA

EA+: Y est beau, bon, faitis, friche, joli, sain, souffisant.

EA-: Y est contraire, dur, mauvais

2) un adj. EA Y

EA+ un chier Y

EA- un mal, triste, désespéré Y (dans les cas où triste, désespéré sont des substituts intensifs de mal)

3) subst. EA + préposition + Y ou Y + préposition + subst. EA
fleur de Y, un Y d'eslitté, à l'eslitté, d'élection, à élection;

Structures Y + verbe causatif + subst. EA + à X

Y FAIT chière lie, feste, solas - desplaisances, desplaisirs, destourbiers, griés, grieftés, mal, mauvaisetés, meschief, paine àX.

Y (RE)MET X en bon point, à/en meschief

Y PORTE destourbiers à X

Y TIENT X en solas, tout aise, aisément, en revel

Structures Y + verbe EA + X complément

EA+: Y aaise, (re)conforte X, est confortans à X, (r)encourage, contente, festie, rafreschit, satisfait X.

EA-: Y abstraint, apresse, blesse, coitie, constraint, contrarie, courouce, destourbe, destraint, ensonnie, foule, griève, martirie, mène (demène, malmène), merancolie, tane, travaille X.

Structures Y + syntagme verbal + adverbe EA

EA+: Y fait Z bellement, bel, bien, bonnement, doucement, faiti-

cement, frichement, liement, parfaitement, richement, sainement, souffisamment.

EA- destroitement, dur, durement, griefment, laidement, mal, mauvaisement, povrement.

Structures Y + syntagme verbal + circonstant EA

Y fait Z à gré, au gré de X - ou despit, au desplaisir, à la des-
plaisance de X, maugré X - Y fait Z à point

Phrases à thème EA

1) subst. EA sujet + verbe + X

verbe PRENDRE: une abusion prend X, merancolie prend X, grand
maulz l'en prist .

verbe ETRE: grant meschief est de Z, grant tanisons est à faire Z

verbe de survenance: mautalent s'esmut, meschief avient, monte-
plie, d'où la possibilité de tournure impersonnelle: avient moult
de maulz

2) c'est subst. EA à/de faire Z

C'est grant biauté de voir Z, c'est deduis, plaisance, solas,
à/de faire Z; c'est le gré de X que Z, c'est grant anoi de faire Z.

3) verbe impersonnel EA (à/pour X)-(de/que)Z

il fait bon, bel, sain -dur, mauvais faire Z

il est bon - dur de faire Z , que Z

il y a confort en Z

il ancie, desplait, poise à X de faire Z

Structures syntaxiques et analyse sémantique

Toutes ces tournures constituent évidemment des manières diffé-
rentes d'interpréter l'unique structure sémantique posée en tête

de ce chapitre et de considérer des référents identiques. Elles ne sont donc pas véritablement synonymes. Une opposition sémantique importante repose sur le fait que le thème est X ou Y/Z. Les phrases à verbe être et à thème X du genre X est joyeux de Z présentent l'EA comme un état subjectif, individuel, intérieur à X et dans une certaine mesure, arbitraire. Les phrases à thème Y/Z du genre Z est bon projettent l'EA du locuteur sur l'objet qui en est la cause, et le présentent comme une qualité intrinsèque d'Y/Z, telle que, objectivement, tout X normal doit en éprouver un EA+ ou un EA-. En somme, dans toute phrase à thème X, le lexème EA produit le sens d'EA éprouvé, et dans toute phrase à lexème Y/Z celui d'EA causé.

A l'intérieur des phrases à thème X, X est Adj. EA de Z présente l'EA comme un caractère plus ou moins durable du sujet X, éventuellement, dans le cas du participe passé, comme un caractère imprimé sur un X passif par Y/Z. X est en (grant)EA présente le sujet comme englobé dans un milieu affectif où il serait plongé. X a subst. EA le présente au contraire comme englobant un EA qui lui serait intérieur. Dans les tournures X verbe EA intransitif, l'EA est présenté comme le pur déroulement d'un processus ayant sa source dans X. Dans celles où le verbe EA est pronominal, on a affaire à une vision médio-passive de ce processus, X subissant et assumant à la fois le déroulement de l'EA en question.

Néanmoins, il faut remarquer, tout d'abord, que ces structures syntaxiques, extrêmement générales, débordent de très loin le cas de l'expression des EA et que ce n'est pas elles qui nous ont permis de sélectionner les lexèmes que nous avons choisi d'étudier. C'est au contraire à partir des lexèmes, choisis pour des raisons non syntaxiques que nous avons établi le catalogue de ces

structures. Si l'on peut admettre qu'il existe un "signifié" des structures syntaxiques, ce signifié est si général et si ténu qu'il ne suffit nullement à caractériser des classes de lexèmes.

De plus les remarques d'ordre sémantique que nous venons de formuler reposent déjà sur le sens des lexèmes mis en jeu et non sur la seule structure syntaxique; en particulier, l'opposition englobant/englobé repose non seulement sur les structures X + verbe transitif + subst. EA ou X + verbe intransitif + préposition + subst. EA mais sur le fait que ce sont les lexèmes être, avoir et en qui sont en jeu; les verbes mener ou faire, les prépositions à et de ne produisent nullement les mêmes effets de sens.

Enfin, cette présentation par classes syntaxiques aboutit à la constitution de listes de mots substituables les uns aux autres et qui apparaissent comme grossièrement synonymes, mais dont aucun critère syntaxique ne permet de lever la synonymie.

L'importance des structures syntaxiques est énorme en ce sens qu'elles permettent de faire fonctionner les lexèmes et de comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire les lexèmes substituables les uns aux autres. Mais la grande variété des types de syntagmes où peut apparaître un lexème EA répond en réalité beaucoup moins à des besoins sémantiques qu'à des besoins discursifs. La division fondamentale entre phrases à thème X, Y/Z, ou EA répond à des besoins de thématization. A l'intérieur de chaque catégorie, les subdivisions semblent plutôt répondre à des besoins de focalisation, et à des questions du genre 'Que fait X?' 'Dans quel état d'esprit accomplit-il l'action Z?' 'Quelle est la circonstance Z qui cause à X l'EA que nous constatons?' En somme, les structures syntaxiques apparaissent comme de simples possibilités d'organiser des discours, les lexèmes étant seuls vraiment porteurs de sens, et c'est essentiellement le contexte lexématique que nous devons interroger pour en tirer des enseignements sémantiques.

LES PRINCIPAUX TRAITS SEMANTIQUES

LE TRAIT "AFFECTIF"

Le plaisir (EA+) et la douleur (EA-) sont certainement des primitifs sémantiques, connus par expérience intime et universelle, et que nous identifions dans les textes anciens, grâce à cette expérience. Etudier la catégorie sémantique des EA égocentriques suppose qu'on sélectionne les mots où le trait EA+ ou EA- ait le caractère d'un sème et non d'une connotation. Ainsi, un des plus beaux spectacles, au goût de Froissart, est celui d'une armée rangée en bataille, avec des armures qui brillent au soleil et des bannières agitées par le vent; il ne fait aucun doute que les adjectifs luisant et ventelant soient dans de tels contextes, hautement mélioratifs; néanmoins, ne pouvant définir luisant que par "qui réfléchit la lumière" et ventelant par "qui s'agite au souffle du vent", ces deux mots sont, bien entendu, écartés. Au contraire, beau, dont la définition la plus normale est "qui cause un EA+ par un caractère remarquable, en particulier de nature esthétique", est retenu.

Il arrive que ce trait EA n'apparaisse que dans l'une des acceptions d'un polysème, et ne soit par conséquent qu'un effet de sens parmi d'autres. Néanmoins, si l'on définit le polysème comme un mot pour lequel on peut formuler plusieurs sémèmes différents, la présence du trait EA dans l'un de ces sémèmes est suffisante pour que le mot en question soit retenu. Ainsi, porter a de nombreux emplois non affectifs; mais, lorsqu'il a pour complément un substantif dénotant un événement fâcheux, il prend le sens de "éprouver sans faiblir les effets pénibles de l'adversité" et doit par conséquent être retenu.

Par conséquent, tous les mots retenus présentent le trait

"affectif". C'est précisément ce qui fonde l'unité du champ étudié. Tous les autres traits ne s'appliqueront qu'à certains d'entre eux et les opposeront les uns aux autres.

LE TRAIT "SUBJECTIF"/"OBJECTIF"

"Affectif" n'est nullement synonyme de "subjectif". Dire que Z est beau représente un simple jugement de valeur du locuteur, de portée générale, et indépendant des états d'âme d'un X particulier. On peut très bien concevoir une phrase du genre Z'est beau, et pourtant X ne l'aime pas alors qu'il est absurde de dire Z plaît à X et pourtant X ne l'aime pas, plaire et aimer ne référant qu'à l'expérience individuelle et intérieure qu'X a de son propre plaisir. Nous dirons donc que le lexème beau présente le trait "objectif" et que les lexèmes plaire et aimer le trait "subjectif".

Par définition tous les adjectifs que nous avons placés dans la structure Z est adj. EA (beau, bon, doux, friche etc.) ainsi que les substantifs dérivés de ces adjectifs: beauté, bonté, douceur, fricheté ont le trait "objectif", Z étant un inanimé forcément dépourvu de subjectivité. Les choses sont moins simples quand on a affaire à un animé humain, étant donné que la distinction entre X et Y n'est pas donnée à l'avance mais fondée justement sur le sens de l'adjectif, tel qu'il nous est révélé par notre intuition ou nos analyses sémantiques.

En français moderne, un test bien simple permet de trancher: il suffit de voir s'il est possible de coordonner à une phrase comportant un sujet animé et un lexème EA une seconde phrase telle que "mais il ne le sait même pas, il ne s'en aperçoit pas, il n'y fait pas attention, cela lui est égal". Sont compatibles

par exemple, avec de telles propositions des phrases comme Jean est atteint d'un cancer; Z est désavantageux à Jean; Paul défavorise Jean; Jean est lésé; sont incompatibles, par contre Jean souffre de son cancer; Z fait de la peine à Jean; Paul déçoit Jean; Jean est navré. Il est donc facile d'attribuer le trait "objectif" à atteindre, désavantageux, défavoriser, léser, et le trait "subjectif" à souffrir, peine, décevoir, navrer. Mais en moyen français, nous sommes privés de la compétence nécessaire, et il nous est impossible d'enquêter parmi des témoins morts depuis six siècles. Nous sommes donc réduits, dans plus d'un cas douteux à ausculter les contextes pour recueillir les indices, souvent fragiles nous permettant de pencher d'un côté ou de l'autre.

Le problème s'est posé de façon particulièrement aiguë pour la constitution de la liste des lexèmes entrant dans la structure X est participe passé EA (de Z), et par conséquent, par un effet de symétrie, des lexèmes entrant dans la structure Y/Z verbe EA + X complément. Comment savoir, par exemple, si abstraire, cons- traire, grever sont du type léser, défavoriser, ou du type décevoir, navrer? Les indices de subjectivité que nous avons envisagés sont les suivants. La plupart sont fragiles, mais leur convergence peut constituer une bonne présomption; le dernier seul nous semble avoir valeur de preuve:

Critères syntaxiques (micro-contextes):

- 1) Le sujet psychologique de l'EA présumé coïncide toujours, ou dans la majorité des cas avec le sujet grammatical de la phrase; autrement dit, le passif est plus courant que l'actif; l'état l'emporte sur l'action.
- 2) X est + participe passé n'est pas suivi d'une expansion causale; la possibilité et le caractère usuel de ce fait

montrent que le participe passé est apte à exprimer un état durable et à s'adjectiviser.

3) le verbe dénotant un EA- présumé peut apparaître à la forme pronominale.

Critères de collocation (micro-contexte)

4) coordination du lexème étudié avec un autre lexème dont on a déjà reconnu le caractère subjectif - encore que rien n'empêche de présenter une même situation sous deux aspects différents extérieur et objectif, puis intérieur et subjectif.

5) association avec les mots coer et corage. Ces mots ont été relevés à la suite de lexèmes ayant le plus souvent le trait "physique", dans des cas où, de toute évidence, les sensations n'interviennent pas. Cette collocation est un bon critère de subjectivité.

Critères de situation (macro-contexte)

6) la gravité de Z, cause directe ou instrumentale de l'EA présumé rend peu vraisemblable l'ignorance ou l'indifférence du sujet. Mais il est vrai que du plus dur des assauts, du plus nourri des tirs d'artillerie, on peut dire qu'il causa de grands dommages à l'ennemi, ou que l'ennemi en souffrit beaucoup, le présentant sous l'angle objectif ou sous l'angle subjectif.

7) lorsque Z entraîne de la part de X une réaction significative en particulier un comportement passionnel, il y a présomption de subjectivité.

8) lorsque la nature de Z exclut l'idée d'un dommage objectif causé à X (par exemple, le regret d'avoir accablé d'impôts son peuple qui grève le roi Charles V) il y a forte présomption de subjectivité.

9) de même, lorsque le contexte précise explicitement qu'il existe un contraste entre l'intérieur douloureux et l'extérieur

10) Le fait qu'un verbe causatif n'admette comme complément qu'un animé humain, à l'exclusion d'un inanimé est un bon critère de subjectivité.

Critère de cohérence sémantique

Lorsque le lexème étudié se révèle être polysémique, on peut considérer comme fondamental le schéma sémantique qui permet de proposer un ordre cohérent de ses emplois. Il arrive parfois qu'un emploi isolé et apparemment marginal se révèle extrêmement significatif et utile pour lever l'ambiguïté qui pesait sur beaucoup d'emplois courants. Ainsi, pour le verbe contraindre: à de nombreuses reprises, on nous explique que des assiégés sont contraints par des tirs d'artillerie, des soldats en campagne par le mauvais temps et nous n'avons aucun moyen de savoir s'ils "souffrent" ou s'ils "subissent un préjudice" tant que nous ne sommes pas tombés sur une tournure Y contraint X de faire Z. Dès lors, l'idée de "privation de liberté" apparaît comme capable de rendre compte de l'unité du mot, et la subjectivité fondamentale du lexème peut être affirmée. A titre d'exemple, nous présentons dans le tableau ci-dessous les verbes contraindre, abstraire et grever

CONSTRINDRE

Y/Z contraint X

	<u>de faire Z</u>
le prive de la liberté	le prive de la liberté
de vivre comme il	de ne pas faire ce qu'
voudrait	il voudrait ne pas
	faire

ABSTRINDRE

<u>X s'abstraint de</u>	<u>Y/Z abstraint X</u>
<u>faire Z</u>	

X se prive lui-même	Y/Z prive X
de la liberté de vivre	comme il voudrait

GREVER

<u>Y/Z greève X</u>
<u>Y/Z porte atteinte à</u>
<u>l'intégrité de X</u>

Si l'on considère seulement les emplois de la 2° colonne, lieu de la substituabilité des trois verbes, on verra que la subjectivité de l'objet X (qui ne peut pas être inconscient de l'impossibilité où il se trouve de satisfaire ses désirs) est constante dans abstraire et constraire, à l'actif comme au passif, que c'est une donnée fondamentale du sémantisme de ces deux verbes, mais qu'il n'en est pas de même de grever qui, à l'actif est nettement objectif et qui, au passif, peut, dans certains contextes produire des effets de sens subjectifs.

Ce dernier critère est d'un tout autre ordre que les précédents puisqu'il se fonde non sur l'analyse d'un discours particulier, mais sur l'ensemble des contextes dans lesquels peut entrer le lexème étudié et sur l'organisation cohérente de sa polysémie, c'est-à-dire sur sa réalité en langue. C'est aussi nous semble-t-il le plus décisif. Il n'a pas été négligé dans les monographies en conclusion desquelles on s'est toujours efforcé de mettre en valeur le principe d'unité des divers emplois du lexème.

Il résulte de nos analyses qu'on peut attribuer le trait "objectif" au verbe soi degaster; le trait "objectif" avec des possibilités d'emplois subjectifs aux verbes blecier, coitier, ensonnier, grever, mener et demener. Tous les autres nous semblent présenter le trait "subjectif", et tout particulièrement les verbes actifs à sujet Y/Z auxquels correspond un verbe pronominal à sujet X: aaisier/ s'aaisier, conforter, se conforter, contenter/ se contenter, rafreschir/ serafreschir, resleecier/ s'esleecier, engrignier/ se ragrignier, merancolier/ se merancolier, taner/ se taner, traviller/ se traviller

En ce qui concerne les substantifs on peut considérer les noms de qualités (beauté, bonté, douceur, fricheté, perfection)

comme purement "objectifs", ainsi que le substantif damage; objectifs avec des possibilités d'effets de sens subjectifs les mots meschief et povreté; tous les autres nous paraissent "subjectifs"

Tous les adjectifs incidents à X sont "subjectifs"; tous les adjectifs incidents à Z et à Y sont "objectifs". Certains, communs aux deux catégories ont une face "objective" et une face "subjective". Il s'agit de joli qui peut s'appliquer soit à Z (un château) soit à Y avec le sens d' "élégant", soit à X avec le sens de "plein d'une joyeuse vitalité"; à joieus qui peut s'appliquer à Z (des nouvelles) ou à X, de destroit et de pesant également applicables à Z et à X. Povre épithète antéposée à X produit un effet de sens "subjectif" alors qu'il est d'ordinaire "objectif"; triste, desesperé, épithètes antéposées produisent un effet de sens "objectif" alors qu'ils sont ordinairement "subjectifs".

Les adverbes incidents à un verbe à sujet X sont "subjectifs"; les adverbes à une phrase à sujet Y/Z sont "objectifs". La locution on Z vient à bel à X, pratiquement synonyme de Z vient à plaisancer à X est un cas-limite; on peut paraphraser la première par "X en vient à trouver Z bel" et la seconde par "X en vient à prendre plaisir à Z"; "X en vient à porter un jugement de valeur objectivisant et généralisant" ou "à éprouver un EA individuel".

LES TRAITS SEMANTIQUES LIES A LA CATEGORIE "NOMBRABLE"

Parmi les substantifs dénotant des EA, un certain nombre sont nombrables et peuvent être prédéterminés par un, maint, tamaint, moult de, tant de. Dans ce cas, ils signifient une période, un

accès de l'EA en question; on peut les dire affectés du trait "momentané". Ce sont abusion, anoi, contraire, despit, destourbier, desplaisance, desplaisir, grignes (toujours au pluriel), mal, malaise, merancolie, mesaise, solas, tourment. Parmi eux, abusion, contraire, destourbier, tourment semblent présenter ce trait de façon constante, les autres, de façon occasionnelle seulement, selon les contextes. Malgré le pluriel, le cas de grignes n'est pas net, la tournure la plus fréquemment relevée étant X et Y sont en grignes: les grignes pourraient bien être un état durable de mécontentement et d'hostilité, composé d'une multitude de petits épisodes ponctuels.

Présentent ou peuvent présenter le trait "concret" les substantifs suivants quand ils dénotent des objets matériels: un jeu (d'échecs), des jolietés (des parures), des biens (des propriétés), des aisemences (un logement commode), des douceurs (des aliments savoureux).

Peuvent dénoter des événements ou des situations malheureux et par conséquent présenter une combinaison des traits "objectif" et "momentané"/"duratif" les substantifs destroit, dureté, mal, meschief, tourment.

Dénotent ou peuvent dénoter des actions hostiles de Y engendrant chez X des EA- les substantifs actes de déplaisance, desplaisirs, une herredie, une foursenerie, une horribleté, des mauvaisetés, des molestes, des travaux.

Dénotent des actions procédant d'un EA+, l'exprimant et l'engendrant les substantifs deduit, esbatement, feste, galle, jeu, revel. Ces deux dernières catégories présentent par conséquent le trait "actif".

Bien qu'il soit souvent au pluriel, dans la locution avoir ses aises, le substantif aise ne semble pas nombrable. On ne re-

relève jamais ⁺un aise, maint aise, moult d'aises. Il s'agit, avec ce mot d'un pluriel emphatique et non de numération.

LE TRAIT "ABSTRAIT"

Il apparaît dans une courte série de substantifs non nombrables dérivés d'adjectifs qualifiant Y ou Z, en combinaison avec le trait "objectif". Il s'agit de beauté, bonté, douceur, fricheté, perfection, dureté, et mauvaiseté. A noter que dureté et mauvaiseté appartiennent à la fois à la catégorie nombrable des événements ou des actions et à la catégorie non nombrable des qualités. Le trait "abstrait" s'oppose au trait "concret", révélé par le caractère nombrable de certains substantifs.

LES TRAITS "DISPOSITION PERMANENTE"/ "EA OCCASIONNEL"

La grande majorité des lexèmes relevés, lorsqu'ils sont "subjectifs", dénotent des EA occasionnellement éprouvés pas X à la suite de telle ou telle circonstance heureuse ou malheureuse. Quelques-uns pourtant sont attestés dans des contextes où ils dénotent sans aucun doute une disposition permanente à éprouver des EA+ (optimisme, joie de vivre) ou des EA- (pessimisme, neurasthénie), qui peut fort bien rester assez souvent virtuelle et ne pas être toujours réalisée. Il s'agit des deux exemples relevés de gai, de la majorité des exemples de joli et de quelques exemples de X Aime Z, de lié, et de merancolieux.

LE TRAIT "PHYSIQUE"

Nous entendons par là, qu'ils soient vus sous l'angle "subjectif"

ou sous l'angle "objectif", les EA ayant pour cause directe une sensation:

Sensations visuelles

Un objet matériel qui réjouit la vue est dit beau; il y a plaisance, deduit, solas à voir un beau spectacle; par contre, avoir le soleil dans l'oeil griève X ou lui porte contraire.

Sensations auditives

Des sons qui réjouissent l'ouïe sont dits melodieux. X prend grand plaisance ou grand soulas à écouter des ménestrels chanter.

Sensations liées à la nourriture et à la boisson

X est aise quand il a à sa disposition de bons aliments, de la douce eau, des douceurs ou choses de douceur, qui entrent dans la catégorie des biens.

Par contre, Y le destraint en lui imposant des restrictions alimentaires. Dans une situation de famine, il est apressé, contraint, mené, foulé; il endure ou porte des malaises, des mesaises (mots spécifiques, comme aise des sensations de bien ou de mal être), des duretés, des povretés, des meschiefs.

Sensations liées à la température, au temps qu'il fait

X est aise de pouvoir se mettre à l'abri des intempéries quand il a parmi ses biens une bonne maison et un bon feu, ou quand il fait bon, il fait beau, l'air est agréable, la maison est belle. Par contre, il n'apprécie pas les durs lits et les dures prisons. Toutes les intempéries, la pluie, le vent, le froid et la chaleur excessive lui causent des malaises, des mesaises, des paines; il en est foulé et grevé; cela constitue une situation de povreté qu'il doit porter, endurer. Lorsqu'il fait laid, qu'il fait un dur temps, qu'il souffle un vent dur et mauvais, il fait fresc (càd humide) et mauvais chevauchier; il est contraint dou frès temps; le gel le destraint (càd le pince); il fait mout destroit

temps de froit, de vent, de pluie et de neige, il chevauche en
grand destroit de froit et de neige. Mais il n'est pas moins mal-
mené et foulé par la chaleur quand il lui faut la porter.

Sensations liées à la santé et à la maladie

Un individu en bonne santé est sain, haitié, joli, en bon point.
Quand il est blessé ou malade, il convient de le (re)mettre à
point, de le rafraîchir, de le séjourner, de le reposer. En effet,
il est blechié par la maladie, dehaitié, mesaisié, (il n'est mies
à son aise), pesant, pesaulx, holagre, maladeux, il porte son
mal, il agriève; il a mal en une jambe; il a grief dou mal des
dents. Lors d'une épidémie, il conçoit le mal de la mort et meurt
de mal de corps; un blechié, frappé à mort, s'agite douloureusement
à grant angousse et souffre mort.

La navigation est source d'incommodités: les paines de la mer
par lesquelles on peut être apressé, oppressé, foulé, grevé

Sensations liées à la sexualité

On a relevé le déduit dénotant les ébats de deux jeunes mariés,
et travailler d'enfant dénotant les douleurs de l'accouchement.

Sensations liées à de mauvais traitements

Y porte à X dommage dou cors, le met en meschief, lui fait mes-
chief dou cors; X reçoit un pesant horion, il est blechié, mené,
demené; grevé par un tireis; il souffre dou cors haschière.

Y fait exécuter X en divers tourmens de mort; il le fait martiri-
er; X meurt à grant martire et devient un martir.

Sensations liées à l'activité et à l'effort

X prend plaisance à faire d'armes; lorsqu'il recherche tout exprès
des activités physiques agréables, il (se) joue, (s')esbat, (se)
revelle. Quand il recherche le moindre effort, il agit bellement,
doucement, tout souef.

Néanmoins, il peut être pénible de souffrir le chevauchier;

de souffrir le faix de l'adversaire, de porter un assaut dur et pesant par lequel on est coitié; une longue marche dans un mauvais chemin constitue une povreté. Certaines montagnes sont particulièrement dures; il fait dur à les passer; une pente rude à grimper fait contraire à X. Tout cela exige que X souffre paine, traville ses membres, traville de son cors. Le chemin de croix de Notre Seigneur Jésus Christ est appelé son saintisme travail. A la suite d'un effort violent, X est blechié, foulé, hodé, travillié; quand un effort même moins violent se prolonge excessivement, il est naisi, lassé, tané et éprouve de la tanison. Il a dès lors besoin de sejourner, reposer, se rafreschir, moyennant quoi il sera frais et nouvel en vue d'une autre action.

LE TRAIT "L'ON PHYSIQUE"

X apprend de bonnes nouvelles, un événement heureux
ce sont de bonnes, riches nouvelles; elles lui viennent à gré, à bel, à point, il en est lié, elles le resleecent, il en a joie, en est joieus ou joians, resjoï, tresperchié de joie; il en est aise, tout particulièrement si elles mettent fin à un état de crainte.

X apprend de mauvaises nouvelles, un événement malheureux
il la prend en gré, la passe, s'en passe, la porte, la souffre, s'en souffre, en est dolent, en éprouve du duel, de la dolour (en particulier quand il s'agit d'événements graves, d'êtres chers en péril de mort, ou dont il apprend la mort), de l'ennui, de la merancolie, il est en meschief de coer, en souci (s'il s'agit d'un événement redouté plutôt que réalisé - v. vol. I); il est triste; desespéré (s'il songe au suicide); desolé, c'est une désolation s'il a subi une grave perte; il est couroucié, éprouve

du despit, du mautalent, est en grignes, tout particulièrement lorsqu'il peut attribuer à un autre sujet humain la responsabilité de son malheur, de sorte que ces mots tendent vers l'expression d'un EA allocentrique, la haine.

Lorsque l'événement malheureux est fort inattendu, X est abus, abusé, une abusion le prend; il est desconfit, destourbé; l'événement en question est un destourbier. Si le malheur inattendu est très grave, X foursène

Lorsque l'événement va directement à l'encontre des désirs de X, c'est un contraire; X est contrarié, adit

Lorsque X voit restreinte sa liberté de vivre et d'agir à sa guise, il est abstraint, apressé, contraint, destraint, destroit, ensonnié, mené, opressé. Il agit à envis. Au contraire, il accomplit volontiers une action qui correspond à ses désirs.

Lorsque l'événement ou la situation ont un aspect juridique, X jouit de ce qu'il possède, il est content de recevoir son dû, il est satisfait par la réparation d'une injustice.

Par contre, il est blechié par un déni de justice; il est molesté, oppressé, lorsqu'il subit un préjudice tel que le pillage, des impôts excessifs, de mauvais traitements infligés à sa famille. X voit son dynamisme augmenter lorsque de bonnes paroles, des conseils judicieux, des signes d'amour, ou ses propres réflexions le confortent, lui portent confort, le rencoragent; dès lors, il est corageux, conforté, joli. Mais au bout d'une trop longue période d'inaction ou d'efforts infructueux, il se degas-te, il est hodé, lassé, naisi, soelé, tané.

L'activité, pas seulement physique, peut être pour X une source d'EA + ou d'EA-. Lorsque cette activité est normale et positive, il se deduit; lorsqu'elle est intense et ludique, il s'esbat, festie, jeue, revelle. Lorsqu'elle lui coûte un effort trop in-

tense relativement à ses forces ou au résultat escompté, il se
paine ou se travaille.

Lorsqu'on porte atteinte à ses intérêts, il subit un damage, il
est grevé, opressé.

LE TRAIT "COMPORTEMENT"

Certains des lexèmes relevés traduisent ou peuvent traduire des
EA accompagnés de comportements significatifs, et non limités à
la pure intériorité du sujet X.

Dans certains verbes qui expriment l'activité heureuse ou
pénible, le trait "comportement" est fondamental: deduire, fes-
tier, jouer, reveler, jolier, soi pener, travailler.

Un certain nombre de verbes suivis d'un substantif EA ont juste-
ment pour rôle de denoter les manifestations extérieures de cet
EA: il s'agit de faire, mener, demener, complaindre, moustrer,
déjà relevés, parmi les types de phrases à thème X.

Doulouser et galler expriment toujours un comportement
verbal.

Le mot chière dénote l'attitude générale de l'individu et
en particulier son expression de physionomie dans les locutions
positives faire bonne chière, faire chière lie, ou les expressions
négatives faire mate ou simple chière qui traduisent un comporte-
ment silencieux et figé, d'avant l'adversité.

La plupart des lexèmes dénotant des EA non physiques sont
essentiellement intérieurs et leur contexte ne donne qu'acciden-
tellement des indications sur le comportement du sujet: X, lassé,
tané, se repose, se désarme, renonce à agir; il peut être foulé
jusqu'à la grosse alaine; hodé, il piétine en désordre, traînant
ses armes. Sous l'effet de l'anoi, il ne se peut soustenir, sous

celui de la doleur, il se pasme; lorsque cette doleur a pour cause un deuil, il se vêt de noir. La merancolie peut se traduire soit par une attitude pensive, silencieuse et renfermée, soit par des paroles de mauvaise humeur, une violence surtout verbale. Le courous, le despit, le mautalent, les grignes se traduisent par des paroles vindicatives, ou des actions destinées à amender le tort subi; ces réactions atteignent une intensité toute particulière lorsque le sujet foursène.

La joie, et tout particulièrement la leece se traduisent par la bonne chière et toutes sortes d'activités festives: réceptions, festins, et esbatements divers.

LE TRAIT "INTENSITE"

L'étude des causes et des effets des EA dénotés par les différents lexèmes permet de proposer un classement par intensité, d'un degré faible à un degré extrême, en passant par moyen et fort. Il est clair que beaucoup de lexèmes sont susceptibles d'effets variés: destourber/destourbier, ennui/ennuyer, grever, lié/leece et passer, porter, souffrir, selon la nature de leurs compléments semblent propres à couvrir toute la gamme des intensités; l'adverbe liement, mal, paine /soi pener, plaire/plaisance, souci vont du faible au fort mais semblent exclure extrême. On peut attribuer une intensité moyenne à forte à grignes, lasser, taner. On peut attribuer une intensité moyenne à extrême à merancolie (puisqu'il arrive qu'on en meure), et une intensité forte à extrême à joie et à travillier. Mots d'intensité faible ou moyenne chier, gré, et soeler ainsi que se contenter, se passer ont une face positive et une face

négative puisqu'on peut avoir plus chier le moindre mal qu'un mal plus grand, prendre en gré un événement plutôt contrariant, être soelé d'une bonne réponse, mais se soeler de faire toujours la même chose, se contenter ou se passer de peu de chose, qui est tout de même mieux que rien. Tous ces lexèmes atteignent donc le degré le plus faible des EA+, être même, comme soeler et passer capable d'exprimer des EA-, et pourtant, exprimer des EA+ d'intensité moyenne.

EA+: aise, bien, bon, bonnement, soi deduire, doux, esbatre, fri-che, gai, galler, gracieux, haitié, jeuer, jouir, en bon point, à point, soi rafreschir, reposer, sain, satisfaire, solas, souf-fire, volentiers.

EA-: blessier, constraindre, contraire, damage, destraindre, à envis, estraindre, moleste, malaise, peser, simple.

Mots d'intensité forte:

EA+: bel, bellement, corageus, chièrement, feste, à élection, d'eslitté, fleur de..., joli, parfait, revel, riche, souffisance.

EA-: abstraint, abus(é), angousse, apressé, coitié, couroucié, despit, desplaisance, destrece, destroit, dur, ensonnié, foulé, deshaitié, dehait, mies bien haitié, laid, laidement, mauvais, mené, naisir, endurer.

Mots d'intensité extrême

Ils dénotent tous des EA-. Il s'agit de:

desesperé, desolé, duel, foursené, haschière, herredie, hodé, horrible, martire, oppresser.

Le recouplement des diverses listes que nous avons établies sur des critères d'abord syntaxiques puis sémantiques suffit à lever déjà beaucoup de synonymies. Pour pousser plus loin l'analyse, il faut comparer terme à terme tous les items qui restent en concurrence: travail considérable qui doublerait le volume de ce travail déjà lourd, ce qui ne peut être envisagé. Nous nous contenterons donc d'ouvrir quelques voies, et de donner quelques exemples.

1) La méthode la plus simple est de comparer entre eux les mots de même catégorie grammaticale substituables dans un cadre syntactique donné. C'est sur ce principe qu'était fondé notre premier volume. Il permet de se faire une idée des possibilités qui s'offraient à l'auteur et des raisons de ses choix. C'est ainsi que nous pouvons opposer bon "utilitaire" à bel "esthétique" lorsqu'ils ont pour support un substantif concret, et bon "normal" à bel "qui sort de l'ordinaire", lorsqu'ils ont pour support un substantif abstrait. C'est ainsi, par exemple, qu'on peut opposer les uns aux autres les cinq verbes dénotant des actions qui manifestent et engendrent à la fois des EA+. Quoiqu'ils soient souvent coordonnés et que les traits qui leur sont particuliers soient souvent neutralisés, l'étude des contextes où ils apparaissent seuls révèle que deduire et esbatre dénotent des occupations habituelles, ayant un caractère intime et non codifié; que deduire dénote facilement le train heureux des activités normales de la vie quotidienne, esbatre ayant davantage le caractère d'un divertissement recherché comme tel; jouer et reveler ont un caractère plus intense et, en ce qui concerne reveler, plus exception-

nel; de plus, jeu peut dénoter une activité ludique codifiée selon des règles précises comme celles des échecs. Enfin, festier, faire feste n'est pas seulement l'indice d'un EA+, c'en est un signe, voulu comme tel, et répondant à certaines normes mondaines.

2) Il y a souvent intérêt à comparer les relations qu'entretiennent avec leurs dérivés des lexèmes qui apparaissent comme synonymes dans un contexte donné. Ainsi, la fricheté est l'état de celui qui est friche, alors qu'une jolieté est une superfluité, un objet de luxe, parure ou arme. Joli fournit un déverbal, jolier, alors que friche n'en fournit pas. Par contre, friche fournit un dérivé adverbial frichement, alors que *joliement n'a pas été relevé. De tels faits peuvent expliquer que l'auteur, une fois engagé dans un certain moule syntaxique, ait utilisé tel lexème, et non le lexème voisin, pour des raisons non sémantiques.

3) Une méthode beaucoup moins classique mais qui se révèle fructueuse consiste à comparer (selon une expression empruntée à Gustave Guillaume) le signifié de puissance des lexèmes étudiés, c'est-à-dire non seulement le léger noyau sémique commun aux diverses acceptions d'un polysème, mais encore la manière dont ces acceptions se relient les unes aux autres, le principe dynamique, organisateur de tous leurs emplois. C'est ce principe organisateur que, d'ailleurs, nous avons cherché dans toutes nos monographies de quelque ampleur. Nous donnerons un seul exemple de cette méthode: la comparaison des verbes passer, porter, souffrir, endurer. Ces quatre verbes entrent en effet dans des structures identiques et aussi dans des structures différentes, que nous examinerons successivement:

A. STRUCTURES IDENTIQUES

1) Verbe transitif: dans cette structure, les quatre verbes peuvent apparaître comme synonymes lorsque le complément d'objet

est un substantif dénotant un EA- (mesaise, paine, par ex.) ou la cause d'un EA- (l'assaut des ennemis). Mais il y a d'autres types de compléments admis par les uns et refusés par d'autres. Porter est seul à accepter aussi des compléments comme écu, couronne, ou bien la parole, un message, ou encore un nom de personne avec le sens de "aider" ('Si porteroit li riches le povre'). Passer est seul à accepter un complément spatial, par exemple rivière. Il accepte lui aussi un nom de personne, mais avec le sens tout à fait différent de "dépasser, surpasser". Souffrir et endurer, au contraire sont strictement limités aux compléments EA et à leurs causes. Cela nous induit à considérer passer et porter comme des verbes possédant des acceptions à base métaphorique: passer un anoi, un mesaise signifierait donc qu'on considère cet anoi, ce mesaise comme un obstacle qu'il s'agit de dépasser, de franchir, la vie reprenant ensuite son cours un instant ralenti ou détourné. Porter un anoi, un mesaise signifierait que l'on considère cet anoi, ce mesaise comme un fardeau qui pèse sur vous et auquel on oppose une résistance musculaire pour ne pas se laisser écraser. Au contraire, souffrir et endurer sont les verbes propres en cet emploi et ne signifient rien d'autre que "devant l'adversité, adopter une attitude psychique permettant de survivre".

2) verbe pronominal + De/à

Seul endurer, essentiellement actif, est exclu de cette tournure; les trois autres verbes apparaissent à la voix médio-passive: X se souffre de ne pas avoir touché sa solde: il supporte ce désagrément sans se révolter; il se souffre à faire quelque chose qu'il aurait envie de faire: il s'en abstient: sustine et abstine! ces tournures nous révèlent dans souffrir un caractère essentiellement intérieur et négatif en ce qu'il est non actif.

X se passe d'une circonstance difficile: il se tire d'affaire, en sort sain et sauf; il se passe brièvement d'une anecdote au cours d'un récit: il ne s'y étend pas, la traite en peu de mots; il se passe de tirer vengeance de ses ennemis: il s'en abstient; il se passe de ce qu'il a en fait de nourriture et qui est peu, mais mieux que rien. Là encore nous percevons dans passer le déroulement vécu d'une existence humaine qui s'adapte aux circonstances.

Il nous est toujours signalé comment X se porte de telle ou telle chose (ce qui n'est pas le cas pour passer et souffrir); la présence de l'adverbe est constante; il se porte vaillamment dans une bataille; il se porte bellement d'une circonstance contrariante, d'une défaite, en faisant contre mauvaise fortune bon coeur, et même, éventuellement, d'une victoire, en usant de magnanimité à l'égard des vaincus. Il est moins question ici, pour X de porter un fardeau en résistant à sa pesée, que de se porter lui-même en résistant aux forces intérieures, indolence, lâcheté, qui tendent à l'abaisser et à le réduire à l'inaction.

3) Verbe pronominal avec complément prépositionnel effacé:

On retrouve dans ces emplois peu fréquents les différences perçues précédemment: X se souffre signifie "se retient de réagir alors qu'il aurait de bonnes raisons de montrer son mécontentement"; X se porte bien ou mal, "X a un comportement adapté ou non à une situation difficile", et X se passe particulièrement rare, semble signifier, "X perdure dans l'existence malgré les difficultés".

B. STRUCTURES DIFFERENTES

1) Porter qui, on l'a vu, est seul à exiger l'emploi d'un adverbe de manière à la forme pronominale, admet de plus pour sujet, à cette forme un inanimé, plus précisément un abstrait (comment se porte une négociation), ce que refuse souffrir. Cette tournure

produit un effet de sens duratif.

2) Passer admet comme porter un sujet inanimé à la forme pronomi-
nale. Mais alors que porter ne traduit rien d'autre que la durée,
se passer signifie non seulement durer, mais "atteindre son terme".
Enfin, passer est seul à admettre la construction Z passe qui mar-
que le terme de l'action. Un traité passe ne réfère à rien d'autre
qu'au moment de sa conclusion.

3) souffrir présente plusieurs particularités qui le mettent tout
à fait à part des autres verbes:

a) à côté de X se souffre de Z, on relève X se souffre à faire Z,
X ne se souffre qu'il ne fasse Z où il apparaît clairement que
l'objet Z'est une action dont X s'abstient dans une circonstance
pénible qui justifierait une réaction, et non cette circonstance
elle-même comme ce serait le cas avec passer et porter.

b) souffrir fonctionne en relation avec des dérivés: le participe
présent souffrant, employé comme adjectif, dénote un trait de ca-
ractère habituel, la patience. Un X capable de soi souffrir est
souffrant; Celui qui, dans une circonstance où il pourrait faire
autrement, s'engage envers son adversaire à ne pas agir, lui ac-
corde une souffrance.

c) Enfin et surtout, souffrir est seul à admettre pour complément
une proposition complétive: X souffre que X' fasse Z, souffre
à X' de faire Z, souffre Z à faire. Cet ensemble de structures
rapproche souffrir des verbes de volonté, en particulier du fr.m.
permettre, et effectivement, souffrir, dans ce cas, signifie
que X fait un acte de volonté conforme non à son propre désir
mais au désir d'autrui, tenu pour sinon tout à fait bon, du moins
pas absolument mauvais: un acte de volonté minimal par conséquent.

De toutes ces analyses, il résulte que seul endurer, verbe
monosémique uniquement actif est spécialisé dans l'expression de

l'EA (positif par son caractère courageux, s'il est négatif par son caractère pénible), d'un sujet durablement confronté à l'adversité et qui fait effort pour survivre: c'est aussi, vraisemblablement le plus intense et le plus expressif. Les trois autres sont polysémiques, capables par conséquent d'autres effets de sens. Souffrir est le verbe de l'acceptation intérieure, sans réaction extérieure, d'objets dont la qualification va du franchement mauvais au presque bon. Son dynamisme est donc sans doute assez faible; porter et passer exprimant respectivement la résistance à une pesée et le mouvement par rapport à un point fixe, traduisent de façon métaphorique l'effort pénible du sujet qui résiste à la pression contraire de l'adversité et l'adaptabilité d'un sujet qui sait contourner ou franchir un obstacle.

4) Ce type de comparaisons permet de détecter des correspondances entre mots fonctionnant dans des phrases à thème X et mots fonctionnant dans des phrases à thème Y/Z

Ainsi, l'objet dont jouit un X à son aise est dans la plupart des cas une chose concrète, biologiquement nécessaire; l'EA+ dénoté, simple satisfaction d'un besoin vital, n'atteint pas à une intensité extrême. Doux, associé à un support concret, et le substantif douceur signalent ou dénotent des objets biologiquement utiles; de plus, l'adverbe doucement, avec un verbe de mouvement, signifiant "sans effort", "sans bruit", se rapproche des emplois de aise exprimant la facilité. Il y a donc un rapport sémantique évident entre doux et aise.

Aucune des remarques formulées dans les §§ 3 et 4 n'aurait été possible en restant dans le cadre étroit d'une seule structure syntaxique.

Le lecteur trouvera dans les monographies tous les éléments nécessaires à ces divers types de comparaisons.

DEUXIEME PARTIE

MONOGRAPHIES

ABSTRAINDRE, ABSTRAINT

Ensemble de 24 exemples relevés dont les distributions sont:

X/Y abstraint X'/Y' (II 116 III 89 IV 48 54 VI 177 IX 79
X 202).

Z abstraint X (IX 74)

X est abstraint (II 54 III 31 IV 47 V 143 VII 175 IX 109
X 207 219).

X est abstraint de Y (VII 175)

X est abstraint de Z (IV 56 VII 144 X 217)

X s'abstraint de faire Z (III 175).

X et Y représentent deux animés humains dont l'un, animé d'intentions hostiles à l'égard de l'autre agit de façon à le réduire à sa merci, et l'autre souffre de cette action. Chacun des deux est donc à la fois sujet de son propre état affectif négatif (allocentrique ou égocentrique) et objet de l'état affectif de l'autre, ce qui justifie la graphie X/Y.

Dans la grande majorité des cas X/Y assiège X'/Y' en employant les procédés habituels: les mines (III 89), la famine (IV 54 VII 144 X 202), l'artillerie (VI 177; v. aussi II 54 116 III 31 IV 47 48 V 143 VII 215 IX 74 79) et le résultat est que les assiégés ne peuvent 'longuement tenir' (II 116 IV 48), ou 'longuement durer' (X 207) ou 'longuement demorer' (X 202), qu'ils sont 'en grant peril d'estre perdu' (III 31), 'en grant dangier' (IX 79) 'sur le point dou rendre' (V 143); une fois, il s'agit d'une armée attaquée de deux côtés à la fois: 'lorsque des deus costés li Flamenc furent astraint et enclos, il ne passèrent plus avant, car il ne se pooient aidier' (XI 55): le sujet abstraint est réduit à l'impuissance et n'a d'autre issue que la reddition ou la mort.

Deux exemples isolés sont intéressants par les possibilités qu'ils révèlent: l'expansion de coer est le signe d'une vérité

ble intériorité: Au chevet d'Edouard III mourant, se trouve
'sa fille, ma dame de Couci, qui moult estoit astrainte de coer
de grant dolour et anguisse, de ce que elle veoit son seigneur
de père en ce parti'(VIII 230)

D'autre part, l'emploi pronominal montre qu'abstraire
est apte à exprimer la maîtrise de soi, une privation volontaire,
autrement dit, une action répressive de X sur X lui-même: A Cré-
cy, lorsque le roi Philippe VI vit les Anglais, 'se li mua li
sans, car trop les haioit. Et ne se fust à ce donc nullement
refrenés ne astrains d'yaus combatre'(III 175).

On trouve astraint associé à durement (II 54 IV 47 V 143
IX 74 81) à contraint (II 116 IV 56), mené (III 89 IV 48
X 207 217 219), travilliet (II 116), assailli (IX 81), asse-
giet (VII 175), enclos(XI 55)

Dans tous les exemples de abstraire, on trouve un X dont
les possibilités d'action sont réduites ou anéanties, situation
qui engendre un EA-

L'échelonnement des emplois de ce verbe peut être figuré
de cette façon, avec décroissance de l'EA- allocentrique de X/Y
et croissance de l'EA- égocentrique de X:

1. X/Y abstrait X'/Y', X'/Y' est abstrait de X'/Y'

X/Y animé d'un EA- allocentrique à l'égard de X'Y' réduit
ses possibilités d'action

2. X s'abstrait de faire Z

X, animé d'un EA- à l'égard d'une de ses propres pulsions
se refuse à lui même une possibilité d'action

3. Z abstrait X, X est abstrait de Z

une circonstance extérieure (un moyen employé par XY) réduit
les possibilités d'action de X.

4. X est abstrait

X, réduit à l'impuissance, en éprouve un EA-

5. X est abstrait de coer

X éprouve un EA-

ABUS, ABUSE, ABUSION

Neuf exemples en tout dessinent un ensemble sémantique assez homogène. Les distributions sont les suivantes:

X est abus de Z

X est abus ou abusé quand il voit/oit Z

Une abusion prend X

X est en une abusion

Le frère Jean de la Roche Taillade, prêchant la pauvreté et l'humilité aux cardinaux est tenu pour dangereux et retenu en prison: Il 'remonstreit ses paroles et exemplioit ceulx qui entendre y voloient, et tant que moult souvent les cardinaux en estoient tous abus, et volentiers l'eussent condempné à mort se nulle juste cause peussent avoir trouvé en luy, mais nul n'en veioient ne trouveoient'(XII 232); Le jeune roi Charles VI et ses oncles, revenant de Flandres trouvent les Parisiens en armes: 'Là furent li signeur tout abus de savoir comment il se maintenroient'(XI 76) et ils commencent par parlementer.

Les gens de Saint Quentin refusent d'ouvrir leurs portes aux Français: 'Quant li connestables et li contes de Saint Pol oïrent ceste response, si en furent tout abus, et ne leur plaisi mies bien'(V 151). A Gand, Pierre du Bois, partisan de l'alliance anglaise est très alarmé de voir ses concitoyens favorables à une paix avec le duc de Bourgogne: 'Quant Piêtres du Bos veï comment ... toutes leurs gens se traoient devers Rogier Evrewin... si fu tous abus, et se doubta grandement de sa vie, car bien veoit que chil qui le soloient servir et encliner le fuioient'(XI 293); un peu plus tard, quand 'il veï que ce estoit tout acertes que la pais estoit faite et confremée ... si fu tout abus et ot pluseurs imaginacions à savoir si il demorroit à Gand avecques les autres'(XI 310).

Le participe passé abusé (seule forme relevée) semble être un parfait synonyme de abus: Le comte d'Armagnac espérait que le Prince de Galles demanderait au comte de Foix de le tenir quitte de la rançon qu'il lui devait. Mais il n'en est rien. Quand il 'oy ce, si fu tous abusé car il avoit failli à ses ententes' (XII 16); lui-même, un peu plus tard, refuse de secourir son beau-père, Gaston de Béarn, attaqué par le roi d'Espagne. 'Quant mesire Gaston oy ces paroles et escusances, et il vey que il ne seroit point aidie ne conforté du conte d'Armignac, si fu tout abusé et demanda conseil au conte de Foies'(XII 73).

On voit que, sans aucune exception, abus/abusé est renforcé par tout, au point qu'il est douteux qu'on puisse être incomplètement abus/abusé et on pourrait considérer que l'adjectif à prendre en compte est tout abus(é), à valeur superlative, dénotant donc un état d'une intensité considérable.

De plus, les exemples ci-dessus révèlent un sémème assez complexe: un sujet X, ayant prévu une certaine situation est placé en face d'une situation différente (il s'est trompé, ses prévisions sont déjouées); il en éprouve de l'étonnement, de l'embaras (ne voyant pas clairement ce qu'il doit faire), et un choc affectif.

Des deux exemples relevés d'abus, l'un apparaît clairement comme la nominalisation de abus: Les François, voulant passer la Lys à Commynes, trouvent le pont détruit, la rivière plantée de pieux qui empêchent de passer en bateau, et ils ne connaissent pas de gué. 'Entruesque li connestables et li mareschal de France et de Bourgongne estoient... en celle abusion... soustilloient autre chevalier et escuier... à eux aventurer vaillaument et à passer celle rivière dou Lis'(XI 10). On voit de plus que l'abusion est un état de quelque durée, puisqu'il peut être présenté

comme un milieu dans lequel le sujet se trouve englobé.

Le dernier exemple relevé d'abusion, sans être aussi net, n'est pas incompatible avec les données ci-dessus: Le captal de Buch est en prison et on lui fait mille difficultés pour le remettre en liberté contre rançon. On lui propose de jurer de ne jamais s'armer contre le royaume de France; 'en ce terme qu'il s'en devoit aviser, tant de merancolies et d'abusions le present ... qu'il entra en une petite maladie frenesieuse, et ne voloit ne boire ne mengier. Si afoibli du corps durement, et entra en une langueur qui le mena jusques à mort'(VIII 240). Ce qui différencie cet exemple des autres est que le Captal se trouve placé dans un embarras dont un mot de lui suffirait à le faire sortir; il s'agit d'un cas de conscience plutôt que d'un cas de force majeure; mais il est tout à fait vraisemblable qu'il passe par des crises de perplexité analogues aux moments d'embarras que connaissaient les personnages dont il a été question ci-dessus.

ADIRE, ADIT

Les trois exemples relevés de ce verbe ne permettent que d'esquisser sa signification:

Jean Chandos, Thomas Felleton et le captal de Buch sont rappelés par le Prince de Galles à Angoulême. Robert Canolles, quoique le prince l'ait invité à rester en Quercy pour y continuer la guerre, tient à les accompagner: "-Signeur, ce respondi messires Robers, messires li princes me fait plus d'onneur que je ne vaille; mais sachiés que ja sans vous je n'i demorrai, et, se vous partés, je partirai." Depuis, il ne se voutl autrement laisser enfourmer ne adire, mès toutdis dist qu'il partiroit'(VII 154).

'Avocq tout ce, d'autres maladies dedentraines estoit li rois trop durement grevés et bleciés, et par especial dou mal des dens: de che avoit il si grant grief et si grant rage que on ne l'adiroit à nul homme (IX 281).

'Les compagnons n'estoient mies à leur aise, car pour yaus plus grever... cil de l'host leur jettoient et envoioient par leurs engiens chevaux mors et bestes mortes et puans... et furent plus adit et contraint par cel estat que par aultre cose'(II 25).

Le sens du premier exemple est clair: il ne voulut pas se laisser "convaincre" par un interlocuteur le contredisant et essayant de le faire revenir sur sa décision; dans le second, on peut facilement comprendre "on ne le ferait croire à personne". Ces deux exemples présupposent un interlocuteur sceptique ou récalcitrant et un contradicteur qui essaie de lui faire admettre ce qu'il refuse, donc qui s'oppose à lui, le contredit et le contrarie. Et c'est par là que s'explique le troisième exemple: les compagnons sont "contrariés" par une chose qui leur inspire une forte répulsion. Adire est donc un verbe du domaine intellectuel, qui s'accompagne d'une affectivité négative assez forte.

AISE et sa famille

Cet important ensemble lexical comporte 47 occurrences du substantif aise, 42 de l'adjectif aise et 69 de dérivés ainsi répartis: substantifs: malaise 11, mesaise 12, aisement 8 et sa variante aisemence 1; verbe: (a)aisier 23 y compris les formes de participe aisié; adjectifs: mesaisié 6 et l'intensif fourmesaisié 1, malaisié 5, aisieule 1; adverbes: aisiement 10 et malaisiement 1.

Les distributions se présentent ainsi:

X a aise (de Z) (IV 155 V 3...) a Z à son aise (VI 230 VIII 46)

X a ses aises (VII 204 V 211 XI 254)

X est à l'aise (VII 215), n'est mie à son aise (I 24 V 11 109...)

X est/ fait Z à son aise (IX 101 XI 3...)

X fait ses aises (VIII 17)

X se tient / fait Z (tout) aise (VIII 170 188 103 IX 168 ...)

X se loge/ fait Z aisiement (VI 159 113 VIII 205 XI 78...)

X se aaise, est aaisié de Z (I 70 VI 217 IX 20...)

Y tient X tout aise (VI 23 VIII 5 IX 14...)

les aissements (aisemences) de X (IV 103 IX 165 172...)

X a/souffre (moult de) malaises/ mesaises (de Z) (I 68 X 29 40)

X est en (grant) malaise/mesaise (de coer) (I 61 VII 146...)

X fait Z à malaise/mesaise (II 118 V 147 IX 39...)

X gist malaisiement (IV 157)

X est mesaisié, fourmesaisié (I 57 XI 203...)

Z est aisieule (I 61), malaisié (I 54 II 50 XII 21).

La polysémie du lexème aise et de ses dérivés repose sur l'attitude du sujet engagé ou non dans une action dont la finalité est autre que la recherche de son plaisir, et sur la nature des moyens (concrets ou abstraits) qui lui procurent l'EA exprimé par le lexème aise et ses dérivés.

I. Le sujet X n'est pas engagé dans une action

A. Les moyens de l'aise sont concrets Il s'agit bien souvent de nourriture: on brûlait les blés et les avoines pour que les ennemis 'n'en euissent aise'(IV 155 v. aussi V 3); l'armée anglaise transportait de petits bateaux de cuir bouilli pour pêcher sur les étangs, 'de quoi il eurent grant aise, tout le temps et tout le quaresme'(V 225); 'si se retraist en sa bataille et ordonna que toutes ses gens mengassent à leur aise et buissent un cop'(III 170); 'mangièreent et burent, tout aise, et à grant loisir, des pourveances des François'(III 73); 'si trouvèrent li fourrageur des vivres à grant plenté, et ossi il avoient ... abbeyes et belles maisons rançonnées à vins, que il avoient mis sus leurs carios en tonniaulx et en grans flascons et baris, dont il se tenoient tout aisse'(IX 272). Un bon logement est aussi un important facteur d'aise. L'adverbe aisiement a une affinité spéciale avec le verbe se loger: 'Si descendi la royne d'Engleterre à le Salle, et y fu logie et herbergie bien et aisiement'(I 24); 'si se logièrent... tout aisiement, à heure de relevée, ens un biaux prés tout dou lonch ceste rivière'(VI 113); les Anglais reçurent le roi de Navarre 'mout honnourablement et le logièrent lui et ses gens, à leur aise'(IX 101); 'il esperoient avoir aucune adrèce pour yaus et pour leurs chevaux aisier, pour mengier et pour logier'(I 58); 'Et toute li hoos se loga à Valant sus Saine ... et là se tinrent tout quoi et se aissièrent de ce que il avoient'(IX 259).

L'argent, bien entendu, est un facteur d'aise, encore qu'il n'en soit pas fréquemment fait mention: 'Si vos loons et consillons que vous rompés la grigneur partie de vo vaisselle d'argent et de vostre tresor dont vous estes bien aisiés maintenant et en faites monnoie pour donner as compagnons'(VI 216).

D'une façon générale, tout ce qui contribue au confort est créateur d'aise: 'là le reçut li arcevesques... moult grandement et le tint dalés li moult aisiement trois jours'(VI 88); un malade 'fu aportés en une litière à Biaumont en Hainnau, et là, fu mieux à son aise, car cils airs li fu plus agreables que cils de Landrechies'(XI 122); 'ilz sont ci auques, aussi aisés... que dont que il fussent en leurs hostelz'(XII 136); 'Ensi' fu la ville de Duras prise et pillie... et puis se retraisent les gens d'armes dedens leur logeis. Si se desarmèrent et aisièrent, car il trouvèrent bien de quoi'(IX 23).

Les emplois négatifs d'aise, ses combinaisons avec un préfixe négatif produisent des effets de sens inverses de ceux qui ont été relevés précédemment; malaise et mesaise paraissent synonymes et interchangeable; ils peuvent être suivis de l'expansion de tous vivres, précisant la cause de l'état affectif négatif ressenti par le sujet (V 223 X 40). Les causes habituelles du malaise/mesaise sont les intempéries (I 68 II 118 VII 27 146), la famine (IV 55 157 V 223 X 40), la vie chère et le manque d'argent (V 194 X 29). L'hiver, quand il faisait 'froit et lait', les combattants 'n'avoient mies toutes leurs aises'(VII 204 v. aussi XI 254 V 211); les Anglais qui assiègent le château de Duraivel ne sont guère en meilleur point que les assiégés 'car il plouvoit nuit et jour si ouniement que trop grevoit as hommes et as chevaus; et avoech tout ce, il avoient si grant defaute de vivres qu'il ne savoient que mengier. Et y vendoit on un pain trois viés gros: encores n'en pooit on recouvrer pour son argent bien souvent... Quant il veirent que riens ne faisoient... et si sejournoient là en grant malaise, si s'avisèrent qu'il se deslogeroient'(VII 146).

Il faut noter de plus que certains emplois négatifs de aise

ainsi que l'adjectif mesaisié dérivé de mesaise, peuvent apparaître dans des contextes qui leur assignent pour cause une altération de la santé du sujet (alors qu'aucun des contextes relevés d'emplois positifs de aise ne mentionne explicitement sa bonne santé): 'li contes Guillaumes de Haynau... estoit maladiens de gouttes, si ne chevaugoit mies à sen aise'(I 24); dans un naufrage, 'messires Hues de Cavrelée... et li autre qui se sauvèrent, s'aherdirent au cable et au mas, et li vens les bouta sur le sablon; mais il burent assés et en furent grandement mesaisiet'(IX 210); pendant les guerres entre Anglais et Ecossais, 'si en y avoit souvent des mors, des pris, des navrés, des blechiés et des mesaisiés des uns et des aultres'(I 69); 'et se tenoit... li sires de Couchi en Avignon, car bien quinze semaines il fu au lit d'une keute de un cheval, dont il ot la jambe durement mesaisie'(XI 203).

Dans les emplois de ce type, on peut donc définir aise comme l'état affectif positif résultant de conditions de vie facilitant l'exercice normal des fonctions vitales, répondant à des besoins physiologiques, et, de façon symétrique, les antonymes mesaise et malaise comme l'état affectif négatif résultant de conditions de vie rendant difficile l'exercice normal des fonctions vitales et laissant insatisfaits des besoins physiologiques.

B. Les causes de l'aise ne sont pas physiques

En phrases positives, quatre exemples seulement ont été relevés. Il s'agit donc d'un emploi exceptionnel, et peut-être métaphorique: Si Guillaume de Douglas promet au roi Robert Bruce de porter son coeur à Jérusalem, celui-ci mourra 'plus aise'(I 79); après une mission délicate, 'furent cil seigneur d'Engleterre moult aise, car il leur sambla qu'il avoient moult bien besongnié'

(X 7); 'nous sousmetterons si vos subgés que il seront tout aisse quant il poront venir à merchi'(X 7); l'empereur d'Alemagne cherche à faire échouer le mariage d'une princesse hongroise avec un prince français 'et tout... si afaire estoient demenet sagement et secretement... car se la roïne de Honguerie la mère en eüst esté... enfourmée, elle i eüst trop aisse pourveu de remède; mais nenil'(XI 249). Dans tous ces exemples, l'état affectif exprimé est un soulagement après une inquiétude, comparable au bien-être qu'on éprouve à soi aisier physiquement après une période d'efforts et de privations.

Les formations négatives sont un peu plus nombreuses (7 exemples relevés) dans des contextes assignant une cause psychique au mesaise (à noter que malaise n'a pas été relevé dans cet emploi): 'et s'en y avoit pluseurs qui avoient perdus leurs compagnons, et ne savoient qu'il estoient devenu; dont, s'il estoient mesaisié, ce n'est point de merveille'(I 57); mesaisié peut être renforcé en fourmesaisié: 'Et meismement les gens de piet estoient derrière demoret; et si ne savoient en quel lieu ne à cui demander leur chemin, dont il estoient tout fourmesaisiet'(I 58). Le plus souvent, le mot aise (substantif ou adjectif) apparaît dans des phrases négatives, pour exprimer les sentiments de gens qui se trouvent dans un danger grave et pressant; c'est évidemment une litote: Etienne Marcel et ses partisans, menacés de mort par le duc de Normandie, 'n'estoient point à leur aise'(V 109); ils 'ne reposoient mies à leur aise'(V 110). Des gens menacés par l'incendie du lieu où ils ont trouvé refuge, voyant 'que rendre les couvenoit ou là perir, si ne furent pas bien à leur aise'(V 11); 'il n'estoient mies à leur aise quant il se sentoient en tel dangier que en la volenté de leurs ennemis'(VIII 210); 'Et les approçoient li Englès durement, dont il n'estoient mies bien aise'(V 203). Le

caractère purement psychique et non plus physique du mesaise peut être précisé par l'expansion de coer: 'chil maleoit arcier et aultre commun d'Engleterre... maneçoient les Haynuiers que d'yaus venir tous ardoir et occire en leurs hosteuls... et ne trouveroient personne... qui les osast aidier ne souscourre. Dont se il estoient en grant mesaise de coer et en grant hideur ... ce ne fait point à demander'(I 48); de même, c'est 'en grant mesaise de coer' que la comtesse de Monfort attend de jour en jour des renforts qui n'arrivent pas (II 141). Dans l'ensemble de ces cas, il s'agit d'une inquiétude qui peut atteindre une intensité extrême, comme le prouve l'association avec hideur. De toutes façons, l'aise ou le mesaise (de coer) sont provoqués, dans ces emplois un peu marginaux, par des circonstances qui facilitent ou empêchent le déroulement normal d'une vie psychique paisible.

II. Le sujet est engagé dans une action

C'est un cas relativement fréquent (un bon tiers des exemples relevés): 'Che chemin là ferons nous bien aise... nous n'arons nul empêchement'(XI 3); faire quelque chose aise, aisiement, ou à son aise, c'est le faire sans rencontrer de difficultés ni d'obstacle, donc facilement, donc comme on veut; à la limite, aise peut paraître synonyme de volonté, comme cela ressort de l'exemple suivant: 'Si commencièrent à espartre les compaignes aus les pays, liquel y faisoient moult de mauz, ossi bien en terre d'amis que d'anemis. Si les soustenoit li dis dus et leur souffroit à faire leurs aises pour la cause de ce qu'il en pensoit à avoir besongne'(VIII 17). On a relevé plusieurs fois la coordination de aise avec volonté (II 34 VI 71 IX 194 XI 272) ou avec un substitut de volonté comme devise ou ordenance (IV 51 146). Néanmoins, dans tous les exemples relevés, l'interprétation

synonymique peut être éliminée au profit d'une interprétation cohérente avec les autres emplois de aise: Il serait grave pour le comte de Flandre que les Gantois prennent Audenarde, 'car il aroient la bonne rivière d'Escaut... à leur aise et volonté'(IX 194) peut se traduire par "à leur disposition, pour en faire ce qu'ils voudraient"; 'et quant bon leur samblera, il vous combateront, non à vostre volonté ne aise, mais à le leur'(II 34), par "non comme vous le voudrez et comme cela vous serait commode"... En somme, il est permis de voir dans le couple aise et volonté un fait de complémentarité plutôt que de synonymie.

Dans la grande majorité des cas, aise exprime sans ambiguïté la facilité d'une action, et malaise, mesaise, sa difficulté, comme le montre l'échantillonnage ci-dessous des tournures relevées: 'le sire de Labreth... paia à son aise au roy de Navarre auquel obligié il estoit, cinquante mil frans'(XII 80 v. aussi VI 136 VII 227 XI 4); 'Che merquedi au soir... s'en vint Phe- lippes... logier en une place assés forte, entre un fosset et un bosquetel et fortes haies, que on ne pooit venir aisse tant qu'à eulx'(XI 39 v. aussi, pour aise adjectif, II 56 III 81 159 V 200 VIII 190 XI 3 243 249); on ôte les chaînes qui barraient les rues de Paris 'pour chevauchier partout plus aisieument'(XI 79); 'li Engles passèrent oultre la ditte rivière à gués, moult à malaise, pour les grandes pières qui dedens gisent'(I 57; autres exemples de à malaise I 56 61 131 V 147 IX 39 234); le jeune Edouard III, avant d'entrer en guerre contre la France, cherche des alliances parce qu'il veoit bien que, par lui ne par le poissance de son royaume, il poroit à mesaise mettre au dessous le grant royaume de France'(I 119). Par quelque ruse de guerre, ou par suite de quelque circonstance favorable, on peut avoir ses ennemis à son aise (VI 122 140 VIII 46), aise, adj. (VI 68

VII 151) ou aisement (VIII 205).

Une personne peut être aisiée de faire quelque chose, c'est à dire "avoir des facilités" pour cela: on se prépare à Londres, à massacrer des émeutiers 'entruesque il dormiroient, car il seroient tout enivré... et vous di que ces bonnes gens et rices gens de Londres estoient bien aissiet de tout che faire, car il avoient en leurs maisons repus secretement leurs amis et leurs varlès, qui estoient tout armet'(X 109); 'li contes de Flandres ...n'estoit point aisiés tant que à present de venir à Tournai' (X 210).

Enfin, une chose peut être dite aisieule ou malaisie selon les facilités ou les difficultés qu'elle offre à l'action: 'on se mouveroit de là, et rapasseroit on la ditte rivière sept li-ewes par de seure, là où elle estoit plus aisieule à passer'(I 61); 'Li chastiaus de Haindebourch siet sus une haute roce, par quoi on voit tout le pays d'environ. Et est la montagne si roaste et si malaisie que à grant paine y poet uns homs monter sans reposer deux fois ou trois, et ensi uns chevaus à demie charge' (II 50 v. aussi I 54 56 XII 21).

III. Le substantif aisement (ou aisemence)

Il désigne toujours des objets concrets susceptible de procurer au sujet l'une ou l'autre des sortes d'aise que nous avons distinguées: éléments de confort, richesses, possibilités d'action, facilités consistant d'ordinaire en ressources en hommes, en victuailles, en argent: 'Vous veés toutes les aisemences de ceans; velà mon lit, là sus gisent mes enfans', dit aux insurgés qui recherchent le comte de Flandres la pauvre femme chez qui il a trouvé refuge (X 232); 'cil doi signeur de Navare recueillièrent le roy de Cypre liement et grandement et le festiièrent selonc leur aisement moult honnourablement'(VI 89); 'Les cités et les

bonnes villes... se taillièrent, cescune selonch se aisement, de gens d'armes à piet et à cheval, d'arciers et d'arbalestriers'(V 122 v. aussi III 170 IV 22 103 VI 88); les aisements peuvent être aussi des voies de passage: des assiégeants 'cloirent à ceulx de Brest tantost leurs aisemens et yssues fors celle de mer; ceste n'estoit pas en leur puissance de clore'(XII 182); ceux de Bruges et ceux de Gand se disputent 'l'aisement de la rivière dou Lis'(IX 165 172).

Conclusion

Toutes les formations ayant pour base le lexème -ais- expriment fondamentalement le caractère normal et par conséquent satisfaisant du déroulement d'un processus vécu par un sujet. La principale opposition fondant la polysémie du lexème repose sur le caractère plus ou moins actif de ce sujet. Dans le cas où il est inactif, le processus vécu est simplement l'accomplissement de ses fonctions vitales (et dans quelques exemples où l'aspect biologique des choses n'apparaît pas, aise peut devenir parasynonyme de joie ou plaisance); dans le cas où il est actif, le processus vécu est son activité même et l'aise une agréable impression de facilité. Ce vaste ensemble lexical se ramène donc en définitive à un schéma sémantique très simple.

ANGOISSE, ANGOISSEUX

Dans le premier volume, ce mot a déjà fait l'objet d'un article qui le considérait comme polysémique, la plupart de ses quatorze emplois relevés étant traités au chapitre de la "peur" et certains étant renvoyés au chapitre de la douleur. Ces derniers, en très petit nombre et presque tous discutables, ne sont que des cas-limites où la cause virtuelle de ce sentiment se rapproche et devient de moins en moins douteuse au point que la "peur" tend à s'effacer devant la douleur. S'efface-t-elle jamais complètement, c'est ce qui va être discuté sur les quelques exemples qui s'y prêtent: Edouard III 'gisoit moult malades en un petit manoir royal... et ossi estoit là sa fille, ma dame de Couci, qui estoit moult astrainte de coer de grant dolour et anguisse, de ce qu'elle veoit son signeur de père en ce parti. Le jour devant la vigile Saint Jehan Baptiste... trespassa de ce siècle li vaillans et li preus rois Edouars d'Engleterre'(VIII 230). Anguisse est coordonné à dolour, et la mort d'Edouard III est quasi certaine. Néanmoins, une fille aimante peut craindre et espérer à la fois jusqu'au dernier moment. Le sire de Beaujeu donne le signal de l'assaut 'mais li piés li gliça tant que il s'abusça un petit et qu'il se descouvri par dessous. Là fu uns homs d'armes englês... se li donna le cop de le mort... Li sires de Biaugeu, de la grant angousse qu'il eut, se tournia deus tours ou pret, et puis si s'arresta sus son costé'(IV 178); plutôt que de la "peur de mourir" à proprement parler (en effet, se tourner ne saurait en rien constituer une sauvegarde), il s'agit vraisemblablement d'une vive douleur entraînant chez cet agonisant des mouvements réflexes. Nous sommes probablement assez près, ici, du sens étymologique du mot, fondé sur l'idée de "constriction douloureuse", et cet unique exemple permet de supposer aus-

si dans les autres cas un sème "douleur physique, serrement de coeur". L'angoisse semble avoir été à toutes les époques de la langue française un phénomène essentiellement psycho-somatique. Au cours d'une querelle, Raoul de Stafford est tué par Jean Holand. Son père, le comte de Stafford 'qui amoit son fil, car plus n'en avoit, et si estoit biaux chevaliers, jones hardis et. entreprendans, fu courouchiés oultre mesure'... Il réunit ses amis qui lui conseillent de demander justice au roi d'Angleterre. 'Li contes de Stafort, quant il fu venus devant le roi, se mist en genouls, et puis parla tout en plorant, et dist en grant angouse de coer'... Suit un assez long discours où il rappelle le roi à ses devoirs de justicier, accepte que la sanction soit remise à la fin de la campagne d'Ecosse, et jure que si le roi ne lui fait pas justice, il deviendra son pire ennemi et se vengera par lui-même. Le roi, sans se faire davantage prier, promet d'accéder rapidement à sa demande. Il est donc peu probable que l'angouse en question soit prospective et concerne un éventuel refus du roi; de toutes façons, le comte a une solution de rechange! Il est tout à fait vraisemblable au contraire qu'il s'agit du violent chagrin tout à fait actuel qui lui serre la gorge (XI 264).

On peut donc conclure en disant que l'angoisse chez Froissart est un état affectif psycho-somatique très intense, causé le plus souvent par la vue prospective d'un malheur - ce qui l'apparente à la peur - mais éventuellement aussi par une circonstance tout à fait actuelle. Le sème "cause virtuelle" n'est donc pas absolument fondamental dans ce mot.

APRESSER, APRESSE

Sur huit exemples relevés, ce verbe apparaît deux fois à l'actif: 'li rois d'Engleterre et ses consaulz estudioient nuit et jour à faire engiens et instrumens, pour chiaus de Calais mieulz apresser et contraindre'(IV 30); 'Tant sist li dus devant Macerainville et le contraindi et apressa, par assaus et par les engiens qui jettoient nuit et jour, que cil qui dedens estoient se rendirent'(VI 139). C'est la tournure:

Y apresse X ou X apresse Y

Dans les six autres exemples, c'est le participe passé qui apparaît, deux fois suivi d'un complément Z introduit par de (II 158 III 20), et quatre fois seul (III 63 IV 44 VI 140 IX 187), l'objet Z étant sous-entendu: X est appressé (de Z). Six fois sur huit, Z est un siège, avec la famine (II 158) et les violents tirs d'artillerie (IV 30, III 63) qui s'ensuivent (IV 44 VI 139 140). Une fois, il s'agit d'une guerre éventuelle: 'anchois que nous soions plus grevé ne apressé... sachons liquel de Flandres demorront dallés nous'(IX 187); une autre fois, du pénible transport par mer d'un blessé: 'il fu durement grevés et apressés de le marée. Et s'en esmurent tellement ses plaies que... il ne vesqui point longuement depuis'(III 20). X, appressé, se trouve dans une situation, et par conséquent un EA- tellement intolérable qu'il n'a pas d'autre issue que la reddition ou la mort.

Quatre fois, apresser est associé à contraindre (III 63 IV 44 30 VI 139); deux fois à grever (III 20 IX 187); une fois à mener (VI 140).

La situation sémantique de ce verbe est différente suivant qu'il est employé à l'actif, en tension, ou au participe passé, en détension.

A l'actif, il s'agit d'un procès, ou, plus précisément d'une action d'un X, dont le terme est la soumission ou l'anéantissement d'un Y.

Au passif, il s'agit de la situation d'un X qui n'a d'autre perspective que la soumission ou l'anéantissement.

Le sème principal est donc respectivement "action" et "situation"; la notion d'EA- apparaît comme un sème complémentaire permanent, et non comme une simple connotation. A l'actif, X, le sujet dont l'intériorité est prise en considération est l'agent, et apresser entre dans la catégorie des actions hostiles; au passif, c'est le patient et apressé entre dans la catégorie des EA-; c'est dire que le même personnage est Y à l'actif et X au passif. La nature des objets Z dont X est apressé (mouvement de la mer, famine, tirs d'artillerie) prouve bien que, dans l'état d'un X apressé, une importante composante de douleur physique s'ajoute au désespoir.

BLESSER

Les distributions de ce verbe transitif sont:

Y blesse X (animé humain)

Y blesse Z (non animé)

X est blessé (de Z), X blessé, un blessé

Le traité entre les Gantois et le duc de Bourgogne prévoit que si, parmi les anciens adversaires, l'un fait tort à l'autre, 'soit faite satisfaction raisonnable à la partie blechie des biens du malfaiteur'(XI 305). La partie "blessée" est évidemment, dans ce litige, celle qui a subi un préjudice; nous avons affaire à un texte juridique qui, sans l'exclure, n'insiste pas sur l'état affectif qui peut en résulter. Pour fêter l'avènement du jeune roi Charles VI, 'toutes impositions, aides, gabelles, fouages, sousides... dont li roiaulmes estoit trop blechiés, furent abatus... et fu grandement à le... plaissance dou peuple'(X 11). Les impôts excessifs portaient préjudice au peuple, et sa 'plaissance' lorsque le fardeau est allégé montre assez combien il en souffrait. Des assiégés demandant à se rendre, à certaines conditions, 'li dus d'Ango heut conseil... que il ne voloit plus traueillier ne blechier ses gens et que il les prenderoit par ce parti (IX 24). Ici, blesser ses gens, c'est, d'une façon générale, leur imposer les fatigues et les dommages qui résulteraient d'une guerre prolongée. Charles V n'était pas en bonne santé; 'avoecq tout ce, d'autres maladies dedentraines estoit li rois trop durement grevés et bleciés, et par espécial dou mal des dens: de che mal avoit il si grant grief et si grant rage que on ne l'adiroit à nul homme. Et bien sentoit li rois par ses maladies dont il estoit tant bleciés que il ne pooit longement vivre'(IX 281). Il s'agit ici d'une atteinte à l'intégrité physique d'un sujet, accompagnée de douleurs plus ou moins violentes. Les atteintes

en question peuvent prendre la forme non seulement d'une maladie, mais d'un bon coup d'épée. Ce type de situation est privilégié en ce sens qu'il n'est, alors, pas nécessaire de préciser de quoi le sujet X est blessé, et que le participe passé peut être substantivé. De plus, l'alliance avec navré, mehaignié, est possible. 'et i ot mors sus le place set banerès...et grant fuisson de mehaigniés et de navrés...il ne savoient à quoi entendre fors à leurs amis qui estoient mort ou bleciet' (IX 150 v. aussi VI 128); 'Li assauls devant Saint Ligier dura bien trois heures que rien n'i conquisent, mais en y ot des blechiés et des navrés assés' (IX 89).

Il est possible également de blessier un objet Z abstrait: Une des raisons du mécontentement des Gantois est qu' 'on voloit ou pooit de force blecier les franchisses de Gaiind'(IX 170); 'les alliances jurées à Calais entre le roy d'Engleterre... et le roy de France... il ne les voloient mies blecier ne brisier'(VI 99).

A la lumière des cas qui viennent d'être étudiés, comment interpréter l'exemple ci-dessous? Le roi d'Angleterre Edouard III est furieux que le roi de France ait fait exécuter Olivier de Clisson, ce qu'il ressent comme une provocation et un défi à son égard. Il est tenté de traiter de la même façon un prisonnier français, Hervi de Lyon. Mais 'ses cousins, li contes Derbi... li remoustra devant son conseil tant de belles raisons, pour son honneur garder et son corage affrener; et li disoit: "Monsigneur, se li rois Phelippes a fait se hastieveté et se felonnie de mettre à mort si vaillans chevaliers que cil estoient, n'en voelliés mies pour ce blecier vostre corage' (III 39) et il lui conseille d'épargner son prisonnier. Le roi envoie chercher celui-ci et lui annonce que, malgré la provocation du roi de France, il ne lui sera fait aucun mal, à condition qu'il accepte d'aller lui

porter son défi. Il lui déclare, entre autres paroles bien senties: 'je me soufferrai, et li lairai faire ses volentés, et garderai men honneur à mon pooir'(III 39). En somme, ne pas blesser son courage consiste à son corage affrener et à se souffrir pour son honneur garder. Si l'on se souvient que le courage peut être défini (par opposition au coeur) "les dispositions intérieures momentanées d'un sujet, la couche superficielle et consciente de sa personnalité", on pourra apercevoir que le comte Derby conseille à Edouard III de ne pas laisser entamer en lui le calme et l'esprit de justice qui - entre autres vertus - font l'honneur d'un roi. Blesser son corage, au contraire, serait se laisser emporter par la colère à des actions inconsidérées. L'idée d'atteinte préjudiciable à un objet est ici - comme dans les deux exemples précédents - bien présente, mais elle ne s'accompagne d'aucune souffrance.

On trouve donc, dans tous les emplois de blesser le sème "porter atteinte à l'intégrité d'un objet". Les différents contextes permettent le classement suivant: 1) l'objet est un animé humain a) l'atteinte à son intégrité physique est causée par une arme; en ce cas, le participe passé est substantivable. b) l'atteinte à son intégrité physique est causée par une maladie. c) l'atteinte concerne ses intérêts d) l'atteinte concerne un état intérieur tenu pour moralement supérieur. 2) l'objet est une abstraction. Dans le cas où l'objet est un animé humain, l'action de blesser s'accompagne ordinairement d'un état affectif négatif, dont les causes peuvent, selon les cas être physiques ou non.

BON, BEL et BIEN (et leurs dérivés)

Exceptionnellement, on traitera dans le même article trois lexèmes différents, mais très voisins les uns des autres par leur grande fréquence, la légèreté sémique qui les rend capables de s'adapter aux supports les plus variés, par leur caractère fondamentalement positif, et, syntaxiquement, par une grande fréquence d'emplois atones: bon et bel sont généralement épithètes antéposées et leur emploi comme attributs (donc tonique) est presque exceptionnel. Indices de valeur extrêmement abstraits, ils ne peuvent guère être étudiés sémantiquement que par comparaison les uns avec les autres.

Bon et ses dérivés bonté, bonnement, raboinir ont été relevés en tout 280 fois; bel/ beau et ses dérivés beauté et bellement 235 fois et bien 137 fois. A côté de leur emploi habituel comme adjectifs, bon et bel connaissent des emplois adverbiaux et bon des emplois nominaux; bien peut s'employer comme adverbe ou comme substantif; des dérivés verbaux, raboinir et embellir apparaissent çà et là. Notre comparaison entre les trois lexèmes suivra donc un plan fondé sur la distinction des parties du discours.

I. Les adjectifs

Bon et bel peuvent s'appliquer à une multitude de supports matériels. Par exemple, bon a été relevé en incidence à pays (V 3 coordonné à plentiveus), à ciné (V 2), à ville (X 62, coordonné à bien fremée), à chastiel (V 11), à maison (V 100), à rivière (VI 1, coordonné à belle et douce), à saumon (II 120), à arroy (XII 109), à main (XII 20, càd la main droite), à nuit (X 14, càd nuit noire, propice aux embuscades). Bel a été relevé en incidence à château (XII 57 coordonné à fort), à champ (XII 274 coordonné à ample), à fontaine (XII 93), à leton (XII 72 en par-

lant d'une statue), à feu (XI 58), à temps (XII 298) etc.

Dans ce cas, l'opposition entre bon et bel est évidente, et stable jusqu'au français moderne: bon exprime une valeur d'utilité, bel une valeur esthétique. Un bon chastel, une bonne maison, un bon pays, une bonne ville vous procurent la satisfaction de vos besoins en matière de sécurité, de confort, de productions de biens et de relations sociales. Il n'y a, bien sûr pas d'incompatibilité entre les deux adjectifs; mais l'emploi de beau dénote un sentiment différent de la simple satisfaction utilitaire en ce qu'il est plus intense et désintéressé. A la rigueur, un bon château peut ne pas être un beau château, et vice versa.

De même, en incidence à un nom d'être humain, bel ne qualifie que l'aspect physique de l'individu alors que bon apprécie l'ensemble de sa personnalité. Un biau chevalier (passim) n'est pas forcément un bon chevalier ni une belle dame une bonne dame. Bon exprime seulement le fait que les qualités implicitement contenues dans le sémème du substantif support sont pleinement réalisées, d'où des effets de sens variés selon les contextes: un bon chevalier, de bonnes gens d'armes ont des qualités militaires et il est très courant que bon signifie "brave"; mais un bon messager (XII 175) a des qualités de rapidité, un bon ami (XII 225), de fidélité, un bon chantre (XII 95) de musicalité, un bon moien (V 108 XII 130 etc.) de diplomatie, un bon prisonnier (XII 99 etc.) est assez riche pour payer une bonne rançon, de bons hoirs sont des fils légitimes capables de faire valoir leur héritage (XII 71), un bon françois (XII 112 etc.) a le coeur anti-anglais et se montre loyal envers le roi de France; une bonne dame peut être une dame charitable (IV 62 XII 297), ou une dame habile diplomate (XI 187) ou tout simplement une vieille dame (VII 156).

La répartition entre bon et bel quand le substantif support est abstrait est moins évidente.

On a relevé l'association de bon à l'exclusion de beau avec les substantifs suivants: conseil (I 16, XII 76 et passim), avis (XII 127), élection (XII 228), droit (XII 292), compte (XII 175), marchié (XII 189 251); avec des noms d'états psychologiques comme congnissance (XII 86) ou affection (XII 294); avec point: être en bon point (XII 131), refourmer, ou remettre les choses en bon point (XII 82 248), fortune et estrine XII 97 107 141 etc., mots étudiés dans le livre I); avec triève (XI 181), respit (XI 181), congiet (VI 150), composition (V 94); avec chière (XII 68 et passim) et bouche (X 230, avoir bonne bouche signifiant "être discret"); avec des noms d'action tels que pas (X 73), galos (XII 273), garde (XII 110), conduit (XII 101), guet (XII 306), prise (XII 205), deffiance (VII 110), exploit (XII 143), besongne (XII 52).

On a relevé l'association de beau à l'exclusion de bon avec don (XII 81 etc.), avec mariage (XII 297) dans un contexte qui exclut le caractère esthétique de la cérémonie et ne prend en compte que l'intérêt politique de l'alliance, avec miracle (I 13), avec divers noms d'action comme entrée (XII 247, signifiant "possibilité, occasion d'entrer"), service (XII 276, où un page fait un biau service à son maître en lui sauvant la vie à la guerre), secours (XII 266), rencontre (XII 271), escarmouche (XII 57), embusque (XI 180), assaut (XI 210), siège (IX 73), apertises d'armes (V 4), faits d'armes (I 1 etc.).

En somme, on voit se dessiner la répartition suivante: tout ce qui fait partie du train normal et satisfaisant de la vie quotidienne appelle l'adjectif bon, tandis que ce qui a un caractère tant soit peu exceptionnel, prend figure d'événement, peut être

l'objet de quelque admiration ou de quelque enthousiasme est normalement qualifié de bel. On conçoit qu'un ⁺bon miracle serait une expression ridicule. Le rapport entre bon et bel est ici tout à fait comparable à ce qu'il était dans le cas de support matériel; simplement, le sème esthétique a été remplacé par celui d'une valeur affective plus intense, dépassant la simple satisfaction utilitaire, cas habituel de "subduction".

Bien entendu, bel et bon peuvent qualifier tout à tour, avec d'infimes différences contextuelles les mêmes substantifs, ou co-exister à l'intérieur de ces séries de parasyonymes grâce auxquelles le moyen français se plaît à faire miroiter autour d'un substantif donné de légères différences sémiques; les deux adjectifs ont été relevés avec estat au sens de "train de vie" (IX 135), avec aventure (bonne XII 190, belle VIII 69), avec guerre, à peu près aussi souvent bonne (XII 10 IX 127 X 88 XI 67 105) que belle (I 153 VI 98 VIII 71 IX 58 X 140 XII 206), selon qu'on choisit de ne considérer que le profit qu'on en tire, ou d'aller jusqu'au plaisir très spécial qu'elle procure; une journée, au sens de "journée de bataille", est plus souvent belle (XII 169 239 277 283) que bonne (XII 148), la paix plutôt bonne (IX 214 XII 81) que belle (XI 155); on peut faire à quelqu'un un bon semblant (XII 95) ou lui montrer biaux semblans d'amour (XII 61); la qualification de bonne mémoire accompagne facilement la mention d'un défunt (XII 204 228), mais Froissart prend la peine d'écrire ses Chroniques parce qu'il n'est si bel ne si grant memoire comme est d'escripture' (XII 237). Enfin, bel et bon sont souvent associés à des mots relatifs au langage: Le roi de Portugal fait écrire au roi d'Angleterre des lettres 'en bon françois et aussi en latin' (XII 241); Laurentien Fougasse 'savait parler très bel françois et atrait' (XII 247) ou 'bel et atrait et bon françois'

(XII 261); le comte de Foix parlait à Froissart 'non pas en son gascon, mais en bon et bel françois'(XII 76). Ici, bon apprécie vraisemblablement l'efficacité et la correction du langage, bel sa valeur esthétique; ailleurs, bel qualifie la signification des paroles prononcées: on parle de 'par biau langage' (XII 241) et, ironiquement: 'la plus belle parole qu'il li dist, ce fu... qu'il li feroit trencier la teste'(VII 251).

Il existe enfin, lorsque bel et bon précèdent des noms d'êtres humains, des emplois affaiblis, où la notion de valeur est réduite à son intensité minimale: bel est un mot de politesse qui, en apostrophe, et même çà et là dans le cours du récit, précède des mots comme suer (I 16), niés (I 16 XI 188), maistre (XII 91), sire (XII 267), frère (XII 167), filz (XII 74), fille (IX 151), enfant (XII 319), ante (X 88), oncle (X 79), etc. Quant à bon associé à homme, femme et à gens, suivis de la préposition de et d'un nom de lieu, il constitue des locutions qui servent couramment à désigner les civils et les gens du peuple par rapport aux aristocrates et aux militaires: 'Alons là jus en la ville, car elle est nostre. Nous en prendrons tout l'avoir et ferons apporter ceans par les boins hommes et femmes de la ville'(IX 31); 'Quant li rois entra en Tournai, on li fist grant reverence... et furent toutes les bonnes gens de la ville vestis de blanc à trois bastons vers d'un lis'(XI 71). Dans ces locutions très courantes, bon n'exprime rien d'autre qu'une vague bienveillance facilement teintée de mépris, et qui s'annule sans peine comme lorsqu'il s'agit des 'Jaque Bonhomme, qui fissent moult de maux et par quels incidensses les nobles roiaulmes de France a esté moult grevés'(X 94).

II. Les adverbess

A. Bien: qui a de bonnes armes est bien armé; bien apparaît le

plus souvent comme l'adverbe correspondant à l'adjectif bon, le dérivé bonnement étant beaucoup plus étroitement spécialisé.

Incident à un verbe d'action, il marque la réussite de cette action: qui garde bien fait bonne garde, c'est-à-dire une garde efficace; le valeureux guerrier qui fait bien peut être qualifié de bon ou de bienfaisant et ses actions sont des bienfaits même lorsque ce sont de cruels actes de guerre. On lit dans le discours de Philippe d'Arteveld à ses capitaines, la veille de la bataille de Rosebeke: 'Ammonestés vos gens de bien faire, et les ordonnés sagement... et dites à vos gens que on tue tout, sans nullui prendre à merci'(XI 40); 'Là estoit li contes en present, qui les prioit et amonnestoit de bien faire et de prendre vengeance de ces esraigiés de Gaïnd'(X 67); 'Je ne puis mies de tous parler ne dire: "Cilz le fist bien, ne cilz mieulz"; mais là eut, le terme que elle dura, mout forte bataille et moult aspre... A l'endemain revinrent devers le roy la grignour partie des barons et chevaliers qui à la bataille avoient esté. Si les remercia li rois grandement de leur bienfait et de leur service' (IV 97-98). Dans le prologue de ses Chroniques, Froissart s'assigne d'ailleurs pour tâche la célébration de ces bienfaits militaires, par piété envers les bons du temps passé et afin d'éduquer, pour l'avenir, une nouvelle génération de bienfaisans: 'li biens fais des bons, de quel pays qu'il soient... y est plainnement veus et cogneus car... on n'en doit nullement mentir pour complaire à autrui, et tollir le gloire et renommée des bienfaisans... Or doivent donc tout jone gentil homme... considerer comment leur predicesseur... sont honnouré et recommandé par leurs biens fais... Et ce sera à yaus matière et exemples de yaus encoragier en bien faisant, car la memore des bons et li recors des preus atisent et enflament par raison les coers des jones bacelers'(I 2-3).

Incident à estre, bien signale que la situation du sujet lui est profitable; le plus souvent, il s'agit d'estre bien de quelqu'un, ce qui signifie qu'on jouit de sa bienveillance ou de sa confiance: 'Jehan de le Rivière... avoit en se route bien deus mil combatans, car il estoit si bien dou roy qu'il voloit: se li faisoit on ses finances et ses delivrances à sa volenté'(VI 140); 'je sui bien de tous les navieurs et sai tant de leur corages que la guerre leur desplaist grandement'(XI 287); 'encores demora li sires de Rois en prison... car il n'estoit mies bien de court' (VII 113, court étant la cour du roi). Eventuellement, il peut s'agir d'un état de prospérité matérielle: il est étonnant que le comte de Foix ne se chauffe guère en hiver: 'si est il bien en ses busches, car ce sont tous bois en Berne et y a bien de quoi chauffer quant il veut'(XII 56).

Incident à un verbe dénotant un état psychique, bien ne marque plus rien d'autre que l'intensité de cet état, son degré extrême, plutôt qu'une valeur à proprement parler: Philippe d'Arteveld 'se glorefioit si en le belle fortune et victore que il ot devant Bruges, que il li sambloit bien que nuls ne li poroit fourfaire, et esperoit bien à estre sires de tout le monde' (XI 39); le roi Charles V est à l'article de la mort, 'et bien en avoit il meisme la connaissance'(IX 280); l'effet intensif de bien n'est nullement affaibli, comme il l'est en français moderne, avec des verbes comme vouloir, sire, suffire, comme le montrent des contextes parfaitement clairs: ' "A! Gautier, Gautier! biaux fils! Comment il vous est tempres mesavenu en vostre jonesche! Vostre mort me fera tamaint anoi, et voel bien que cascuns sache que jamais cil de Gaïnd n'aront paix à moi si sera si grandement amendé que bien devera souffire'(X 145 v. aussi XI 264 XII 237); 'et priesque tous les jours aus barières i avoit... escarmuce et

fait d'armes... Et bien disoit li dus de Bourbon que de là point ne partiroit si aroit le castiel à sa volenté, car ensi l'avoit promis au duc de Berri, la darraïne fois que il avoit parlé à lui'(XI 252): il est clair que vouloir bien signifie non pas "consentir" mais "tenir à ce que" et bien dire "affirmer".

Les autres emplois de bien, affaiblis, grammaticalisés, ne sont plus que très vaguement, ou plus du tout affectifs: degré extrême d'un sémème non marqué d'affectivité (bien avant, bien matin); affirmation conclusive: 'Or bien, dist la ducoise, et je en exploiterai tant que vous vos en perchevrés'(X 206); affirmation contestée: 'nuls ne osoit passer avant com bien que targiés il fust'(VI 68); numération approximative plutôt majorante: 'avoit bien en se route deux mil combatans:adversation: 'on leur laissait bien cargier leurs chevaux... mais au retour, on les atendoit sour un pas où il estoient vilainement destroussé'(XI 217). B. Bonnement, beaucoup plus rare que bien, est loin de présenter un aussi riche éventail de possibilités. En quinze occurrences sur dix-huit relevées, il apparaît dans un syntagme négatif comportant un auxiliaire de mode (pooir, savoir, oser) suivi d'un infinitif: il s'agit de gens qui ne peuvent bonnement se dérober à une obligation ou exécuter une tâche au-dessus de leurs forces, qui n'osent bonnement entreprendre une action risquée, ou se faire confiance les uns aux autres, qui ne savent bonnement que faire dans une situation délicate: les 'besongnes de Bretagne... estoient en moult dur parti, et se n'i pooit bonnement remédier, se il n'esmovoit son royaume et ne fesist derechief guerre as Englès'(VI 177). Dans une phrase positive où l'on rapporte une action, bien, atone, légèrement intensif et mélioratif, va de soi; dans une phrase négative où l'auteur veut justifier le sujet de n'avoir pas agi, il ne suffit plus et cède la place à bonnement qui pour-

rait se traduire par la locution pour de bon ou les adverbes efficacement, sérieusement, valablement du français moderne. Bien, traduisant le degré optimal du sémème auquel il est incident, a un caractère en quelque sorte interne, alors que bonnement met clairement en rapport ce sémème avec la situation, comme cela ressort des exemples suivants: 'Li rois d'Engleterre estoit ses cousins germain: se ne li pooit bonnement escondire sa revenue dedens son pays'(I 133). Il ne s'agit pas ici de porter à sa perfection l'action d'escondire, mais de lui trouver dans la situation une justification valable. Pendant les guerres de Flandres, des hommes appartenant au comte de Flandres maltraitent et mutilent gravement des bateliers gantois qui retournent en ville porter plainte: 'li juret... asquels ces plaintes vinrent, furent courouciet et n'en seurent bonnement que dire ne qui encouper'(IX 220). Il s'agit non de bien accomplir l'action d'inculper, mais de formuler une inculpation fondée et recevable en justice (autres exemples avec ne pooir: I 133 II 114 V 200 VI 68 VII 157 IX 207 X 21 XI 169; avec n'oser: VII 93 238 IX 133 138 XI 154).

Dans trois cas, bonnement apparaît en phrase positive: 'De ceste chevauchie, se pooit bonnement escuser li rois d'Escoce, car de l'asamblée et dou departement il ne savoit riens'(XI 171). Les mauvaises excuses sont monnaie si courante qu'il faut insister pour justifier celui qui en a une bonne. Jean des Marais, injustement condamné à mort par les oncles du roi pendant la minorité de Charles VI, refuse de demander grâce: ' "Si ne li ai que faire de crier merchi, mais à Dieu voel je crier merchi et non à autrui, et li pri boinement que il me pardonne mes fourfais" ' (XI 81). Il s'agit ici d'opposer fortement l'incertaine justice des hommes à celle de Dieu à qui on peut s'adresser "pour de bon"

Des Français, lors d'un combat, ont fait des prisonniers anglais. Mais voici que la situation se retourne: on voit approcher des troupes fidèles à l'Angleterre. Les Français prennent aussitôt un parti inattendu: 'si disent ensi as Englès qui là estoient: " Veci vos gens qui vos viennent au secours, et nous savons bien que nous ne poons durer à yaus. Vous, et vous, et vous, si les commencièrent tous à nommer, estiés no prisonnier; nous vous quittons bonnement de vos fois et de vo prison, et nous rendons prisonnier à vous, parmi tant que vous nous ferez bonne compaignie. Encores avons-nous plus chier que nous soions à vous que à chiaus qui viennent'(VII 205). Les Anglais qui venaient de s'installer dans leur condition de prisonniers ont besoin, on le conçoit, que leurs "maîtres" les convainquent du sérieux d'intentions aussi sur renantes. Tout cela montre bien que bonnement, tonique, intensif, insistant, et plus explicite que bien s'emploie tout naturellement lorsque le sémème auquel il est incident est, explicitement ou implicitement, mis en débat.

C. Bel (adverbe) et bellement:

A l'adjectif bel correspondent l'adverbe bellement et des emplois adverbiaux de bel qui se font concurrence dans une certaine mesure, mais ont aussi des emplois spécifiques:

emplois particuliers à bel: Cet adverbe semble seul capable de valeurs esthétiques: 'le samedi faisoit bel, cler, chault et sery' (XII 156); 'ces nouviaux chevaliers... se maintenoient si bel que grant plaisance estoit au regarder, et estoient, je vous di, une belle grosse bataille'(XII 155).

emplois particuliers à bellement: cet adverbe apparaît quand il s'agit d'actions faites doucement, sans agressivité ni violence, ni efforts excessifs, ni bruit, de mouvements accomplis sans hâte comme chevauchier (I 61 VIII 184 XII 36), aprochier (IX 188),

passer (VI 122 etc.) se departir (XI 196); certains ont la chance de pouvoir vivre 'dou sien bellement' (IX 164) ou 'de leurs rentes tout bellement' (X 82). Le sujet recherche évidemment le silence dans les exemples suivants: 'Li rois... tastoit... tout bellement et secretement à ceulx de Abbeville et de Pontieu... s'ilz demorroient Englès ou François' (VII 93); le comte de Flandres, poursuivi par ses sujets révoltés et en danger de mort, réfugié chez une pauvre femme, 'entra en ce solier et se bouta, au plus bellement et souef que il pot, entre la coute et l'estrain de ce povre literon; et là se quati et fist le petit: faire li couve-noit' (X 232 v. aussi VII 99).

Ces emplois de bellement expliquent une locution adversative très courante dans les contextes guerriers: 'bellement ou laidement', 'bellement ou autrement' où bellement signifie "en douceur, sans assaut ni combat" et qu'on pourrait traduire par de gré ou de force: 'S'est bon que nous alons deviers yaulx et si fort que, bellement ou laidement, il soient de nostre accord' (IX 87); 'Mais voel, dist li rois, que on voist requerre mes bannières, et nous verons... comment il se maintenront. Toutesfois, ou bellement ou autrement, je les voel ravoir' (X 122); 'Jehan, Jehan, alés jusques as barrières et parlés as chevaliers qui sont laiens à savoir se il se vorroient rendre bellement, sans yaus faire assallir' (V 7 v. aussi III 52 IX 20 187 X 96 XI 250).

Tout cela explique que bellement apparaisse avec les verbes exprimant des relations sociales, et tout particulièrement celles où le langage intervient: on prie (VII 178), on conte (XII 239), on ammoneste (XII 149), on esclarcit des nouvelles compliquées bellement (XII 294); on remoustre sagement et bellement (VII 215) ou bellement et doucement (V 109); 'Li doi chevalier furent bellement recheu dou roi et des barons' (IX 235); 'Messires Jehans...

s'acointa si bellement dou seigneur de Biaugeu' que celui-ci lui obtint une entrevue avec le duc de Berry (VII 109); 'li escuiers ... leur fist celle courtoisie et leur dist tout bellement et par amours ... comment il les deliveroit'(XI 177). C'est bellement qui qualifie le comportement exceptionnellement magnanime de vainqueurs humains: 'Onques gens qui sont au deseure de leurs ennemis ... ne se portèrent ne passèrent plus bellement de ville que ceulx de Gand fisent adont de ceulx de Bruges , car onques il ne fisent mal à nul homme des menus mestiers... on fist un ban... que nuls ne pillast ne efforsast maisons ne ne presist riens de l'autrui, se il ne le paioit'(X 235).

emplois communs à bel et à bellement: incidents à des verbes d'action supposant une certaine dépense d'énergie, ils semblent être synonymes et entretenir avec bien le même rapport sémantique que bel adjectif avec bon, auquel il ajoute une nuance d'intensité sortant quelque peu de l'ordinaire: 'rescouaient bellement li uns l'autre quant il veoient leurs compaignons à meschief'(IV 113); 'se alèrent tout armer et se maintinrent celui jour moult bellement, cescuns à sa deffense, ensi qu'il estoient ordonnés'(II 110); 'et là fu messires Jehan de Montagut très bons chevaliers , et vaillament et biel s'i combati'(VII 152); le duc de Bourgogne confie un château à un écuyer qui 'le rempara bien et bel'(VI 143 v. aussi III 76 XI 42 X 182).

Lorsqu'il s'agit de subir courageusement l'adversité, au plus bel ou au plus bellement qu'il pot semblent exactement synonymes: 'si leur couvint porter ce damage au plus biel qu'il peurent'(IV 122); 'si couvint les Cambrisiens souffrir et porter leur damage au plus bellement qu'il peurent (V 211 et passim); de même avec s'escuser lorsqu'on est injustement accusé (IX 132 94).

Esthétique, courage, tranquillité, douceur, voilà donc les

valeurs, toutes positives, que selon les contextes peuvent prendre les adverbes formés sur la base bel.

D. Bon adverbe

On relève enfin quelques emplois adverbiaux de bon, dans les locutions tenir bon et faire bon où bon présente respectivement les effets de sens d'efficacité et d'utilité: 'Le roy de Castille tint bon son veu et son serement'(XII 267); 'La rivière de Garone ... estoit durement basse et li saison belle et sèche; si faisoit bon hostoier'(IV 160); 'Ses espies, quand il l'encontrèrent, si li disent: "Sire, il fait bon au Dam. Messires Rogiers de Ghistelle, le cappitaine, n'i est point'(XI 233); la place est donc facile à prendre (v. aussi IX 244 XI 136). Plutôt que de situations agréables, il s'agit dans les exemples relevés, de situations favorables à l'action, d'occasions à saisir.

III. Les substantifs bonté et beauté:

Beaucoup plus rares que les adjectifs correspondants, ils en sont de simples nominalisations. A partir de un bon faucon, un bon coursier, il est facile de parler de 'la bonté de son faucon, comment il avoit abatu tant d'oisiaulx'(X 258) ou de dire qu' 'il se sauva par la bonté de son coursier'(VII 104). James d'Audelée a été très efficacement aidé, à la bataille de Poitiers, par quatre bons écuyers; il n'a donc qu'à se louer de leur bonté: 'je empris à accomplir le veu que de lonch temps avoie voé, et fus, par le force et le bonté d'yaus, li premiers assallans, et eusse esté mors... se il ne fuissent. Dont, quant j'ai considéré la bonté et l'amour qu'il me moustrèrent, je m'euisse pas esté bien courtois... se je ne leur euisse guerredonné'(V 67). Edouard III n'avait jamais vu dame 'si belle' que la comtesse de Salebrin, et ne cessait d'admirer sa 'grant biauté'(II 131-132). 'En l'avant garde, avoit bien largement VII^m. lances, armez de pié en cap, la

plus belle chose que on peust veoir'(XII 285); d'où la formule c'est grant beauté de voir...: 'Quant li solaus fu levés, c'estoit grant biautés de veoir ces banières venteler et ces armeures resplendir contre le soleil'(VII 34); 'quant ce vint au matin, ce fu grant biauté de veoir entrer ou havre de la Calongne ces galées et ces nefes armées... et de oïr ces trompettes et clarons ciaux qui sonnoient à tous lés'(XII 310 v. aussi 159 299).

A noter toutefois que les nominalisations sont loin de correspondre à tous les emplois de l'adjectif : les emplois abstraits ou affaiblis semblent exclus; seuls semblent convenir les emplois esthétiques de bel et les emplois de bon avec un support concret, animé ou humain.

Emplois comme substantifs de bien, bon, bel et des comparatifs et superlatifs correspondants:

Il existe des emplois de bon et de bien concrets et nombrables, fonctionnant comme substantifs; il n'en existe pas de bel si ce n'est en locution figée. Dans ces emplois, bon s'oppose à bien en ce qu'il peut dénoter des animés humains alors que bien dénote des inanimés. D'autre part, on peut opposer un petit groupe d'emplois de bien et de bon exprimant la conformité aux valeurs positives de l'idéologie régnante, qui peuvent être dits éthiques, à une grande majorité, exprimant la conformité aux intérêts du sujet, qui peuvent être dits pratiques.

Emplois éthiques: Nous avons déjà rencontré les bons, synonyme de bienfaisans, cād, dans le contexte guerrier des Chroniques, les guerriers valeureux. Leurs actions peuvent être appelées non seulement des bienfaits, mais encore, plus simplement, des biens. Froissart se réjouit que 'ne sont pas mors ne peris les biens des bons'(XII 277), grâce à ceux qui en conservent la mémoire. Certains contextes suggèrent que ces biens peuvent être non seule-

ment leurs belles actions mais aussi leurs belles qualités: quant Du Guesclin débuta dans la carrière des armes, 'li biens de lui et la proëce n'estoit mies encores grandement renommée ne cogneue' (VI 100 v. aussi XII 2). De là, la locution tenir bien de quelqu'un "avoir bonne opinion de lui" employée d'ailleurs plus souvent en contexte négatif que positif: Heureux de recevoir son aide, les défenseurs de Montpaon 'tinrent grant bien dou dit Selevestre' (VIII 15); déçu par l'attitude politique de l'évêque de Limoges, le Prince de Galles 'en tint mains de bien des gens d'eglise où il adjoustoit en devant grant foy'(VII v. aussi VII 142 X 159).

La locution homme/gens de bien a été deux fois relevée: Les Ecosais accueillent fort mal le renfort français qui leur a été envoyé, et les Français leur rendent bien leur antipathie: 'En Escocce il ne veïrent onques nul homme de bien, et sont enssi comme gent sauvage, qui ne se sèvent de nullui aquintier, et sont trop grandement envieux dou bien d'autrui'(XI 215). Pierre de Bourne-sel, envoyé du roi de France en Ecosse, vient de subir une violente algarade du comte de Flandres qui lui reproche de n'être pas venu le saluer à son passage. L'orage passé, 'aucunes gens de bien qui estoient dalés le conte, li fisent voie et l'enmenèrent boire' (IX 130). L'homme de bien serait donc un homme sociable et courtois, alors que le bienfaisant est un valeureux guerrier.

Quant le bien n'est pas présenté comme le propre d'un individu particulier, il peut être interprété comme "l'intérêt général": le cardinal de Périgord, négociant pour éviter l'affrontement, à Poitiers, 'portoit les parolles et chevaudoit de l'un à l'autre, en nom de bien'(V 27); les Parisiens accueillent le jeune roi Charles VI armés jusqu'aux dents, sous prétexte de lui montrer quelles forces ils peuvent mettre à son service; 'il disoient que il faissoient tout che pour bien, mais on l'entendi à

mal'(XI 75 v. aussi X 270 XI 64); Les Jacques 'disent que tout li noble dou royaume de France... trahissoient le royaume et que ce seroit grans biens, qui tous les destruiroit'(V 99).

On voit donc apparaître, dans tous ces exemples les valeurs de courage, de fidélité, de sociabilité et de concorde, càd des jugements d'ordre moral.

Emplois pratiques

Dans l s contextes suivants, X a bien signifie "X a du bonheur" (et non "des qualités") (XI 216); selon les cas, ce bien peut être la santé, la richesse, la victoire, l'aboutissement d'une action entreprise ou n'importe quel autre avantage.

Quand il s'agit de richesses matérielles, il semble qu'il existe une distribution complémentaire entre les biens, le bon et le mieux: une richesse possédée est un bien: Les Ecossais 'sont trop grandement envieux du bien d'autrui et si se doubtent de leurs biens à perdre, car il ont un povre pafs'(XI 215); 'Cil chevalier engls... demorèrent là celle nuit et se tinrent tout aise dou bien des François'(VIII 103); 'La ville estoit bonne et forte et bien pourveue de tous biens et d'arteillerie' (VII 230).

Lorsqu'une occasion de s'enrichir se présente, on dit de celui qui en profite qu'il fait son bon de quelque chose: après leur victoire sur Bruges, les Gantois pillent, en particulier, l'hôtel du comte de Flandres: 'Le terme de quinze jours, avoit, allant de Bruges à Gand et de Gand à Bruges, tous les jours charians, deus cens chars qui menoient or, argent, vessellemence, joiaux, draps, pennes et toutes richesses prises et levées à Bruges, de Bruges à Gand... Quant chil de Gand heurent fait leur bon de la ville, il envoièrent de Bruges à Gand cinq cens bourgeois... pour là demorer en cause d'hostagerie'(X 241); les Anglais prennent Vierzon,

'et y trouvèrent... tant de vins et de vivres que sans nombre'; ils ne délogèrent que 'quant il eurent fait leur bon et leur talent de la ville'(V 4). On a aussi relevé faire bon pour quelqu'un au sens de "payer sa rançon" (VIII 42).

Enfin, celui qui recherche quelque profit est dit querir son mieux: 'il seroient tout mort de povreté, se il demoroient là, et, se il s'espardoient sus le païs pour querre leur mieux, il faisoient doubte que li Escot... ne les moudresissent'(XI 276). 'Vous ne povez jamais avoir blasme du laissier et aler d'autre part querir vostre mieux. Vous avez assez tenu ceste frontière'(XII 40).

En matière de richesses matérielles, bel n'apparaît qu'associé à bon, et encore dans des tournures où ces adjectifs ne sont pas encore véritablement substantivés: après un traité, les troupes françaises se résignent à la démobilisation 'et entendirent à leurs chevaux faire ferrer et à remplir leurs males de tout bon et biel'(XI 150); 'si tost comme il sera conte, il vendra de son heritage pour faire ses volentés, du meilleur et du plus bel'(XII 69).

Dans d'autres contextes, bien, non nombrable, dénote des avantages variés, voire financiers. On peut tenir quelqu'un en bien (IX 269) cād lui conserver les avantages acquis, ou lui faire bien(X 231 etc.); on peut avoir bien, avoir mieux (X 190 V 52) ou en avoir le meilleur, toujours relevé dans le cas de victoire militaire (IV 95 107 V 6 233 etc.); on dit que bien l'en prend d'agir comme il le fait (X 253) quand l'action entamée par le sujet vient, tourne, se passe à bien (X 184 XI 213 X 253). Quand le bien est simplement envisagé, ce sont les formes comparatives ou superlatives le mieux, le meilleur, qui sont employées de préférence: au mieux, au mieux venir, cād "dans l'hypothèse la plus

conforme à ses intérêts", un sujet, entreprenant telle action, peut escompter tel résultat (IX 80 X 152 229 XI 56 XII 198); on lui conseille d'entreprendre une action pour le mieux (IX 89 X 19 154) ou pour le meilleur (VIII 63 XII 260 285) c'ad de façon à sauvegarder le mieux possible ses intérêts. L'excuse habituelle de ceux qui se laissent prendre à une ruse de guerre est qu'ils n'en pensaient que tout bien (VIII 76 XI 180), n'y voyant aucune mauvaise intention de la part de l'adversaire, ni rien de contraire à leurs intérêts.

Bel, beaucoup plus rarement substantivé que bien, peut exprimer, lui aussi, l'intérêt du sujet et semble employé surtout comme complément de voir 'Et volentiers heussent combatu les Engles... se il veïssent leur plus biel' (IX 92 v. aussi 144).

Les autres emplois de bel substantif n'entrent nullement en concurrence avec bien : venir à bel signifie "plaire, être agréable" (VIII 111) (et non "réussir" comme venir à bien), et avoir bel, suivi de l'infinitif exprime les larges possibilités, les facilités qui s'ouvrent au sujet, de réaliser le procès du verbe à l'infinitif: 'Ces compaignons de Lourde avoient trop bel où courir et chevauchier' (XII 19); 'Se vous avez esté paiés et nous ne le sommes point, vous avez beau souffrir' (c'est-à-dire "patienter" X 187).

IV. Les verbes

Un seul exemple d'un dérivé de bon: 'Ces parolles et aultres ra-boinirent et adoucirent grandement le corage dou roy d'Engleterre' III 105).

Le dérivé de bel, embellir, beaucoup plus fréquent, n'a été relevé, éventuellement associé à coulourer (VI 189 VII 128), qu'avec des compléments tels que fait, guerre, querelle: 'Che que li sire de Coucy et li sire de La Rivierre avoient l'enfant de

Navare avoec iaux enbellissoit grandement leur fait'(IX 66); on reproche aux défenseurs d'Audenarde de n'avoir pas bien fait leur service: 'Ensi euissiés vous embelli vostre querelle, mais nenil' (IX 222); 'Li rois Charles de France... pour sa guerre embellir et coulourer... fist copier par ses clers pluseurs lettres touchans à le pais jadis confremée à Calais'(VII 128); 'Ensi fu pris messires Charles de Blois. Si fu la guerre de la contesse de Montfort grandement embellie'(IV 43); 'jà avez-vous dalez vous des nobles du pays qui se sont mis en vostre obeissance, et c'est une chose qui grandement embellist vostre guerre'(XII 279, etc.).

Conclusion: Récapitulation sémantique des emplois de bon, bel, bien

1. conformité à la norme, à la finalité du support verbal ou nominal:

un bon cheval, la bonté du cheval

un château bien gardé

dire bonnement la vérité

tenir bon

2. dépassement de la norme, caractère exceptionnel

une belle apertise d'armes

3. valeur esthétique

un beau château, la beauté du château

une belle dame, la beauté de la dame

4. valeur éthique (vaillance, courage)

les biens des bons

les bienfaits des bienfaisants

tenir bien de quelqu'un

supporter l'adversité au plus bel(lement) qu'on peut

5. valeur éthique (sociabilité)

homme de bien

bonne dame

remoustrer bellement

6. valeur pratique (intérêt personnel)

avoir bien, venir à bien

faire Z pour le mieux, pour le meilleur

en avoir le meilleur

7. avantages en espèces ou en nature

les biens de X

querir son mieux

faire son bon de Z

voir son plus bel

8. facilité, absence d'effort et de bruit

il fait bon ostoyer

avoir bel où chevauchier

chevauchier bellement

9. politesse

les bonnes gens

beau frère!

10. affirmation plus ou moins contestée

bien! (dans une réponse)

bien dire que

com bien que

il y a bien cinquante hommes

CHIER, CHIERTÉ, CHIEREMENT

Cet adjectif et ses dérivés (53 occurrences relevées) a des distributions assez restreintes:

I. chier + nom de personne exprime l'attachement réel ou de convention qu'un sujet est supposé éprouver à l'égard d'un autre sujet: 'li rois Charles de France... envia message... devers le bastart Henri... en lui mandant et commandant qu'il ne fesist ... point de guerre à le terre son chier neveu le prince de Galles et d'Acquittainnes'(VII 55); 'li rois de France... y envia monsigneur Jakemon de Bourbon, son chier cousin, liquelz apaisa le plus grant partie de ces signeurs'(VI 58); 'Chiers sires et nobles rois'(VII 254), 'chiers sires'(V 34 II 133), 'ma chière dame'(II 133) sont des manières polies de s'adresser à un interlocuteur, auxquelles le contexte donne parfois une valeur affective particulière, comme dans l'épisode où les entreprises amoureuses du roi Edouard III se heurtent à la résistance vertueuse de la comtesse de Salisbury: 'Et li roys mout apertement le prist par le main droite, et li estraindi ung petit, et ce li fist trop grant bien, en signe d'amour... "Ma cière damme, que Dieu vous coummand jusques au revenir! Si vous pri que vous vos voelliéz aviser et autrement y estre conseillie que vous ne me aiiés dit." -"Chiers sires, respondi la damme, li Pèrez glorieux vous voeille conduire et oster de villainne penssée et deshonnerable, car je sui et seray toudis consillie et appareillie de vous servir à vostre honneur et à le mienne'(II 341-342). La nominalisation de chier en chiereté, apparaissant hors des formules figées, porte semble-t-il une charge affective plus importante: à la mort de son père, Jean le Bon tire de leur prison les fils de Robert d'Artois et les comble de bienfaits; 'Cilz rois Jehans ama moult grandement ses proçains de père et

de mère, et prist en grant chierté ses deus aultres cousins germainz monsieur Pière, le gentil duch de Bourbon, et monsigneur Jakeme de Bourbon son frère, et les tint toudis les plus especiaulz de son conseil'(IV 102); 'Cilz rois Robers... tint en très grant chierté tous chiaus que li roys ses oncles avoit enhays'(VIII 121 v. aussi VIII 189).

II. chier + le substantif temps

'il faisoit si chier temps parmi le royaume de France et si grant famine couroit... que, se blés et avainnes ne leur venissent de Haynau et de Cambresis, les gens morussent de fain en Artois, en Vermendois et en l'evesquie de Laon'(V 201); 'demoroient les terres vagues... ne nulz ne les laboroit ne ouvroit: dont depuis uns très chiers temps en naschi ou royaume de France'(V 122); 'li Englès... eurent moult de disètes et de chiers temps'(II 117). Le chier temps est donc un temps où les produits de première nécessité sont rares et coûtent par conséquent beaucoup. Cet emploi financier de chier peut se retrouver dans l'adverbe chièrement: le roi Edouard III annonçant son projet d'envahir la France, 'partout chevalier et escuier et gens d'armes se commencièrent à pourvoir grossement et chièrement de chevaus et de harnas, cescuns dou mieulz qu'il peut selonch son estat'(V 181). 'Li rois de France... avoit grant compassion, ensi qu'il chevaüçoit, de son bon pays qu'il trouvoit ars, perdu et destruit trop malement. Si prommetoit bien as dis Navarois que chièrement leur feroit comparer ce fourfait, se il les pooit atteindre'(IV 189). Ici, il s'agit d'un emploi métaphorique, le prix à payer n'étant pas nécessairement financier (v. aussi I 2).

III. prier (supplier) + l'adverbe chièvement

' "Chiers sires,... jadis je voay que, à le première besongne où li rois vos pères ou li uns de ses filz seroit, je seroie li

premiers assallans et combatans. Si vous pri chièrement... que vous me donnés congiet que... je me puisse partir et mettre en estat de acomplir mon veu" '(V 34); ' "Monsigneur, vous en alés deffendre et garder mon hiretage et le vostre... Ce set Dieus et li baron de Bretagne qui chi sont comment j'en sui droite hire-tière. Si vous pri chièrement que, sus nulle ordenance ne composition, ne trettié d'acort ne voelliés descendre que li corps de la ducé ne nous demeure" '(VI 152); Duguesclin élève devant le roi toutes sortes d'objections à sa nomination comme connétable de France: ' "Certes, sire, les envies sont si grandes que je les doi bien ressongnier; si vous pri chièrement que vous me deportés de cel office et le bailliés à un aultre qui plus volentiers l'emprende que je et qui mieuls le sace faire" '(VII 255 v. aussi II 44 VI 156 98 VII 55 178). On sent dans cet adverbe l'intensité du désir et l'intensité corrélatrice de la crainte de ne pas être exaucé. Ici n'est donc exprimée que l'intensité affective sans qu'on puisse dire qu'elle soit plutôt positive que négative.

IV. X a plus chier Z que Z', a aussi chier Z que Z'

Ces locutions sont habituellement employées par Froissart pour exprimer la préférence d'un sujet pour un objet qu'il compare à un autre objet ou son indifférence entre deux objets équivalents. Dans quelques cas, il s'agit de comparer entre eux des objets pouvant être considérés comme des biens: 'Si demanda bien le roy à sa fille, lequel elle avoit plus chier pour son mary; elle avoit respondu qu'elle avoit plus chier Jehan d'Engleterre que Jehan de Castille. Le père lui avoit demandé pour quoy; elle avoit dit pour tant que Jehan estoit bel enfant et de son aage ce que ne faisoit le roy de Castille'(XII 246); lorsqu'on défend un gué, il est normal qu'on tiennne à ne pas

laisser l'adversaire prendre pied sur l'autre rive et qu'on ait
 'plus chier à jouter en l'aigue que sus terre'(III 161); il y
 a des gens à qui la guerre est si profitable qu'ils la préfèrent
 de beaucoup à la paix, tels les 'blans capprons' milice communale
 de Gand et leur chef, Jean Lion, 'compaignons qui trop plus chier
avoient la guerre que la pais, car il n'avoient riens que pierdre'
 ... 'leurs gens avoient plus chier assés guerre que pais ne a-
 mour'(IX 167); 'je aroie plus chier la prise de ces cinc cheva-
 liers que de ville ne de cité qui soit en Bretagne'(VIII 205);
 les oncles de Charles VI 'plus chier l'aroient... à marier en
 Baivière que ailleurs, car li Baivier anchienement ont toudis
 esté dou conseil de France'(XI 225); 'Chils rois d'Alemaigne
 ... ot plus chier un pourfit pour son frere que pour son cousin
 de France'(XI 249 v. aussi XI 188 VI 229 VIII 166).

Mais dans la majorité des cas, les deux objets comparés
 sont des maux entre lesquels le sujet choisit le moindre: 'Telz
 paroles et tels menaces esbahissoient bien les cardinaux, car
 il en avoient plus chier à morir confès que martir'(IX 53);
 'nullement il ne volsist estre pris ne escheus ens es mains
 des Englès: il eust eu plus chier à estre occis sus le place'
 'si eut plus chier à prendre che marchié que à faire pieur: si
 s'i acorda'(V 45 X 162); 'il avoient plus chier à endurer et
 porter encores le grant meschief et misère où il estoient, que
 li nobles royaumes de France fust ainsi amenris ne defraudés'
 V 180); les gens de St Jean s'Angély, assiégés et sans espoir
 d'être secourus 'eurent plus chier à trettier devers les Englès
 que plus grans maulz ne leur sourvenist'(IV 12 v. aussi V 78
 VI 184 167 58 VII 45 205 IX 182 XI 148).

Dans les trois cas où a été relevée la locution X a ossi
chier Z que Z', il s'agit non pas de l'embarras du choix d'un

sujet devant deux objets également désirables, mais soit d'une simple indifférence, soit même, par antiphrase, d'une préférence inavouable pour le moins glorieux des deux partis: les riches Gantois, ruinés par les exigences financières des Blancs Capprons, sont en partie responsables de leur malheur, car, au début des troubles, ils n'ont pas soutenu franchement le comte de Flandres: 'Il avoient ossi chier, à ce que il monstrèrent, que la cose alast mal que bien et que il eussent guerre à leur signeur que pais'(X 80); à Crécy, 'avoit de ces... Genevois arbalestriers... qui euissent ossi chier nient que commencer adonc le bataille, car il estoient durement lassé et travillié d'aler à piet plus de six lieues tout armé, et de porter leurs arbalestres'(III 175); 'En che tamps avoient cil de Bruges pris des bourgeois de Tournai et retenu et mis en prison, et monstroient li Flament que il avoient ossi chier la guerre as François comme la pais'(X 270).

Chier et ses dérivés sont donc des mots aux distributions restreintes, en grande partie figées, incidents à des supports si variés qu'ils ne dénotent rien d'autre qu'une intensité affective à laquelle le contexte confère une polarité positive ou négative. Tous les degrés de cette intensité sont possibles, du plus élevé, comme dans prier chièrement, prendre en chierté, au plus bas, comme dans les cas où X a plus chier Z que Z' sert à comparer deux éventualités presque également catastrophiques.

COITE, COITIER, COITEUSEMENT

Cette famille est représentée par 23 exemples relevés dont voici les distributions:

X chevauche à coite d'esperons

X va, vient, agit coiteusement, ou en grant coite

X a coite (de faire Z)

Y/Z coitie X, d'où X est coitié.

Le lexème coite semble exprimer essentiellement l'intensité de l'action. Associé à un verbe de mouvement, ou dans un contexte de mouvement, il traduit la vitesse: 'Lors traïssent il celle part à quoite d'esperons, et exploitièrent tant que il i parvinrent'(XI 119); 'quant il eut considéré le peril, il monta à cheval et parti par derrière, et chevaucha tous les bos, à le couverte, et fist tant que moult quoiteusement, il vint à Valenchiènes' (II 47); 'se li dist en grant coite: "Or tost, sires de Cliçon, montés à cheval et vous partés de chi et vous sauvés" '(VIII 102). Les locutions adverbiales ci-dessus se trouvent avec aller (XI 214), venir (II 47 V 24 XI 229), chevauchier (VIII 61 205), soi traire (X 15 XI 119), soi departir (V 13) retourner (VIII 116), remander (VIII 181), envoier (X 52 XI 106).

X a coite lorsqu'il est impatient, pressé d'agir: on annonce une escarmouche: 'Messires Gautier Hues oy ces nouvelles, ensi que on li ostoit ses cauces d'achier, et estoit ja demi desarmés. Il eut si grant coite, et si fretilleusement monta à cheval qu'il n'estoit vestis que de une sengle cote de fier, et n'eut mies loisir de prendre ses plates'(VIII 157).

Le verbe coitier exprime une action intense, préjudiciable à celui qui en est l'objet. Elle peut être accomplie par un sujet non animé: 'li feus le quoitoit de si priès que il convenoit que il fust ars'(X 70). Mais elle l'est d'ordinaire par un animé

humain: un assiégé tient à son assiégeant ce langage: ' "Biau signeur, vous nous quoitiés de mout priés et veons bien que vous ne vous partirés sans avoir la forterées. Vous blechiés nos gens; nous blechons les vostres: si avons conseil... que nous vous renderons le fort, salve nos vies et nos biens" '(X 162). Dans la majorité des cas, ce verbe est au passif et le sujet quoitié se trouve dans la situation pénible de celui qui est aux abois, poussé par son adversaire dans ses derniers retranchements. L'intensité de l'action de l'agresseur et de la situation insupportable de l'agressé est soulignée par l'association avec de priés (IX 258 X 162), de si priés... que (IX 257 X 70), si... que (II 60 IX 48); tant... que (III 69 VII 93); quoitié peut de plus, être coordonné avec hasté (III 69) et travillié (IX 48). La plupart du temps, le contexte est guerrier: 'Guion Goufer... avoit adossé un noier, et là se combattoit très vaillamment à deus Englès qui le coitoient de mout priés'(IX 258); 'Messires Waufflars de le Crois fu si quoitiés que il ne peut rapasser le pont'(II 60); 'Li françois... ne peurent mies tout entrer ou castiel, car il estoient si priés quoitié que il n'osoient ouvrir avant la barrière que il ne fuissent efforchié'(IX 257). Mais il peut s'agir aussi d'agressions purement verbales: 'Tant fu li rois de France tutés et enhortés de chiaus de son conseil, et songneusement quoitiés des Gascons, que un appiaus fu fais et fourmés pour aler en Aquitaine appeler le prince de Galles en parlement à Paris'(VII 93); 'Chis papes... ressongnoit tant paine que nuls plus de lui; et lui estant en Avignon, il estoit si fort quoitiés de besongnes de France et tant traveilliés dou roi et de ses frères que à païnes pooit-il à el entendre'(IX 48).

Coitier fait donc partie des verbes exprimant des actions hostiles engendrant un EA- chez celui qui en est l'objet.

CONFORTER et CONFORT

Plus de 150 occurrences relevées de ces deux mots, qui, sémantiquement ne font qu'un, présentent les distributions suivantes:

I. Le sujet est un Z non-animé

Z' conforte Z: 'il font un petit tourtiel... et le menguent pour conforter l'estomach'(I 52).

Z est conforté de Z' 'Chierebourcq... est uns des plus fors chastiaux dou monde et bien confortés de le mer de toutes pars'(IX 73).

Z porte/fait confort à X 'il ne burent autre buvrage que de le rivière qui là couroit, fors mis aucuns signeurs qui avoient bouteilles, ce leur porta grant confort'(I 58 v. aussi VII 145)

C'est confors pour X se Z: 'ce seroit grans confors pour leur signeur... se il pooient avoir l'acort des Flamens'(I 129, v. aussi I 147).

Z est confors à X: 'Ceste oriflamble est une mout disgne banière et enseigne et fu envoiee dou chiel par grant mistère... et est grans confors... à ceulx qui le voient'(XI 53).

II. Le sujet est un Y, animé humain

Y conforte X: 'si trestot comme il pora savoir que nous sommes ci appressé des François, il nous envoieira conforter: il n'est nulle doubte'(V 219 v. aussi II 133 III 175 IV 40 VIII 31 IX 192 234 X 2 XI 19) de Z 'je ne di mies, se je confortoie mon cousin de villes, de castiaux et de gens à l'encontre dou roiaulme de France, que li rois n'eüst bien cause de se plaindre de moi, mais nenil, ne nulle volenté n'en ai'(IX 133) contre Y': 'venir conforter contre les Espaignols le roi de Navare'(IX 86). Y est confortans à X; li confortans à X: 'li amit et li confortans à monsigneur Charles de Blois'(VI 172); 'il leur seroit aidans et confortans contre tous aultres signeurs'(IV 86 v. aussi V 116)

Y fait confort à X 'nous vous ferions tel confort que on doit faire à ses bons freres'(X 60 v. aussi V 210 VI 131 VIII 126 X 131); porte (III 186), donne (X 60); envoie (X 52); offre (VIII 138 15); renforce (III 2); refuse (I 157) (son) confort à X.

III. Locutions adverbiales: sus/ par/ sans (le) confort de Y/Z

en sus de tout confort: 'Ensi reconquist la ditte royne tout le royaume d'Engleterre pour son ainsné fil, sour le confort et conduit de monsigneur Jehan de Haynau et de se compagnie'(I 32 v. aussi I 132 133 IV 7 V 127 97 VIII 128 IX 135 XI 19).
'Tant s'exploita par le confort de Dieu et du vent que il vint assés près de Brest'(VIII 143, v. aussi I 23); 'bien savoit que il ne le pooit faire sans grant confort d'or et d'argent'(X 156 v. aussi VI 208 IX 102); 'il se trouvoit en sus de tous confors, et enclos de le mer, et veoit les Escos de sauvage oppinion'(XI 278 v. aussi VIII 208), c'est-à-dire "loin de", "privé de" tout confort.

IV. Le mot confort est sujet

C'est le cas dans les tournures nul confors n'apparoit ou n'est apparans à X: 'se il esporaissent à avoir esté conforté de nul costé, il se fuissent encores mieux tenu et plus longuement, mais nuls confors ne leur apparoit; pour tant furent il plus legier à prendre'(XI 110 v. aussi IV 198 V 8 VIII 23 53).

V. Le sujet grammatical est X, animé humain

X a confort (de Y), (de Z): 'il esperoient à avoir aucun confort ... pour yaus et pour leurs chevaux aisier'(I 58 v. aussi VI 215 VIII 123 IX 207 XI 128 185 249), d'où le confort de X, son confort: 'Messires Guillaume de Douglas... estoit chiés de tous les Escos, leur confors et leur ralloiance'(IV 141 v. aussi VIII 70). X veut (XI 128), attend (IX 70 X 195), refuse (XI 128), perd (I 134 142), se pourvoit de (XII 222), acquiert (I 132), recueille

(X 234), sent (I 48) (le confort de Y), est lointain de tout confort (VIII 139).

X est conforté (de Z): 'il estoient conforté de vivres et de marchandises'(IV 2, v. aussi X 222).

X est conforté(de Y): 'se il euissent esté conforté de chiaus de l'ost d'otant de gens que cil estoient, il se fuissent bien osté de ce peril'(IV 198 v. aussi I 139 109 187 VIII 130 IX 35 X 79 XI 110).

Dans tous les exemples précédents, confort et conforter dénotent un supplément de force apporté de l'extérieur à un objet, le plus souvent par un sujet humain à un objet humain qui se trouve en situation de faiblesse, une action altruiste, amicale, efficace dont l'objet humain X est bénéficiaire, qu'il se trouve, syntaxiquement, en position de sujet ou d'objet grammatical. Ces mots sont opposés à grever, contrarier, contraire (VI 214 I 147); ils sont coordonnés à aide, aider (I 142 IV 112 V 67 VIII 31 123) à secours, secourir (I 110 IV 12 XI 243), conseil (XII 222 XI 185), VIII 123), acort (VI 208), alliance (I 132 V 210), grace (I 123), poissance (IX 102), rafreschir(IV 104). L'objet Z qui conforte ou dont Y conforte X peut être un vent favorable (VIII 143), des vivres (IV 2 I 58 VII 145), de l'argent (X 156 79), parfois des paroles (XI 19 X 60), une circonstance favorable (X 234 VI 131 XI 53), mais dans la grande majorité des cas, il s'agit de renforts militaires (IV 198 VI 215 VIII 138 IX 133 234 X 52 XI 128 etc.).

Cependant, parmi les exemples où X est sujet grammatical, il en est un certain nombre où il ne reçoit aucune aide extérieure, et où il trouve son confort en lui-même:

X se conforte en soi meisme: 'Quant cil jones homs, li princes de Galles vei que combatre les couvenoit, et que li cardinaus de

Pieregorch, sans rien exploitier s'en raloit, et que li rois de France ses adversaires moult petit les prisoit et amiroit, si se conforta en soi meismes, et reconforta moult sagement ses gens et leur dist: "Biau signeur, se nous sommes un petit contre le poissance de nos ennemis, se ne nous esbahissons mies pour ce, car la victoire ne gist mies ou grant peuple, mès là où Diex la voelt envoier"(V 32-33). On voit que ce n'est que de son courage et de sa foi qu'il tire le confort qui va lui donner le dynamisme nécessaire pour remporter la victoire à Poitiers (même expression en VII 23 123 VIII 17 66 X 248 XI 106).

X est conforté de/pour faire Z: se trouve particulièrement dans les cas où le sujet prévoit une assaut, une difficulté quelconque et l'attend de pied ferme: "Comment, dist messires Jehans Chandos, Boudicau, vous sentés vous si bons chevaliers que pour tenir ceste forterèce à assaut contre monsigneur le prince et son effort, et si ne vous est apparans confors de nul costé?" "Chandos, Chandos... dittes à monsigneur le prince, se il vous plect, qu'il face ce que bon li samble: nous sommes tout conforté de lui attendre" (V 8): on voit que c'est au moment où aucun confort matériel n'est en vue, que Boucicaut est tout conforté d'attendre l'attaque de son puissant ennemi, confort tout moral puisé dans sa confiance en soi, son courage, son espoir (même cas en V 24 198 VII 223 IX 103 XI 135); ayant mis au point l'armement de ses compagnons et occupé une position forte, 'là fist messires Phelippes de Navare le jone conte de Harcourt chevalier, et leva banière... et se tenoient tout conforté pour attendre les François et pour tantost combatre"(V 148)

X est conforté que Z arrivera: Les Gantois 'se voloient très volentiers mettre en l'obeissance dou roi de France... mais jamais ne voloient avoir pour leur signeur le conte Loefs... et demora la

cose en cel estat, conforté que il aroient la guerre'(XI 73). Les Gantois, ayant résisté à toutes les pressions des négociateurs, sont certains d'avoir la guerre; l'attendent-ils, comme dans le cas ci-dessus, avec courage et optimisme? C'est probable mais non explicite, de même qu'en VIII 108 237; ce n'est pas impossible - quoique moins évident encore, dans une page où, devant les rodomontades de Jean Chandos, 'messires Loeis et Keranloet se tenoient tout quoy, ensi que tout conforté qu'il seroient combatu'(VII 201). Dans ce type de contextes, la certitude est évidente; l'optimisme et le courage, possibles, et rendus probables par l'ensemble des emplois du mot et sa cohérence sémantique.

X est conforté (de ses besognes/ en toutes ses besognes), est de (grant) confort, il (n') y a confort en X: 'Messires Jehans Chandos, qui estoit grans chevaliers et fors et hardis et confortés en toutes ses besognes... s'en vint sus ses ennemis'(VII 202 v. aussi VII 229); 'les capitaines des Compagnes... estoient si conforté de leurs besognes que il euissent... volentiers combatu les François'(VII 65 v. aussi VI 116 XII 29); 'en bataille, ce sont les plus confortées gens dou monde'(VIII 162); 'En ceste querelle vous avés bon droit et juste cause par trop de raisons: si en devés estre plus hardi et mieux conforté'(X 222); 'comme bons chevaliers et hardis qu'il estoit, et de grant confort et emprise, il s'arresta tout quois sus les camps, et fist desveloper sa bannière et mettre avant pour recueillir ses gens'(VII 76); 'il n'i avoit en eux confort, conseil ne deffence, tant estoient il fort esbahi'(XI 60). Après la défaite de Rosebecque où Philippes d'Arteveld a trouvé la mort, Pierre du Bois ranime, par un discours enflammé, le courage des Gantois. 'Or regardés comment il i a de confort et de conseil à un homme... Cil de Gand... furent grandement reconforté et plus orgilleux assés que devant'(XI 67).

Dans ce groupe d'emplois, l'association avec hardi est très significative. Il s'agit de "courage", présenté tantôt comme une disposition naturelle permanente, tantôt comme une disposition circonstancielle, un état affectif positif persistant devant les difficultés, et allié à un puissant dynamisme qui en fait la source d'actions efficaces.

L'unité des emplois de conforter et confort est donc le sème de "force" et leur polysémie s'organise, pour l'essentiel, en deux branches, selon que cette force provient de facteurs extérieurs au sujet (une aide amicale, en général), ou qu'il s'agit d'une force psychique purement intérieure, tirée par le sujet de ses ressources propres.

RECONFORTER, RECONFORT

Sur les neuf exemples relevés, deux sont des variantes quelconques de conforter: des assiégés prient 'qu'il fuissent reconforté et ravitailliet'(IV 104); apprenant que des dames nobles sont assiégées par les Jacques dans le marché de Meaux, le capital de Buch et son cousin le comte de Foix, passant par là, 's'accordèrent que il iroient veoir les dames et les reconforteroient à leur pooir, quoique li captaus fust Englès'(V 104). Dans les sept autres cas, le reconfort est toujours un acte de parole: 'il li racontèrent tout ce qu'il avoient trouvet au conseil et à l'avis dou gentil conte, et de monsieur Jehan de Haynau son frère. Dont li rois eut grant joie et en fu grandement reconfortés, quant il eut entendu tout ce que ses sires li eut mandé et consilliet'(I 123). Dans six cas, les paroles qui constituent le reconfort sont citées explicitement: Le roi d'Angleterre rassure ainsi Jean de Montfort: ' "Biaus filz, ne vous doubtés que vous n'aiés tousjours assés, car ja ne ferai pais... as François, que vous ne doiiés estre ossi avant ou trettié que je serai, et demorrés dus de Bretagne, malgré

tous vos nuisans." Chilz reconfors plaisi grandement au duch de Bretagne'(VIII 126); le roi de Navarre, reconnaissant à Etienne Marcel et ses amis, grandement compromis à cause de lui 'les reconfortoit ce qu'il pooit et leur disoit: "Certes, signeur et amit, vous n'arés ja mal sans moi..." '(V 110); les Liégeois envoient aux Gantois assiégés un message de sympathie textuellement reproduit par Froissart 'pour eulx reconforter en leur opinion' (X 60); dans ces emplois, le verbe reconforter peut être accompagné de sagement (V 32), ou doucement: 'quant li gentils chevaliers messires Jehans de Haynau eut oy la dame complaindre si tenrement, et que toute fondoit en larmes... si en eut grant pitié et li dist, pour lui reconforter, moult doucement: "Certes, dame, veés ci vostre chevalier qui ne vous faurront pour morir, se tous li mondes vous falloit" '(I 22 v. aussi I 17).

Il faut noter aussi un exemple de se reconforter, qui apparaît lui aussi dans un contexte de parole, et ne saurait donc être tenu pour exactement synonyme de se conforter en soi même: avant la bataille de Crécy, Edouard III harangue ses troupes 'et leur disoit ces langages en riant, si doucement et de si lie cière, que qui fust tous desconfortés, se se peuist il reconforter, en lui oant et regardant'(III 170).

Les exemples ci-dessus permettent de conclure que reconforter est un synonyme de conforter dans les emplois où il dénote une aide extérieure, et tout particulièrement lorsque cette aide consiste en bonnes paroles.

DESCONFORTER

Sur les 12 exemples relevés, ce verbe apparaît deux fois à la forme pronominale (X se desconforte) et dix fois au participe passé (X est desconforté). Le roi de France accueille ainsi sa soeur la reine d'Angleterre, persécutée dans son royaume et venue cher-

cher refuge auprès de lui: '-"Ma belle suer... ne vous esbahissies ne desconfortés de riens: nous avons assés pour nous et pour vous. Et si meterons remède et conseil à vos besongnes".'(I 17 v. aussi X 60). Vaincu à Crécy, 'sus le vespre... se parti li rois Phelippes tous desconfortés' et se fit ouvrir le château de la Broie en lançant le cri célèbre: "Ouvrés, ouvrés, chastellain, c'est li infortunés roi de France". (III 184).

Le mot apparaît surtout dans des contextes de bataille (II 115 III 170 184 VIII 69 X 60 207) ou de deuil (VI 173 VII 206 IX 280 XI 184), associé à desolé (VI 173), esbahi (I 17 IX 280), destourbé (XI 184), se pasmer, avoir trop grant douleur (XII 92), et opposé à reconforter (II 115 III 170). La comtesse de Montfort vient d'apprendre que son mari est prisonnier; 'et comment que elle ewist grant doel au coer, si ne fist elle mies comme femme desconfortée, mès comme homs fiers et hardis, en reconfortant vaillamment tous ses amis et ses saudoiers. Et leur moustroit un petit fil que elle avoit, que on appelloit Jehan ensi que le père, et disoit: "Hal signeur, ne vous desconfortés mies ne esbahissies pour monsigneur que nous avons perdu: ce n'estoit que uns seulz homs. Veés ci mon petit enfant qui sera, s'il plaist à Dieu ses restoriers"..'(II 115). Attitude bien différente de celle de la dame de Soubise, après la défaite et la prise du capital de Buch; 'de ces nouvelles fu la dame toute desconfortée, et vei bien que rendre le couvenoit et venir en l'obeissance dou roy de France' (VIII 69). On voit clairement par ces deux exemples que la personne desconfortée se trouve dans un état dépressif, un état affectif négatif qui la prive du dynamisme nécessaire à l'action. Dans les cas de deuil, où il n'y a guère à agir, le sème "état affectif négatif" l'emporte évidemment sur le sème "absence de dynamisme", sans que celui-ci soit entièrement annulé: Le roi de France envoie

le duc d'Anjou 'sus les marces de Bretagne, sans reconforter le pays qui estoit moult desolés pour l'amour de leur signeur monsieur Charle de Blois que perdu avoient, et pour reconforter aussi madame de Bretagne... qui estoit si desolée et desconfortée de la mort de son mari que riens n'i falloit'(VI 173).

On peut ajouter que jamais la tournure *Y desconforte X n'a été relevée pour conclure que soi desconforter et desconforté sont des antonymes de confort/conforter dans les cas où n'intervient aucune aide extérieure, et où le sujet ne trouve son courage qu'en lui-même. On peut donc schématiser la polysémie de cette famille de mots par le tableau ci-dessous:

CONFORT/ CONFORTER (RE-, DES- CONFORTER)

Signifié de puissance "force"

Intervention extérieure

Y/Z conforte Z'(un château...)

"le rend plus fort"

Y conforte X/lui fait confort

(rarement reconforte X)

"lui apporte des forces matérielles, et par là-même, éventuellement, suscite en lui des forces psychiques"

D'où:

X est conforté/ a confort de Y

+++++

Y reconforte (rarement conforte)X

"suscite en lui des forces psychiques au moyen de paroles"

D'où:

X se reconforte en oant Y

Pas d'intervention extérieure

X se conforte en soi meisme

X est conforté, de grant confort, il i a confort en X

"X trouve en lui-même des forces psychiques"

+++++

X se desconforte

X est desconforté

"X perd ses forces psychiques, est dépourvu de forces psychiques".

CONSTRINDRE, CONSTRAINT, CONTRAINTTE

Une cinquantaine d'exemples relevés présentent les distributions suivantes:

X/Y constraint X'/Y' de faire Z (II 90 VIII 228)

X/Y constraint X'/Y' (II 135 III 105 IV 30 44 45 V 121 VI 86

X 60 et 26 autres exemples)

X fait Z par contrainte (VII 126)

sans contrainte (V 108 VIII 5).

X est constraint par Z (II 25)

X est constraint (III 63 IV 40 VI 56 IX 101)

Dans les types de distribution où apparaît une action Z, un animé humain agit contre sa volonté propre. C'est le cas de X/Y constraint X'/Y' de faire Z: 'constrindre tous rebelles de venir à merci'(II 90); Le pape Grégoire XI veut rentrer d'Avignon à Rome malgré l'avis de ses cardinaux; 'Si... les constrain-di au partir avecques lui'(VIII 228).

X fait Z par/sans contrainte: Après la rupture du traité de Brétigny et la reprise des hostilités, Charles V, pour s'assurer le secours céleste, fait participer son peuple à des processions et à des pénitences publiques 'par contrainte des prelas et gens d'Eglise'(VII 126); le roi de Navarre rencontre le duc de Normandie 'de bonne volenté, sans nulle contrainte'(V 108); 'li chevalier se tournoient ensi françois sans nulle contrainte fors de leur volenté'(VII 209); 'et amenèrent leurs prisonniers en leur compagnie... Là les tinrent il tout aise... et les recrurent sus leurs fois courtoisement sans aultre contrainte' (VIII 5).

C'est aussi le cas dans d'autres exemples moins facilement formalisables: 'il avoit si constraint tous chiaus del commun pays... que cescuns le sievoit à cheval ou à piet, car nulz

ne l'osoit laisser'(II 90); les otages français séjournant en Angleterre pour la libération du roi Jean le Bon 'aloient cachier et voler à leur volenté et yaus esbatre et deduire sus le pays et veoir les dames et les signeurs ensi comme il leur plaisoit; ne onques ne furent contraint, mais trouvèrent le roy d'Angleterre moult amiable et moult courtois'(VI 56). La collocation de syntagmes comme de/à leur volenté, comme il leur plaisoit, nulz ne l'osoit laisser, définissant l'état intérieur de X'/Y', ou courtoisement, courtois, amiable définissant celui de X/Y confirme ou suffit à prouver cette interprétation.

Dans les autres cas, où aucune action Z n'est explicitement mentionnée ni suggérée, on est amené au contraire à penser que l'influence de X/Y sur X'/Y' aboutit non pas à ce que celui-ci agisse contre son gré, mais au contraire à le réduire à l'impuissance, à l'empêcher d'agir alors qu'il le désirerait, ou en faire l'objet de punitions, ou d'une manière générale, de mauvais traitements auxquels il voudrait échapper. C'est la situation de gens retenus en prison: On craint que le roi Pierre de Castille 'ne violast les eglises, car ja leur tolloit il lor rentes et revenues, et tenoit les prelas de son royaume en prison et les constraindoit par manière de tirannisie'(VI 186); c'est, dans de très nombreux cas, celle d'assiégés, autour desquels on bâtit de menaçantes bastides (VIII 132), qu'on prive de tout ravitaillement (II 54 IV 56 X 60), à qui on lance des charognes en plein été (II 25); contraint est alors facilement associé à adit (c. à d. "contrarié") (II 25), à astraint (II 116 IV 56) à apressé (III 63 IV 30 44), à travilliet (II 116) à assegiat (IV 40), à grever (IV 45). Enfin, dans deux des exemples relevés, c'est celle de coupables qui méritent un châtement:

'li contes de Flandres leur envoia son baillieu, pour cons-
traindre et justichier aucuns rebelles et mauvais'(X 80); 'le
roy son filz, dan Jehan de Castille, estoit trop puissant roy
pour eulx constraindre et chastier, se rebellion avoit en
Portingal'(XII 235). L'association avec justichier, chastier,
signale cette nouvelle acception du verbe constraindre, tra-
duisant un acte de répression.

Le verbe constraindre met donc en jeu deux animés humains
qui sont chacun sujets de leurs états intérieurs propres et
objets des sentiments de l'autre, l'un étant animé de sentiments
hostiles à l'égard de l'autre, qui souffre de cet état de choses.
C'est cette situation de réciprocité sémantique que nous avons
traduite par l'emploi des signes X/Y et X'/Y'; selon que le ver-
be est au passif ou à l'actif, ce sera surtout l'action animée
par des sentiments hostiles, ou la situation de celui qui est
empêché de satisfaire ses désirs qui est davantage prise en
considération. Lorsque on aboutit au type X est contraint
sans autre complément, cela ne signifie rien d'autre que "X se
trouve dans une situation de privation et d'impuissance". Néan-
moins, l'existence d'un autre sujet, responsable de cette situa-
tion, est normalement connue par un contexte plus ou moins éten-
du. Nous n'avons relevé que deux exemples où celui-ci n'existe
pas. Dans l'un, il s'agit d'assiégeants 'si contraint dou
frès temps, car nuit et jour il plouvoit que ce leur fist mout
de painne... et les couvint deslogier... pour le grant fuison
d'yawe qui estoit en leurs logis'(III 34); dans l'autre, d'une
allégorie, servant à exprimer le conflit purement intérieur
qui déchire le coeur du roi d'Angleterre amoureux de la dame de
Salbrin: 'honneurs et loyautés le reprenoit de mettre son coer
en tèle fausseté pour deshonnerer si vaillant dame, et si loyal

chevalier comme ses maris estoit, qui loyaument l'avoit toudis servi. D'autre part, amours le constraindoit si fort que elle vaincoit et sourmontoit honneur et loyauté'(II 135).

Conclusion: dans tous les emplois de constraindre, apparaît un X privé de sa liberté et éprouvant par le fait même un EA-. L'échelonnement des emplois peut être représenté ainsi:

Schéma 1:

<u>X contraint X'</u>	<u>X est contraint</u>
<u>X</u> , animé d'un EA- allocentrique à l'égard de X', le prive de sa liberté	<u>X</u> , privé de sa liberté, éprouve un EA- égocentrique

Schéma 2:

<u>X contraint X' de/à faire Z</u>	<u>X contraint X'</u>
<u>X fait Z par contrainte</u>	<u>X est contraint</u>
<u>X</u> est privé de la liberté	
de ne pas faire un Z qui lui inspire un EA-	de faire un <u>Z</u> qui lui inspire un EA+

CONTENT et (SOI) CONTENTER

45 exemples relevés se répartissent entre l'adjectif (8 fois) et le verbe (37 fois). Les distributions sont peu variées:

X se tient à content de Z (I 36 IV 28 35 V 185 VI 98 216)

X se depart content de Y (X 5 199)

X contente Y (un seul exemple relevé: X 4)

X se contente de Z (36 exemples: I 93 157 VI 82 86 VIII 24 84 etc.)

Le verbe soi contenter est presque toujours accompagné d'adverbes de renforcement tels que bien, mout, assés, assés bien, et surtout grandement (six exceptions seulement), et l'adjectif content l'est toujours, dans nos relevés du moins, ce qui montre que l'état affectif dénoté est susceptible de divers degrés.

Aucune nuance nette de sens ni d'intensité n'oppose soi tenir à content à soi contenter qui, contrairement à son usage en français moderne, n'est marqué d'aucune nuance restrictive particulière. Les causes du "contentement" (substantif abstrait attendu mais qui n'a pas été relevé) sont ordinairement les suivantes: être convenablement payé (I 36 V 185 VIII 84 XI 74 XII 80), recevoir un bon accueil (I 93 VI 82 86 IX 60 61 XI 175), recevoir des promesses (VI 216 IX 60 134 207 237 X 104), recevoir des excuses ou des explications de quelqu'un dont on a à se plaindre (I 157 IV 28 35 VI 98 VIII 24 IX 147 X 193 214 XI 222), recevoir des otages (VIII 178), bref, recevoir quelque chose que l'on considère comme un dû.

Cette interprétation est confirmée par la proportion importante de contextes négatifs (15 sur 45, soit un tiers), ce qui n'est pas le cas avec joieus ou lié: on ne songe pas à se plaindre de ne pas être l'objet d'une heureuse surprise de la destinée, mais on se plaint de ne pas recevoir ce qu'on est en droit d'attendre.

Deux exemples seulement semblent faire exception: dans l'un, le roi Charles V, inquiet de sa santé, reçoit des médecins des paroles

rassurantes: 'De ces paroles se contemtoit et contempta li rois
mout d'années et vivoit en joie à le fois sus leur fiance'(IX 281).
Dans l'autre, les habitants de Gand, déjà indignés de la rigueur des
conditions de paix du comte de Flandres, écoutent d'une oreille ex-
trêmement complaisante les discours enflammés des frères prêcheurs
qui, les comparant au peuple d'Israël tenu en servitude par Pharaon,
les excitent encore à la résistance: 'De telles parolles et de plusi-
eurs autres furent par les freres preceurs che samedi au matin li
Gantois prechiet et remonstré, dont moult il se contentèrent!(X 222).
S'il ne s'agit pas ici d'un dû à proprement parler, on peut considérer
qu'il s'agit d'une réponse à une attente légitime. Le roi trouve nor-
mal, à son âge, de pouvoir encore compter sur de bonnes années de vie,
et les Gantois de voir leur bon droit hautement reconnu et affirmé.

D'une façon générale, donc, on ne se contente guère que d'une
chose escomptée et considérée comme normale, dont l'absence serait
une sorte de déni de justice. Il ne peut donc s'agir que d'un senti-
ment d'intensité modérée, éloigné de tout paroxysme.

CONTRAIRE, CONTRARIER

Une centaine d'exemples relevés dont six seulement pour le verbe contrarier; les distributions fondamentales sont les suivantes:

- Z est contraire (à/de X); un Z contraire (IV 10 VII 205 VIII 36 246 IX 47 X 136 290 XI 53 107); un seul exemple de Z est au contraire contre Z' (IX 174), et de Z contrarie Z' (IX 1).
Z vient à contraire à X (IV 48 132 VI 57 228 IX 211 126 XI 46),
Z tourne à contraire à X (VI 112 IX 277), Z est un contraire à X (VI 119 IX 194 X 22), Z fait des contraires à X (II 50 IV 46).
- X/Y est contraire à X'/Y'/Z' (en Z) III 103 V 110 VIII 208 IX 160 229 232 XI 63 93); X/Y contrarie X'/Y' (VI 214 XII 230 271); X et Y se contrarient (V 69); X/Y fait (moult de) contraires à X'/Y' (I 194 133 III 17 VIII 18 81 105 106 182 IX 25 132 229 XI 214); X/Y porte (moult de) contraires à X'/Y' (IV 156 179 V 130 142 150 VI 212 VIII 81 106 IX 1 11 104 105 184 229 X 29 233 288 XI 136 XII 36 257)
- X a des contraires (II 107); le contraire de X (VII 98)
- Il existe un Z (un traité de paix) et X ne fait rien au contraire (VI 17 VIII 135)
- X dit Z et Y (ne) dit (pas) dou contraire (qu'il (ne) soit ensi) (VIII 250 IX 131 133 X 103 195 262 263 XI 101)
Contraire, adjectif, est associé à perilleux (IX 47), desplaisans (IX 160), ennemi (I 78 IX 229 X 140 XI 107).
Contraire, substantif, est coordonné à desplaisance (X 126 XI 46), desplaisirs (VIII 182), despis (IX 229 XI 214), diversité (VI 57), destourbier (VI 212), et surtout damages (I 194 III 17 IV 179 VI 215 VIII 81 106 IX 1 229 X 233 XI 136 214 XII 36 257); il est explicitement opposé à confors (I 147)

Contraire exprime l'opposition de deux orientations dans l'espace:

Deux exemples relevés seulement, mais tout à fait clairs: 'Là sejournerent il quinze jours, en attendant le vent qui leur estoit contraires'(VIII 36); et 'Quant cil de Granmont veïrent que leur ville estoit perdue et que point de recouvrer n'i avoit, si s'enfuirent, et cil qui peurent, par autres portes, au contraire de leurs ennemis, et se sauva qui sauver se peut'(X 142). Le sens est évidemment, ici, "se sauvèrent dans la direction opposée à celle par où entraient les ennemis".

Contraire exprime la contradiction logique: Il s'agit, dans ce cas, des locutions au contraire et dou contraire: Dans le texte du traité de Brétigny, Edouard III s'oblige par serment 'fait sus le corps de Dieu et sur saintes Ewangiles' à en respecter les dispositions, et renonce 'à impetrer dispensation de pape ou d'autre au contraire... et à tout ce que nous porions faire, dire ou opposer au contraire, en jugement et dehors'(VI 17); les assiégés de Derval, privés de secours, parlementent auprès du connétable qui en réfère au duc d'Anjou: 'si fu segnefiés au duch tous li dis trettiés, ensi que il se devoit porter, mais que il l'acordast. Li dus n'en volt de riens aler au contraire, mès en **reserisi** au connestable que ou nom de Dieu il le acceptast'(VIII 135). A Duguesclin qui hésite à accepter la connétablie à cause de sa naissance modeste, Charles V répond: ' "Messire Bertran, messire Bertran, ne vous escusés point par celle voie; car je n'ai frère, ne neveu, ne conte, ne baron en mon royaume, qui n'obeisse à vous; et, se nulz en estoit au contraire, il me coureceroit telement qu'il s'en percevroit'(VII 255).

Le roi de Portugal attend des renforts d'Angleterre: 'li contes de Cambruge en avoit certefiiet le roi de Portingal et

ne pensoit point dou contraire'(X 195), mais la situation intérieure de l'Angleterre est telle qu'il ne peut tenir sa promesse.

"Phelippe, vous avés très bien dit et sagement parlé... et qui ordonneroit dou contraire, il ne voroit pas le pourfit de Flandres" '(X 263). Le roi de Portugal déclare à l'évêque de Coïmbre son intention d'épouser la femme d'un de ses chevaliers, Aliénor de Coigne; 'l'évêque doubta le roy, car il le sentoit de merveilleuse condition; si n'osa respondre du contraire'(XII 249).

On a relevé cinq exemples où la locution dou contraire est suivie d'une proposition introduite par que, précisant la nature de ce contraire. Dans ce cas, le jeu des négations produit des effets de sens assez délicats à interpréter; en effet, dans trois de ces exemples, la proposition où figure dou contraire et la complétive sont toutes deux négatives; dans ce cas, les deux négations se détruisent et aboutissent à une affirmation: A un messager peu enthousiaste: ' "Sire de Gommegnies, nullement je ne vous oseroie conseilher dou contraire... que vous n'allés en Engleterre, et remoustrés tout le fait, ensi qu'il va, au duch de Lancastre et au conseil dou roy" '(VIII 250); l'ordre donné en second lieu montre clairement que le conseil précédent était positif et signifiait "Allez en Angleterre!". Dans une situation semblable, un chevalier, envoyé au roi d'Angleterre par des émeutiers 'n'osa dire ne faire dou contraire, que il ne venist sus le Tamisse à l'encontre de la Tour, et se fist navier oultre l'aighe'(X 103); la dernière proposition de la phrase montre que la précédente signifie positivement "il vint sus le Tamisse etc.". A un évêque hostile au pape Clément et partisan du pape Urbain, des messagers du comte de Flandres répondent: ' "Sire, tant comme as pappes, je croi que vous n'avez pas of

parler du contraire, que Monsigneur de Flandres ne soit bons urbanistres" '(XI 101), c'est-à-dire "Monsigneur de Flandres est bons urbanistres". De ces trois exemples, on peut rapprocher celui-ci, où contraire n'est pas précédé de du: "Mi enfant et bonnes gens de Flandres, par la grace de Dieu, j'ai ja esté vos sires un moult lonc tamps et vous ai menés et gouvernés en paix à mon pooir, ne vous n'avez en moi veu nul contraire que je ne vous aie tenu en toute prosperité, enssi que uns sires doit tenir ses gens" '(IX 133) qui signifie évidemment: "je vous ai tenu en toute prospérité".

Au contraire, dans les cas où une seule des deux propositions est négative, l'effet de sens est négatif: Son témoignage étant contesté, 'Li sires de Bournisiel ne fu pas esbahis de respondre et dist enssi: "Messire Jehan, je di que je fui enssi menés et pris dou baillieu de l'Escluse... Et se vous vollez parler dou contraire qu'il ne soit enssi, je leverai vostre page" '(IX 131): l'hypothèse envisagée est que l'adversaire déclare effectivement: "il n'en est pas ainsi". Philippe d'Arteveld ayant recherché en vain les bonnes grâces du roi de France pense que s'il tarde à s'assurer l'alliance anglaise, il pourrait bien lui en cuire, car le duc de Bourgogne agira 'car ne pensés ja dou contraire que li dus de Bourgogne... doie laisser les besognes avenues en cel estat. Certes, nenil!'(X 262). Le sens est évidemment: "le duc ne laissera pas les choses en état. Certes non!".

A côté de dire dou contraire, on peut relever des emplois apparemment synonymes de l'adjectif contraire et du verbe contrarier: 'messires Denis de Morbeke... le calengoit; uns autres escuiers... y disoit à avoir grant droit... et pour tant que cil doi se contrarioient, li princes mist le cose en arrest jusques à tant que il fuissent revenu en Engleterre'(V 69). 'Li rois ne

volt nulles nouvelles oïr de reprendre les jeuiaus, mès les donna ... au dit monsieur Mansart, qui en remercia le roy, et n'eut nulle volonté contraire dou prendre'(IV 10), c'est-à-dire, puis-que l'histoire s'arrête là, qu'il ne refusa pas de les prendre. 'Li aucun li consilloient dou rendre, et li aultre non, et furent plus de deus jours en fait contraire'(VIII 246); 'li Flamenc tenoient celle opinion contraire dou pappe Clement et se nommoient en creance Urbanistre; dont li François disoient que il estoient incredule et hors de foi'(XI 53).

Contraire exprime l'opposition avec les intérêts d'un animé humain:

Schéma: Z est contraire à X: Tel ou tel pays peut être contraire à des troupes en campagne (VII 205 X 140); li sejourners, c'est-à-dire les pertes de temps, aussi (X 290); 'à l'entrer en le haute mer d'Espagne, il eurent une dure fortune et contraire et tant que tout leur vassel furent espars'(X 136). Pour être qualifié de contraire, il faut que Z soit objectivement en contradiction avec le bien de X; mais que X éprouve subjectivement cette contradiction et en conçoive un EA- ne semble pas pertinent, comme le montre le récit de la mort en couches de la reine de France: 'en celle gesine, n'estoit pas bien haitie, et lui avoient li maistre deffendu les baings, car il lui estoient contraire et perilleux. Nonobstant ce, elle se volt baignier et là conchupt le mal de la mort'(IX 47).

Schéma: X/Y est contraire à X'/Y': Un homme contraire à un autre lui manifeste dans tous les exemples relevés une hostilité active qui engendre chez celui qui en est l'objet la méfiance et la haine: Les Gantois révoltés essaient d'attirer dans leur camp le seigneur d'Antoing qui ne l'entend pas de cette oreille: 'Li sires d'Antoing leur remanda que volentiers il les serviroit à leur destruction, et que il n'euissent en lui nulle fiance, car

il leur seroit contraires et fors ennemis, ne il ne tenoit riens de iaulx ne voloit tenir, fors de son signeur le conte de Flandres auquel il devoit service et obeïssance'(IX 229); 'li contes Loéis de Flandres... fu moult joyans quant il oy dire que Jakemes d'Artevelle estoit occis, car il li avoit estet moult contraires, en toutes ses besongnes'(III 103); 'il se sentoient fort hay dou duch, pour tant que il li avoient esté trop contraire'(VIII 208); 'li contes l'ensonnia de faire ochire un homme en Gand, qui li estoit contraires et desplaissans'(IX 160, v. aussi V 110).

Deux des exemples relevés appellent un commentaire particulier: 'Je voai que... jou iroie aidier à guerrier les ennemis Nostre Signeur et les contraires de le foy crestienne, à mon loyal pooir'(I 78) et 'se nous volons chevauchier, chevauchons en France: là sont nostre ennemi par deus manières: li rois no sires a guerre ouverte à eulx, et si sont li François tout Clementin et contraire à nostre creance tant que de pappe'(XI 93). D'une part le premier est le seul cas relevé où contraire, substantivé, dénote un animé humain; d'autre part, dans les deux cas, le complément n'est pas un animé humain, mais un objet abstrait, la foy, ou la creance d'animés humains. Ces deux exemples peuvent donc servir de transition avec ceux où contraire exprime ce que nous avons appelé la "contradiction logique"; d'une part les uns en tiennent pour certaines vérités et les autres les nient, ce qui est de l'ordre de la logique; d'autre part, ces oppositions idéologiques engendrent l'hostilité et la guerre entre ceux qui les professent, ce qui justifie leur présence dans le présent paragraphe.

Schémas: Z est/fait/porte un contraire à X et

X/Y fait/porte (moult de) contraires à X'/Y'

Dans ces deux cas, contraire est un substantif nombrable, dénotant,

dans le premier, une circonstance défavorable, dans le second une action hostile: Avoir le soleil dans l'oeil (VI 119), se voir privé par les Gantois du libre passage sur l'Escaut (IX 194), rencontrer un ennemi très supérieur en nombre (X 22) sont des contraires à divers personnages; la pente raide qui mène au château d'Edimbourg est ce 'qui faisoit plus de contraires à ces signeurs d'Escoce et à leurs gens'(II 50). Quant aux actions dénotées par le substantif contraire, elles ne sont pas toujours précisées; mais lorsqu'elles le sont, il s'agit ordinairement de faits de guerre: 'li Haynuier li avoient fait plus de contraires et de damages, ars, pillet et courut son pays que nuls aultres'(I 194); le roi d'Angleterre organise le blocus de Calais: 'ce fu li avis qui plus fist de contraires à chiaus de Calais, et qui plus tost les fist affamer'(IV 46); 'cil de le garnison... portèrent à chiaus de l'ost pluseurs contraires, car il estoient pourveu de bonne artillerie'(V 142 etc.).

Quelques exemples du verbe contrarier semblent synonymes de faire ou porter contraire: Le roi d'Aragon assure au roi de Castille qu'il 'empeceroit tous chiaus qui grever et contrarier le vorroient'(VI 214): le contexte guerrier et l'association avec grever montrent bien qu'il ne s'agit pas de le contrarier en paroles!; de même dans l'apologue de l'oiseau orgueilleux, né tout nu, que les autres oiseaux ont orné de leurs plumes et qui ne leur manifeste qu'ingratitude: 'Ce bel oysel, quant il se vey cy au dessus de plumaige et que tous oyseaulx l'onnouroient, il se commença à enorgueillir et ne fist compte de ceulx qui fait l'avoient, mais les debiechoit, poindoit et contrarioit'(XII 250); 'le roy de Castille... avoit pourveu ses garnisons de gens d'armes lesquelz à la fois pour nous contrarier et porter damage se cueilloient ensamble et mettoient aux champs; une fois perdoient et

l'autre ilz gaignoient, ainsi que les choses se portent en armes' (XII 271). Un exemple de Z contraire Z': plusieurs villes et castiaus... contrarioient grandement le pais' (IX 1) se laisse facilement ramener au schéma habituel: X/Y contraire X'/Y', villes, castiaus et pais étant une manière abrégée de parler de leurs habitants.

Que X' soit mécontent d'être l'objet de l'hostilité de X, ses réactions le montrent bien: 'Li dus de Bretagne... estoit durement coureciés en coer des contraires que li François faisoient as Englès, et volentiers il eüst conforté les dis Englès se il peuist et osast'(VIII 105); 'voirement m'ont il fais tant de contraires que j'en voel prendre le vengeance, se g'i puis avenir'(II 35); 'messires Hues de Chastillon... desiroit grandement de soy contrevengier pour ses contraires et desplaisirs que on li avoit fais en Engleterre'(VIII 182). D'où une dernière catégorie d'emplois:

Contraire, substantif, dénote un EA- éprouvé par un animé humain qui subit un préjudice: cette dernière acception est possible dans le schéma X a des contraires et dans la tournure possessive ses contraires (v. ci-dessus VIII 182) qui en découle: 'Et bien pensoient qu'il ne poroient avenir à lor entente sans avoir grant contraire' (II 107); 'à leur contraire et pour le despit qu'il nous ont fait... nous acordons bien qu'il soient retenu et mis en prison'(VII 98). Elle est évidente dans les tournures: Z vient/ tourne à contraire à X, à cause du parallélisme avec les locutions usuelles Z tourne à récréation, à plaisance, à desplaisance à Z, et comme le montrent les contextes suivants: Le roi d'Angleterre s'est donné tant de mal pour avoir Calais que 'se li venroit à grant contraire, se il l'en couvenoit ensi partir'(IV 48); une héritière inattendue revendique sa part d'héritage: 'ces de-

mandes venoient à grant contraire à madame Jehane, duçoise de Braibant'(IV 132); 'pluiseurs signeurs en le langue d'och ne dourent mies... obeir au roy d'Engleterre... et leur venoit à trop grant contraire et diversité ce que estre englès les couvenoit'(VI 57); les moines de Marchenoir, qui avaient déjà eu à souffrir de la guerre 'furent souspris des Englès, car il ne quidoient mies que il dewissent faire che chemin. Si leur tourna à contraire, quoique li contes de Bouquighem fesist faire un bant sus la teste que nuls ne fourfesist à l'abbete ne de feu ne d'autre cose'(IX 277 etc.)Cependant, il faut remarquer qu'en cette acception, le substantif contraire a une faible autonomie syntaxique, et que la valeur de "situation préjudiciable" peut toujours affleurer; un cas particulièrement net à cet égard est celui de gens de guerre qui se méfient d'un ennemi venu parler: 'se il venoit jusques à nous, en nous comptant gengles et bourdes, il aviseroit et imagineroit nostre force et nos gens: si nous poroit tourner à grant contraire'(VI 112).

En somme, une fois admis que la notion d'opposition spatiale engendre, par subduction, toutes sortes d'oppositions, on peut résumer ainsi le rapport des principales acceptions de contraire entre elles: 1) un sujet Jean est d'opinion contraire d'un sujet Paul; ce que Paul estime vrai et bon, il l'estime faux et mauvais et détermine sa conduite en conséquence. Ici, les choses sont présentées sur le plan logique et l'aspect subjectif de ce choix, chez Jean et plus encore chez Paul, reste latent. 2) Mais Jean, qui n'est pas un être purement rationnel, en conçoit de la haine contre la personne de Paul et lui veut du mal: il lui est contraire. Ici, apparaît chez Jean un EA- allocentrique, tandis que les répercussions sur l'intériorité de Paul restent latentes ou non pertinentes. Si l'on substitue à Jean un sujet grammatical z non animé (les bains lui sont contraires), et qu'on passe de

de l'hostilité à la nocivité, le jugement de valeur négatif peut n'exister que dans la conscience du narrateur et être étranger aux deux actants. 3) Jean extériorise son hostilité en faisant à Paul des contraires, actions destinées à lui porter préjudice et à le faire souffrir; qu'il atteigne généralement son but est plus que probable, mais enfin cette tournure est polarisée vers l'hostilité de Jean plus que sur la souffrance de Paul. 4) Un inanimé Z fait des contraires à Paul; une circonstance, qui peut être une action de Jean, lui vient à contraire; ici, un seul des deux actants animés restant en scène, le patient, c'est la subjectivité de celui-ci qui polarise l'attention et contraire finit par dénoter un EA- égocentrique. Ici s'achève la trajectoire des emplois de contraire et s'épuisent les possibilités de ce mot. Que Paul, dans un sursaut d'énergie en vienne à retourner son affectivité contre Jean, ce sera exprimé par d'autres mots tels que soy contrevengier ou prendre vengeance. Ainsi, Paul deviendra contraire à Jean, et tout recommencera...

Cet ensemble de possibilités peut être résumé par le schéma:

Deux mobiles, dans l'espace, vont au contraire l'un de l'autre			
X est d'opinion contraire de Y	X est contraire à X'/Y	X fait des contraires à X'/Y	Z vient à contraire à X
	HOSTILITE	ACTION HOSTILE	
	Z est contraire à X:Y	Z fait des contraires à X'/Y	
LOGIQUE	NOCIVITE	ACTION NUISIBLE	E A -

Les dérivés de CORAGE

Le mot corage a été longuement étudié dans le premier volume et ses dérivés renvoyés à un autre chapitre. Leurs distributions sont les suivantes:

X a Y en contrecorage

X est courageux, fait Z courageusement

Y encourage X en faisant Z

X est encouragé de faire Z

Y/Z rencorage X

Le premier des dérivés cités ci-dessus est à mettre en relation avec les emplois où courage dénote des dispositions amoureuses ou amicales: Y entre en corage à X, c'est-à-dire, "se fait aimer de lui". X a Y en contrecorage exprime donc l'aversion, sans qu'un unique exemple permette de préciser s'il s'agit de l'aversion de X pour Y ou l'inverse. Au moment de la mort de Charles V, les seigneurs de Bretagne essaient de détourner leur duc de l'alliance anglaise: 'Tels avoit en contrecorage le roi Charle mort, qui venroit grandement en l'amour du jone roi son fil'(X 19).

Les autres sont à rattacher aux emplois, beaucoup plus nombreux, où corage dénote des dispositions actives, voire agressives. Celui qui agit habituellement de grant corage, autrement dit corageusement, peut être qualifié de courageus. Eustache d'Aubercicourt reçoit de sa maîtresse 'lettres amoureuses et grans segnefiances d'amours: par quoi li dis chevaliers en estoit plus hardis et plus courageus et faisoit tant de grans apertises d'armes que cesci parloit de lui'(V 160 v aussi V 210); 'Adont se remirent ensemble de grant corage les Bretons ... et bouterent de bras et de poitrine corageusement sur ceulx qui les avoient reculez et boutez des barrières dedens la ville' (XII 305).

Encoragier, causatif et inchoatif quand il est employé à l'actif, ne dénote plus, au participe passé, suivi d'un complément introduit par de, que les intentions d'un sujet assez passionné par ce qu'il entreprend: Les Chroniques sont destinées à l'éducation de la jeunesse; 'ce sera à yaus matère et exemples de yaus encoragier en bien faisant, car la memore des bons et li recors des preus atisent et enflament par raison les coers des jones bacelers'(I 3). 'Li signeur d'Escoce entendirent bien que li rois d'Engleterre sejournoit au Noef Chastel sur Thin à grant gent, encoragiés durement d'ardoir et exillier leur pays, ensi qu'il avoit fait autre fois'(II 118, v. aussi IX 51); en ce sens, encoragié est volontiers coordonné à meu, participe passé de mouvoir: 'li rois, meus et encoragiés de deffendre et garder son royaume fist... un très especial mandement'(V 1); 'li cardinaus, meus et encoragiés de mettre remede à ces besongnes... se departi de Tours'(V 13).

Enfin, rencoragier, ordinairement employé à l'actif a pour sujet grammatical une circonstance favorable propre à rendre l'espoir et par conséquent le goût d'agir à un animé humain qui l'avoit perdu: 'li Navarrois avoient jà conquis tout le bouch et mettoient grant painne à conquerre le cité, et l'eussent eu sans faute, se li dessus dit ne fuissent venu si à point... Cilz secours rafreschi et rencoraga durement chiaus d'Amiens' (V 128); 'de ces nouvelles fu Phelippes tous resjouis et dist en riant, pour rencoragier ceuls qui dallés lui estoient: "Par la grace de Dieu... jamais cils rois de France... se il passe le rivièrre dou Lis, ne retournera en France" '(X 291, v. aussi V 156 et XII 268).

Tous ces mots ont donc en commun les sèmes d' "état affectif positif" et de "dynamisme orienté vers l'action".

COUROUCIER

Les dix-huit occurrences relevées de ce verbe très fréquent dans les Chroniques permettent de mettre en valeur les faits suivants: Les distributions sont particulièrement simples:

Y courouce X

X est couroucié (de Z) (sur Y)

Li courouciers ne vaut rien; X fait Z par courouch

Les objets Z qui courroucent les personnages de Froissart sont importants: déceptions graves, scandales provoquant l'indignation, événements politiques ayant des conséquences particulièrement fâcheuses: le peuple anglais est courroucé de l'exécution du duc de Kent, extrêmement populaire (I 88), le peuple de France d'apprendre que la reine Jeanne vient d'accoucher d'une fille posthume et qu'ainsi la dynastie des capétiens directs se trouve éteinte (I 84), ou que le roi de France vient d'être fait prisonnier à Poitiers (V 71). Jean de Hainaut est courroucé que ses compagnons ne mènent pas jusqu'à son terme leur expédition en Angleterre (I 36); Edouard III est courroucé que des ennemis qu'il poursuivait et pensait combattre se soient enfuis (II 131); que sa mère, la reine Isabelle se trouve enceinte des oeuvres de Mortimer (I 88); que le duc de Brabant et les seigneurs de l'Empire se préparent trop 'froidement' à soutenir ses entreprises guerrières (I 142); le pape est courroucé des menaces des Turcs contre la Chrétienté (I 115), le comte de Flandres, que son frère 'se tourne anglais' (I 138), le duc de Normandie des agissements d'Etienne Marcel (V 109); Etienne Marcel est courroucé d'une rixe entre Parisiens et soldats anglo-navarrais qui a fait des victimes, et les Parisiens, à leur tour, courroucés qu'il relâche trop tôt quelques anglo-navarrais emprisonnés (V 111).

La tournure passive est beaucoup plus fréquente que l'active et il est rare qu'un animé humain Y soit sujet grammatical de couroucier. Et même dans ce cas, il ne s'agit pas d'une action hostile intentionnelle, mais plutôt d'une conséquence fâcheuse d'actions faites à d'autres fins. En général on cherche plutôt à éviter de courroucer les puissants, de peur de représailles: 'Chilz chevaliers a telement atraït le roi à ses volentés que tout ce qu'il voet dire et faire il est... Et n'est nulz en Engleterre... qui l'ose couroucier ne desdire de cose que il voelle faire'(I 17); ' "Vous avez maintenant le gouvrenement de Paris et ... nulz ne vous y ose couroucier" '(V 110).

li courouciers (I 142) ou li courous (II 112) (substantifs rares) se manifeste extérieurement par des paroles ou par des actes, à moins qu'estimant que 'li courouciers ne pooit rien valoir'(I 142), on décide de 'faire bon semblant'(I 144). Après la rixe 'li prevos des marchans fu durement courouciés, et en blasma et villonna moult ireusement chiaus de Paris'(V 111); Après le scandale, Edouard III fait exécuter Mortimer et place sa mère en résidence surveillée (I 88); en riposte aux menaces des Turcs, le pape prêche une croisade (I 115); après la capture de Jean le Bon, beaucoup de Français, courroucés par une situation qu'ils estiment extrêmement grave cherchent à y 'mettre remède'(V 72), et de ce besoin d'action résulte l'alliance d'Etienne Marcel avec les Anglo-Navarrais, à la suite de quoi le duc de Normandie, régent et futur Charles V déclara que 'jamais en Paris n'enteroit, si aroit eu plainne satisfaction de chiaus qui courouciet l'avoient'(V 109). La conséquence est une représentation dans tous les cas où le sujet couroucié en a le pouvoir.

Couroucier est donc "causer un EA- intense engendrant des réactions extérieures actives".

DAMAGE, DAMAGABLE (fr.m. DOMMAGE, DOMMAGEABLE)

Une quarantaine d'exemples relevés apparaissent dans les distributions suivantes:

X/Y fait ou porte damage à X'/Y' (I 13 137 IV 179 V 76 95 VI 116 VII 237 IX 134 X 198).

X/Y fait ou porte damage à Z (I 108 202 III 149); fait des choses damagables à Z (I 15).

X/Y prend (III 31 IX 257), ou reçoit (I 41 V 155 XI 66 73) ou soustient (I 140) damage, ou eskiewe damage (IV 174).

X/Y a damage (V 209 VII 103 VIII 177) d'où la tournure possessive, le damage de X/Y, son damage, X/Y fait Z à son damage, ou au damage de X'/Y' (I 109 II 120 VII 91 253 IX 113 X 141 32 XI 64).

C'est damage pour X/Y que Z (I 161 IV 175 V 142 IX 78).

X/Y fait Z sans damage (IX 91 105 193 257) ou à petit de damage (X 15).

En quoi peut consister un damage? Une atteinte à l'intégrité physique du sujet: après la mort du roi Ferrand de Portugal, les partisans du maître d'Avis, qui envahissent le palais, rassurent sa veuve: 'Danne,... ne vous doubtez en riens, car ja de vostre corps n'arez mal, nous ne sommes point cy venus pour vous porter denaige du corps ne contraire'(XII 257); ou une perte financière: 'bien leur moustra li rois englès les grans frès et les grans damages qu'il soustenoit cescun jour pour leur attente'(I 140); 'il i a bon paix et cras en Hainnau... et là recouvrerons nous nos damages et nos saudées mal païees'(XI 64); l'assassinat de 'riches hommes' par des émeutiers 'Dont ce fu pités et damages, et est quant meschans gens sont au dessus des vaillans hommes' (IV 175); et d'une façon générale, tous les malheurs de la guerre: pertes en hommes (V 142 155), destructions, incendies (II 120

III 149 VII 253), pillages (V 95 VII 91), messagers retenus prisonniers (VII 103).

Le mot damage dénote donc toujours un changement d'état tenu pour mauvais par le narrateur; que l'auteur de ce changement d'état soit animé d'intentions hostiles à l'égard de celui qui le subit, c'est bien vraisemblable; que la victime le ressent douloureusement, non moins; que les deux traits qui viennent d'être énoncés soient pertinents est un autre problème que les remarques ci-dessous peuvent éclairer:

damage peut être coordonné ou opposé à des mots qui expriment des états affectifs: anoy (VII 253), pité (IV 175), blasme (VIII 177), mais ce n'est nullement une preuve de synonymie, la cause et son effet pouvant fort bien être ainsi associés. Plus souvent, il est coordonné ou opposé à des mots ambigus, comme contraire (IV 179 IX 134) ou dénotant des actions ou des situations objectivement mauvaises, comme desconfiture (I 13 41) assaut (IX 193), frès (I 140), mescheances (II 120), ou objectivement bonnes, comme pourfit (VII 10 X 32).

D'autre part, porter damage peut avoir pour complément un objet non-animé Z: 'ses grans ennemis, et qui tant avoit porté le damage à se terre de Chimay, estoit partis'(I 202); Hugues le Despensier prend conscience de son impopularité; 'si se doubta trop fort que maulz ne l'en venist, ensi qu'il fist; mès che ne fu mies si trestes. Ançois eut-il fait moult de coses damagables ou pays'(I 13); les troupes anglaises, en Ecosse, 'ardirent et exillièrent le bonne ville de Donfremelin, mais il ne fissent nul damage villain à l'abbeye'(I 108); 'li Englès... ardirent le ville; mès au chastiel, ne portèrent il point de damage'(III 149). Il est vrai que l'on peut toujours interpréter 'le pays', 'la ville' comme 'les habitants du pays' ou 'de la ville'; mais enfin, dans

les cas où l'absence de damage est explicitement opposée à l'incendie, l'interprétation la plus naturelle du mot est bien celle de "dégâts matériels".

En somme, s'il est des cas où l'interprétation de damage par "état affectif négatif (allocentrique ou égocentrique)" serait à la rigueur possible, elle ne s'impose jamais; au contraire, l'interprétation par "changement d'état objectivement mauvais, consistant en une atteinte à l'intégrité d'un objet animé ou non animé" est partout possible et souvent la seule possible. Par conséquent, nous considérerons que dans la langue de Froissart comme en français moderne, tout en pouvant être l'effet ou la cause d'états affectifs négatifs, le dommage se distingue et se caractérise par sa fondamentale objectivité.

(SOI) DEDUIRE, DEDUIT, DEDUISANT

Le verbe (soi) déduire (6 ex.), pronominal ou non sans nette différence de sens, est beaucoup moins usité que le substantif déverbal déduit (16 ex.); on le trouve associé à esbatre ou à prendre ses esbatement, à voler et à cachier en trois endroits (I 115 V 84 VI 56), dans des contextes où, exprimant des activités de nature ludique, hédonique, détachées de toute visée utilitaire, il apparaît comme un synonyme relativement rare de jouer et esbatre, mais aussi dans des contextes qui lui sont particuliers. Dès son avènement, Jean le Bon fait sortir de prison les fils de Robert d'Artois 'et, pour ce que li rois ses pères leur avoit tolut et osté leurs hiretages, il leur en rendit assés pour yaus deduire et tenir bon estat et grant'(IV 102): il s'agit évidemment de leur permettre de réorganiser l'ensemble de leur existence et pas seulement de pourvoir à leurs divertissements; une grande compagnie menaçant Avignon, 'li papes... et tout si cardinal avoient tel doubte d'yaus et de leur corps que ilz ne s'en savoient comment deduire, et faisoient jour et nuit armer leurs familles'(V 94). Question de survie et non de simple divertissement! Cet emploi de deduire pour dénoter une activité utilitaire (qui n'exclut pas, bien entendu, une certaine satisfaction), est confirmée par un exemple supplémentaire glané dans l'édition Kervyn des Chroniques: après l'accès de folie de Charles VI, Olivier de Clisson s'inquiète: ' "-je sui venu... pour sçavoir de l'estat et du gouvernement du royaume, comment on s'en voudra deduire et demener" '(K XV 58). L'unité sémantique du verbe deduire est donc assurée par la notion d'activité, deux acceptions pouvant être opposées selon que cette activité est de nature ludique ou utilitaire.

Les contextes dans lesquels a été relevé le substantif deduit montrent que comme esbat et comme les verbes esbatre et jouer, il peut s'appliquer à la chasse (IV 34 XII 93 118 311), au voyage (XI

205), à la résidence dans un lieu de plaisance: 'il prisent le chemin dou Suseniot, un moult biau chastel et maison de deduit pour le duch' (VIII 127), au plaisir de l'amour physique de deux jeunes mariés: 'Et au soir, les dames couchièrent la mariée, car à elles appartenoit li offisces, et puis se coucha li rois qui le desiroit à trouver en son lit. Si furent en deduit celle nuit, che poés vous bien croire' (XI 236). Mais il n'a pas été relevé dans des contextes de mondanités tels que festes, joustes, tournois, danses, caroles, disner, souper; par contre on lui connaît des emplois où il ne pourrait pas, ou difficilement, permuter avec esbatement. Il convient pour exprimer le plaisir que l'on éprouve à faire un prisonnier (VIII 103), ou encore à voir de belles parades militaires ou simplement à jouir du beau temps: 'C'estoit merveilles et grans deduis au regarder les armes luisans, leurs banières ventelans, leurs conrois par ordene le petit pas chevauchant'(V 195); 'puis, ordonna ses batailles si noblement... que c'estoit solas et deduis au regarder'(V 199); 'Si faisoit si bel et si sech que c'estoit uns grans deduis'(XI 137). Enfin, toutes les occupations normales, satisfaisantes, de la vie civile et paisible peuvent être appelées deduit, comme on le voit par l'exemple du roi Charles V qui, 'coique il se tenist à Paris en ses deduis... faisoit ensi à tous lés guerrier ses ennemis les Engles'(IX 27), et 'tous quois, estans en ses cambres et en ses deduis... reconqueroit ce que si predicesseur avoient perdu sus les camps, la teste armée et l'espee en la main'(IX 127). La facilité avec laquelle le substantif deduit est précédé de la préposition en et du possessif (IV 34 IX 27 127 X 231 XI 205 XII 118) montre qu'il se prête à dénoter un procès duratif et habituel et confirme cette interprétation.

Tout à fait cohérent avec ce qui précède est l'unique exemple de l'adjectif deduisant, qualifiant une ville propice à une vie tranquille et agréable: 'Paumiers... laquelle cité est moult deduisant, car

elle sciet en bel vignoble, bon et à grant plenté, et est environnée de une belle rivière clère et large que on appelle l'Aliège'(XII 20).

On constate une certaine discordance entre les emplois du verbe et ceux du substantif: alors que l'unité du verbe est assurée par le sème d' "activité" et que celui de "plaisir" peut être tout à fait secondaire, voire même absent, l'unité du substantif est assurée par le sème de "plaisir" et celui d' "activité" peut être réduit à la simple occupation d'un esprit qui jouit d'un spectacle agréable. Par rapport à un parasyndrome comme esbat, deduit se caractérise par l'exclusion des cérémonies mondaines et une profonde valorisation des plaisirs normaux de la vie quotidienne.

DEGASTER

2 exemples relevés:

Redoutant les hasards des batailles, Charles V refuse d'engager le combat avec les Anglais: ' "Laiiés leur faire leur chemin: il se degasteront et perdront par eulx meïsmes, et tout sans bataille" '(IX 275).

Des messagers vont et viennent entre les Anglais et les Français pour une négociation d'abord assez bien engagée mais qui n'aboutira pas: 'Ensi alant et venant se demenèrent ces choses et se degastèrent'(VIII 146).

Soi degaster combine donc les sèmes de jugement de valeur négatif et de progressivité et signifie "devenir mauvais" sans que le petit nombre des exemples permette de pousser plus loin l'analyse.

DESBARETER

Le participe passé desbareté n'a été relevé qu'une fois, coordonné à desconfit dont les dictionnaires le donnent pour synonyme. (v. l'article desconfire). Godefroy et Tobler Lömmatzsch consacrent à ce mot de longs articles qui montrent son caractère usuel à une époque un peu plus ancienne. Il est vraisemblable que chez Froissart, il est presque éliminé par desconfire et commence à faire figure d'archaïsme. Néanmoins, dans son dictionnaire de la langue du XVI^eS., Huguet en cite encore deux exemples, l'un de Lemaire des Belges et l'autre de Brantôme.

DESCONFIRE

Ce verbe, extrêmement fréquent dans les Chroniques, en contexte militaire, exprime l'effet d'une attaque violente sur un adversaire incapable d'y résister: 'Quant les gens d'armes d'Engleterre veirent que ceste première bataille estoit desconfite, et que la bataille dou duch de Normendie branloit et se commençoit à ouvrir, si leur vint et recroissi force, alainne et corage trop grossement'(V 38 et passim). Une bataille qui branle et s'ouvre ne tarde pas à se desconfire, c'est-à-dire à se débander, éventuellement avec de lourdes pertes. Que l'état affectif des gens déconfits soit négatif, c'est bien vraisemblable; mais cela ne devient pertinent qu'à partir du moment où le contexte exclut l'idée d'une débandade: Une expédition française tente de délivrer Calais assiégée, mais est obligée de rebrousser chemin.

'Quant cil de Calais veirent le deslogement de leurs gens, si furent tout pardesconfi et desbarété. Et n'a si dur coer ou monde que, qui les veist demener et dolouser, qui n'en ewist pité'(IV 53). Le même effet de sens peut apparaître lorsque desconfi est affecté d'un adverbe d'intensité: la mort inattendue d'un chef anglais produit un tel effet psychologique sur ses troupes: 'Quant ses gens veirent ce, si furent trop desconfi'(V 158).

A vrai dire, elles finissent aussi par être desconfites militairement, mais ce n'est qu'à la fin de la matinée.

On peut conclure de ces deux exemples que desconfit, dont le sens propre est "qui a perdu la capacité de résister à l'attaque de l'adversaire", peut, dans certains contextes, prendre le sens métaphorique de "qui a perdu la capacité de supporter le choc d'un malheur", d'où "décontenancé, découragé".

DESESPERE

Deux exemples ont été relevés, illustrant deux emplois opposés: Philippe d'Arteveld, voulant faire une dernière tentative contre le comte de Flandres harangue ainsi ses troupes: "N'aiiés nulle esperance de retourner, se ce n'est à vostre honneur, car vous ne trouveriés riens, et, sitos que nous orons nouvelles se vous estes mort ou desconfis, nous bouterons le feu en la ville et nous destruirons nous meïsmes, ensi que gens desesperés" '(X 219).

Le sire de Corasse voulant détourner le lutin Harton de son ancien maître et l'attacher à son service: "Fay ce que je te dy, dist le chevalier, nous serons bien d'acord, et si laisse ce meschant desesperé clerc. Il n'y a riens de bien en luy, fors que paine pour toi; et si me sers" '(XII 175).

Dans le premier exemple, desesperé décrit l'état intérieur de gens qui ne voient d'autre issue que la mort à leur situation.

Dans le second, il n'exprime nullement les sentiments du clerc qui n'a pu obtenir du sire de Corasse l'exécution d'une décision de justice reconnaissant ses droits sur les dîmes du pays-et qui est bien résolu à se venger et non à se donner la mort! Il exprime plutôt les sentiments du sire de Corasse à propos du dit clerc et doit pouvoir se gloser par "dont il n'y a rien à espérer".

Désespéré a donc une face usuelle subjective "dans un EAtel que la mort en est désirable", et une face objective possible, qui en fait le moyen d'expression d'un jugement de valeur fortement péjoratif.

DESOLE, DESOLATION

4 exemples relevés peuvent être analysés ainsi:

'Entre Laon et Rains, se tenoient aultre pilleur et reubeur, qui desroboient et rançonnoient tout celi pays'; suit le récit de leurs manières d'agir et d'une de leurs exactions. 'Ensi estoit li pays foulés et desolés de tous lés, ne on ne savoit auquel entendre'(V 137). Le contexte de pillage, la coordination avec foulés, le complément à valeur spatiale de tous lés, la nécessité d'entendre à toutes sortes d'urgences, invitent à interpréter desolé, objectivement, par "ravagé", "qui a subi de grandes pertes (en biens matériels)!" Cela n'exclut pas, bien sûr, un EA-, mais il ne s'agit que d'une conséquence. C'est encore l'interprétation la plus probable pour l'occurrence suivante: 'Se li royaumes d'Engleterre et li Englès... furent resjoy de la prise dou roy Jehan de France, li royaumes de France fu durement tourblés et courouciés, il y eut bien raison; car ce fu une très grant desolation et anoiable pour toutes manières de gens. Et sortirent bien adonc li sage homme dou royaume que grans meschiés en nesteroit; car li rois leur sire et toute la fleur de la bonne chevalerie de France estoit morte ou prise'(V 71). L'état subjectif des Français ayant été exprimé par tourblés et courouciés, le mot raison et la conjonction car nous induisent à penser que la suite énonce la cause objective de cet état subjectif: une grosse perte. De plus, l'adjectif anoiable se comprend mieux accolé à un substantif signifiant "perte" qu'à un substantif signifiant "chagrin" avec lequel il ferait pléonasme. Cette première explication est d'ailleurs développée par la seconde proposition introduite par car, fondée sur l'idée de perte.

Il n'en va pas de même dans l'exemple suivant, pourtant comparable, si on considère les faits et la nature du sujet

grammatical qui est royaume dans les deux cas: 'Le jour devant la vigile Saint Jehan Baptiste, en l'an de grasse Nostre Signeur mil trois cens settante et set, trespassa de ce siècle li vail-
lans et li preux rois Edouars d'Engleterre: de laquelle mort tous li pays et li royaumes d'Engleterre fu durement desolés;
et ce fu raisons, car il leur avoit estet bons rois... Qui veist et oïst en ce jour les grans lamentations que li peuples faisoit, les plours, les cris, et les regrés qu'il disoient et qu'il faisoient, on en eüst grant pitié et grant compassion au cuer'(VIII 230). Outre la peinture subséquente des manifestations de la douleur populaire, la proposition ce fu raison interdit de traduire fu durement desolé par "subit une grande perte" et impose l'interprétation subjective "fut plongé dans la douleur". Enfin, cette interprétation subjective s'impose dans notre dernier exemple: 'Madame de Bretagne... estoit si desolée et desconfortée de la mort de son mari que riens n'y falloit'(VI 173).

On peut donc considérer que la substance du lexème désol- comporte deux sèmes, l'un objectif, la notion de perte, l'autre subjectif, celle de douleur, qui sont sélectionnés par les contextes, et que, tandis que l'un occupe le premier rang, l'autre est réduit à la fonction de sème secondaire ou de connotation.

DESPIT

58 occurrences relevées de ce mot se répartissent selon les distributions suivantes:

Y tient X en (grant) despit

Y fait des despis à X

Y agit ou despit de X, en son despit, par despit.

et, conséquemment:

X prend/tient Z en (grant) despit

X a (grant) despit de Z

X agit par despit/ en son despit

X se contrevenge des despis/ contrevenge les despis qu'on lui a faits.

I. Despit, EA- allocentrique de Y

Les conseillers de Charles V pensent que les trois quarts de l'Aquitaine serait prête à embrasser le parti français. En effet, les Anglais, 'qui sont orgueilleus et presumptueus' font trop sentir aux Gascons qu'ils 'les tiennent en grant despit et vieuté... avoech tout ce, li gentil homme dou pays ne poent venir à nul office: tout emportent li Englès'(VII 92). La coordination avec vieuté (variante de vilté) montre bien que despit dénote ici le mépris que les colonisateurs anglais éprouvent à l'égard des indigènes gascons. Charles de Blois 'avoit fait drecier quinze ou seize grans engiens qui gettoient grandes pières as murs de Membon et à le ville. Mais cil de dedens n'i acontoient nient gramment, car il estoient fort paveschiet et garitet à l'encontre. Et venoient... as murs et as crestiaus, et les frottoient et passaient de leurs caperons par despit. Et puis críoient... en disant: "Alés, alés requerre et raporter vos compaignons qui se reposent au camp de Camperlii!" De quoi, pour ces paroles, messires Loeis d'Espagne et li Genevois avoient

grant ireur et grant despit' (II 171). Les défenseurs de Hennebont essuient avec leurs chaperons les murs de leur ville pour montrer aux assiégeants combien leurs projectiles sont négligeables et assortissent ce geste de mépris d'allusions insultantes à une défaite cuisante qu'ils leur ont précédemment infligée. Les assiégeants en éprouvent une colère bien naturelle, autre acception du mot despit qui sera étudiée plus loin.

La tournure Y fait Z ou despit de X est ambiguë, pouvant signifier "Y fait Z parce qu'il éprouve du despit, c-à-d. du mépris à l'égard de X" ou "Y fait Z pour faire éprouver à X du despit, c'est-à-dire de l'humiliation et de la colère". L'un d'ailleurs va rarement sans l'autre ; la première interprétation semble mieux en accord avec les emplois les plus fréquents de la préposition en (contractée en ou), et la seconde avec le caractère de provocation des actes commis ou despit de X: Le seigneur de Brosse s'étant 'tourné françois', les Anglais assiègent et prennent son château; 'si furent pris li homme d'armes dou visconte, et tantost en fissent li signeur de l'ost pendre jusques à seize en leurs propres armures, ou despit dou dessus dit visconte, qui... se tenoit à Paris dalés le roi de France'(VII 139); les Gantois brûlent et pillent la résidence du comte de Flandres 'ou despit de lui'(X 250); les émeutiers anglais assassinent le médecin du duc de La castre 'ou despit de son maistre'(X 111); 'se... les Espaignolz prenoient ung Portingalois, ilz li crevoient les yeulx ou li tolloient ung pié ou ung brach ou un autre membre et le renvoioient aussi mehai-gnié en la cité de Luscebonne, et disoient à celui que ilz renvoioient: "Va et di que ce que nous t'avons fait, c'est ou despit des Luscebonnois et de leur maistre de Vis, que il veullent couronner à roy'(XII 263, v. aussi des exécutions d'otages en

XII 37 38). En son despit peut donc évidemment, dans certains cas, signifier, ou despit de X: Olivier de Clisson ayant été exécuté à son retour d'Angleterre, il sembla à Edouard III 'que li rois de France l'eüst fait en son despit' (III 38), et il médite, bien entendu, des représailles.

II. Le despit, action hostile de Y à l'égard de X

Cette acception apparaît surtout dans la tournure Y fait un/ plusieurs despis à X, extrêmement fréquente (25 exemples) où despit peut être coordonné à anoi (V 21), contraire et damage (IV 55 XI 170 214), destourbiers (V 2); le caractère nombrable de ces despis est montré par les prédéterminants un, ce, les, plusieurs, tant de...: Jean de Hainaut avait fait au roi de France 'plusieurs despis, que d'avoir conduit et amené le roy englês en Cambresis et en Tierasse, et ars tout le pays'(I 189); 'Ce despit fist Loys Rambaut à Lymosin, lequel despit il ne tint pas à petit'(XII 111).

On peut considérer qu'il s'agit de la même acception dans la tournure X prend/tient Z en despit, c-à-d. "considère Z comme une provocation": Le roi de Navarre ayant fait mourir le connétable de France, Charles d'Espagne, le roi Jean 'prist ceste cose en grant despit'(IV 131 v. aussi I 102 VII 96 VIII 159 XI 165). Les habitants de Vannes, assiégés par les Anglais font une sortie et laissent leurs portes ouvertes: 'Li Englês... le tenoient en grant despit, et li aucun le reputoient à vaillance'(III 25 v. aussi VII 99 IX 157). Mais dans ce cas encore, on peut donner de despit l'interprétation subjective "X éprouva à cause de Z de l'humiliation et de la colère".

III. Le despit, EA--égocentrique de X:

L'interprétation subjective de despit, déjà possible dans les tournures Y fait Z ou despit de X et X prend/tient Z en/à despit,

s'impose quand il s'agit des tournures X a despit de Z, agit par despit ou en son despit: Le roi d'Angleterre acceptant de négocier avec celui d'Ecosse, apprend que celui-ci ne décidera rien sans l'accord du roi de France: 'de ce rapport eut li rois englès plus grant despit que devant'(III 6 v. aussi II 171 XII 137); Reprenant la ville du Dam 'si entrèrent ens li François par eschielles, et passèrent les fossés à grant paine. Quant il furent dedens, il quidièrent avoir mervelles gaigné, mais il ne trouvèrent rien fors que povres gens, femmes et enfans, et grant fuission de bons vins. Dont par despit et par envie, Breton et Bourgignon boutèrent le feu en la ville'(XI 246); après un assaut très rude où les Anglais ont eu beaucoup de morts, Guillaume de Montàigu capture deux malheureux Ecosseis qui menaient deux boeufs et une vache. Il tue leurs bêtes, les mutile, et les renvoie avec ce message: ' "Alés, dittes à vostre roy que Guillaumes de Montagut vous a mis en tel point en son despit" '(II 129 v. aussi III 40).

IV. Les rapports entre les despis de Y et le despit de X

Il arrive, de façon tout à fait exceptionnelle, que Y fasse des despis à X sans le vouloir: Des renforts français envoyés aux Ecosseis sont fraîchement accueillis: ' "Quels diables les a mandés... On leur die que il s'en revoissent et que nous sommes gens assés en Escoce pour parmaintenir nostre guerre... Il ne nous entendent point ne nous eux; nous ne savons parler ensemble; il nous aront`tantos riflè et mengié tout ce qu'il i a en ce païs; il nous feront plus de contraires, de despis et de damages... que li Englès ne feroient" ' (XI 214). Mais, normalement, le despit est une action tout à fait intentionnelle qui tend toujours à diminuer l'adversaire. Elle peut consister en acte de dérision: Le jeune Edouard III et sa mère font arrêter et condamner à mort

Hugues Spenser, le mauvais conseiller d'Edouard II. On le conduit de Bristol à Harford dans un équipage dérisoire: 'Li dis messires Tumas Wage fist bien et fort loier monsieur Huon le Despensier sour le plus petit et magre et chetif cheval qu'il pot trouver, et li fist faire à viestir un tabar et afubler par dessus son abit le dit tabar... et le faisoit ensi mener par derision apriès le route et le conroi le royne... à trompes, à trompètes et à flahutes, pour lui faire plus grant despit'(I 134 v. aussi II 171 III 25 VII 96). Un certain Limosin ayant séduit la maîtresse de son ami Loys Rambaut qui la lui avait justement confiée en garde, Loys 'cueilli en si grant haine son compaignon, que pour lui faire plus grant blasse il le fist prendre de ses varlez et le fist mener et courir tout nu en ses braies, et batre d'escorgiees, et sonner la trompette devant lui et à chascun quarrefour crier son fait, et puis banir de la ville comme ung traître et en cel estat, empur une cotte, bouter hors. Ce despit fist Loys Rambaut à Lymosin, lequel despit il ne tint pas à petit mais à très grant, et dist que il s'en vengeroit quant il porroit, si comme il fist'(XII 111).

Le pillage, l'incendie de demeures nobles est une forme de despit pratiquée par des gens du commun à l'égard de puissants personnages (IX 227 X 250); arrêter le messager de son adversaire (VII 98), lui envoyer mutilés des gens de son parti, chargés d'un message méprisant (I 71 II 129 IX 220 XII 263); menacer de tuer (VIII 159) ou tuer effectivement des gens qui lui sont chers ou auxquels il attache de l'importance (I 31 III 38-40 IV 131 V 108 112 IX 178 185 X 111 XII 37-38), sont des manières de lui faire sentir qu'on ne le respecte ni ne le craint et qu'on le met au défi de montrer sa force.

De façon moins explicitement provocante, Y fait des despis

à X en lui infligeant, de quelque manière, une déception (III 6 XI 246), en lui manquant de reconnaissance, comme Philippe VI à Robert d'Artois à qui il doit le trône et qu'il bannit après lui avoir fait un procès pour quelque faux en écritures et avoir fait brûler sa complice (I 110), en faisant une politique qui lui déplait (I 102), en remportant sur lui un succès militaire (I 114), ou, tout simplement, et le plus souvent, en lui faisant la guerre, avec les incendies, pillages et atrocités diverses que cela suppose (I 189 196 II 65 129 130 133 IV 55 186-7 88 V 2 21 VII 189 IX 114 186 XI 165 170 214 XII 133 137).

La réaction de X est violente, à la fois intérieure et extérieure. Intérieure, en ce sens qu'il est à meschief de coer (I 31), escauffés et aîrés (I 196), en grant ireur (II 171), enfe-lenniés (IX 186), (durement) courouciés (IX 114 178 220) et que le despit de Y lui vient à desplaissance (X 250). Dans certains cas d'impuissance extrême, il ne peut que dévorer son chagrin (I 31) ou demander justice au roi (XII 133). Mais la plupart du temps, il manifeste extérieurement cet EA- en cherchant à soy contrevengier des despis qu'Y lui a faits ou à contrevengier les despis qu'Y lui a faits (I 110 196 IV 186 V 21 112 VII 189 IX 114); il en a grant desir (V 2 VII 189); Limosin en trouve le moyen en trahissant Louis Rambaut et en provoquant finalement sa mort (XII 115 v. aussi IX 157; Robert d'Artois en faisant tout son possible pour détrôner Philippe VI au profit d'Edouard III (I 110 et sq.); d'une façon générale, en rendant à Y otretant ou plus (I 196) de despis que celui-ci ne lui en a fait: exécution d'otages (VIII 159), sévices sur des prisonniers (I 71 II 129), contre-offensive, reprise des hostilités avec pillages et incendies (I 114 189 196 III 40 IV 88 131 187 V 112 VII 96 98 XI 92 170).

De toutes façons, dans cette épreuve de force entre Y et X, celui-ci doit réagir à un despit, sous peine de perdre la face et la confiance de ceux qui dépendent de lui. Même s'il ne se laisse pas entraîner par la passion de la vengeance, il doit amender ce despit (II 133 III 6 IX 227 XI 165) soit par une violence équivalente, soit, quand les circonstances l'exigent ou le permettent, par une attitude de modération bien calculée: Edouard III se retient de venger la mort d'Olivier de Clisson par l'exécution d'un prisonnier et se contente de l'envoyer de sa part défier le roi de France (III 38); après la prise de Calais il réfrène son envie de faire passer toute la population au fil de l'épée et accepte de se contenter de six bourgeois (IV 55); le comte de Flandres, venant d'apprendre l'incendie de sa 'belle maison de Ondregghien', épargne des messagers de Gand: ' Vos gens m'ont ars l'ostel ou monde que je amoie le mieus! Ne leur sambloit il pas que il m'eussent fait des despis assés, quant il m'avoient occis mon baillieu faissant son office, et deschiret ma banière et pifflée as piés? Sachiés, se che n'estoit pour men honneur, et que je vous euisse donné sauf conduit, je vous fesisse tous trenchier les testes" '(IX 185). Le roi de Navarre, négociant une réconciliation avec le duc de Normandie, s'escusa de la mort de ses deux maréchaux et de quelques autres dépits (V 108). Devant l'émeute, Richard II prononce des paroles de conciliation, se réservant de sévir dès qu'il en aurait la possibilité (XI 112). Quant au roi de Portugal, à qui les Catalans ont renvoyé quelques Portugais mutilés, il fait preuve d'une magnanimité bien rare: 'quant les Luscebonnois prenoient un Catheloing, ilz ne faisoient pas ainsi, car le roy de Portingal ... le faisoit tenir tout aise, puis le renvoioit sans violence de corps ne de membres, dont ilz disoient en l'ost, les anciens,

que il li venoit de grant gentillece, car il rendoit bien pour mal'(XII 264).

Quoique présentant trois sémèmes bien distincts relevant des domaines des EA- allocentriques, de l'action hostile et des EA- égocentriques, le mot despit possède une forte unité sémantique reposant à la fois sur les sèmes de haine, de mépris et de souffrance et sur une tension, une épreuve de force entre Y et X, qui lui donne son dynamisme. Y éprouve à l'égard de X du despit c.-à-d. du mépris et de la haine; il fait donc à Y des despis, actions destinées à lui faire du tort et à lui manifester ces sentiments; X éprouve du despit, souffrant dans ses biens, son corps, ses affections, et furieux d'être humilié. Il essaiera donc d'infliger à son tour à Y des despis et le cycle infernal recommencera, jusqu'à ce que l'un des deux adversaires se sente assez fort ou soit assez magnanime pour prendre des mesures d'apaisement et de conciliation.

DESTOURBER (verbe), DESTOURBIER (subst.)

24 exemples relevés dont six pour le verbe et dix-huit pour le substantif, entrent dans les distributions suivantes:

X/Y fait (pluiseurs/moult de) destourbiers à X'/Y' (I 156 II 136

III 137 V 2) ou les lui porte (I 191) ou les fait à un pays ou dans une région donnée ('au pays de Campagne' V 165, 'partout où il conversèrent' VI 65, 'ens en pays d'environ' VI 142, 'environ Pampelune' VII 10, 'parmi Loerainne' VIII 216).

Les destourbiers de X (c'est-à-dire ceux qu'il subit) (I 181).

Z fait des destourbiers à X/Y (V 120)

X/Y destourbe X'/Y' (II 94 IV 112), X'/Y' est destourbé de X/Y (V 228).

X est destourbé de Z (III 106 VI 70 XI 184).

On trouve destourbier coordonné à anei (III 137), à despis (V 2), à damage (VIII 216); destourbé à désolé (III 106), à ceurencié (VI 70), à desconforté (XI 184); et enfin, destourber à empescier (IV 112 VI 30. Donc, prédominance nette, dans ces coordinations, de mots dénotant des EA-.

La cause du destourbier peut être plus ou moins grave: un deuil (III 106 XI 184), divers actes de guerre: 'ces gens d'armes... passerent parmi Loerainne, où il fissent moult de destourbiers et de damages, et pillièrent pluiseurs villes et chastiaus et fuison dou plat pays' (VIII 216), les persécutions de Philippe VI à l'égard de Robert d'Artois (I 101), ou simplement un réveil inopiné: 'Je n'ay nul pouvoir de faire autre mal que de destourber et de toy reveillier ou autruy quant on devoit le mieulx dormir' dit le latin Harton au sire de Corasse (XII 175). Le caractère inopiné de l'action de destourber est évident dans d'autres contextes encore: 'Espaignolet qui se devoit couchier y vint et donna conseil de jeter bois, pierres et au-

tres choses ou pertuis de la creute pour ensonnier tellement
 l'entrée que on ne le peust destourber'(XII 197); Henri de
 Pennefort, défenseur de Rennes, attaque par surprise le camp de
 l'assiégeant, Jean de Montfort: 'Si avint un jour que cilz eut
 volenté qu'il destourberoit les gens de l'host, s'il avoit com-
 pagnie. Si pourcaça tant qu'il eut compagnie de deus cens hommes
 de bonne volenté, et issi hors de le cité paisievement à l'aube
 dou jour, et se feri à l'un des costés de l'host à toute se com-
 pagnie. Si abati tentes et logeis et en tua aucuns, par quoi li
 cris et li hahais monta tantest en l'ost, et cria cescuns as
 armes, et se commencièrent à deffendre'(II 94). L'effet de sur-
 prise explicitement détaillé dans l'exemple ci-dessus peut faci-
 lement être tenu pour implicite dans les autres contextes: ain-
 si, pendant les trois jours où l'armée écossaise et l'armée an-
 glaise campent à peu de distance l'un de l'autre, 'y avoit tant
 d'escarmuces et de paletis entre les deus hes, que cescuns estoit
 anioeus del regarder... Et sur tous les autres, y estoit souvent
 veus en bon couvenant messires Guillaumes Douglas... et estoit
 cilz qui y faisoit plus de biaux fais, de belles rescousses et
 de hautes emprises; et fist en l'ost des Englès moult de des-
 tourbiers I 136). En somme, les contextes nous obligent sou-
 vent à considérer le destourbier comme un brusque changement
 d'état ressenti douloureusement par le sujet qui l'éprouve et
 ne nous l'interdisent jamais. On peut donc tenir pour pertinent
 un sème "inopiné" qui distingue nettement destourbier d'un mot
 comme damage et assure son caractère subjectif. Si en effet la
 surprise est fondamentale dans le contenu sémantique de destour-
 bier, il est exclu qu'on puisse être destourbé sans s'en aperce-
 voir, et, étant donné le caractère nettement péjoratif du mot,
 sans en souffrir. Destourber, c'est déranger, perturber, jeter

le trouble, quelle que puisse être la gravité de la cause ou l'intensité de l'effet. Une femme est "perturbée" de perdre son mari, un dormeur "dérangé" dans son sommeil, tels sont les deux bouts de l'échelle des intensités. Mais la plupart des exemples semblent se situer dans une zone moyenne. En particulier quand il s'agit d'opérations militaires, le destourbier est plutôt de l'ordre de l'escarmouche et de l'opération de harcèlement que de celui de la grande bataille ou de la terrible atrocité.

L'auteur du destourbier, celui qui destourbe, est toujours animé humain, le seul contre-exemple n'étant qu'apparent: 'Ces trois forteresses fissent sans nombre tant de destourbiers au royaume de France que depuis en cent ans ne fu restéré'(V 126); ce sont les garnisons des châteaux de Creil, de la Hérelle et de Mauconseil que leur fidélité au roi de Navarre rend si nuisibles à la France. Une cause non humaine (comme un deuil) apparaît toujours comme complément du verbe au passif. L'intentionnalité de l'action de cet auteur est parfois évidente, et toujours vraisemblable: On lit dans un texte de traité de paix: 'Et se soufférons aucuns de nos subgès ne aultres quelconques aler ne entrer ou royaume de France... pour y faire guerre... ançois les empece-rons et destourberons de tout nostre pooir'(VI 30). Aucun exemple n'a été relevé de gens qui en destourbent d'autres sans le faire exprès ou sans s'en apercevoir. Il convient donc d'écrire : X destourbe X' et de définir ce syntagme par "un sujet humain conscient est intentionnellement la cause d'une mauvaise surprise pour un autre sujet humain conscient qui en éprouve un EA-".

DESTRAINDE, DESTRAINTE

Trois occurrences du verbe, une du substantif ont été relevées:
'com plus gielle, plus destraint' (VIII 91) traduit la sensation de pincement que la gelée produit sur la peau.

Les Ecossais 'reconquistent toutes les forterèces que li En-glès tenoient, hors mis le bonne cité de Bervich, et trois aul-tres fors chestiaus qui leur faisoient trop grant anoy et souvent pour les vaillans gens qui les gardoient, et le pays d'entours ossi... Si appell'on l'un Struvelin, l'autre Rosebourch, et le tierch et le souverain de tout le royaume d'Escoce Haindebourch... qui lor destraindoit plus que tout li aultre'(II 50-51).

Entre Dinan et Vannes, se trouve un château fort commandé par un bon écuyer aidé d'un hardi chevalier; 'cil doi avoecques leurs compagnons honnissoient et gastoient tout le pays de là entour, et destraindoient si ouniement le cité de Vennes et le bonne ville de Dinant, que nulles pourveances ne marchandises ne pooient entrer ne venir, fors en grant peril et sous grant aventure, car il chevaugoient l'un jour par devers Vennes, et l'autre jour par devers Dinant'(II 148)

Le duc de Brabant interdit de livrer des vivres à Gand, 'dont cil de Gaind se commenchièrent moult à esbahir, car pourveances leur afoiblissoient durement et eussent eu trop plus tost grant famine; mais il estoient conforté des Hollandois et des Zellandois, qui onques ne s'en varent deporter pour mandement ne pour destrainte que li dus Aubers i peüst mettre' (X 147).

On a donc affaire aux tournures suivantes:

Z destraint

X'/Y/Z destraint X, ou destraint à X

X' met destrainte à ce que X fasse Z

Les trois derniers exemples permettent de rapprocher

destraindre de constraindre: mettre destraite à ce que X fasse
Z est évidemment apporter une restriction à sa liberté; destrain-
dre X peut de même être interprété: "lui ôter ses possibilités
de vivre et d'agir"; enfin, on peut remarquer, à propos du 1^e
exemple, que la gelée paralyse autant qu'elle pince.

Les quatre exemples relevés permettent donc d'émettre l'hypo-
thèse que le signifié de puissance de destraindre est "restrein-
dre les possibilités d'action et de vie de X, avec les EA- qui
en découlent".

DESTROIT, DESTROITEMENT, DESTRECE

Ces mots ont déjà été en partie étudiés dans le premier volume (pr. 34, 115, 119). On prendra ici une vue d'ensemble de leurs emplois, et on y situera ceux qui peuvent servir à l'expression d'états affectifs négatifs. Les exemples relevés sont au nombre de 47: 21 pour le substantif destroit dans ses emplois concrets, 6 pour ses emplois abstraits, 10 pour l'adjectif destroit, 8 pour l'adverbe destroitement et 2 pour le substantif destrèce

I. Destroit, substantif concret: Le mot destroit est fréquemment coordonné à passage (III 156 IV 49 V 142 156 VI 190 212 VII 5 IX 16 XI 272); quelques exemples plus explicites montrent que le destroit est une sorte de passage particulièrement resserré: "je vous menray au destroit par où il faut qu'il passe" dit un traître préparant une embuscade (XII 112 v. aussi III 162 VI 208 XI 281); les destroits sont des lieux stratégiques qu'il faut garder (III 156 V 142 VI 212), guetter (V 142), regarder et considérer (IV 49), savoir (V 156), ouvrir (VI 189), empescher (XII 221), reconquérir (VI 190); on en trouve dans les montagnes (IV 156 157 VII 7 VIII 171 XI 272), mais aussi dans les dunes de Calais (IV 49), au gué d'une rivière (III 156 162), en mer (X 137); les issues par lesquelles une ville assiégée peut communiquer avec l'extérieur sont des détroits (V 142). Partout où existe un destroit, c'est un passage resserré, seule voie d'accès à un point où il est utile d'aller, laissant fort peu de champ, en raison de son étroitesse à l'initiative du passant, et dangereux parce que facile à barrer et propre aux embuscades.

II. Destroit, substantif abstrait: la vie vous amène parfois à passer par des destroits bien fâcheux, autrement dit des situations auxquelles on ne peut échapper et dans lesquelles il est impossible d'agir comme on le désirerait: un siège si rigoureux

qu'il faut bien se rendre (I 29); une attaque vigoureuse de l'ennemi (XI 54), un traité de paix qui vous livre à la domination anglaise malgré votre désir de rester français (VI 58); la situation de gens qui ont 'perdu leur chemin' et chevauchent 'en grant destroit de froit et de nège'(IX 112), un état de pénurie (X 203), les affres de la mort (XI 87). Que le mot destroit dénote une "situation" fâcheuse est évident et possible dans tous les contextes. Que, dans les locutions du type X est/ fait Z à/en destroit, le mot destroit puisse dénoter, subjectivement, un état affectif négatif est bien probable, mais cette acception est secondaire et ne semble pas pouvoir être disjointe de la notion de situation. C'est justement dans ce type de contextes qu'apparaissent les deux occurrences relevées du mot détresse, dans des contextes de siège et de famine (II 25 IV 53).

III. Destroit, adjectif n'a été relevé qu'une seule fois avec un support animé: 'messires Loeis d'Espagne...y laissa mort son neveu que moult amoit, monsigneur Aufons d'Espagne, dont il estoit en coer moult destrois, mais amender ne le peut. (II 162). Le caractère subjectif de l'adjectif, souligné par en coer est évident et cet unique exemple suffit à montrer que l'adjectif destroit peut dénoter un EA-.

Mais dans la plupart des cas, le support est inanimé et les effets de sens variés, encore que cohérents: en 4 endroits, Z est destroit, c'est-à-dire qu'il inspire à X un EA-, à cause du froid, qui paralyse: 'faisoit moult destroit temps de froit, de vent, de plueve et de nege: en celle mesaise et dangier furent il six jours (VII 27 v. aussi VI 230 VII 7 8). En IX 284, il s'agit du 'destroit jour que li rois de France trespassa', c'est-à-dire de ce jour précis, sans aucune approximation, et en X 126, d'un 'destroit commandement', qui ne souffre pas de déso-

béissance. On voit que dans tous ces emplois le sens de l'adjectif est abstrait, ce qui invite à interpréter les 'destroites prisons' dont il est question en V 65 comme des prisons "rigoureuses", "à régime sévère", "bien gardées", plutôt que simplement des prisons "étroites" au sens spatial du mot.

IV. L'adverbe destroitement est incident à trois types de verbes: guerrier (VI 139), assiéger (III 80), assaillir (XII 89), garder (VI 214); on le trouve coordonné à asprement (XII 189). Dans ce premier groupe, il s'agit d'actions militaires menées de façon à ne laisser aucune liberté d'action à l'adversaire.

Ailleurs, il s'agit de verbes exprimant (comme dans la tournure adjectivale destroit commandement) un ordre sans réplique: enjoindre (VI 50 X 134), commander (VII 185 X 134), mander (X 127) et de coordination avec expressément (VI 50), estroitement (X 134) et sus la tête (X 127).

Enfin, dans un exemple isolé (III 2) la comtesse de Montfort, voulant obtenir des secours de l'Angleterre 'avait fait sa complainte au roi moult destroitement', et celui-ci, contraint en quelque sorte par son ardente insistance, les lui avait accordés.

Une marge de liberté qui serait envisageable, qu'un sujet X imagine, que peut-être il désire, et dont il se trouve privé par la réalité des faits, voilà le signifié de puissance qui semble pouvoir rendre compte de la totalité des emplois de destroit et de sa famille, et en particulier de ses emplois péjoratifs.

DOUX, DOUCEUR, DOUCEMENT

L'adjectif doux a été relevé 12 fois, le substantif douceur 8 fois et l'adverbe doucement 28 fois.

I. L'adjectif

En qualifiant de doux un être inanimé, on marque que, d'une manière quelconque, il rend la vie du sujet facile et agréable, en répondant à ses besoins: 'La douce Escoce' (XI 275), c'est-à-dire la région d'Edimbourg, plus habitable et cultivable que le reste du pays, s'oppose à 'la sauvage Escoce'(X 128 XI 214) où l'on peut chercher refuge en temps de guerre; 'la douce Bretagne' (VIII 126), dont les Français comprennent la langue, s'oppose à 'la Bretagne bretonnant'(VIII 126) plus difficile d'accès. La 'douce eau' est indispensable à la vie et même le vin ne peut la remplacer (XII 43).

Quand le support est un être humain, on trouve l'adjectif doux associé à debonaire ou à courtois qui dénotent tous deux des attitudes de bienveillance et de sociabilité: le comte de Kent était 'moult preudons, douls et debonnaires et moult amés des bonnes gens'(I 10); une formule d'oraison funèbre énumère les qualités suivantes: 'il estoit friches homs, doulz et courtois durement et bons chevaliers en tous estas'(VII 185).

Ce qui, dans le comportement de l'être humain exprime cette sociabilité, peut aussi être qualifié de doux, en particulier les paroles, orales ou écrites: 'Je pensoie bien que toutes ches douces parolles que Ghisebrest Mahieu nous rapporta l'autre jour, che n'estoit que dechevanche et destruction pour nous'(IX 176); 'le roy d'Engleterre rescripsi au roy de Portingal lettres moult douces et contenant grant amour et grant aliance que ilz voloient en Engleterre tenir aux Portingalois'(XII 295). Ecrites dans une situation d'infériorité, les douces lettres peuvent exprimer la

déférence plutôt que la bienveillance: 'li baron et li chevalier qui dedens Touwars assegié estoient... envoièrent en Engleterre... lettres moult douces et moult sentans sus l'estat dou pays et dou dangier où il estoient, et que pour Dieu et par pitié li rois y volsist pourveir de remède'(VIII 93 v. aussi XII 322).

Etant donné ce qui précède, on peut penser que le 'doulz maintien' (II 133) qui, allié au 'parfait sens', à la 'grant noblèce' et à la 'fine biauté' ont séduit Edouard III chez la dame de Salebrin n'est pas uniquement esthétique; il s'agit probablement du charme d'une attitude sans raideur et d'une physionomie laissant deviner un caractère agréable.

Enfin, doux connaît un emploi atténué, de politesse, dans les interpellations. Voici comment s'adresse à Froissart un écuyer béarnais dont il vient de piquer la curiosité: ' -"Ac-téon, respondi l'escuier, doulx maistres, or m'en comptez le conte, et je vous en pry?" -"Volentiers, di-ge" '(XII 93). Dans une situation semblable, c'est Froissart qui s'adresse à l'un de ses informateurs: ' -Et doulx homs, di-je, les ymaginations que vous pensez sus, vueilliez les moy esclarcir, et je vous en sçaray gré" '(XII 172). Autre demande de renseignements: ' -"En nom Dieu, sire, dist Faucons, il ont passé le pont de l'Arce et Vre-non et sont maintenant, je croi, assez priés de Paschi". -"Et quelz gens sont il, dist li captaus, et quelz capitaines ont-il? Di le moi, je t'en pri, doulz Faucon" '(VI 111). Doux apparaît ici comme un substitut plus marqué du bel de politesse. Alors que bel, dans cet emploi, est banal et conventionnel, dans le feu d'une conversation animée, et sous l'effet du désir d'en savoir plus, c'est doux qui se présente naturellement à l'esprit.

II. Le substantif

La douceur est évidemment la qualité de la chose ou de l'in-

dividu méritant le qualificatif doux (à l'exclusion de l'emploi de politesse): 'il estoit li mois de mai, que les aiges sont en leur douceur'(XI 212, il s'agit des eaux de la mer); 'il raquist par doulceur... l'amour des plus grans de Gascongne'(XII 204, v. aussi IX 174).

Néanmoins, et peut-être par l'intermédiaire de la locution chose de douceur, le mot douceur peut avoir un référent concret et dénoter les choses, notamment les aliments, qui rendent la vie agréable: 'et leur apportoit on des villages environ toutes choses de doulceurs, fruits, beurres, laitages, fromages, poulailles et autres choses, et avoit on en l'ost tavernes et cabarès ossi boins et ossi plantureux comme à Bruges ou à Bruxelles et vins de Rin, de Poitou, de France, garnaces, malevaisées et autres vins estranges et à bon marchié'(X 247); 'aucunes douceurs venoient en la ville de Gand... Mais li contes de Flandres, quant il sceut que de bures, de lais et de froumages... il estoient rafresqui, si i mist remède'(X 201 v. aussi X 202 XI 201 246).

III. L'adverbe

Doucement, plus fréquent à lui seul que le nom et l'adjectif réunis, a été relevé en incidence à deux sortes de verbes:

D'abord, deux fois, des verbes de mouvement: avalier le pont (XII 23) et cheminer (XII 281): mouvement facile ne causant ni bruit ni effort, d'une rapidité modérée.

le plus souvent, des verbes exprimant un acte social: recevoir (VI 82 148 VIII 176 XI 227), recueillir (VI 105 VII 95 XII 125 193 216 158 317), en particulier un acte de parole: remoustrer (V 109), reconforter (I 17), parler (XII 77), amonester (XII 149), répondre (XII 244), dire (XII 216) etc., emplois cohérents avec celui de doux qualifiant un animé humain sociable.

Conclusion: doux et ses dérivés dans leurs divers emplois, tant

matériels que sociaux expriment toujours la qualité d'un objet ou d'une action qui procurent un état affectif positif au sujet en répondant à ses besoins et en lui rendant la vie facile. A côté de cette composante sémantique positive, et complémentirement, existe une composante négative: est doux ce dont on jouit ou ce que l'on fait sans privation, sans effort, sans stress.

DUEL, DOLOUR, DOLOIR, DOLENT, DOLOUSER, DOLEREUSEMENT

19 exemples relevés de mots formés sur le lexème duel/dol-/dolore, dont les distributions sont les suivantes:

X a (grant) duel (I 30 115).

X a (trop grant) dolour (de/quand Z) (I 30 XI 186 XII 92).

X est (moult) dolent (de Z) (I 130 II 141 VII 206 X 73).

X se deult (XI 68 283).

X dolouse (IV 53 VII 206).

X complaint son duel (VI 108).

duel (I 151), dolour (VII 203 VIII 230) compléments de cause.

X fait Z dolereusement (VII 203).

La plupart des emplois de ces mots sont funèbres. Ils apparaissent à propos de la mort d'un être cher (I 130 VI 108 VII 206 X 73 XI 186), quand l'être cher en question est en péril de mort (II 115 VIII 230); quand on est soi-même en péril de mort (I 30); ou bien, il s'agit de circonstances graves: 'la contesse de Monfort... fu moult dolente quant elle seut que la cité de Rennes estoit rendue'(II 141); les gens de Calais , depuis longtemps assiégés, voient le roi de France arriver avec une forte armée de secours, puis, découragé par l'excellence des positions anglaises, battre en retraite sans livrer combat. Ils se sentent donc abandonnés et 'n'a si dur coer ou monde que, qui les veist demener et dolouser, qui n'en eüst pitié'(IV 53); Pierre de Béarn a tué à la chasse un ours d'une grosseur prodigieuse qui devait être doué de pouvoir magique , car depuis, le chasseur fut atteint de violentes crises de somnambulisme dont il ne put jamais se débarrasser. Sa femme devait en savoir quelque chose, car, le voyant rentrer avec son gibier, 'elle se pasma et monstra que elle eut trop grant doleur; si fu prise de ses gens et portée en sa chambre, et fu ce jour et la nuit ensievant et

tout l'endemain durement desconfortée, et ne voloit dire que elle avoit' (XII 92); elle prend ensuite prétexte d'un pèlerinage pour quitter son mari et ne jamais revenir, preuve de la gravité que revêtait à ses yeux l'objet de sa doleur.

Le duel peut atteindre une telle intensité que le sujet qui l'éprouve peut en mourir, tel Louis de Cranehen, ambassadeur du duc de Brabant auprès du roi de France, qui, pendant des mois, accomplit sa mission, qui était de démentir les bruits qui couraient d'une alliance du duc de Brabant et du roi d'Angleterre. 'Mais au darraïn, il en eut povre guerredon, car il en morut en France de duel, quant on vei apparamment le contraire de ce dont il escusoit le duch si certainement; et en devint si confus qu'il n'en vult onques puis retourner en Braibant. Si demora tous cois en France, pour lui oster de souspeçon, tant qu'il vesquit: ce ne fu pas longement'(I 151).

Le caractère intérieur, non-physique du duel ou de la dolour est bien marqué par l'association avec coer: 'sa fille... moult estoit astrainte de coer de grant dolour et anguisse de ce que elle veoit son signeur de père en ce parti'(VIII 230); 'La duchoise ... estoit veuve de son mari... pour lequel trepas elle avoit perdu bonne compaignie et solacieuse, et en avoit eu grant doleur à son coer'(XI 186).

Dolouser dénote l'extériorisation du duel, ou de la doleur, surtout en paroles: 'Or furent trop durement dolant et desconforté cil baron et cil chevalier de Poitou, quant il veirent là leur seneschal monsigneur Jehan Chandos jesir en tel estat, et qu'il ne pooit parler, si le commenchièrent à regretter et à dolouser moult amerement, en disant: "Ha! gentils chevaliers, fleur de toute honneur, messire Jehan Chandos, à mal fu la glave forgie, dont vous estes navrés et mis en peril de mort"... Là

tordoient leurs poins et tiroient leurs cheviaus et jettoient grans cris et grans plains'(VII 206, v. aussi IV 53); il est probable que la locution complaindre son duel recouvre des manifestations du même genre: Au moment de la mort de Jean le Bon, le roi de Chypre, en voyage en France, va voir Charles V et ses frères; 'Si les aida à complaindre li dis rois de Chypre leur duel, et il meismes prist en grant desplaisance ceste mort dou roy de France... et s'en vesti de noir'(VI 108). Mais il est parfaitement possible que rien ne transparaisse à l'extérieur du duel qu'on a au coeur: 'La contesse de Montfort... estoit en le cité de Rennes, quant elle entendi que ses sires estoit pris... Se elle en fu dolente et couroucie, ce puet cescuns et doit penser et savoir, car elle pensa mieus que on deuist mettre son signeur à mort qu'en prison. Et comment que elle ewist grant doel au coer, si ne fist elle mies comme femme desconfortée, mès comme homs fiers et hardis, en reconfortant vaillamment tous ses amis et ses saudoiiiers'(II 115).

Le verbe doloir a été deux fois relevé dans des contextes moins dramatiques, où il s'agit du retentissement d'événements fâcheux sur la situation commerciale ou politique de gens qui n'y ont pas pris part: 'Se li commons de Flandres gaagnoit journée contre le roi de France, et que li noble dou roiaulme de France fussent mort, li orgieus seroit si grans en toutes communautés que tout gentil homme s'en doroient!(XI 68); 'Cheste guerre de Flandres... avoit duret près de set ans, et tant de malefisses en estoient venu et descendu, que che seroit mervelles à recorder. Proprement li Turc, li paiien et li Sarrasin s'en doloient, car marcandisses par mer en estoient toutes refroidies et toutes perdues'(XI 283).

Il serait faux, toutefois, de penser que le lexème doleur- présente toujours le trait "non-physique". Un contre-exemple au moins a été relevé: Jean Chandos, blessé au front, 'pour la dolour qu'il senti, ne se peut tenir en estant, mès chei à terre et tourna deux tours moult dolereusement, ensi que cilz qui estoit ferus à mort, car onques puis ce cop il ne parla'(VII 203). Conclusion: Le duel et la douleur sont des EA- purement internes dont l'extériorisation s'exprime par le verbe dolouser ou des tournures particulières; l'objet Z qui les cause est grave et même, souvent, le plus grave possible, la mort; l'intensité de l'EA- exprimé peut être extrême, puisqu'il est possible de morir de duel. Il s'agit là de mots monosémiques et l'ensemble de la famille semble être sémantiquement homogène.

DUR, DUREMENT, DURETE

Les 165 emplois relevés des mots de cette famille se répartissent ainsi: dur, adjectif 50; dur, adverbe ou en locution adverbiale 29; dureté 5; durement 81.

I. A. Z concret est dur, un dur Z: 'leurs roides lances à lons fiers durs de Bourdiaux'(XI 54); ' "Va, va, tu aras encores en ton temps, se tu vis longes, des durs lis et des povres nuis" ' (XI 216); 'quant uns Alemans tient un prisonnier en son dangier, il le met en ceps, en fiers, en buies et en dures prisons'(XI 110); 'les montagnes de Navarre sont trop dures et trop froides en yvier pour hostoyer'(IX 110); 'Si vous di que sus les camps li signeur pour ce tamps i eurent moult de paine, car il estoit au cuer d'ivier à l'entrée de décembre, et pluvoit toudis; et se dormoient li signeur toutes les nuis et tous armés sus les camps, car tous les jours et toutes les heures il atendoient la bataille. Et... estoient... tout courouchiet, car pour le dur tamps que il faisoit, il vosissent bien estre plus tos delivré et combatu'(XI 38). Dans ce cas, l'objet concret Z est dit dur par opposition au corps humain dont il excède les forces.

B. Y, animé humain est dur (à Z); un dur Y; la dureté de Y
Dans quatre exemples relevés, il s'agit d'une résolution inflexible, sans plus: Le roi Jean de Castille, apprenant qu'il hérite du royaume de Portugal, n'est pas très optimiste, quant aux sentiments des Portugais à son égard: 'Portingalois sont dures gens; point ne les aray si ce n'est par conquest'(XII 7); 'l'orgueil des Englois estoit si grant en l'ostel du prince que ilz n'avissoient aucune nacion fors que la leur, et ne povoient les gentilzhommes de Gascongne et d'Acquitaine, qui le leur avoient perdu par la guerre, venir à nul office en leur pays; et disoient les Englois que ilz n'en estoient pas dignes, dont il leur en

anoioit et quant il peurent ilz le monstrerent, car pour la dureté que le conte d'Armignac et le sire de Labreth trouverent ou prince, se tournerent-ilz François, et aussi fissent pluseurs chevaliers et escuiers de Gascongne'(XII 204). Le comte de Flاندres 'fu premièrement si frois et si durs à esmouvoir la guerre que nullement il ne s'i voloit bouter'(IX 159); le même, voulant prélever un impôt sur les bateliers de l'Escaut, se heurte à leur opposition 'et especiaument li siis frere Ghisebrest tout de une oppinion i estoient plus dur et plus contraire que tout li autre'(IX 163).

Dans six exemples sur dix, cette résolution s'accompagne de la force de l'homme de guerre bien entraîné: 'Portingalois et Espaignolz sont durs gens aux armes'(XII 275); 'là estoit li sires de Chin... uns fors et durs chevaliers et bons homs d'armes qui mies ne s'espargnoit'(VIII 154); 'ilz trouverent leurs ennemis durs et frois et aussi frez à la bataille que dont que point en devant ne se fussent combatus en la journée' (XII 164 v. aussi I 113 VI 129 VIII 42).

On notera la coordination de dur, dans cet emploi, avec froid, et avec contraire (IX 159 163 XII 164), toujours dans des cas où il s'agit d'une disposition ponctuelle de Y et non d'un trait de nature, aspect également possible comme le montrent plusieurs exemples cités ci-dessus (XII 275 VII 154 I 113 XII 7 204).

Le fait de qualifier de dur un sujet Y présuppose un adversaire X actuel ou potentiel et un rapport de forces à l'avantage de Y, de même qu'au paragraphe précédent, le fait de qualifier de dur un objet matériel le compare implicitement à d'autres objets moins résistants, éventuellement la personne physique d'un sujet X. Lorsque Y ou Z est envisagé du point de vue de X, le

fait qu'il soit dur produit évidemment un effet de sens péjoratif. Lorsqu'il est envisagé d'un autre point de vue, l'effet de sens peut très bien être mélioratif: il est évident que c'est une qualité pour un fer de lance d'être dur et que c'est un éloge de dire d'un homme de guerre qu'il est fort et dur ou dur aux armes.

C. Il est/ fait dur à X faire Z, ou à/de faire Z.

Les duretés de X

Z (abstrait) est dur, un dur Z.

Cette dernière formule est la plus fréquente: 32 occurrences de un dur Z contre 3 de la tournure impersonnelle et 4 de dureté au sens de "situation dure": ' dur nous est, qui sommes armé et travaillé, d'aler à piet parmi ce pays qui nous est tous contraires'(VII 205); ' il faisoit pour si grant ost comme il estoient, trop dur sus le temps d'ivier à passer les montaignes entre Northombrelande et Galles'(XI 274); ' de celle part il n'y fait pas si dur ne si fort entrer comme il fait devers les haulz bois'(XII 223). Lorsque dur s'applique à un substantif et non à un infinitif au sein d'une phrase impersonnelle, ce substantif peut être chose (XII 211 IX 163), parti (XI 147 XII 24 162 165 198), aventure (IV 197 XI 259), fortune (XII 164 169), nouvelle (IX 57 225 230), parole (IX 130), guerre (I 147 XII 72) et divers autres dénotant des opérations guerrières: rencontre (I 3 XII 52 157 160) encontre(XII 160), bataille (I 137 138 XII 163 274), besongne (XII 54 55), assaut (IV 163 XII 306), journée (XII 164), escarmuce (I 109).

Le dur parti peut être une situation inquiétante, grosse d'un danger grave, éventuellement mortel, contre lequel aucune action n'est possible: X, encerclé (XI 147), vigoureusement assailli (XII 198), vaincu (XII 165), prisonnier destiné à être

massacré (XII 162), est (XII 162), se trouve (XI 147), fist (XII 165), se sent (XII 198), se voit (XII 24) en dur parti: Le châtelain d'Ortingas ayant été fait prisonnier par surprise, 'Pierre d'Auchin le fist amener devant le chastel, où sa femme et ses enfans estoient, et l'espoenta là de lui faire trenchier la teste, et fist traictier devers sa femme que, se on li voloit rendre le chastel, il renderoit quitte et delivré son mari... La chastellaine, qui se veoit en dur parti et qui ne pouvoit pas faire une guerre à par luy, pour avoir son mary... rendi le chastel' (XII 24). Une dure chose, une dure parole, une dure nouvelle peuvent aussi être l'annonce de malheurs encore virtuels mais qui semblent inévitables: 'le soudan et le takem de Tartarie... ne doubtèrent en riens l'empereur de Constantinoble... ilz alèrent mettre le siege devant Kaliopoli et la reconquirent de force... et est dure chose pour le temps advenir, car les officiers du Taken sont ja en Constantinoble... et se les roys et les princes de la marche de Ponnent n'y remediënt, les choses yront si mal que les Turcs et les Tartres conquerront toute Grece et convertiront à leur loy' (XII 211 v. aussi IX 57 225 130).

Bien entendu, il peut s'agir aussi d'un malheur déjà survenu et irrémédiable: 'Li contes de Flandres, qui se tenoit à Lille, ooit tous les jours dures nouvelles de chiaulx de Gaind, et comment il abatoient et ardoient tous les jours ses maissons et les maissons des gentils hommes' (IX 230 v. aussi IV 197 XI 259 XII 169).

Dans le cas de contexte guerrier, il s'agit d'actions violentes de deux adversaires, dont les effets s'annulent à peu près, de sorte qu'il est difficile à l'un de l'emporter sur l'autre: 'Là eut dure bataille et fort combatue, car il estoient main à main. Et là fisent li pluseur moult de belles apertises

d'armes, et de l'un lés et de l'autre; mais finablement, li Engleis obtinrent le place' (I 138). Dans de tels contextes on note les coordinations de dur avec fort (XII 72) mauvais (XII 164), grant (XII 306), et surtout fière, épithète de bataille (I 137 XII 163 274).

La situation d'un X en dur parti, recevant de dures nouvelles, ayant à subir de durs assauts peut être dénotée globalement par le substantif dureté: le royaume de France étant ravagé et mis à sac par les Navarrais, 'moroiens les petites gens de fain, dont c'estoit grans pités. Et dura ceste durtés et cilz chiers temps plus de quatre ans'(V 130); avant d'être allés guerroyer en Ecosse, les Français ne savaient pas 'que c'est de povreté et de dureté'(XI 215); 'Encores i ot... une trop grant dureté pour les François, car, quant il furent venu en Escocce... il trouvèrent les chevaux si chiers que che qui ne deuist valloir que dis florins, il en valloit soissante ou cent'(XI 217); le roi Pierre de Castille, détrôné par son frère bâtard Henri et fuyant à son approche, écrit au Prince de Galles pour lui demander du secours: celui-ci 'prist les lettres et les ouvri, et puis les lisi par deus fois... et regarda com piteusement li rois dans Piètres... li segnefioit ses durtés et povretés'(VI 196). On remarque la coordination plusieurs fois répétée dureté et povreté, avec une prédominance de situations fâcheuses du point de vue économique.

Dans l'ensemble de ces occurrences où Z, abstrait, dénote un état, une situation ou une action, il est impossible de le considérer autrement que du point de vue du sujet qui en est le siège, cet X rarement exprimé mais toujours présupposé, et l'effet de sens est toujours péjoratif: un dur Z est toujours un "malheureux", un "pénible" Z, opposant une résistance à la volon-

té de X, à son désir de confort, d'action modérée ou nulle, de bonheur en général.

Dans la totalité des exemples où dur est adjectif, on peut dire qu'il traduit essentiellement l'antagonisme de deux forces opposées, jugé particulièrement intense par le locuteur ou les sujets subissant ou exerçant ces forces, avec selon les cas, une connotation méliorative, ou, plus souvent, péjorative. Il arrive que dur soit renforcé par très (XII 104), si (X 62+II 67 III 19), trop (IX 136 XII 160 165), trop malement (IV 176), mais il ne s'agit nullement d'un phénomène général et dur semble apte à lui seul à exprimer une intensité considérable.

II. Emplois adverbiaux: A. X fait Z à (trop) (grant) dur

Cette locution exprime le fait que, soumis à une intense pression de quelque Y, X y cède après avoir opposé une vive résistance: La ville de La Rochelle a été cédée aux Anglais par traité contre le gré des habitants qui supplient le roi de France de les conserver dans son domaine; celui-ci refuse pour ne pas enfreindre le traité de paix, 'siques quant cil de le Rochelle veirent le destroit, et que escusances ne moustrances ne prières que il fesissent ne valloient riens, il obeirent, mès ce fu à trop grant dur. Et disent bien li plus notable de le ville de le Rocelle: "nous aourrons les Englès des lèvres, mais li coers ne s'en mouvera ja" '(VI 58 v. aussi I 102 IV 57 V 143 VII 188 255 X 139 XI 280). Dans ce cas, on peut trouver cette locution coordonnée à à envis (I 102 VII 255) et associée à des verbes tels que descendre (I 102) ou s'acorder (IV 57 VII 255 X 43) qui expriment bien la concession: Le duc de Brabant ayant donné asile à Robert d'Artois est attaqué par le roi de France. On négocie une trêve. 'Trop à envis et à dur y descendi le roy de France... Toutes fois, à le prière dou conte de Haynau, son

serourge, li rois s'umelia et donna et acorda triewes au duch de Braibant'(I 102); Duguesclin se fait longuement prier avant d'accepter la dignité de connétable de France: 'messires Bertrans cogneut bien que escusances ... ne valioient riens: si s'acorda finalement à l'ordenance dou roy, mès ce fu à dur et moult envis'(VII 255). Dans cette première série de cas, l'obstacle à l'action de X est sa propre volonté; il est donc tout intérieur.

Dans une seconde série d'emplois, l'obstacle est extérieur, tenant à diverses circonstances: 'verde laigne ... ne poet ardoir fors à grant dur' (I 60); l'Ecosse est si pauvre que 'à grant dur i recoevre on de fier pour fierer les chevaux'(XI 215); lors d'un blocus, 'à trop grant dur venoit riens en l'ost des Englès'(III 33); on se sauve 'à grant dur' d'une abbaye attaquée (X 77 v. aussi VI 69).

Dans les deux cas, la force de celui qui veut aboutir triomphe de la force de résistance d'un obstacle quelconque; le renforcement par grant ou trop grant est alors presque sans exception.

B. Y + verbe actif + dur, X est dur + participe passé.

'Il commencierent à assaillir fort et dur'(IX 104); 'Cil Flamenc ... venoient roit et dur, et boutoient... de l'espaule et de le poitrine enssi comme sengler tout foursené'(XI 54); 'li Englès, en eux recullant et cachant les menèrent si dur et si roit que... là en i ot... grant fuisson de mors'(XI 106); 'cils assaulx fu moult biaux et moult fors... et traioient cil arbaletriers... si roit et si dur et si ouniement, que à paines se o-soit nuls amonstrer à deffence'(XI 210).

Le résultat de telles actions est que les adversaires sont 'rebouté si dur que il n'avoient mies loissir de regarder derrière iaulx'(X 62) ou 'si dur rencontré de deux pières jettées

d'amont qu'il en eurent leurs bachinés effondrés et les tiestes toutes estonnées'(II 67); le Prince de Galles adresse une verte semonce au capital de Buch qui, lorsqu'il 'se vei en ce parti et si dur recheus et appelés... se virgonda'(VI 183); un combattant 'fu si dur blechiés à cel assaut qu'il ne vesqui depuis que trois jours'(III 19).

On remarque, lorsque dur est incident à un verbe actif, la coordination avec roit, qui n'apparaît pas lorsqu'il est incident à un verbe passif. Dans ce cas, l'aspect résultatif rend naturel le renforcement de dur par un si introduisant une proposition de conséquence. Dans tous les cas relevés et cités ci-dessus, le verbe dénote une action agressive dirigée contre un adversaire. Dur ne fait que renforcer le sens de ces verbes, mais l'effet est évidemment péjoratif: "de façon intense et pénible pour le patient".

C. durement + verbe, durement + adjectif:

cet adverbe extrêmement fréquent est rarement coordonné: fortement et durement (IV 192) ou renforcé: moult durement (I 4), trop durement (VIII 195 XII 94 275). Il ne manifeste d'affinité particulière avec aucun type de lexème particulier. A la différence de dur qui modifie de préférence des verbes exprimant des actions hostiles, on trouve durement aussi bien avec des verbes exprimant une orientation positive vers leur objet tels que amer (IV 129 VII 10 221), prisier (VII 237), faire grant compte (XII 94) conforter (II 127), recommander (VII 221), honnourer (I 130), festier (I 141 II 127), faire grant feste (XII 94), plaindre (I 134), être dolent de pitié (I 130), desirer (VII 239), prier et requerre (IX 167), qu'avec des verbes exprimant, ou pouvant exprimer en contexte un orientation hostile à l'égard de leur objet: grever (I 168), navrer (VI 69, 2 ex., I 4 XII 275),

poulser (XII 305), racueillir et rebouter (XII 68), travillier (II 131), estraindre (I 142), fouler (I 162), demande et depar-
ler (VI 131), faire grande enquete (VIII 195), mettre le siège
 (IV 192), fortefier (I 112), eslongier (II 156), et, en contexte
 militaire, aprochier (III 142 V 1 12 202 VI 65 VII 34 72 XI
 53).

De même, durement peut être incident à un adjectif quali-
 fiant son support de façon nettement méliorative, tel que bon
 (V 4 VII 169), sage (I 133 IX 127 209 XI 177), vaillant (I 118),
gentil (II 138), able, friche, plaisant et legier (IV 123), doulz
et courtois (VII 184), gracieux (XI 177), soutils (IX 127),
bienvenu et conjoï (V 192 I 141), riche (III 140), appert (XII
 49 201), beau (XII 297), aussi bien qu'à un adjectif nettement
 péjoratif comme courouciez (XII 129 131 136 165 169 218), vieux
et chargé de maladie (I 53) ou à ces adjectifs ambigus pouvant,
 selon les contextes exprimer aussi bien l'admiration que la
 crainte du locuteur comme grant (VI 77 XII 297 VI 140), fort
 (VII 247 I 109 167), ou prendre, en discours, des connotations
 mélioratives ou péjoratives: ville durement plainne de signeurs
 (I 149), rivière durement basse (IV 160), gens durement espars
 (V 56), nuit où il fait durement espès et brun (VII 79), grosse
 route espesse de gens d'armes durement (I 167) etc.

De toute évidence, l'adverbe durement ne porte en lui ni
 le trait "péjoratif" ni le trait "mélioratif" et n'exprime que
 l'intensité affective, comme on l'a vu au vol. I (p. 116). Cette
 intensité doit d'ailleurs être assez importante comme le prouvent
 des tournures expressives relativement courantes: à côté de
 l'ordre banal durement + adjectif, le plus courant (20 exemples
 relevés), on trouve assez souvent durement postposé: adjectif +
durement: doulz et courtois durement (VII 184 et 7 autres exem-

ples relevés) ou adjectif + substantif + durement: vaillant homme d'armes durement (XII 106 et 10 autres exemples relevés).

C'est un équivalent expressif de moult ou de trop.

D. Le cas de dur/durement informé sur Y

La locution X est durement informé sur Y (I 133 XI 84) ou dur informé sur Y (III 97 IV 176 178 IX 132 136 XI 84) ou informé contre (IX 172 I 133) exprime invariablement le fait que X a reçu des informations défavorables sur Y, l'invitant à s'en méfier ou à lui nuire. Or, dur et durement, comme le montrent les exemples précédents, n'ont aucun autre effet que de renforcer le lexème du verbe, et le verbe infourmer, comme le montrent les exemples relevés, est affectivement neutre, signifiant seulement "donner des renseignements" ou "des conseils". L'effet de sens invariablement péjoratif de infourmer sur ne résulte donc du sémantisme ni du verbe ni de l'adverbe qui l'accompagne. Il ne peut donc tenir qu'à l'observation pragmatique qu'on parle plus généralement en mal qu'en bien d'un absent: 'Cil qui nuit et jour l'enfourment sur nous li consillieront de nous combattre' (X 218); 'Espoir est li contes enfournés sour nous durement, car, avoecques François Acremen, qui est à pension au roi d'Engleterre, a eu deus bourgeois... liquel, espoir, ont sur nous enfourné le conte pour nous honnir, car il sont maintenant de sa partie' (XI 84). "parler énormément de Y à X", "bavarder sur le compte de Y, c'est inévitablement "dire du mal de Y à X", "monter la tête de X contre Y", fait d'expérience figé en locution mais non fait de langue fondamentale.

Conclusion: Les emplois adjectivaux de dur et leurs nominalisations, la locution adverbiale à grant dur impliquent toujours l'opposition intense de forces antagonistes; de ce sens plein, ne subsiste dans les adverbes dur et durement que le sens subduit

d' "intensité". Le trait "EA-" ne fait donc pas partie de son signifié de puissance. Ce n'est qu'un effet de sens, mais si fréquent et si indissociable de certains types de contextes qu'il n'en est pas moins un élément fondamental du champ sémantique de l'affectivité négative.

ENDURER

5 exemples relevés de ce verbe employé seul 2 fois (IV 55 V 194) associé à porter (V 180) ou à souffrir (IV 55 X 29). Toujours employé à l'actif, il a pour complément mesaise (V 194 IV 55), meschief (V 180), misère (V 180), painne (IV 55), povreté et malaise (X 29): 'Ce seroit trop dure cose pour nous, se nous consentions ce que vous dites. Nous sommes un petit de chevaliers et d'escuiers qui loiaument... avons servi nostre signeur... et en avons enduré mainte paine et tamainte mesaise. Mais ançois en souffrions nous tèle mesaise que onques gens n'endurèrent ne souffrirent la pareille, que nous consentissions que li plus petis garçons ou varlés de le ville eüst aultre mal que li plus grans de nous' (IV 55); 'il avoient plus chier à endurer et porter encores le grant meschief et misère où il estoient, que li nobles royaumes de France fust ensi amenris'(V 180); 'li compaignon... avoient eu grant faute d'argent et enduré tamainte mesaise'(V 194); 'si souffrirent et endurèrent, le terme qu'il furent là, moult de povretés et de malaise, car, ce qui ne valloit que trois deniers, on leur vendoit douse, encores n'en pooient il recouvrer. Si moroient leurs chevauls de froit et de povreté, et ne savoient où aller en fourrage, et quant il i aloient, c'estoit en grant peril, car les terres voisines leur estoient toutes ennemies'(X 29).

Endurer exprime, comme porter, passer, souffrir, la résistance intérieure qu'oppose un sujet à l'adversité. Mais ce qui est effet de sens pour les autres constitue tout son sémème; sa relative rareté et son emploi, quatre fois sur cinq dans un contexte héroïque permettent de lui attribuer une intensité et une expressivité plus grandes que celles des précédents.

ENNUI (ANOI, ANNUI) et ses dérivés

36 exemples relevés dont 18 du substantif, 5 de l'adjectif anoieus, 1 de l'adjectif anoiable, et 12 du verbe anoier, dont 3 au participe passé à valeur adjectivale: anoié.

Les distributions sont les suivantes:

Z est anoiable à X (V 71), anoie X (VII 196), fait anoi(s) à X (II 50 X 24 145).

Y fait anoi(s) à X (de Z) (I 113 III 137 V 20 IX 28 XII 47).
(il) anoie (à) X (de Z) (I 65 152 IV 34 V 87 223 X 153 XI 35 XII 204); il anoie à X à faire Z (XII 2).

C'est grant anoi de faire Z (IV 65)

X est en grant anoi de Z (VII 208)

X a (grant) anoi (IV 119), d'où l'annoi/les annois de X. son/ses anoi(s) (II 180 VI 195 234 VII 253 IX 231 X 239 XI 264).

X est anoiés de Z (II 141 VII 218 XII 139) ou anoieus de Z (II 118 136 III 156 VII 56 IX 255 256).

Elles présentent plusieurs caractéristiques remarquables: d'abord, la prédominance, en ce qui concerne le verbe anoier, de la tournure impersonnelle, bien propre à mettre en valeur la passivité d'un sujet envahi par un EA-; si Z ennuie X est faiblement attesté, aucune des deux tournures modernes Y ennuie X et X s'ennuie n'a été relevée. Le substantif anoi peut être tantôt ponctuel et nombrable (tamaint anoi X 145, pluiseurs annois IX 28) tout particulièrement quand il dénote des actions hostiles engendrant des EA- chez celui qui en est victime, tantôt englobant (X est en anoi), tantôt englobé (X a anoi). Quant aux adjectifs, anoiés et anoieus sont exactement synonymes et s'appliquent au sujet qui éprouve l'EA- en question; anoiable, qui s'applique à l'objet et a une valeur causative, tient la place du fr. m. ennuyeux.

La passivité du sujet X peut être soulignée par l'emploi du verbe porter: 'De ces nouvelles furent la contesse de Montfort et cil de sa partie tout courouciet, mais amender ne le porent; si leur couvint porter leur anoi'(II 180); le sire d'Albret et les siens, ayant subi une humiliation 'onques depuis ne chierirent tant le prince comme il faisoient devant. Si leur couvint porter et passer leur anoi au mieulz qu'il peurent, car il n'en eurent adonc aultre cose'(VI 234).

Le fait que le sujet grammatical de la locution faire anoi(s) à X puisse être non seulement un animé Y (cas le plus fréquent) mais aussi un inanimé Z prouve que l'intentionnalité n'est pas pertinente. Encore que l'on trouve anoi coordonné à destourbier (III 137) et à damage (IX 28), qu'on puisse vouloir 'contreven-
ger les anois et les despis' qui vous ont été faits (V 21, v. aus-
si IX 28), le sème d' "action intentionnellement hostile" n'est que contextuel, alors que celui d'EA- est nucléaire.

La cause Z de l'anoi peut se situer sur une gamme assez étendue de situations et d'intensités. Dans un certain nombre d'occurrences, il s'agit, de façon déjà moderne, du sentiment engendré par un spectacle exagérément répétitif, par un séjour prolongé en un même endroit, par l'inaction et les pertes de temps. Froissart repart chercher de nouvelles informations, car, dit-il, 'grandement m'anuioit à estre oiseux, car bien sçay que ou temps advenir, quant je seray mort et pourry, ceste haute et noble hystoire sera en grant cours' (XII 2); 'Et i avoit aucuns compaignons anoieus de ce que il ne trouvoient armes et aucun profit'(IX 255); 'si chevauchièrent che matin de une part et d'autre, et riens ne trouvèrent, dont il estoient tout anoieus'(IX 256); 'Li rois Edouwars sejournoit à Vilvort à grant fret... et perdoit son temps; se li ancioit, et ne le pooit amender'

(I 152); 'tous les trois jours y avoit tant d'escarmuces et de paletis entre les deus hos, que cescuns estoit anoieus del regarder'(II 136). Rien d'étonnant, donc, à ce que l'anoi soit le sentiment des assiégés, des assiégeants et des prisonniers: 'Li rois d'Engleterre se tint à siège devant le cité de Rains bien le terme de sept semaines... Quant il eut là tant estet qu'il li commençoit à anoier et que ses gens ne trouvoient mès riens que fourer... il se deslogièrent'(V 223); les gens de Lisbonne, délivrés par les Anglais qui ont contraint le roi de Castille à lever le siège expriment leur joie: 'Nous avons esté icy enclos ung long temps et tant que nous en sommes tous ennu-yez, mais nous prenderons la largesse des champs, autant bien que nos ennemis ont fait' (XII 139); 'longement fu li jones con-tes ou dangier de chiaus de Flandres et en prison courtoise, mais il li anoioit, car il n'avoit point ce apris'(IV 34).

Ces emplois, d'intensité moyenne, où l'EA- résulte de l'impossibilité d'agir de façon efficace dans des circonstances assez variées, sont les plus originaux parmi tous ceux d'anoi et ceux qui connaissent la moindre concurrence de parasynonymes. Il n'en est pas de même des autres. En fait d'intensité moyenne, on trouve le cas où il s'agit d'évoquer le malheur des autres et non le sien propre: 'Or me samble que c'est grans anuis de piteusement penser et ossi considerer que cil grant bourgeois et ces nobles bourgoises et leurs biaux enfans, qui d'estoch et d'estraction avoient demoret avoient demoret, et leur ancisseur, en le ville de Calais, devinrent. Ce fu grans pités, quant il leur couvint guerpir leurs biaux hostelz et leurs avoirs, car riens n'en portèrent'(IV 63). Dans les autres occurrences, le sujet lui-même est atteint dans ses intérêts ou ses affections de façon grave: il n'est pas bien en cour (XI 35), on ne le laisse

pas accéder aux offices (XII 204); il est détrôné (VI 195); il est victime de faits de guerre: massacres, incendies et pillages (I 65 113 II 141 III 137 V 20 VII 196 218 253 IX 28 X 153); anoi peut être coordonné à destourbier (III 137) et à tribulation (VI 195). Enfin, anoi apparaît dans des contextes de deuil: "A! Gautier! Gautier! biauxx fils! comment il vous est tempre mesavenu en vostre jonesche! Vostre mort me fera tamaint anoi, et voel bien que cascuns sache que jamais cil de Gand n'aront paix à moi si sera si grandement amendé que bien devera souffire" '(X 145); Le comte de Stafort dont le fils a été assassiné déclare au roi d'Angleterre qu'il accepte que la justice - ou la vengeance - soit remise jusqu'à la fin de l'expédition militaire en cours, pour ne pas nuire aux opérations ' "car je ne voel pas resjoir nostres ennemis de mon anoi" '(XI 264). L'anoi peut atteindre une intensité assez grande pour entraîner des réactions physiques visibles: Le sire de Beaujeu, blessé à mort, exprime ses dernières volontés. 'Messires Guiçars, qui oy son frere ensi parler et deviser, eut si grant anoy que à painnes se pooit il soustenir et li acorda tout de grant affection'(IV 120). La réaction normale des témoins est la compassion: Quand le prince de Galles sera informé des 'anois et tribulations' de Pierre de Castille, détrôné, il y prendra grant compassion' (VI 195); Les Anglais ayant laissé Limoges 'toute vaghe, ensi comme une ville deserte, le roi de France 'prist en grant compassion le damage et anoy des habitans d'icelle'(VII 253).

Le mot anoi se caractérise donc par une gamme étendue d'intensités et de distributions, et, dans les intensités les plus basses, par des causes spécifiques qui annoncent ses emplois en français moderne.

ENSONNNIER, ENSONNNIEMENT

65 exemples relevés, dont 64 pour le verbe, et un seul pour le substantif, entrent dans les distributions suivantes:

X s'ensonnie ou ensonnie (⁺ bellement, vailleamment) III 31

V 56 212 IX 115 XI 181

X s'ensonnie entre Y et Y' III 6 IV 137 V 108

X s'ensonnie de(faire)Z I 1 102 II 64 V 84 VI 156 VII 223

VIII 216 IX 159 203 X 36 85 205 XI 193 XII 1 251

X' Y' ensonnie X Y I 3 147 168 II 29 176 III 27 177 IV 166

V 35 170 VIII 79 84 150 IX 267 X 78 XI 69 XII 138 235

X Y est ensonnnié de X'Y' I 136

X'Y' ensonnie X Y de (faire) Z (⁺ contre Y'') VI 184 IX 156

160 X 250 XII 115

X' ensonnie Z XI 24 XII 197 1. 15 et 1. 25 251

X est ensonnnié (⁺ complément de cause) VI 87 XI 17 165 232

X a ensonnnement (+ complément de cause) VIII 138

X est ensonnnié de (faire) Z I 196 II 56 VIII 208 X 229

XI 164 191 248

On trouve soi ensonnnier coordonné avec soi chargier (VIII 216) et soi mettre en paine (V 84), et déterminé par vailleamment (III 31) bellement (V 212) durement (VI 87) et grandement (XI 165); ensonnnié avec chargié (VI 87 XI 17 165). Mais ces associations sont relativement rares et ne se trouvent, comme on le verra, que dans le cas de distributions et de valeurs sémantiques bien particulières.

La grande majorité des emplois d'ensonnnier, dénotant une activité intense, mais normale, ne sont pas marqués affectivement, sinon, éventuellement, de façon légèrement positive. C'est le cas dans la quasi totalité des emplois pronominaux, où le sujet agent est présenté comme libre et responsable de son action:

L'objet du verbe soi ensonnifier est un humain: on demande au seigneur de Couci 'se il se vorroit point cargier ne ensonnifier de ces Bretons et des Compagnes pour mener en Osterice' (VIII 216 v. aussi VI 156 X 85) ou une situation: 'li dus de Bourgongne, qui pour bien s'ensongnoit de ceste afaire, s'estoit tant travilliés que il leur offroit à tout faire pardonner' (IX 203 v. aussi I 102 IX 159 X 205 XII 251) - personnes et situations exigeant qu'on s'en occupe - ou une action présentée comme telle: 'li doi cardinal... s'ensonnièrent et misent en paine de le delivrance le dit roy'(V 84); 'Je, sire Jehan Froissart... me suy ensoignié de dictier et cronisier ceste hystoire'(XII 1, v. aussi I 1 II 64 VII 223 X 36) ou les trois à la fois: 'Compains, dites à mon cousin que quant il a mariet ou mariera ses enffans, que point je ne m'en ensonniera. Ossi ne s'a il que faire d'ensonnifier de mes enffans, ne quant je les voel marier, ne où, ne comment, ne à qui'(XI 193).

Il arrive que l'objet de l'activité dénotée par ensonnifier soit introduit par une préposition de lieu: 'adont s'ensongnièrent li careton autour de leur car'(XI 181); Les seigneurs anglais, vainqueurs à Poitiers 's'ensonnoient entours leurs prisonniers'(V 56). Quant il est suffisamment évident par lui-même, il n'est pas exprimé du tout. Quand de 'bonnes gens' 's'ensonnient' entre Y et Y', il est bien évident qu'il s'agit d'une négociation: 'Bonnes gens s'ensonnièrent entre le roy englês et le roy d'Escoce' et obtiennent une trêve (III 6); 'Li rois de France laissa bonnes gens ensonnifier et couvenir de lui et dou roy de Navarre'(IV 137); 'entre... li duch de Normendie et le roy de Navarre, s'ensonnièrent bonnes gens et bons moiens' (V 108), et dans les deux cas, la paix fut conclue. Enfin, on devine sans peine à quoi se peuvent ensonnifier les victimes

d'un assaut: à se défendre, bien sûr! On ne le précise donc pas. C'est justement le cas où, aux modes personnels, la forme pronominale peut le céder à l'actif intransitif, et où apparaissent les adverbes bellement ou vaillamment: Les femmes d'une ville assiégée 's'ensonnièrent, et vinrent clorre et fermer les barrières et le porte, et puis montèrent as cretiaux de la ville et monstrèrent grant volenté de elles deffendre' (IX 115), si bien qu'elles découragèrent l'assaillant; 'Chil ensongnièrent si vaillamment qu'il n'i prisent point de damage' (III 31); 'si ensongnièrent si bellement, le siège pendant, que onques nulz damages ne se prist à le ville' (V 212).

Une simple nuance d'aspect oppose soi ensonniiier de faire Z à être ensonniié de faire Z, la première des deux tournures étant globalisante ou inchoative, la seconde étant sécante: La mère du comte de Hainaut 'fu toute ensonniee de lui rapaisier tant il estoit escauffés et aîrés' (I 196); 'n'i avoit homme ne femme en le ville de Camperlé, qui ne fust ensonniés d'aucune cose faire, ou de porter pières et dessoler les pavemens ou d'emplir pos plains de cauch ou d'aporter à boire as compagnons qui se deffendoient et qui de sueur estoient tout moulliet' (VIII 208); 'Et estoit on bien ensongniet d'entendre à l'ordenance et arroi dou conte de Valois, car on voloit que très estoffément il s'en alast en Honguerie, dont on le tenoit pour roi' (XI 248).

Il arrive qu'un premier agent, X'Y' ensonnie un second agent X Y en lui fournissant des occasions d'exercer son activité; situation parfaitement normale et positive quand il s'agit des relations d'employeur à employé: Tout jeune bachelier 'trouvera tantost des haus signeurs et nobles qui l'ensonnieront, se il le vaut, et le aideront et avanceront, se il le

dessert'(I 3); 'Encore ordonna li rois... que li amiraus... dan Radigo de Rous se partesist o toute sa navie... car pour celle saison il ne le voloit plus ensonnnier'(VIII 84); 'Alons-en à l'aventure en Portingal. Nous trouverons là qui nous recevra et ensonnniera'(XII 138).

Il arrive que le narrateur précise de quelle tâche l'employeur ensonnniera l'employé: 'li contes l'ensonnnia de faire ochire un homme en Gand, qui li estoit contraires et desplaissans'(IX 160); de façon plus vague, les Flamands ayant pillé quelque villages français, le duc de Bourgogne pense que 'encores en convenroit ensonnnier le roi de France'(X 250): il convient de l'informer pour l'inciter à prendre les mesures nécessaires. Le plus souvent, ces tâches étant militaires, le narrateur les sous-entend, mais précise l'adversaire contre lequel elles seront dirigées: Le roi de Hongrie aurait bien voulu avoir à sa disposition les Grandes Compagnies 'et les eüst trop bien ensonnniés contre les Turs à qui il guerioit et qui li portoient moult de damages'(VI 184 v. aussi IX 156 XII 115).

Mais l'entente est loin d'être toujours idéale entre l'agent sujet et l'agent objet du verbe ensonnnier. Un chef de guerre n'ensonnnie pas seulement ses mercenaires, mais aussi ses ennemis, et c'est alors, dans ce contexte particulier, que le verbe ensonnnier peut être classé parmi ceux qui dénotent des actions hostiles et se trouve marqué péjorativement. Ensonnnier un adversaire, c'est l'occuper, l'obliger à se défendre, soit pour en venir finalement à bout, soit, simplement, pour gagner du temps et permettre à une autre action de se développer. En somme, l'obliger à faire une action qu'il n'aurait pas souhaitée pour l'empêcher de faire ce qu'il aurait voulu: 'Encores se combatoient li Engles et li Breton... et ensonnnioient, de fait

avisé, chiaus de l'host tant que li doy chevalier fuissent rescous'(II 176); 'li maires, pour yaus ensonnier, les mist en paroles... Ensi en genglant et bourdant, il les tint tant que li embusche sailli hors armé si bien que riens n'i falloit'(VIII 79); 'messires Ustasses d'Aubrecicourt... fu uns des premiers... qui, le glave au poing,... s'en vint combattre, ensonnier et reculer ses ennemis'(IV 166); 'Cil arcier qui traioient ouniement, ensonnoient grandement les François, et en blecièrent et navrèrent pluseurs'(V 170); à la limite, ensonnier un ennemi signifie moins "l'obliger à une résistance difficile et coûteuse", que "le réduire à une totale impuissance": 'il vinrent sus lui jusques à cinq hommes d'armes alemant qui l'ensonnièrent et le portèrent par terre. Là... il fu pris et menés ent prisonniers'(V 35 v. aussi I 147 168 II 29 III 27 177 IX 267 X 78 XII 235).

On peut rapprocher de ce cas particulier les quelques exemples relevés de la tournure X' ensonnie Z: 'nulz n'ensonnoit ne espeçoit le passage'(XI 24); 'Espaignolet... donna conseil de jeter bois, pierres et autres choses ou pertuis de la croute pour ensonnier tellement l'entrée que on ne le peust destourber'(XII 197 l. 15); 'Ceulx de Cruvale avoient tellement ensonnié la voie et l'entrée, que par là impossible estoit d'entrer au chastel'(XII 197 l. 25). Le passage, la voie, l'entrée, supposent des agents qui désireraient venir, passer, entrer et ne le pourraient pas, ce qui nous ramène au cas précédent. L'idée de "réduire son adversaire à l'impuissance" apparaît tout particulièrement dans les menaces proférées par les Catalans à l'égard des Portugais: "O gens de Portingal, vueillez ou non, vous retournerez en nostre dangier; nous vous tenrons en subjection et en servaige, et vous ensongnierons si comme esclaves et juys et

ferons de vous nostre volenté"(XII 235); "Entre vous de Portin-
gal, tristes gens, rudes comme bestes, le temps est venu que nous
aurons bon marchié de vous; ce ques vous avez est et sera nostre;
nous ensongnerons vos chasteaulx, si comme nous faisons ceulx
des Juifs qui demeurent par treu dessoubz nous; vous serez nos
subjectz, et ce ne povez vous contredire ne reculer, puisque
nostre sire le roy de Castille sera vostre roy"(XII 251-2).

Dans cette perspective, il est naturel de relever des exem-
ples de X est ensonniié, suivi ou non d'un complément de cause,
dénotant un état affectif négatif, fortement marqué péjorative-
ment, signifiant "obligé à une activité trop intense pour ses
forces" ou bien "dans l'embarras"; c'est dans ce type de con-
textes qu'apparaissent les adverbes durement et grandement et
l'association avec chargié: 'Or estoit adonc li royaumes et li
consaulz dou roy et dou duch de Normendie durement chargiés et
ensonniiés, tant pour le crois que li rois de France avoit
adonc encargiet que pour le guerre dou roy de Navarre, qui guer-
rioit et herioit fortement le royaume de France'(VI 87); 'li
Flamenc qui estoient dedens Commynes s'en tenoient bien à
cargiet et à ensongniiet, et ne savoient au voir dire au quel
entendre, car il vecient là desouls le pont ens es marès grant
fuisson de bonnes gens d'armes qui se tenoient tout quoi, leurs
lances toutes droites devant eux'(XI 17); 'li dus de Bourgongne
... fu grandement cargiés et ensongniés pour la mort de son
grant signeur, le conte de Flandres, et pour l'ordenance de
l'osèque... que on en fist en le ville de Lille'(XI 165);
Dans cet emploi, une nominalisation est possible: 'la mort de
monsieur Edouwart de Guerles et l'ensonnement que li dus de
Jullers eut pour ceste besongne... retardèrent ce voiage'(VIII
138).

Ainsi peut s'expliquer que le verbe ensonnifier puisse signifier selon les cas "agir", "faire agir un agent consentant", "contraindre à agir un agent non consentant", et "empêcher d'agir", selon un dynamisme allant d'un maximum à un minimum d'activité et de liberté.

(A) ENVIS

30 exemples relevés d'une seule distribution:

X fait Z (à) envis, qui montre nettement le caractère adverbial de cette locution. A envis (I 39 101 102 103 69 119 121 133 142 IV 53 V 218 XI 189) et envis (I 186 III 178 IV 117 22 V 71 VI 58 VIII 32 70 142 IX 38 77 X 120 146 156 XI 62 92 126 XII 46) ne présentent apparemment aucune différence sémantique. Le sujet X est toujours un animé humain; le verbe peut être un verbe de perception ou un verbe d'action.

Quand le verbe est un verbe de perception: oir et surtout veoir, (à) envis exprime l'état affectif négatif causé au sujet par cette perception: 'les raisons et les doubances que li rois englès' (désireux de faire la guerre à la France) 'avoit mises avant à son conseil', le comte de Hainaut, qui n'aime guère les Français 'ne les oy mies à envis'(I 121); 'messires Jehans de Gistelless fu si mal de court... que on l'i veoit envis et bien s'en perchut: si n'en peut souffrir les dangiers et prist congiet dou roi et se parti'(IX 131); 'Li dus d'Ango... selonc l'estat que il avoit commenchié à maintenir... envis le veist afoiblir ne amenrir'(X 156); 'Li contes de Flandres, qui amoit la ville de Bruges et qui trop envis en eüst veu la destrucion, se doubtoit bien de eux'(XI 62). A vrai dire, au moins dans les deux derniers exemples, voir exprime moins la perception visuelle à proprement parler que la durée concomitante de l'existence d'un sujet conscient et d'une circonstance défavorable à ce sujet. C'est un artifice grammatical qui permet d'exprimer l'EA - du sujet de la façon la moins expressive possible, comme cela convient dans des phrases hypothétiques où la circonstance fâcheuse est seulement supposée.

Dans tous les exemples ci-dessus, le sujet est dans une situ-

ation de passivité. Les choses sont plus complexes lorsque le verbe est un verbe d'action. Dans une situation défavorable donnée, X, actif, choisit le moindre mal et fait Z, fâcheux, (à) envis, c'est-à-dire en éprouvant un EA-, pour éviter Z' encore plus fâcheux. C'est dire qu'il s'agit d'un EA- supportable, puisqu'effectivement, il est surmonté et accepté par le sujet. Son intensité peut donc être considérée comme relativement faible. Alors qu'un acte volontaire est normalement déterminé par un jugement de valeur et une pulsion affective positives, (à) envis signale que l'acte volontaire en question est déterminé par une pulsion affective positive tout à fait minimale, et s'accompagne d'un état affectif négatif inefficace mais relativement intense. C'est l'expression d'une action faite à regret, soulignée par le verbe couverir, qui exprime une nécessité, et par la mention que la situation ne peut être amendée: 'li contes de Namur fu si conseillé que il mist hors de sa terre son oncle. Ce fu moult à envis, mais faire li couveroit ou pis attendre' (I 101); sur l'ordre du roi d'Angleterre, le capitaine de pervich refuse l'entrée de la forteresse au duc de Lancastre '... " che que je vous en fach, je le fach envis, mais faire le me couvient"' (X 126); on conseille au jeune Edouard III de revendiquer le trône de France: 'Si n'en savoit li dis rois que penser, car à envis le lairoit, se amender le pooit. Et se il le calengoit et le debat en esmouvoit... et point ne l'amendoit... plus que devant blasmés en seroit'(I 119); 'messires Robers Canolles... escripsi unes lettres... comment la journée estoit prise... de rendre le chastiel de Brest, laquelle chose il feroit moult envis, se amender le pooit'(VIII 142). Il n'est donc pas surprenant que cette locution apparaisse dans les récits de cas de conscience et de délibérations où l'honneur du sujet est en jeu:

Les seigneurs d'Empire ne sont pas chauds pour soutenir le roi d'Angleterre, mais n'osent pas manquer à leurs engagements: 'A envis poursievoient leurs couvenans, et à envis en defalloient pour leur honneur'(I 142); les Flamands, sollicités d'aider le roi d'Angleterre, le prient de prendre le titre de roi de France pour qu'ils puissent le faire sans manquer à leurs engagements envers le pape. Celui-ci hésite: 'pesant li estoit de prendre les armes et le nom de ce dont il n'avoit encores riens conquis. Et ne savoit quel cose il l'en avenroit ne se conquerre le poroit. Et d'autre part, il refusoit envis le confort et l'ayde des Flamens'(I 186); les Ecossais attaquant l'Angleterre en l'absence de son roi, c'est la reine qui prend la tête des opérations: 'Cil qui envis, pour leur honneur, s'en fuissent faint, eurent en couvent à le bonne dame que il s'en acquitteroient... otant ou mieulz que donc que li rois leurs sires y fust personnelment'(IV 22).

Les actions accomplies (à) envis sont variées; il peut s'agir, en particulier, d'obéir à des ordres difficiles ou contrariants (V 52 X 120), d'avoir le dessous à la guerre ou de ne pas pousser ses avantages autant qu'on le pourrait (IV 53 117 V 218 VIII 2 70 142), d'agir à l'encontre des intérêts d'un membre de sa famille, ou d'un ami, ou d'une personne envers laquelle on est lié par des engagements précis (I 101 103 133 142 III 178 IV 22 VIII 32 X 146 XI 92), donner des renseignements à l'ennemi (I 69 IX 38) de donner congé à quelqu'un d'utile (I 39), de courroucer un puissant personnage (XII 46), de ne pas se conformer à une pratique superstitieuse: 'A envis marioit et aloioit en un hostel li dus de Bourgongne deus de ses enfans à une fois' (XI 189) ou simplement, pour le narrateur, raconter une anecdote particulièrement affligeante, comme la mort

de Yeuwains de Gales: 'Or parlons de sa fin, dont je parole
envis, fors tant que pour sçavoir ou tamps advenir que il
devint' (IX 77)

Ce qui caractérise donc l'EA- dénoté par (à) envis, c'est
d'être assez intense pour freiner le dynamisme et l'enthousiasme
avec lequel serait accomplie une action décidée en fonction d'un
bien tenu pour supérieur, mais de ne pas l'être suffisamment
pour l'empêcher d'avoir lieu. Il s'agit donc d'un sentiment
d'intensité moyenne dont les causes ne touchent pas aux inté-
rêts les plus vitaux du sujet.

(SOI) ESBATRE, ESBATEMENT, ESBAT

Le verbe (soi) esbatre (27 ex. relevés) a deux dérivés nominaux: esbatement (11 ex.) et esbat (un seul ex.) Les distributions sont les suivantes:

X s'esbat (I 115 IV 195), s'esbat avec Y (I 96 VII 221), s'esbat de paroles à Y (VIII 36), s'esbat entre Y et Y' (III 62).

X s'esbat + complément de lieu (V 126), va esbatant + complément de lieu (I 141 VI 77 XII 182), va/ vient/ mène Y esbatre + complément de lieu (I 127 VI 56 61 97 VIII 119 213 IX 97 136 X 110 XI 148 XII 102 111 244)

Z s'esbat contre Z' XII 310

X prend ses esbatements (V 84 X 212), fait esbatements (I 87)

X est en son esbatement (XI 249), est en esbatements (V 80 VI 174 IX 136).

X fait Z par esbatement (IV 91), à grans esbatemens (VI 133) esbatement, suite d'un verbe impersonnel (X 158)

Le verbe soi esbatre a donc pratiquement toujours pour sujet un animé humain, siège d'un EA+. Le seul exemple où le sujet est inanimé est évidemment une figure de style: la flotte anglaise approche de la Corogne en sonnant de la trompette et le château lui répond: 'les trompettes du chastel de la ville resonnaient à l'encontre et se combattoient et esbatoient l'un contre l'autre' (XII 310).

Le substantif esbatement apparaît 9 fois au pluriel contre deux fois seulement au singulier, ce qui semble indiquer qu'il dénote un ensemble d'occupations et d'activités; il est volontiers précédé de la préposition en et du possessif, ce qui indique le caractère duratif et habituel de ces occupations. Les compléments du type avec Y, entre Y et Y' qui apparaissent après le verbe révèlent que ces occupations agréables ont souvent un caractère collectif: il s'agit en effet de veoir les dames (VI 61), de disners, de soupers (VI 85), de festes (IV 91 X

158), de danses et de caroles (IX 136), de tournois et de jouistes (I 87 VI 85). Le fait que le verbe, à l'infinitif ou au participe présent, soit souvent complément de verbes de mouvements, montre qu'il y a plaisir à se déplacer: on sort de chez soi pour aller esbatre dans les rues ou dans les prés, de la campagne on va esbatre en ville et de la ville à la campagne, et voyager pour visiter son royaume est l'un des esbatements des rois (I 115 127 VI 77 97 85 133 174 IX 144 X 110).

C'est à cet aspect de l'esbatement que se rattache l'unique exemple du substantif esbat, qui dénote un lieu réservé à la promenade: Edouard III a exilé sa mère dans un château où elle est assignée à résidence: 'il ne vot mies souffrir... que elle alast hors... fors en aucuns esbas qui estoient devant le porte dou chastiel, et qui res-pondoient à le maison'(I 89).

La chasse (V 84 VI 56 IX 136) et la guerre (IV 195 XII 182 183) viennent compléter cet inventaire des esbatements actifs. On ne fait pas la guerre uniquement pour le plaisir, mais on y trouve aussi une sorte de plaisir sportif et il faut peut-être voir aussi un peu d'ironie dans les deux passages signalés: 'là eut fait plusieurs grans apertises d'armes. Quant il se furent plenté esbatu, il commencièrent à traire de leur canons...' (IV 195); 'les compaignons qui desiroient les armes, tout esbatant s'en venoient jusques aux barrières traire et lancier et resveillier ceulx de Brest, qui aussi les recueilloient aux armes vaillamment, et quant ilz s'estoient là esbatus une longue espace, et telz fois estoit navré et bleicié l'un et l'autre, ilz se retraioient'(XII 182-3).

Toutefois, la notion d'esbatement n'est pas liée à celle d'action, mais plutôt à celle d'activité, éventuellement fort légère, ou plutôt à celle de simple occupation: en effet, le mot apparaît lorsqu'il s'agit de périodes d'inaction militaire: répit suivant un succès

(I 96 141 III 62 IV 91 V 80 111), **temps de paix** (I 87 V 126),
attente (VI 61 XII 244), inaction voulue et tactique (X 212),
séjour en prison courtoise (V 84 VI 56 IX 136).

Fréquemment coordonné, ou du moins associé à soi jouer (I 141
96 III 62 VI 77 97 IX 136), à soi deduire (I 115 VI 56), à es-
banier (I 141), à rafreskir (V 111), le verbe soi esbatre, ainsi que
son dérivé esbatement dénotent essentiellement des activités pratiquées
pour le plaisir qu'elles engendrent, mais non étroitement codifiées
comme celles que peut dénoter le mot jeu, chacun des deux sèmes, celui
d' "activité" et celui de "plaisir" pouvant, selon les contextes,
présenter des intensités différentes.

ESLIRE, ELECTION, ESLIÇON, ESLITTE

Les 71 occurrences relevées des mots de cette famille se répartissent selon des schémas très simples:

1. X eslit Y pour/à accomplir une certaine tâche, ou remplir une certaine fonction, pour ses qualités personnelles; par conséquent, Y est esleu (à) capitaine, esleu pour/de/à accomplir la tâche Z; dans la presque totalité des cas, l'objet de eslire est humain; le sujet peut être un ensemble d'égaux qui se donnent un chef comme les gentilshommes d'Auvergne qui 'se cueillièrent et asamblerent' pour résister aux Anglais et 'eslisirent... deus souverains de toute leur host, premièrement le conte de Forès et le jone conte Beraut, daufin d'Auvergne'(V 186); le pape Urbain V étant trépassé, 'adont se misent li cardinal en conclave et eslisirent entre yaus un pape'(VIII 6); à la mort du roi Ferrand, les communes du Portugal élisent roi son frère bâtard, au détriment du roi de Castille, époux de Béatrice, fille de Ferrand (XII 8, 10, v. aussi II 94 IV 69 V 100 VI 60 73). Cet ensemble d'égaux peut aussi élire des députés, des délégués, des représentants, bref, des gens qui agiront ou pâtiront en son nom: Après la défaite de Poitiers, les Etats Généraux se réunissent: 'si se acordèrent entre yaus que li prelat eslisissent jusques à douze bonnes personnes et sages entre yaus, qui avoient pooir de par yaus et de tout le clergiet, de aviser voies couvignables pour ce faire... li baron... ossi eslisissent douze autres chevaliers entre yaus, les plus sages et les plus discrés... et li bourgeois douze en otel manière et toutes fois... il y en eut pluseurs en ceste election qui ne pleurent mies au duch de Normandie'(V 100); 'li chevalier de France et de Bretagne... trièrent et eslisirent tantost, entre leurs batailles, trente hommes d'armes des plus hardis... '(VI 117); 'on esliroit en

conseil douze hommes notables et sages liquel iroient deviers le conte et li requerroient merchi'(IX 181 v. aussi IV 70 112 VI 126 VIII 78). La manière dont ils donnent leurs suffrages à ceux qu'ils élisent n'est jamais précisée par Froissart; il est donc vraisemblable qu'elle n'était pas étroitement codifiée.

Il est également fréquent que ce soit un supérieur qui élise parmi ses subordonnés le plus propre à remplir une certaine fonction: 'Li doi mareschal... chevauchièrent de bataille en bataille et trièrent et eslisirent et desevrèrent par droite election jusques à trois cens chevaliers et escuiers les plus rades et les plus apers de toute l'ost (V 23); le pape entreprenant de faire la paix entre la France et l'Angleterre, 'si furent esleu et ordonné li arcevesque de Ravane et li evesques de Carpentras de faire ce voyage'(VIII 166); 'Et estoient bien mille lances et deus mille archiers... des quelles gens d'armes messires Guillaume de Windesore... estoient esleu à souverain de par le roi et tout son conseil'(XI 144). Ce n'est d'ailleurs pas toujours pour faire jouer à l'esleu un rôle honorable: 'li dus devoit avoir à sa volenté le prevost des marchans et douze bourgeois lesquels il vorroit eslire dedens Paris, et chiaus corrigier à se volenté'(V 109 v. aussi III 169 IV 131 VI 25 VII 157 253).

Il est exceptionnel que l'objet d'eslire soit inanimé. Ce cas n'a été relevé que deux fois: 'je vous pri' dit la reine d'Angleterre mourante à son époux, 'que vous ne voelliés eslire aultre sepulture que de jesir dalés moi'(VII 182); on décide de remettre la bataille au lendemain: 'cilz consaulz, par droite election, fu tenus'(V 148).

2. Les transformations nominales: Le sujet est l'eslisseur (forme relevée une fois): 'li eslisseur de l'empire d'Alemaigne

avoient juret... à tenir roi son fil'(IX 208). L'objet, l'esleu : Après une trêve de deux ans, obtenue par le Pape, la paix devait être négociée devant lui. C'est pourquoi 'en ce temps, vinrent en Avignon li esleu dou roy de France et dou roy d'Engleterre yaus comparoir devant le pape Innocent'(IV 131 v. aussi X 3).

L'action d'eslire est l'election: 'Clement fu à la première election, à Romme, de l'arcevesque de Bar... Il escripsi au conte de Flandres que ilz avoient pape esleu par bonne et deue election' (XII 228 v. aussi V 73 VIII 170 IX 145 XII 8 10). Ce dérivé nominal entre couramment dans la tournure adverbiale par election rarement à election: 'Li Flament qui là estoient... estoient très bonnes gent... car par election li contes de Flandres les y avoit mis... pour garder cel passage contre les Englès'(I 137); 'li rois englès... avoit bien... trente mille hommes... envoiés par election de par les bonnes villes à leurs gages'(I 54); 'ilz couronneroient roy le maistre de Vis, auquel par election ilz avoient donné leur amour et plaissance'(XII 269); 'Au voir dire, il ot de Portingal à election toutes les meilleures gens et les plus alosez'(XII 281). Dans ces tournures adverbiales, des deux composantes de la notion de "choix", celle d' "acte volontaire", assurément présente, paraît tendre à s'effacer devant celle, plus purement affective, de jugement de "valeur".

3. Election et ses substituts, esliçon, eslitte, dénotant purement et simplement la valeur: Lorsque plusieurs possibilités s'offrent à lui, un sujet choisit tout naturellement celle qui lui paraît la meilleure; cela apparaît explicitement dans de nombreux contextes: 'Cil de le cité de Rennes avoient avoecques yaus un gentil homme chevalier preu et hardi durement... et l'amoient entre yaus trop durement... si l'avoient esleu et pris pour leur gouvernement'(II 94); 'Par le vasselage de lui, li compaignon le

le eslisirent à estre chapitainne'(IV 69); 'on y eslisi... monsigneur Bertran de Claiekin... pour le plus vaillant, mieux taillet et plus sage de ce faire'(VII 253). C'est encore vrai même quand le jugement du narrateur est en contradiction avec celui du sujet, comme dans le cas des Jacques qui 'avoient fait un roy entre yaus que on appelloit Jake Bonhomme... et le eslisirent le pieur des pieurs'(V 100 v. aussi VI 60).

Il n'est donc pas surprenant que dans certains contextes figés, tournures prépositionnelles à valeur qualificative, en dehors de toute mention explicite d'un choix quelconque, le mot élection n'exprime rien d'autre que la valeur, et plus particulièrement la valeur des hommes d'armes: 'Si se parti sus un soir li dis rois Henris de l'host, en se compaignie tous les milleurs combatans par élection que il eüst'(VII 74); 'Si pria tous les milleurs hommes d'armes de sa navie par election et les trouva ... appareilliés et obeïssans à sa volonté'(VIII 67); les Anglais étaient poursuivis 'de plus de mil lances, chevaliers et escuiers, tous à élection des milleurs du royaume de France'(VIII 169); 'Ce sont, à droite élection, toute vaillant gent d'armes, sage et avisée et ne feront rien fors par sens et par ordonnance'(XI 19); 'se trouvoient... environ cinquante mille tout à élection li plus fort, li plus appert et li plus outrageux et qui le mains acontoient à leur vie, de Flandres'(XI 43); 'IIIC lances à election, les meilleurs gens d'armes qui fussent en Berne'(XII 124); 'XIIC lances, toutes gens d'election'(XII 295); 'IIIC chevaliers et escuiers, toutes gens à election et qui demandoient les armes'(XII 300). Une variante populaire de election, esliçon a été relevée une fois: 'y envoioit tous les jours li rois de France gens tous à esliçon des milleurs de son royaume'(VIII 93).

Dans les emplois adverbiaux, à/par election semble donc

signifier "par excellence" et, dans les emplois adjectivaux, gens à/d'élection, "gens d'élite".

Le mot eslitte, étymologiquement apparenté, est d'ailleurs bien attesté chez Froissart qui l'utilise, pour dénoter la valeur, en concurrence avec election: 'grant fuison de barons et de chevaliers... toutes bonnes gens à l'eslitte'(IV 105); 'cinc cens lances à l'eslitte, tous les milleurs d'Escocce'(IX 34); 'Bonnes gens et tout d'eslitte'(V 172) 'doi cens armeures de fier, toutes gens d'eslitte'(V 232); 'trois cens lances de compagnons d'eslitte, tous bien montés'(VIII 60 v. aussi III 162 IX 97 XI 211).

Les divers emplois des mots de la famille d'eslire reposent donc sur un schéma sémantique simple: la notion complexe de "choix", jugement de valeur fondé sur une réaction affective et acte de la volonté, appliquée à des objets presque toujours humains, sens plénier et signifié de puissance de l'ensemble, se réduit par subduction, dans quelques locutions figées, au simple énoncé d'un haut degré de valeur et, dans tous les contextes relevés, de valeur militaire.

ESTRAINdre

n'a été relevé que deux fois, dans les passages suivants:
Edouard III recherche l'alliance des seigneurs de Brabant et de Hainaut 'et volt savoir d'yaus le certaine intention... Cil seigneur eurent grant conseil ensamble et lonch, car la cose les estraindoit'(I 140). Les négociations traînent en longueur et les seigneurs de l'Empire se réunissent enfin à Halle où 'il eurent grant parlement et lonch conseil, car li besongne leur estraindoit durement'(I 142) Ils éprouvent en effet une sorte de cas de conscience, étant liés au roi d'Angleterre par d'anciens engagements, et n'ayant pas de raison personnelle de faire la guerre à la France: 'à envis poursievoient leurs couvenans, et à envis en defalloient pour leur honneur' (I 142); "Ciers sires" déclarent-ils au roi d'Angleterre, 'nous nos sommes longement consilliet, car vostre besongne nous est assez pesans. Car nous ne veons mies, tout considéré, que nous aions point de cause de deffier le roi de France à vostre occoison'(I 143).

Nous avons donc affaire à une tournure Z estraint X signifiant que Z cause à X un EA⁻ d'une intensité comparable à celle qu'expriment l'adverbe à envis et l'adjectif pesant. La pénurie d'occurrences ne permet pas d'en dire davantage.

FAITICEMENT et FAITIS

Sur 16 exemples relevés, l'adverbe apparaît quatorze fois, et l'adjectif deux. C'est donc l'adverbe qui nous fournira principalement les données de notre analyse sémantique. Son caractère nettement mélioratif ressort en particulier de sa fréquente association avec bien (6 fois: I 94 IV 116 V 90 VI 114 VII 103 VIII 207) et de sa mise en valeur, dans le prologue du premier livre des Chroniques où Froissart exprime son intention de conserver la mémoire des grandes prouesses accomplies de son temps, car 'li noms de preu est si haus et si nobles et la vertu si clère et si belle que elle resplendist en ces sales... et l'ensengn'on au doi et dist on: "Vela cesti qui mist ceste cevau-cie... sus, et qui ordonna ceste bataille si faiticement et le gouverna si sagement... et qui se combati si vassaument" ' (I 4). Il apparaît une seule fois dans un contexte pacifique, lorsque le jeune Edouard III 's'appareilla bien et faiticement, et si souffissamment que à lui apertenoit et à son estat'(I 94) pour venir en France preter hommage au roi Philippe VI; partout ailleurs il s'applique à des actes de guerre: 'Quant cil Breton... eurent couru devant les barrières, il moustrèrent grant semblant d'assaut et l'environnèrent moult faiticement'(VIII 11); même attaqué par surprise, un bon guerrier est capable de riposter faiticement (VII 103 236). Mais il est remarquable que dans de nombreux contextes faiticement s'applique plutôt aux préparatifs de la bataille qu'à la bataille elle-même; on le trouve associé à des verbes pronominaux de valeur inchoative tels que s'armer (V 90), s'appareiller (I 94), se mettre à défense (VII 103), se loger (III 60 VIII 207) devant un château ou une ville qu'on projette d'assiéger; ou coordonné à l'adverbe ordonnéement: 'Li Englès et Breton... s'en vinrent moult faiticement et ordon-

néement ensus dou dit chastiel d'Auroy, et prisent place... et distrent... que là attenderoient il leurs ennemis'(VI 153); ou dans le voisinage du verbe ordonner: on ordonne des batailles faiticement (I 4 63); ayant bien observé la ville d'Aubenton et mis au point leur plan, 'li Haynuier... vinrent tout ordonné par devant pour le assallir, leurs banières moult faiticement tout devant, et les arbalestriers ossi; et se partirent en trois connestables, et se traist çascuns à sa banière'(I 200).

Tous ces exemples ont en commun le trait suivant: faiticement y exprime l'admiration d'un narrateur X pour une action d' un sujet Y, bien faite, efficace, l'action d'un professionnel qui sait comment se comporter dans les circonstances où il se trouve placé; rien ne permet de préciser les dispositions intérieures du sujet Y, qui ne semblent pas pouvoir entre de façon pertinente dans la définition de faiticement.

Ceci acquis, il n'y a aucune difficulté à comprendre l'adjectif faitis quand il s'applique à 'de gros barriaus de fer forgiés et fais tous faitis pour lancier et pour effondrer nef's'(IV 90). Par contre, quand, à la fin du récit d'une embuscade au cours de laquelle le capitaine d'Abbeville, pris par surprise et faiblement escorté, a été fait prisonnier, Froissart nous apprend que 'A celle empainte fu là occis uns moult faitis bourgeois d'Abbeville qui s'apelloit Leurens d'Autelz, dont ce fu damages' (VII 195), l'exemple est trop isolé et le contexte trop vague pour qu'on puisse préciser si le dit Leurens était efficacement adapté à son rôle de bourgeois d'Abbeville, ou d'escorteur du capitaine, ou simplement, bien fait de sa personne.

FESTE, FESTIER, FESTIEMENT

33 exemples relevés se répartissent entre 17 exemples de feste, 15 de festier et un seul de festiement selon les distributions suivantes:

feste sujet (XI 195) ou suite de l'impersonnel ot (VII 225 X 158)

festiement (VI 90) et feste compléments d'objet de divers verbes:

compter (VI 90), esforcier (VIII 30), demener (II 193)

X fait feste (I 87 II 132 135 IX 87), de Z (II 122)

X fait Z à grant feste (VIII 33)

X et Y festient ensemble (VII 225)

X fait feste à Y (I 15 II 103 V 109 X 100 XI 260)

X festie Y (I 15 74 II 81 132 IV 25 VI 199 VIII 30 X 190 193 210 171 XI 196).

Acception 1: il n'y a pas de complément Y: La feste est une manifestation de joie qui peut être solennelle et organisée, par joutes, dîners, soupers, distribution de présents, à l'occasion de quelque mariage princier ou acte politique important (II 132 VII 225 VIII 30 X 158 XI 195) ou pour le plaisir et le prestige, comme c'était le cas du roi Philippe VI, qui 'acrut grandement l'estat royal... et faisoit faire tournois, joustes, festes et esbatemens mout souvent et à grant plenté' (I 87), ou bien toute spontanée: Les Ecosais du roi David d'Ecosse remportent un succès à Newcastle 'puis s'en retournèrent en la ville baudement et à grant joie, et livrèrent le conte de Mouret au chastelain... qui en fist grant feste' (II 122); une flotte anglaise cabote le long des côtes de France de façon provocante 'trompant, cornemusant et faisant grant feste' (IX 87). Dans cette acception, feste, qui peut être coordonné à solennité (VII 225), à joie (II 132), à esbatemens (X 158), est faiblement concurrencé par le verbe festier et par son dérivé festiement: Réconciliés, les rois de France et de Navarre se rendent à Paris 'et là eut... grans festes et grans solen-

nités, et quant il eurent assés joué et festiié ensemble, congiés fu pris'(VII 225); le roi d'Angleterre recevant le roi de Chypre, 'je ne vous poroie mies dire ne compter en un jour les nobles disners, les soupers, les festiemens, et les conjoïssements, les dons, les presens, les jouiaus c'on fist'(VI 90).

Acception 2: il y a un complément Y: L'expression de la joie est dès lors explicitement allocentrique: on témoigne à un autre la joie qu'on a de le (re)voir; cet autre est le plus souvent un ambassadeur ou un grand personnage qu'on reçoit pour quelque raison politique (I 15 II 103 132 V 109 VI 199 VIII 30 X 171 XI 19 260), mais cela peut être aussi une armée qui revient victorieuse (IV 25) ou tout autre cas (X 100). Faire feste à Y et festier Y évidemment synonymes et d'une fréquence à peu près égale sont associés avec veoir (I 15), faire honneur ou honorer (I 15 74 II 132 V 109 VI 199), conjoïr (VI 90 VIII 30 XI 19), requellir (X 171 XI 19), saluer (II 132).

Dans les deux cas, on constate le caractère tant soit peu exceptionnel de la feste qui tranche nettement sur le train ordinaire des choses. De plus, si l'on compare le mot feste à ses parasyonymes esbatement ou revel, on constate que seul il est apte à dénoter un ensemble organisé de réjouissances, alors que les deux autres ne dénotent que les activités agréables de ceux qui y prennent part. En somme, on organise une feste qui se compose d'assemblées, joutes, hautes solennités dans les églises, dîners et soupers, danses et caroles, et les invités y font feste, y festient, y jeuent, y mènent grant revel, et s'y esbatent. Le mot feste peut donc dénoter soit l'expression organisée de la joie, soit les activités joyeuses auxquelles on se livre dans le cadre de cette organisation, ou tout spontanément à l'occasion de quelque événement heureux, et qu'il s'agisse ou non de prendre un animé Y pour objet de cette manifestation.

FIN

L'adjectif mélioratif fin n'a été relevé que trois fois:

'Li troi estat ... fisent forgier nouvelle monnoie de fin or, que on clamoit moutons'(V 73).

Les deux autres exemples se trouvent dans l'épisode romanesque de l'amour d'Edouard III pour la dame de Salebrin: 'bien lui estoit avis que onques n'avoit veu si noble, si friche, ne nulle si belle de li. Se li feri tantost une estincelle de fine amour ens el coer qui li dura par lonch temps, car bien li sambloit que ou monde n'i avoit dame qui tant fesist à amer comme celle'....
' "Ha! ma chière dame, dist li rois...certainnement li doulz maintiens, li parfaits sens, la grant noblèce et la fine biauté que jou ai veu et trouvet en vous m'ont si souspris et entrepris qu'il covient que je soie vos amans'(II 132 133).

Il est vraisemblable que cet adjectif, caractéristique d'une certaine tradition courtoise, tend à tomber en désuétude dans l'usage de la prose de Froissart.

FLEUR

Le syntagme fleur de + substantif a été relevé 39 fois. Il constitue une locution capable d'assumer dans la phrase toutes les fonctions: sujet (III 193 IV 43 135 V 13 44 60 VI 155 VIII 98 IX 11 XI 38 61), complément d'objet (III 107 VI 175 VIII 200 X 246 XII 222), apposition (I 152 VII 206 X 9 XI 15 197), attribut (IV 107 VII 53), apostrophe (VIII 202), complément prépositionnel (IX 262 I 118 VI 216 I 202 II 73 123 V 5 17 50 IX 243 XI 48 X 221 289). Par contre, le nombre de substantifs capables de figurer à droite est passablement restreint. Il s'agit

1. de chevaux. Dans ce cas, le mot coursier est le plus fréquent; il apparaît seul, dans la locution fleur de coursier en I 202 V 17 50 IX 243 XI 48 X 221. Il est associé à chevaux en X 289, à roncins en II 73 et V 5. Une phrase du type X et Y partirent montés sur fleur de coursiers est un véritable cliché dans les Chroniques (I 202 II 73 123 V 5 17 50 IX 243 XI 48 X 221 289).

2. d'un groupe social: la locution fleur de gens d'armes apparaît en VIII 98 200 X 9 246, et peut se réduire à fleur de gens: 'il soustenoit sous ses frès bien seize cens armeures de fier, fleur de gens'(I 202); 'il avoient perdu... toute la fleur de leurs compagnons'(VI 175); 'si poés bien croire et sentir que là estoit toute li fleur de France de chevaliers et d'escuiers, quant li rois et si quatre enfant personnelment y estoient'(V 13) ; 'grant fuison de bonnes gens d'armes, toute fleur de chevalerie et d'esquirie'(XI 197 v. aussi XII 286); 'il avoit perdu la fleur de sa chevalerie'(XII 222 v. aussi IV 107 135 V 60 44 VII 53); 'une partie de la fleur de la chevalerie de France'(IX 262).

Lorsque la nation ou la province à laquelle appartient ce groupe social, toujours militaire, étant donné le sujet des Chroniques, est précisée, il arrive que Froissart fasse l'économie des mots

gens d'armes ou chevalerie: comment le chevalier chargé de défendre le gué de la Blanke Take aurait il pu résister aux Anglais 'quant toute li fleur de France mise ensemble n'i peurent riens faire?'(III 193 v. aussi XI 61); on trouve aussi 'toute la fleur de son pays'(IV 43), fleur de Bretagne (VIII 202), de Gascoigne (IX 11).

3. d'un mot abstrait à valeur méliorative: Avant le début des hostilités avec l'Angleterre, le roi de France faisait des préparatifs en vue d'une croisade: 'En ce tempore... ceste crois estoit en si grant fleur de renommée... que on ne parloit ne devisoit d'aulture cose'(I 118). Cet exemple a ceci de particulier qu'il est le seul où la locution fleur de Z se rapporte à un objet inanimé (ceste crois). Fleur de renommée signifie évidemment l'état le plus intense et le meilleur de cette renommée, situé en un certain moment. C'est un cas exactement comparable à celui de la locution fleur de jeunesse qui dénote le moment, situable chronologiquement, où l'individu jeune est maître de toutes ses capacités et animé d'un dynamisme particulier: 'En ce temps, estoit li princes de Galles en la droite fleur de la jonèce, et ne fu onques soelés ne lassés, depuis qu'il se commença premièrement à armer, de guerrier et de tendre à tous haus et nobles fais d'armes'(VI 216, v. aussi III 107). On trouve aussi fleur de gentillèce (XI 15), fleur de toute honneur (VII 216); toute fleur d'onneur et de chevalerie (VI 155), fleur de vaillance et de chevalerie'(XI 38). Le mot chevalerie peut être ambigu dans la mesure où il peut dénoter aussi bien le groupe social des chevaliers que les qualités morales particulières à ce groupe. L'ambiguïté est levée lorsque ce mot est coordonné à un autre qui dénote exclusivement soit une qualité (vaillance) soit un groupe social (escuierie). On peut considérer qu'il s'agit du groupe social, avec, en connotation, les qualités

du groupe dans l'exemple suivant: 'Et disoient li Alemant, li Thiois, li Flamenc et li Englès, que li princes de Galles estoit la fleur de toute la chevalerie dou monde, et que uns telz princes estoit dignes et tailliés de gouvrenier tout le monde, quant par sa proëce il avoit eu trois si hautes journées et si notables: la première à Creci en Pontieu; la seconde, dix ans apriès, à Poitiers; et la tierce, ossi dix ans apriès, en Espagne, devant la cité de Nazres'(VII 53).

Dans cette locution, le mot fleur apparait toujours au singulier. C'est un singulier véritable dans des exemples comme: 'li sires de Vrevins... monta au plus tost qu'il peut sus fleur de coursier et prist les camps'(I 202): un seul coursier pour un seul cavalier (v. aussi II 123 V 50); ou encore: ' "Ha! gentils chevaliers, fleur de toute honneur, messire Jehans Chandos, à mal fu la glave forgie, dont vous estes navrés et mis en peril de mort" '(VII 206 v. aussi III 107 VI 155 216). Mais dans de nombreux cas, il s'agit d'un singulier collectif: 'seize cens armeures de fier, fleur de gens'(I 152). Dans ce cas, le complément du mot fleur peut apparaître au pluriel: 'la fleur de leurs compagnons'(VI 175), 'fleur de coursiers' quand il y a plusieurs cavaliers et par conséquent plusieurs chevaux (II 73 V 5 etc.), et lorsque la locution fleur de Z est sujet, le verbe s'accorde fréquemment au pluriel: 'toute li fleurs de France n'i peurent riens faire'(III 193); 'Là eut bonne bataille et dure... car il estoient droite fleur de chevalerie d'un costé et d'autre'(IV 107); 'Toute la fleur de Gascoingne... estoient pris'(IX 11).

Les effets de sens sont différents selon que le mot fleur et son complément sont déterminés ou non. Dans le cas de double détermination, la fleur signifie "la plus excellente partie" de l'ensemble bien connu, Z, dont le déterminant est le plus souvent

FOULER

28 exemples relevés de ce verbe se répartissent selon les schémas suivants:

Y foule Z (I 107 VI 1 XI 275); Z foule Z' (III 77)

Z est foulé (II 119 X 18 XII 110).

Y foule X (VIII 19 53 IX 113). X se foule (IV 117).

X est foulé (I 61 169 III 171 IV 78 V 171 VI 68 121 130 163 219 X 174 XI 69 XII 52 53 161 311)

Le verbe fouler n'apparaît donc que sept fois à l'actif, et une seule fois son sujet est inanimé: il s'agit d'engins de guerre qui foulent une ville en l'arrosant de pierres qui causent des dégâts aux murs et aux toitures. Dans les six autres cas, le sujet est humain. Dans sept autres cas, l'objet de fouler, actif, ou le sujet de fouler passif est un inanimé ci-dessus symbolisé par Z: des blés et des orges, sous le pas des chevaux (XI 275), l'Ecosse (I 107), que le roi d'Angleterre 'ardi et exilla'; le même pays (II 119), 'gasté' et où les gens 'estoint en grant meschief pour les Englès'; 'le pays estoit... si folé et si grevé et si raempli de compagnies à tous lez que nuls à paines n'osoit yssir hors de sa maison'(XII 110); 'les chevaliers ... dou païs... ne volloient nullement que leurs terres fuissent foullées ne courues'(X 18); 'Li intencion dou roy Edowart d'Engleterre estoit tele que il... lairoit ses gens... guerrier et herier le royaume de France et si taner et fouler les cités et les bonnes villes que de leur volenté il s'acorderoient à lui' (VI 1). On voit que dans la plupart de ces exemples, il s'agit de lieux habités ravagés par la guerre, et l'accord du dernier exemple montre qu'à travers les cités, ce sont en réalité les citoyens qu'Edouard III cherche à fouler pour les amener à se rendre.

Dans la grande majorité des emplois du verbe fouler, actif ou passif, le patient est animé. En cinq occurrences, ce sont des chevaux qui ont fourni un effort excessif ou se trouvent dans des conditions de vie défavorables (I 61 IV 78 117 XI 69 XII 311); partout ailleurs, ce sont des êtres humains (I 169 III 171 V 171 VI 68 121 130 163 219 VIII 19 53 IX 113 X 174 XI 69 XII 52 53 161). Les causes peuvent être le froid, la pluie ou la chaleur, la faim, le mal de mer: 'Si estoient li cheval mout afoibli et foullé par les froidures... Et s'estoient li signeur foulet et travilliet de tant gesir par si ort tamps, si froit et si plouvieux as camps'(XI 69); 'Là en y avoit pluseur durement foulés et malmenés, pour le grant caleur que il faisoit, car il estoit sus l'eure de nonne; si avoient juné toute la matinée, et estoient armé et feru dou soleil parmi leurs armeures qui estoient escaufées'(VI 121); des chevaux transportés par bateau 'estoient tous foulés et oppressez quoique ilz eussent esté bien songniez de foin, d'avaine, d'aigue doulce, mais otant bien leur griève la flaireur de la mer comme elle fait aux gens'(XII 311). Le plus souvent, c'est d'un combat acharné, que les hommes sortent foulés: 'L'es-cuier... estoit foullé de longuement combatre'(XII 53); 'il estoient durement foulé, car il s'estoient longement tenu et combatu'(V 171); 'il eussent vaillamment foulé ces gens d'armes, se li embusche ne fust traite avant'(IX 113); 'messires Hues de Cavrelée, qui estoit sus èle et qui avoit une belle bataille de bonnes gens, venoit à cel endroit où il veoit ses gens branler, ouvrir ou desclore, et... sitos qu'il avoit les foulés remis sus, et il veoit une aultre bataille ouvrir ou branler, il se traioit celle part et les reconfortoit'(VI 163 v. aussi I 169 VI 68 130 219 VIII 52 53).

Un individu foulé est épuisé, il a besoin de repos, ses capacités de défense et de résistance sont diminuées: 'en ce parti d'armes furent il plus de trois heures et... il en avoit aucuns qui estoient oultrez ou si meuz que ilz ne se povoient soustenir et foulez jusques à la grosse alaine'(XII 52); ' "Comment lairons nous nos ennemis qui sont foulez et traveilliez rafreschir ne reposer?" '(XII 161); 'apriès ceste desconfiture... se retraioient à leurs logeis, tout foulé et tout lassé'(VI 130); 'et fu ceste première bataille si foulée que onques depuis ne se peut bonnement aidier'(VI 68); 'dedens deus ans ou trois, quant il seroient foullé, lassé et tané, il les combateroit à son avantage'(X 174).

A l'actif, le verbe fouler dénote une action hostile: 'Et y fouloit li fors le foible ne on n'i faisoit droit ne loy ne raison à nullui'(VIII 19); le participe passé, employé comme adjectif, fréquemment associé à travilliet (IV 117 XI 69 XII 161), grevé (III 77 VIII 53 XII 110), lassé (VI 130 219 X 174), tané (VI 1 X 174) dénote de toute évidence un état psychosomatique péniblement ressenti par un sujet atteint dans ses forces vives et son intégrité physique, de façon plus ou moins profonde, quoique non irréversible.

Néanmoins, l'être foulé pouvant être inanimé, animal ou humain, il faut considérer que le signifié de puissance de ce mot est la notion d'atteinte à l'état normal du patient, l'état affectif négatif n'apparaissant que dans le cas d'un patient animé.

FOURSENÉ, FOURSENERIE, FOURSENER

19 occurrences de ces mots se répartissent de façon très simple:

X est fourséné (II 122 III 106 IV 118 V 105 112 208 VI 127
VII 203 VIII 159 X 101 108 148 XI 54 105)

X est un fourséné (VII 246)

Le verbe foursener n'apparaît qu'une fois (XI 261) dans la locution X cuida foursener.

La foursenerie est un acte commis par un X fourséné (II 124 V 100 102) mais non, semble-t-il, l'état dans lequel se trouve un fourséné, concept traduit en XI 262 par le mot felonie.

Un inventaire des causes et des effets de l'état d'un sujet fourséné permet d'en apprécier la nature et l'intensité.

A l'origine, il y a toujours un choc affectif de polarité négative: une défaite, rendant insupportables les peines d'une longue guerre (II 124 V 100); en contexte guerrier, la perte du chef, tué, blessé ou capturé dans des circonstances ressenties comme anormales et totalement imprévues, en particulier l'enlèvement organisé du captal de Buch en pleine bataille de Pont de l'Arche (VI 127), la mort fortuite de Jean Chandos (VII 203 v. aussi II 122 IV 118 V 209); le sentiment d'avoir été trahis par la noblesse battue à Poitiers qui réveille les rancunes d'une longue oppression et déclenche la jacquerie (V 100 102 105); la prédication révolutionnaire de Jean Balle en Angleterre suscitant des troubles analogues (X 101 108); voir son bon droit bafoué: un héraut tué alors qu'il vient simplement parlementer (XI 105); le comte de Hainaut dont les Frisons ne veulent pas reconnaître les droits sur leur pays (III 106); un accord que l'adversaire ne veut pas respecter, et des otages mis à mort (VIII 159); la protection qu'Etienne Marcel accorde aux Anglais et que les Parisiens ressentent comme une trahison (V 112);

un capitaine victime de sa propre ruse de guerre (V 209); des projets déjoués par les événements, comme ceux du Gantois Pierre du Bois qui a tant d'intérêt à la poursuite de la guerre avec le comte de Flandres, lorsqu'il apprend que les négociations de paix sont bien engagées (X 148).

Le seigneur de Beaujeu venant d'être tué au combat, l'autre compagnon, chevalier et escuier, qui voient leur seigneur là gesir en tel parti, furent si foursené que il sambloit que il deussent issir dou sens'(IV 119). Une telle phrase révèle à la fois que la valeur étymologique du mot foursener n'est plus sentie et que son sens n'a pas varié depuis l'ancien français. Le foursené en arrive à perdre la raison et le contrôle de lui-même, d'où l'emploi péjoratif de ce mot dans la bouche du sire de Clisson, conseiller de Charles V, qui interdit aux troupes cantonnées à Paris de faire une sortie contre les Anglais quoique la fumée des incendies allumés par eux fût visible des fenêtres de l'hôtel de Saint Pol: ' "Sires, vous n'avés que faire d'employer vos gens contre ces foursenés: laissiés les aler et yaus sancier. Il ne vous pcent tollir vostre hiretage, ne bouter hors par fumières" '(VII 246).

Il arrive que des combattants rendus foursenés par la perte de leur chef perdent leur efficacité et soient voués à la déconfiture (II 122 123 IV 118 V 112). Celui qui foursène laisse échapper des paroles violentes, traduisant des intentions vindicatives: "Alons, alons! Ceste ribaudaille ont mort nostre hiraut, mais il sera chier comparé, ou nous demorrans tout sus la plache"' (XI 105); ' "La guerre, dit Pierre du Bois, n'a pas encores tant duré comme elle durra; encores n'est pas mes boins maistres, qui fu Jehan Lion, bien vengiés; se la cose est entouellie, encores le voel jou mieulx touellier" '(X 148); un de ses écuyers

ayant été tué dans une rixe par un archer appartenant au comte de Stafort, Jean de Hollande, frère du roi d'Angleterre 'quida bien foursener et dist: "Jamais je ne buverai ne mangerai si sera amendé". Les actes ne tardent pas à suivre les paroles lorsqu'il rencontre le propre fils du comte de Stafort: "Stafort, Stafort, ossi te demandoie; tes gens m'ont mort mon escuier que bien amoie." Et à ces cops, il lance une espée de Bourdiaux que il tenoit toute nue. Li cops chei sus messire Richart de Stafort; si li bouta ou corps et là l'abati mort... "-Sire vous avés mort messire Richart de Stafort." - "A le bonne heure, dist messires Jehans, j'ai plus chier que je l'aie mort que menre de lui: or ai je tant mieux contrevengiet mon varlet"(XI 262 262 263).

D'ordinaire, le foursené combat ardemment (III 106 V 112), mène une 'bataille dure et merveilleuse'(XI 105); à Roosebecke, 'cil Flamenc... venoient roit et dur, et boutoient en venant, de l'es-paulle et de le poitrine, ensi comme sengler tout foursené'(XI 54). Il se livre aux habituels actes de guerre, brûle et ravage le pays conquis (VII 246). Mais il peut arriver plus grave; des violences et des atrocités extraordinaires effets de l'impulsivité et de l'esprit de vengeance: le défenseur du château de Derval furieux de voir l'adversaire manquer à sa parole et faire exécuter des otages, 'si fu ensi que tous foursenés, et fist incontinent une longe table lancier hors des fenestres, et là amener trois chevaliers et un escuier, que il tenoit prisonniers, dont il avoit refusé dis mil frans: si les fist monter sus celle table l'un apriès l'autre, et par un ribaut coper les tiestes et reverser ens es fossés les corps d'un lés et les tiestes d'autre' (VIII 159). Les émeutiers anglais, après avoir pillé, emmené de force, sous la menace, le capitaine de Rochester, été déçus par leur entrevue avec le roi, coupent la tête d'un 'rice homme en

la ville, que on appelloit Richart Lion, objet d'une vieille rancune de la part d'un des meneurs; celui-ci la fit 'mettre sus une glave et porter parmi les rues de Londres. Enssi se demenoit cils mescheans peuples comme gens foursenés et esragiés'(X 108); quant aux Jacques, 'ces mescheans gens... reuboient et ardoient tout, et occioient tous gentilz hommes que ilz trouvoient, et efforçoient toutes dames et pucelles, sans pitié et sans merci, ensi comme chiens esragiés. Certes onques n'avint entre crestiens ne Sarrasins tèle forsenerie que ces meschans gens faisoient'(V 100). Enfin, le roi David d'Ecosse se rendit coupable d'une forsenerie particulièrement atroce , par représailles contre la ville de Durham: 'Femmes et hommes, prestres, monnes, chanonnes et petis enfans, qui estoient fuis à le grande eglise, furent tout ars et peri dedens l'eglise, car li feus y fu boutés, de quoi ce fu horribles pités... Dont ce fu grans pités et cruèle foursenerie et est, quant on destruit ensi sainte chrestienté et les eglises où Diex est servi et honnerés'(II 124).

Il est évident qu'on peut être plus ou moins foursené: quand les Jacques voient arriver les troupes du comte de Foix et du Captal de Buch, 'si ne furent mies si foursené que devant'(V 105); mais d'une façon générale, c'est la grande intensité de cet état qui est soulignée: tout foursené (III 106 V 112 208 VII 203 VIII 159 X 101 148 XI 54), si foursené (IV 118), tèle forsenerie (V 100). Il est évident qu'il s'agit d'un état paroxystique, mélange de douleur, de rage et de désir de vengeance qui ôte à l'homme le contrôle de lui-même, le rend capable des pires atrocités et permet la comparaison avec le sengler et le chien esragié.

FRICHE, FRICHEMENT, FRICHETE

Le support de l'adjectif friche est presque toujours animé. Une seule fois, il s'agit de la 'bonne, belle et friche ville de Valenchiennes'(I 7); il peut être aussi bien féminin (4 exemples) que masculin (11 exemples). Le caractère mélioratif de cet adjectif ressort de son emploi dans des énumérations de qualités constituant l'éloge - funèbre ou non - d'un personnage (VII 185 VIII 148 VIII 215) et de son association avec d'autres adjectifs dont le caractère mélioratif ne fait pas de doute: joli (6 fois: IV 67 123 V 125 XI 155 260 XII 85), gentil (5 fois: IV 155 VIII 148 215 XI 155 XII 93), noble (trois fois: II 132 IV 155 XI 155), biaux, adreciez (XII 85), gai, plaisant, gracieux, (IV 123), amoureux (XI 155), able, legier (IV 123), vaillant (VIII 148), armeret (XI 155), sages (XI 155), de grant sens et de grant providence (VIII 215).

Plusieurs exemples lient explicitement l'adjectif friche et ses dérivés à l'idée de parure: 'Amours... li representoit le biauté et le frice arroi de li'(III 1); 'Or vint li heure dou souper que les tables furent couvertes, et que li rois et si chevalier furent tout appareilliet et fricement et richement revesti de noeves robes'(IV 81). Les Anglais marchent au combat 'vesti et houcié dessus leurs armeures et tout paré de leur plainne armoierie, œscuns sires desoulx sa banière... En celle friceté et en ordenance de bataille, tout rengié et mout serré, banières et pennons ventelans... ils s'en vinrent devant Troies'(IX 261). Ce trait n'est toutefois pas constant: peu probable dans un contexte de combat sérieux: 'lors vinrent nos ennemis... et mirent tous pié à terre, et chacièrent chevaulx en voie, et relacièrent leurs plates et leurs bacinez moult friquement, et abaissièrent les carnières et apoignièrent les lances, et nous

approchièrent de grant volenté'(XII 286): l'efficacité prime ici l'élégance, de même que dans ce contexte où il n'est plus question d'une toilette quelconque: 'De la garnison de Mortagne estoit chapitains uns escuiers d'Engleterre...qui frichement et vassaument se deffendoit quant cil Breton l'assalloient' (VIII 102). Faire grande impression par son apparence extérieure, et montrer, le cas échéant, par sa conduite, que cette grande apparence n'était pas trompeuse, faire preuve de santé, de vigueur et de détermination, c'est sans doute cela, être friche; ce n'est pas un mince atout pour réussir dans la vie et c'est peut-être pour cela que par trois fois (VII 185 VIII 148 215) cet adjectif apparaît en tête de l'énumération des qualités du personnage dont on fait l'éloge; en particulier dans l'éloge funèbre de Roger de Cologne (VII 185), et à propos du châtelain de Coucy jugé particulièrement capable d'entraîner les Grandes Compagnies dans une expédition en Autriche parce qu'il était 'uns friches et gentils chevaliers de grant providence et de grant sens' (VIII 215).

Friche exprime donc l'impression favorable produite par un sujet Y sur un autre sujet X. Exprime-t-il aussi un état affectif positif du sujet Y, c'est bien possible, mais aucun contexte n'impose explicitement cette interprétation, et il ne semble pas que ce trait soit pertinent.

GAI

Deux exemples seulement ont été relevés:

cet adjectif fait partie du catalogue des vertus chevaleresques: 'En ce conte Raoul d'Eu et de Ghines... avoit un chevalier durement able, gay, frice, plaisant, joli et legier'(IV 123); prisonnier en Angleterre, il put, grâce à ces qualités, acquérir la faveur du roi et de la reine. Voulant faire honneur à un autre prisonnier français particulièrement valeureux, Edouard III lui rend son épée et lui fait don d'un chapelet de perles fines qu'il portait sur sa tête en lui disant: ' -"Messire Ustasse, je vous donne ce chapelet pour le mieulz combatant de toute la journée... et vous pri que vous le portés ceste anée pour l'amour de mi. Je sçai bien que vous estes gais et amoureux, et que volentiers vous vos trovés entre dames et damoiselles. Si dites partout là où vous venés que je le vous ay donnet" '(IV 83).

Ces deux exemples suffisent à affirmer que l'adjectif gai se prête à dénoter un trait de caractère permanent: une joie de vivre inspirant l'amour et l'amitié et rendant facile les relations interpersonnelles. Il apparaît ici comme un parasynonyme de lié dans ses emplois duratifs.

GALLER. GALLE

Deux exemples pour le verbe, un seul pour le nom ont été relevés: Les Gantois, à la fin d'une bataille contre le comte de Flandres se retirent au moustier de Nieule; un de leurs chefs, Jean de Launoit se réfugie dans le clocher. Le comte de Flandres fait incendier les bâtiments: 'Jehans de Launoit, qui estoit ou cloquier, se veoit ou point de la mort et estre tous ars, car li cloquiers s'esprendoit à ardoir: si crioit à ceulx qui estoient bas: "Raenchon! Raenchon!" et offroit sa taisse, qui estoit toute plaine de florins, mais on n'en faisoit que rire et galler, et li disoit on: "Jehan, Jehan, venés cha par ces fenestres parler à nous, et nous vous requellerons. Faites le biau saut, enssi que vous avés euwan fait saillir les nostres; il vous convient faire che saut." Jehans de Launoit, qui se veoit en tel parti et que ce estoit sans remède et que li feus le quitoit de si priès que il convenoit que il fust ars, entra en hideurs et avoit plus chier à estre ocis que ars; et il fu l'un et l'autre, car il sailli hors par les fenestres enmi eulx, et là fu requelliés à glaves et à espées et detrenchiés, et puis jettés ou feu. Enssi fina Jehans de Launoit'(X 70).

Au cours de la même guerre civile, le comte de Flandres apprend que les Gantois ont pillé et incendié sa résidence préférée: 'Si li fu recordé comment li routier de Gand avoient esté à Malle et abatu l'ostel ou despit de lui, et le cambre où il fu né arse, et les fons où il fu batissiés rompus, et le repos où il fu couchiés enffes, armoiiés de ses armes, qui estoit tout d'argent, et la cuvelette ossi où on l'avoit d'enffanche baigniet, qui estoit d'or et d'argent, toute deschirée et apportée à Bruges et là fait leurs galles et leurs ris; ce li vint... à grant desplaissance'(X 251).

Le troisième exemple est bien différent: Le conte de Foix a appris que la plupart de ses chevaliers se sont engagés comme mercenaires au service du roi de Castille en guerre contre celui de Portugal. 'Après disner, le conte de Foix emmena les chevaliers en ses galeries et, si comme il avoit usaige de ruser et de galer après disner, il entra en paroles à eulx'(XII 126). Suit un discours nullement plaisant, extrêmement sérieux et inquiétant, au contraire, pour les dissuader de cette entreprise, et dont l'ave-nir devait révéler le bien-fondé. Il y a donc ici un contraste entre l'habitude de plaisanter après dîner et les paroles extrê-mement graves qui, pour une fois, s'y substituent.

Galler, facilement associé à rire, dénote donc l'action de plaisanter, de proférer des paroles ironiques. Les deux premiers exemples cités révèlent que ces plaisanteries peuvent prendre la forme de sarcasmes extrêmement cruels, inspirés par la haine.

GRE et AGREABLE

Voici un groupe de vingt huit occurrences dont les distributions se présentent ainsi:

- 1) un sujet X prend (IV 182 VII 42 IX 164 XI 216), reçoit en (bon, grant) gré (I 147 VI 79) un objet Z; c'est le gré de X qu'Y fasse une action Z (II 71 133 IV 10); X fait une action Z par bon gré (V 198).
- 2) Y sert X à gré (XII 249), fait Z au gré de X (I 77 V 98) ou maugré X (I 32 63); il veut être agréable à X (VI 216); le résultat est qu'il a le gré (et l'amour) de X (XI 228).
- 3) X sait gré (I 23 112 IX 138) ou sait mal gré (I 130 XI 40) ou mauvais gré (XII 59) à Y d'avoir fait telle action Z.
- 4) tel objet Z (éventuellement une action de Y) est agréable à X (V 67 VI 5 216 XI 122).

On remarque l'opposition de mal/mauvais gré à bon, grant gré (seuls adjectifs susceptibles de qualifier ce substantif), et on voit que l'expression négative de gré fait appel non à des préfixes explicitement négatifs tels que mes- ou des- (cf. mesaise, desplaire à côté de aise et de plaire) mais aux adjectifs mauvais ou mal, éventuellement réduits au préfixe mau-, comme dans malaise à côté de aise.

Nous examinerons successivement la nature et la qualité de Z et le rôle de Y et de X.

L'objet Z peut être concret, mais c'est là un fait exceptionnel: l'unique exemple relevé concerne un malade qui, après avoir longtemps 'jeu dehaitiés... fu aportés en une litière à Biaumont en Hainnau, et là fu mieux à son aisse, car cils airs li fu plus agreables que cils de Landrechies'(XI 122). D'ordinaire, il s'agit d'actions exécutées par d'autres que X et qui constituent un événement dans la vie de celui-ci. Cet événement peut

être franchement désagréable. Dans ce cas, on peut trouver soit la tournure positive X prend en gré Z, soit les tournures négatives Y fait Z malgré X ou X sait mauvais gré à Y d'avoir fait Z, selon l'attitude d'acceptation ou de refus qui est celle de X devant la mauvaise fortune. Pour les tournures négatives, les situations concernées sont les suivantes: le passage d'envahisseurs se fait toujours malgré le souverain ou le peuple assailli (I 32 63) et l'on peut penser que malgré son statut prépositionnel, étant donné la qualité "humaine" du complément, malgré conserve encore le sens plein du substantif gré. Après l'exécution arbitraire d'un chevalier de Gand favorable aux Anglais, 'moult de gens furent durement dolant de pitié, car il estoit moult amés et honnourés ou pays, et en seurent moult mal gret au conte', responsable, en effet, de sa mort (I 130). Le duc d'Anjou, guerroyant en Béarn 'savoit... mauvais gré' au comte de Foix 'de ce que ses gens de Berne tenoient contre lui Lourdes et n'en pooit avoir rayson'(XII 59). Par contre, il faut bien 'prendre en gré l'aventure, tele que Diex et fortune li envoie', même quand il s'agit d'être 'mors ou pris'(VIII 42), ou qu'on est l'objet impuissant de menaces de mort (IV 182), qu'on souffre d'inconfort (XI 216) ou qu'on est privé d'une partie de ses revenus (IX 164).

Lorsqu'il ne s'agit que d'une chose un peu contrariante, apparaît la locution C'est le gré de X que...: Fatiguées d'un long siège, des troupes demandent l'autorisation de se retirer; 'Li mareschaus, qui vey bien que la requeste n'estoit point honnourable ne raisonnable, leur respondi que c'estoit bien ses grés, mais il leur couvenoit mettre jus leurs armeures. Li dessus dit furent tout honteus; si se souffrirent atant et n'en parlèrent onques depuis'(II 71); la vertueuse dame de

Sallebrin résistant aux avances d'Edouard III, il insiste en ces termes: 'il covient que je soie vos amans. Si vous pri que ce soit vos grés, et que je soie de vous amés, car nulz escon-dis ne m'en poroit oster"(II 133). Gautier de Mauny a accepté des présents du roi de France sous réserve que son seigneur le roi d'Angleterre n'y verrait pas d'inconvénient. Celui-ci n'est pas d'accord: "Renvoiés au roy Phelippe ses presens; vous n'avés nulle cause dou retenir. Nous avons, Dieu merci! assés pour nous et pour vous; et sons en grant volenté de vous bien faire, selonch le bon service que fait nous avés" ' Gautier suit ce conseil et renvoie les joyaux en faisant dire au roi Philippe: "ce n'est mie li grés ne la pais dou roy d'Engleterre, mon signeur, que je les retiegne" '(IV 10); le roi d'Angleterre, voulant envahir la France, fait un grand rassemblement de troupes à Douvres; 'si leur dist que se intencion estoit tèle que il voloit passer oultre et entrer au royaume de France, sans jamais rapasser jusques adonc que il aroit fin de guerre, ou pays à se souffisance et à se grant honneur, ou il morroit en le paine; et se il y avoit entre yaus aucuns qui ne fuissent de çou attendre conforté, il leur prioit que il s'en volsissent raler en leurs maisons par bon gret'(V 198). Mais tous le suivent!.

Nous en venons maintenant aux cas où l'objet du gré est bon: Alors apparaissent les tournures recevoir en gré Z, savoir gré à Y de Z, agir au gré de X, Z est agréable à X. Les circonstances d'apparition de ces tournures sont les suivantes: être élu pape (VI 79); exercer efficacement sa domination (V 98); obtenir une alliance prestigieuse et des avantages matériels (I 147); avoir un roi bien conseillé (I 77); avoir des auxiliaires qui prennent d'heureuses initiatives, des serviteurs qui devancent vos désirs (I 23 112 IX 138 XII 249); être débarrassé sans l'avoir demandé de gens que l'on hait (XI 40); obtenir la

réponse qu'on attend, un don qui vous convient (VI 5 216).

De tout cela on peut déduire que gré traduit un état affectif positif d'intensité minimale ou moyenne, n'atteignant jamais un paroxysme.

Le rôle du sujet second, Y, peut être défini ainsi: il peut agir en sachant qu'il va à l'encontre des désirs de X (maugré X) ou sans se soucier des réactions de X (c'est le gré de X que Y fasse Z) ou en cherchant consciemment à satisfaire X (faire Z au gré de X, servir X à gré). Dans ce cas, il peut se faire qu'il soit payé de retour (il a le gré de X, qui lui sait gré de Z).

Enfin, en ce qui concerne X, le sujet principal, l'emploi du mot gré révèle les faits suivants:

- 1) nous l'avons vu, une intensité affective positive minimale ou moyenne.
- 2) un dynamisme lui aussi minimal ou moyen: il est très rare, dans les exemples relevés, que X dépasse le stade du désir et accomplisse à proprement parler un acte de volition; on ne peut guère relever que le cas déjà étudié du roi d'Angleterre et de Gautier de Mauni (et encore s'agit-il plutôt d'un conseil que d'un ordre), et celui des rapports de force existant entre Etienne Marcel et le duc de Normandie futur Charles V: Etienne ayant introduit à Paris le roi de Navarre, 'le veirent volentiers toutes manières de gens; et meismement ly dus de Normendie le festia grandement, mais faire le couvenoit, car li prevos des marchans et cil de sa secte li enhortoient à faire. Se se dissi-muloit li dus, au gré dou dit prevost et de aucuns de chiaus de Paris'(V 98). Ici encore le prévôt qui n'a, en principe, pas d'ordres à donner au duc de Normandie, régent du royaume, ne peut aller au-delà de l' 'enhort'. Mais la plupart du temps,

la volonté de X n'a pas l'initiative, prévenue qu'elle est par l'action de Y. Elle ne peut avoir d'effet extérieur et limite son influence à l'intériorité du sujet, réduite au désir, à l'acceptation satisfaite ou résignée, ou au refus inefficace. Le sème de "volonté" l'emporte sur celui d'affectivité positive lorsque l'action Z est en projet ou en cours, mais pas encore accomplie: C'est le gré de X que Y fasse Z peut se traduire par "X veut bien que Y fasse Z", Y fait Z malgré X par "Y fait Z contre la volonté de X", Y sert X à gré par "Y sert X selon ses désirs", Y fait Z au gré de X par "Y fait Z selon la volonté de X". Par contre, lorsque l'action Z est accomplie, le sème d'affectivité positive, si faible soit-il, tend à l'emporter: X prend en gré Z peut se traduire par "X accepte Z" ou "X se contente de Z", X reçoit Z en (bon, grant) gré par "X reçoit Z avec plaisir", Z est agréable à X par "Z fait plaisir à X". Reste le cas, complexe, où, l'action Z une fois accomplie, X en est satisfait et prend conscience que Y l'a faite pour lui complaire. Ici apparaît la locution fréquente X sait gré à Y d'avoir fait Z, et, beaucoup plus rarement, Y a le gré de X, dans lesquelles le gré, dépassant le désir et sa simple satisfaction, atteint la notion allocentrique de "reconnaissance", ou, dans le cas d'expression négative (X sait mauvais gré à Y d'avoir fait Z) la notion opposée de "rancune".

GRIEF, GREVER et leurs dérivés

Ensemble de 69 occurrences dont les distributions sont les suivantes:

1. L'agent, animé humain, de l'action de grever est sujet grammatical, et le patient, objet:

X/Y griève X'/Y' (I 102 131 147 150 II 6+ etc.); c'est de loin la tournure la plus courante, 34 fois sur 69.

On peut relever quelques tournures apparemment synonymes, mais beaucoup plus rares:

X/Y fait griés à X'/Y' (VII 85, 210 IX 56)

X/Y fait griestés à X'/Y' (exemple unique VI 135)

X/Y entreprend griefment X'/Y' (exemple unique, très particulier étant donné la nature de l'agent: 'Nostres Sires m'a entrepris si griefment de si grant maladie qu'il me couvient morir' I 78).

2. La cause, non animée, de l'action de grever, est sujet grammatical, et le patient, objet:

Z griève X ou griève à X (III 77 123 IV 30 174 VI 162 VII 249 VIII 39 194 IX 6 200 X 226 XI 94 XII 311)

Tournures synonymes rares:

Z est uns griés à X: 'si estoient mal pourveu d'artillerie, qui leur estoit uns grans griés' (VII 174)

Z ragriève X: 'Là s'alitta li dis chevaliers de maladie qui si le ragreva que il morut' (VII 163)

3. Le patient est sujet grammatical:

X est grevé de Y (VIII 130 X 50)

X est grevé de Z (III 20 VI 98 VII 67 214 IX 281 283 XI 32 187); dans les rares cas où l'expansion de Z n'apparaît pas, une tournure consécutive, un adverbe comme ensi expriment la cause (I 168 V 176 VI 125); on ne trouve pratiquement jamais +X est grevé, sans autre précision, au sens de "X souffre".

C'est dire qu'il s'agit d'un véritable passif et que le participe passé grevé n'atteint pas au statut d'adjectif.

Tournures synonymes rares:

X a grief de Z: 'dou mal des dens... avoit il...grant grief et...grant rage'(IX 281).

X agriève: 'li rois de France estoit... acouciés malades; et aggrevoit tous les jours'(VI 98)

Le patient de l'action de grever est normalement un animé humain; les rares exemples qui font exception peuvent se ramener à ce cas; il est bien évident que grever une ville, un royaume, un pays (II 64 V 85 IX 56 231 XI 118) revient à grever ses habitants; et que 'grever le tresor dou roy'(XI 87) est faire tort au roi lui-même. L'élément fondamental de la signification de grever est donc une atteinte à l'intégrité d'un patient X, provoquant normalement chez X un EA-. Le sens de grever se limite même à cela toutes les fois qu'il n'y a pas d'agent humain hostile pour accomplir cette action, mais seulement une cause plus ou moins fortuite: 'aucunes incidenses qui avinrent en celle saison... trop grevèrent le royaume'(IV 174), ou un phénomène physique tel que la maladie (VI 98 VII 163 IX 281), le mal de mer (III 20 XII 311), la pluie (VII 145), le soleil dans l'oeil (X 226).

Mais, dans la plupart des cas apparaît un agent animé humain qui oblige à faire intervenir dans le sémème de grever la notion d'une action volontaire d'un X contre l'intégrité du Y à l'égard duquel il éprouve un EA- allocentrique. La plupart des exemples relevés font état de faits de guerre, et le patient est plusieurs fois explicitement désigné comme l'ennemi: 'mieux vault grever son ennemi que ce que on soit grevé de li'(X 50, v. aussi I 102 IV 18 V 3), et grever associé à guerrier (V 3 85 176 IX 56

XI 94). Les autres associations significatives sont 'porter damage'(I 102 150); fouler (III 77 VIII 53); donner raine (XII 291); presser VII 67 VIII 5 53); apresser (III 20); faire molestes, molester(VII 85 210 XI 65); travillier (IX 231), blecier (IX 281), constraindre (IV 45), contrariier (VI 214); empechier(VIII 39). Grever s'oppose explicitement à faire bonne compagnie (VIII 5), conforter (VIII 130). L'intention hostile apparaît donc comme une composante importante du sens de grever.

Le genre de dommage subi par le patient grevé peut être politique: 'Li contes Loefs de Flandres... greva trop grandement Clement ens es parties de Braibant, de Haynau, de Flandres, et dou Liège, car il volt toudis demorer urbanistres'(IX 147): il est évident que celui des deux papes régnants contre lequel il prend parti ne subit de ce choix aucun dommage physique; 'Si doutoit la dite dame que, se ces aliances de Hainnau et d'Engleterre se faisoient, que li François n'en euissent indinacion et que li bons et jolis païs de Hainnau... n'en fust grevés' (XI 187); il est vrai qu'ici, cette alliance constitue un risque de guerre et par conséquent de dommages physiques. Il peut aussi être financier: 'il n'avoient esté grevé ne pressé de nul souside, imposition, fouage ne gabelle'(VII 67 v. aussi IX 283, XI 87). Mais la plupart du temps, la cause instrumentale du grief, Z révèle un dommage physique: celui qui est causé par un 'tireis': Un chevalier s'escrime à travers 'les fendures des barrières'; on l'attrape par le bras; et comme il 'ne voloit mies son glave laisser aler, pour sen honneur', son adversaire continue à le tirer 'sans espargnier'...'Et dura ceste luite et chilz tireis moult longement, et tant que messires Henris fu durement grevés'(I 168). La plupart du temps, on griève plutôt ses ennemis en construisant des fortifications et ouvrages

d'art qui permettent un emploi utile de l'artillerie, ou une bonne résistance aux assauts (VII 249 XI 32), en utilisant de 'grans engiens'(III 177 VII 214 VIII 194), des tirs d'artillerie ou d'arcs (III 123 IV 125 162 VIII 39), l'assaut (IX 6), la famine (IV 30), en volant les chevaux pour obliger les cavaliers à aller à pied (XII 291).

La grande variété des Z qui apparaissent dans les exemples relevés permet de penser que les EA- égocentriques éprouvés par le patient X peuvent être d'intensité très variable: recevoir une averse de pluie ou des tirs d'artillerie, avoir le soleil dans l'oeil ou être atteint d'une maladie mortelle, s'inquiéter d'une alliance malheureuse, être accablé de lourds impôts ou devoir marcher à pied, grever convient dans tous ces cas; c'est un mot peu spécialisé, donc relativement peu expressif, ce que confirme son emploi assez fréquent dans les tournures négatives. Quand on veut dire que Z n'est pas nuisible à X ou ne lui fait effectivement aucun mal, c'est grever qui apparaît, et non un verbe plus précis et plus intense: 'li François estoient si fort armé et si bien paveschié contre le tret, que onques il n'en furent grevé, se petit non'(VI 125 V. aussi VI 162 VIII 5 53 110 190 IX 6 56 XI 187 XII 232). La capacité de grever à exprimer l'intériorité est explicitement attestée par l'association avec peser et par l'expansion en corage. Le roi Charles V, sur son lit de mort, regrette d'avoir accablé d'impôts les pauvres gens et recommande à ses frères de les soulager, dans la mesure du possible: 'ce sont choses, quoique je les aie soustenues, qui mout me grèvent et poissent en corage'(IX 283). Néanmoins, dans la plupart des cas, l'EA- de X n'est que la conséquence subjective, secondaire, d'un dommage objectif.

Conclusion: Les divers emplois de grever peuvent être résumés
par le schéma suivant:

<u>X/Y griève X'/Y'</u>	<u>Z griève X</u>	<u>X est grevé de Y ou Z</u>
<u>X/Y</u> animé d'un EA-allocentrique à l'égard de <u>X'/Y'</u> , porte atteinte à son intégrité et provoque chez lui un EA-égocentrique.	<u>Z</u> porte atteinte à l'intégrité de <u>X</u> et provoque chez lui un EA-égocentrique	<u>X</u> subit une atteinte à son intégrité du fait de <u>Y</u> ou <u>Z</u> , et éprouve un EA-égocentrique

GRIGNES, et ses dérivés

Le mot grignes, toujours relevé au pluriel, sert de base à l'adjectif grigneus et aux verbes (soi) grignier, (soi) ragrignier, et engrignier. Huit distributions différentes, pour huit occurrences relevées:

I. Grigne(s) dénote un EA- de X:

Z engrigne X: 'on avoit semet parèles parmi le ville que le grant tresor de Flandres, que Jakemes d'Artevelle avoit assemblé par l'espace de neuf ans... ce grant tresor où il avoit denierz sans nombre, il l'avoit envoiet secretement en Engleterre. Ce fu une cose qui moult engrigni et enflama chiaus de Gand'(III 100).

X se grigne ou se ragrigne: Edouard III ayant pris Calais, son conseiller a obtenu de lui une première concession: il n'exerce-ra de représailles que sur six bourgeois et non sur toute la ville. Les six bourgeois s'étant livrés à lui, il lui demande une seconde concession: leur grâce: 'A ce point se grigna li rois et dist: "Messire Gautier, souffrés vous, il ne sera aultrement, mès on fasse venir le cope teste. Chil de Calais ont fait morir tant de mes hommes, que il couvient chiaus morir ossi" '(IV 62). Pendant l'attaque d'un château défendu par des Anglais, entre prime et tierce et ou plus fort de l'assaut... li François se ragrignoient moult de ce que tant duroient li dit Englès' dont ils avaient sous-estimé les forces (VII 174).

X est grigneus de Z: Le roi de France refuse la bataille au comte de Hainaut et répond de façon insultante à son messenger:

' "Sire... li rois de France et ses consaulz prennent grant plaisance en ce que vous sejournés chi à grant frait, et dient ensi qu'il vous feront despendre et engagier toute vo terre. Et quant bon leur samblera, il vous combateront, non à vostre volenté et plaisance mais à le leur." De ces responses fu li contes de Hay-

nau tous grigneus, et dist qu'il n'iroit mies ensi'(II 34).

X moustre grignes à Y: Le comte de Flandres, après avoir refusé le fils du roi d'Angleterre, marie sa fille au jeune duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre, qui interprète cela comme un rapprochement avec la France 'se tint... un petit plus frans et plus fors contre les Flamens et leur moustra grignes et fist moustrer par ses gens, sus mer et ailleurs en son pays, ensi que on les y trouvoit et que il venoient en marchandise. De ce n'estoit mies li rois de France coureciés, car il eüst volentiers veu que la guerre fust ouverte entre les Flamens et les Englês'(VII 130)

II. Grignes dénote un EA- réciproque d'hostilité entre X et Y

X et Y sont en grignes: Les Gascons refusent de payer un certain impôt au prince de Galles, en se fondant sur certains arguments juridiques que celui-ci conteste: 'Ensi estoient en grignes li princes et li signeur de Gascongne, et soustenoit cescuns se opinion et disoit qu'il avoit bon droit'(VII 85).

X est en grignes contre Y: Là aussi, il s'agit d'un débat de nature juridique, dans lequel aucune des deux parties ne veut céder: 'li rois Charles de Navare... estoit en grignes et en hayne contre le roy de France, pour aucunes terres qui estoient en debat, que li dis rois de Navare reclamoit de son hiretage, et li rois de France li deveoit. Si en avoient esté leurs gens et leurs consaulz pluseurs fois ensamble, mais il n'i avoient pout trouver moien ne acord'(VII 131). Le roi d'Angleterre profite de ce différent pour proposer son alliance au roi de Navarre et l'entraîner dans sa guerre.

Grignes sont entre X et Y: Le Prince de Galles demande au seigneur d'Albret de mettre à sa disposition mille lances. Celui-ci convoque le ban et l'arrière-ban et s'exécute. Au dernier moment

il reçoit un contre-ordre qui le met en fureur et il écrit une lettre pleine de hauteur au Prince: 'Veci auques le première fondacion de le hayne qui fu entre le prince de Galles et le signeur de Labreth. Et fu adonc li sires de Labreth en grant peril, car li princes estoit durement grans et haus de corage et crueus en son afr... Mès li contes d'Ermignach... fu enfourmés de ces avenues et des grignes qui estoient entre le prince, son signeur, et son neveu le signeur de Labreth... et amoiens si bien ces parties que li princes se teut et apaisa'(VI 233).

Dans sept cas sur huit au moins, une blessure d'amour-propre est évidemment en jeu. Le sujet a à défendre ses intérêts, mais plus encore son prestige mis en cause par l'adversaire; il ne veut pas être celui qui cède et qui s'efface, celui qu'on peut traiter avec désinvolture. Même dans le cas des démêlés des Gan-tois avec Jacques d'Arteveld, il se peut que l'envoi supposé du trésor de Flandres en Angleterre soit ressenti autant comme une offense que comme une perte. Lorsque l'adversaire résiste et adopte une attitude identique, il en résulte des inimitiés dont les conséquences peuvent être graves. Selon les contextes, le mot grignes et sa famille peut dénoter un EA- égocentrique ou allocentrique; il est susceptible de manifestations extérieures (tracasseries, actions de rétorsion); le sujet l'assume consciemment, comme le montre la forme pronominal normale dans les verbes, et son intensité peut être moyenne ou forte.

HAITIE, DE(S)HAITIE et DEHAIT

17 exemples relevés dont 4 en emploi positif. Être haitié est une condition indispensable pour faire la guerre: Edouard III fait une levée en masse pour envahir la France: 'Et ne demora nulz chevaliers et escuiers ne homs d'onneur, qui fust hettiés, de l'eage de entre vingt ans et soixante, que tous ne partiesissent'(V 198); un châtelain optimiste, ignorant que sa principale tour est minée, refuse de se rendre: "Jà sommes nous ceens tout hetiet et assés bien pourveu de toutes choses, et vous volés que nous nous rendons si simplement: ce ne sera jà"(V 221);

L'adjectif haitié s'oppose à navré, blecié, mort et il est substantivable: '...entendirent li haitié à remettre à point les navrés et les blesciés' (V 10; XI 146). Être dehaitié est le prétexte classique et tout naturel qui permet de dissimuler une fuite (II 105 IX 119) ou d'excuser une absence (IX 180 X 149). C'est pourquoi 'li contes Guis de Blois... quoique il ne fuist pas bien haitiés' tient à partir à la guerre, en litière, de peur 'que on supposast que il demorast derière par faintise' (XI 125; v. aussi VIII 94). Quand on l'est pour de bon, ce n'est d'ailleurs pas rien que d'être dehaitié ou simplement mies bien haitié: on gist dehaitié (VIII 197 XI 60 122), c'est-à-dire qu'on garde le lit, à la suite de graves blessures (XI 60) ou d'une autre maladie: Le comte de Blois n'était 'pas bien haitiés, mais tous pesaulx et holagres, pour la forte et longue maladie que l'esté avoit eu'(XI 125); la reine de France, 'en celle gesine, n'estoit pas bien haitie'(IX 47), et la preuve, c'est qu'elle en meurt, à la suite d'un simple bain pris contre l'avis de son médecin.

En tout cela, aucune trace de subjectivité si ce n'est dans l'unique exemple suivant: 'li princes... n'en fist pour celle saison plus avant, car il ne se sentoît mies bien haitiés, et

tous les jours aggrevoit: dont si frère et ses gens estoient tout esbahi'(VII 252). Partout ailleurs on ne voit que la simple constatation objective qu'un individu est valide et propre à l'action ou ne l'est pas. De même rien n'indique la nature du dehait qui n'apparaît que dans la formule de malédiction mal dehait ait qui fera Z deux fois relevée dans des circonstances opposées: mal dehait ait qui fuira (IV 78) et mal dehait ait qui ja ira plus avant (VIII 220). Dans les deux cas l'objet de la malédiction serait considéré comme ayant pris le parti le plus dommageable à lui-même et à ses compagnons. Lui souhaite-t-on à proprement parler une maladie grave? Rien de moins sûr. Mais très vraisemblablement on affirme (et on le souhaite!) que sa mauvaise action entraînera une diminution de sa puissance de vivre, de prospérer et de rayonner.

HASCHIERE

Ce mot n'a été relevé qu'une fois: il s'agit des cruautés du roi Edouard II qui, mal conseillé par les Spenser se fait haïr de son entourage: 'Encores ne se cessa pas li dis messires Hues de enhorter le roi mal à faire. Car, quant il perchut qu'il estoit mal de la roine et dou comte de Kent, il mist si grant descort entre le roy et la royne, par son malisce, que li rois ne voloit point venir en lieu où elle fust... Et fu qui dist à la royne et au comte de Kent tout secretement ... que, se il demoroient longement ens ou pays, li rois, par hastieu conseil et male information, leur feroit souffrir dou corps haschière, si com il avoient entendu'(I 14).

De toute évidence, souffrir dou corps haschière signifie subir quelques mauvais traitements, éventuellement une exécution capitale, avec les raffinements de cruauté d'usage; dou corps précise qu'il s'agit d'une souffrance physique. Le mot haschière, est une variante relativement rare du mot haschiée très bien représenté dans les dictionnaires de Godefroy et de Tobler-Lömmatzsch et qui, vraisemblablement, tombe en désuétude à l'époque de Froissart.

HERREDIE

Un seul exemple relevé: Les défenseurs du château de Derval ont promis au duc d'Anjou de se rendre s'ils ne sont pas secourus dans l'espace de quarante jours. Le délai passé, leur chef les empêche de tenir leur parole. 'Messires Robers Canolles s'es-cusoit et mettoit toutdis avant que ses gens ne pooient faire nulz trettiés sans son accord, et que tout li trettiet qu'il avoient fait estoient de nulle vaille'. La querelle s'envenime et le duc d'Anjou fait exécuter des otages sous les yeux de Robert Canolles toujours assiégé. 'Quant messires Robers Canolles, qui estoit amont as fenestres de son chastiel, vei ce, si fu ensi que tous foursenés, et fist incontinent une longue table lancier hors des fenestres, et là amener trois chevaliers et un escuier, que il tenoit prisonniers, dont il avoit refusé dis mil frans: si les fist monter sus celle table l'un apriès l'autre, et par un ribaut coper les tiestes et reverser ens es fossés les corps d'un lés et les tiestes d'autre... Assés tost apriès celle herredie et ce cruel fait accompli, de quoi toutes manières de bonnes gens, qui parler en oïrent, eurent pitié et compassion, li signeur se partirent et se desfist li sièges de devant Derval' (VIII 160).

Une herredie est donc un "cruel fait" de nature à exciter la pitié de ceux qui en sont témoins. Mais ce mot ne figure ni dans Godefroy, ni dans Tobler Löffelzsch.

4 exemples relevés:

A la fin d'une action entre les Anglais de Calais et les Français, surviennent cinq cents brigands de la garnison de Saint-Omer, qui font pencher la balance en faveur des Français: 'Si ne peuvent avoir durée li Engles... car il estoient tout lasset et hodet de longement combatre. Ensi fissent li brigant la desconfiture'(IV 121); les Parisiens, ayant cherché pendant toute une journée à rencontrer les Anglais cantonnés à Saint Denis, s'en reviennent bredouilles 'par tropiaus, ensi que tout lassé et tout hodé. Et portoit li uns son bacinet en sa main, li autres en unes besaces; li tiers par tanison trainoit sen espée ou il le portoit à eskerpe'(V 113); Au moment où ils ne s'en méfient plus, non loin de la porte Saint Honoré, les Anglais surviennent et les taillent en pièces. 'Toudis se tenoit li sièges devant Blaves; et tant s'i tint que li Engles en estoient tout hodé et tout lassé, car li yviers approçoit durement et si ne conqueroient riens sus ceulz de Blaves. Si eurent conseil ... qu'il se retrairoient'(III 96). Le comte de Flandres voudrait bien mettre fin aux troubles civils qui ravagent sa province: il 'eust volentiers veu que aucuns tretiés honnerables pour li se fust entamés, car, au voir dire, la guerre à ses gens le hodoit trop, ne onques ne l'encarga volentiers'(IX 200).

On voit que, à part un exemple de la tournure Z hode X, le cas général est X est hodé, tournure marquant la passivité du sujet. L'impression d'être hodé arrive au bout d'une longue période d'efforts infructueux. Dans les deux derniers cas, il s'agit surtout d'un relâchement de la tension psychique; dans les deux premiers, celui-ci s'accompagne d'un épuisement des ressources physiques du sujet, qui a perdu tout dynamisme.

On remarque de plus que hodé est, dans les trois cas relevés, le deuxième terme d'une coordination avec lassé, ce qui permet de présumer qu'il est un intensif de lassé. Les quatre exemples présentent d'ailleurs des situations qui impliquent un degré extrême d'épuisement et de dégoût. Malgré le petit nombre des occurrences, on peut donc avancer l'hypothèse que hodé est caractérisé par les traits "terminatif" (point extrême d'une tension ou d'un effort inefficaces), "détensif", "psycho-somatique", et "intensité extrême".

HOLAGRE

Un seul exemple relevé: Le roi de France convoquant son ost, 'li contes Guis de Blois, qui se tenoit à Biaumont en Hainnau, quoi-que il ne fust pas bien haitiés, mais tous pesaulx et holagres pour la forte et longue maladie que l'esté avoit eu, imagina en lui meïsmes que che ne li seroit pas honnerable cose de sejourner, et tant de haulx princes et de nobles signeurs se trouvoient sus les camps, et ossi on le demandoit, car il estoit uns grans chiés de l'arrière garde' (XI 125). Il se met donc en route en litière.

Le mot holagre, qui n'apparaît ni dans Godefroy, ni dans Tobler Lömmatzsch, dénote donc une incommodité physique consécutive à la maladie. Impossible de préciser davantage.

HORRIBLE, HORRIBLETE

8 exemples relevés: 5 de l'adjectif , qui a pour support des mots abstraits tels que assaut (IX 21 198), bataille (III 181), fait (V 100), pité (II 124); 3 du substantif qui apparaît comme sujet de verbes d'existence ou de survenance comme y avoir, courir, avenir (V 53 103 XI 57).

Dans sept exemples sur huit, il s'agit de circonstances qui entraînent des morts violentes en plus grand nombre que de raison ou de coutume, batailles particulièrement meurtrières (III 181 V 53 IX 21 198), représailles atroces (II 124), agressions des Jacques ou des vilains d'Angleterre contre les seigneurs ou les dames, marquées par certains raffinements de cruauté (V 100 103 XI 57). A la fin de la bataille de Poitiers, les fuyards ne peuvent entrer dans la ville qui a fermé ses portes; 'pour tant y eut, sus le caucie et devant la porte, si grant horribleté de gens abatre, navrer et occire, que merveilles seroit à penser' (V 53); 'Femmes et hommes, prestres, monnes, chanonnes et petis enfans, qui estoient fuis à le grande eglise, furent tout ars et peris dedens l'eglise, car li feus y fu boutés, de quoi ce fu horrible pités'(II 124). 'Et ces mescheans gens assemblés, sans chiés et sans armeures, reuboient et ardoient tout et occioient tous gentilz hommes que il trouvoient, et efforçoient toutes dames et pucelles, sans pité et sans merci, ensi comme chiens esragiés... Je n'oseroie escrire ne raconter les horribles fais et inconvignables que il faisoient as dames'(V 100).

Parmi tous ces viols et ces meurtres, un huitième exemple présente un caractère particulier: Lors des négociations qui aboutirent au traité de Brétigny, les paroles du duc de Lancastre 'convertirent... le dit roi, parmi le grasse dou Saint Esperit qui y ouvra ossi; car il avint à lui et à toutes ses gens ossi,

Un seul exemple relevé: Le roi de France convoquant son ost, 'li contes Guis de Blois, qui se tenoit à Biaumont en Hainnau, quoi- que il ne fust pas bien haitiés, mais tous pesaulx et holagres pour la forte et longue maladie que l'esté avoit eu, imagina en lui meïsmes que che ne li seroit pas honnerable cose de sejour- ner, et tant de haulx princes et de nobles signeurs se trouvoient sus les camps, et ossi on le demandoit, car il estoit uns grans chiés de l'arrière garde' (XI 125). Il se met donc en route en litière.

Le mot holagre, qui n'apparaît ni dans Godefroy, ni dans Tobler Lömmatzsch, dénote donc une incommodité physique consécu- tive à la maladie. Impossible de préciser davantage.

HORRIBLE, HORRIBLETE

8 exemples relevés: 5 de l'adjectif , qui a pour support des mots abstraits tels que assaut (IX 21 198), bataille (III 181), fait (V 100), pité (II 124); 3 du substantif qui apparaît comme sujet de verbes d'existence ou de survenance comme y avoir, courir, avenir (V 53 103 XI 57).

Dans sept exemples sur huit, il s'agit de circonstances qui entraînent des morts violentes en plus grand nombre que de raison ou de coutume, batailles particulièrement meurtrières (III 181 V 53 IX 21 198), représailles atroces (II 124), agressions des Jacques ou des vilains d'Angleterre contre les seigneurs ou les dames, marquées par certains raffinements de cruauté (V 100 103 XI 57). A la fin de la bataille de Poitiers, les fuyards ne peuvent entrer dans la ville qui a fermé ses portes; 'pour tant y eut, sus le caucie et devant la porte, si grant horribleté de gens abatre, navrer et occire, que merveilles seroit à penser' (V 53); 'Femmes et hommes, prestres, monnes, channonnes et petis enfans, qui estoient fuis à le grande eglise, furent tout ars et peris dedens l'eglise, car li feus y fu boutés, de quoi ce fu horrible pités'(II 124). 'Et ces mescheans gens assemblés, sans chiés et sans armeures, reuboient et ardoient tout et occioient tous gentilz hommes que il trouvoient, et efforçoient toutes dames et pucelles, sans pité et sans merci, ensi comme chiens esragiés... Je n'oseroie escrire ne raconter les horribles fais et incongnables que il faisoient as dames'(V 100).

Parmi tous ces viols et ces meurtres, un huitième exemple présente un caractère particulier: Lors des négociations qui aboutirent au traité de Brétigny, les paroles du duc de Lancastre 'convertirent... le dit roi, parmi le grasce dou Saint Esperit qui y ouvra ossi; car il avint à lui et à toutes ses gens ossi,

lui estant devant Chartres, un grant miracle qui moult le humilia et brisa son corage, car entrues que cil trettieure franchois alcient et preeçoient le dit roi et son conseil et encres nulle responce arreable n'en avoient, uns orages, uns tempès et uns effoudres si grans et si horribles descendi dou ciel en l'ost le roy d'Engleterre, que il sambla bien proprement à tous ceulz qui estoient là, que li siècles deuist finer, car il cheoient de l'air pières si grosses que elles tuoient hommes et chevaus, et en furent li plus hardi tout eshidé. Et adonc regarda li rois d'Engleterre devers l'erlise Nostre Dame de Chartres, et se voa et rendi devotement à Nostre Dame, et prommist, si com il dist et confessa depuis, que il s'accorderoit à le pais'(VI 5).

Ce dernier exemple permet de conclure que le narrateur formule à propos d'un événement le jugement de valeur d' "horribleté" quand cet événement provoque en lui, avec violence, le sentiment que l'ordre normal des choses est profondément perturbé et que les forces humaines sont impuissantes devant cette perturbation, d'où la "honte" des plus hardis et le "courage brisé" du roi d'Angleterre, une sorte d'horreur sacrée devant la catastrophe. Et si les atrocités commises par les Jacques paraissent sensiblement plus "horribles" que la plupart des faits de guerre, c'est peut-être parce qu'à la violence s'ajoute la subversion de cet ordre social voulu par Dieu auquel croyait la société médiévale.

JEU et (SOI) JEUER

"Un chevalier de Flandres... m'a envoiet le plus biel jeu de eschès que je veisse onques."... il savoit bien que li chastellains amoit plus le jeu des eschès que nulle cose. Si dist li chastellains: "Haro, messire Guillaume, que je le veroie jà volentiers!"... "-je le vous manderai par couvent que vous jeuerés à moi pour le vin." "-Oil, dist li chastellains, mandés le par vostre varlet, nous irons chà dedens entre ces portes dou chastiel jewer.".... "-Va, mon varlet, va querir ce jeu des eschès et le nous aporte à le porte." ' (V 91). On voit apparaître dans ce passage le substantif jeu et le verbe jouer dans leur sens plein et vraiment ludique: le jeu est une activité sans autre finalité que le plaisir, à l'exclusion de toute utilité pratique, soumise à des règles très précisément instituées, et aussi l'ensemble des objets matériels qui permettent de s'y livrer; jouer est se livrer à une telle activité. Deux (ou plusieurs) personnes qui jeuent l'une à l'autre, grâce à ces règles et à ces objets, se livrent pour le plaisir une sorte de combat dont l'enjeu n'est ni la vie, ni la liberté, mais le vin qu'on boira ensemble, ou tout au plus, l'argent.

De façon subduite, jeu peut dénoter toute action réciproque de deux parties, pourvu qu'elles-mêmes, ou le narrateur prenne à cette action quelque plaisir: Le sire de Coucy, envoyé des oncles du jeune roi Charles VI auprès des Parisiens, obtient d'eux le paiement d'un petit impôt hebdomadaire: 'Li rois fu adont consilliés pour le mieux que il prenderoit l'offre que li Parisien li offroient, et que ceste cose estoit entrée et commencement de jeu, et que petit à petit on enteroit en eux, et ensi feroient les autres bonnes villes'(X 154); un certain nombre de chevaliers de Lille passent la Lys et ravagent Menin. Mais au

retour, ils se heurtent à des paysans qui ont intentionnellement endommagé le pont. 'Et dissoient entre eux li Flament: "Faisons leur voie; vous verés ja biau jeu"'(X 290); et en effet, c'est à une belle série de noyades qu'ils ont le plaisir d'assister. L'expression à jeu parti "à égalité" a été relevée neuf fois

Le verbe jeuer, beaucoup plus fréquent que le substantif, exprime, dans la plupart de ses emplois, une activité hédonique mais non strictement réglée comme précédemment, et n'opposant pas des adversaires, comme au jeu d'échecs, mais associant éventuellement des compagnons de plaisir. Dans ce cas, le verbe jeuer peut être pronominal (I 96 III 62 XII 179), il n'a d'autre complément que circonstanciel, et se trouve fréquemment associé à des parasyonymes comme esbatre (I 96 I 127 VI 97) ou reveler (VI 174 210 XII 240). Il peut s'agir de simples promenades (I 127 XI 219) de voyages (VI 78 97 II 84) de chasse (VI 56) de mondanités (I 96 VI 56 III 62) de festivités (VII 225 VIII 84 XII 240); c'est le plus souvent le fait de puissants personnages qui viennent d'obtenir un succès militaire ou politique (I 96 VI 78 VIII 223 III 62 VI 97 210 II 84 VII 225 VIII 84 XII 240 VI 174); le jeune Edouard III d'Angleterre vient de prêter un hommage incomplet, il est vrai, au roi de France Philippe VI; 'De puis se jeua, esbati et demora li rois d'Engleterre avoecques le roy de France, en le cité d'Amiens.'(I 96); 'En ce temps vint en pourpos et en devotion au roy de France qu'il iroit en Avignon veoir le pape et les cardinaus, tout jeuant et esbatant, et visetant la ducé de Bourgongne qui noubellement li estoit escheue'(VI 78); Le roi Jehan de Portugal ayant remporté une importante victoire sur la

Castille 'fu receu en la cité de Luscebonne à son retour de la bataille a grant gloire de tout le peuple, et a grant triomphe là couronné de lorier ou chief... Et en ot en la cité de Luscebonne joué et revelé et tenu grant feste avant le departement des barons et chevaliers qui là estoient'(XII 240). Mais il est aussi des façons de jeuer moins innocentes: à Londres, des émeutiers coupent la tête de quatre grands personnages 'et ces quatre testes missent il sus longues glaves et les faisoient porter devant iaulx parmi les rues de Londres; et, quant il eurent assés joué, il les missent sus le pont de Londres, comme il euissent esté traiteur au roi et au roiaulme'(X 111). A la limite de cet emploi, jouer peut traduire seulement une attitude de légèreté, de manque de sérieux: il s'agit des graves troubles qu'a connus l'Eglise au XIV^eS.: 'mais les grans seigneurs terriens... n'en faisoient encore que rire et jouer ou temps que je escripsi et cronisay ces croniques'(XII 227).

Dans une troisième série d'emplois, caractérisée par la présence d'un complément introduit par de, le sème d'activité subsiste; celui de plaisir, sans être absent, diminue d'intensité, et celui de non-utilité cesse d'être pertinent: 'cil de Grenade... portoient ars et archigaies, dont il savoient bien jeuer, et dont il fisent plusieurs grans apertises de traire et de lancier'(VII 77); 'uns Bretons qui trop bien savoit jeuer de l'arbalestre' (IX 142) tue son homme du premier coup; 'jouer' d'une dague et la 'tourner en sa main' (X 120) pendant une dispute peut prendre une signification menaçante; 'de toutes les armes que les Catheloings...font... celle de jeter la darde me plaist le mieulx... et trop bien en scevent jouer'(XII 264). Le maniement d'armes est certes un plaisir pour celui qui y est habile, mais c'est aussi une activité éminemment utile à la

guerre. La décroissance de la notion de plaisir et la croissance de celle d'utilité est plus nette encore lorsque le complément introduit par de est une personne ou une abstraction: 'Entre vous, bourdeur et langageur... mettés le roiaulme à vostre volenté et jeués dou roi à vostre entente'(IX 129); 'Si disent bien que par assaut il ne l'aroient jamais. Lors jeuèrent il d'un aultre avis'(VII 245); Les Espagnols ont coutume de se décourager vite et d'abandonner le combat quand il ne tourne pas rapidement à leur avantage 'Encore jouèrent ilz là de ce tour et de ce mestier'(XII 164); 'Vous sarés bien prescier ou jewer d'enfaumenterie, se vous m'escapés'(IV 178); 'quant li autre les veïrent venir... il jeuèrent de la retraite'(IX 250). Si, dans l'expression 'jouer du roi' subsiste encore l'idée d'utiliser un moyen avec plaisir et habileté, il ne semble pas que, dans les derniers exemples cités, jouer, presque réduit à l'état d'auxiliaire, conserve autre chose que le sème minimal d'activité; on ne voit guère de différence entre 'jeuer de la retraite' et soi retraire, si ce n'est peut-être que le locuteur présente la retraite comme un moyen, comme dans "ils eurent recours à la retraite" un peu différent de "ils se retirèrent".

L'unité des emplois de jouer est donc assurée par la notion d'activité. Cependant, dans les deux premiers emplois signalés, le sème de plaisir est si important qu'il est légitime de les faire figurer dans le champ sémantique des états affectifs positifs; au contraire, les derniers cités ont leur place normale dans celui de l'action.

JOIE, JOIEUS, JOIANT, RESJOIR

Joie et ses dérivés ont été relevés 40 fois, respectivement, Joie 16 fois, resjoir 13, joiant 9 et joieus 2. Ces mots sont habituellement renforcés; joie n'est employé que quatre fois seul contre douze occurrences de grant joie; on relève six occurrences de tout joiant et deux de tout resjoir, trois de moult joiant, quatre de moult resjoir, une de moult joieus, une de grandement resjoir. Joie est une fois coordonné à feste (II 132), resjoir à conforter (IX 281), resjoy à reconforté (VI 70), joiant à aise (VIII 188). Les distributions rencontrées sont les suivantes:

Y/Z resjoit X (IX 281 X 213 X 145).

un joieus Z (en l'occurrence, de joieuses nouvelles X 234)

On remarque que joieus peut qualifier l'objet qui cause la joie de X, ce dont joiant ne semble pas capable.

X fait Z à (grant) joie, tout joiant (VII 133 255 IX 48 X 53 I 27).

X vit en joie (IX 281); est tresperchié de joie (X 234)

X fait feste et joie (II 132).

X a grant joie (I 16 30 121 123 II 137 IV 81 XII 21), est (tout) joiant (I 106 138 149 158 IV 81 VIII 188), (moult) joieus (VI 182), (grandement) resjoir (III 21 VII 165 IX 86 155 X 212 XI 170) quant Z (VI 182 I 106 138 III 21) ou de Z (I 121 123 16 30 106 138 149 158 IV 81 VIII 188 VII 165 VI 70 IX 86 155 X 212 XI 170).

Normalement, le complément de Z indique la cause de la joie. On relève pourtant un exemple où il dénote un état antérieur pénible dont X sort pour entrer dans un état affectif positif: 'si serés resjois de vos mescances' (X 251). Enfin, une occurrence de resjoir sur est assez obscure: 'avant que je venisse en sa

court, je avoie esté en moult de cours de roys, de ducs, de princes, de contes et de haultes dames, mais je ne fus onques en nulle qui mieulx me pleust, ne qui plus resjoye estoit sur le fait d'armes comme celle du conte de Foeis'(XII 78).

Ces mots sont ceux qui se prêtent le mieux à l'expression d'une intensité extrême de l'affectivité positive: 'Le dimanche au matin, à set heures, vinrent les joieuses nouvelles en la ville de Gand que leur gens avoient desconfi le conte, sa chevalerie et ceulx de Bruges, et estoient par conquest seigneurs et mestres de Bruges. Vous poués bien croire et savoir que, à ces nouvelles, à Gand, ce fu uns peuples resjoufs, qui en transses grandes et tribulations avoient esté, et fissent par les eglises plusieurs processions et afflictions, en louant Dieu, qui tellement les avoit gardés et tellement reconfortés que envoié ha à leurs gens victoire. Plus leur venoit li jours avant, plus leur venoit bonnes nouvelles, et estoient si tresperchié de joie que il ne savoient auquel entendre'(X 234). Il est évident qu'il serait insuffisant de dire que cette victoire plut aux Gantois, les contenta, ou leur suffit; seul (r)esleecier semblerait convenir à côté de resjoir pour exprimer un tel paroxysme; dans la formule finale, joie paraît seul possible: il serait ridicule de parler de gens tresperchiés d'aise, ou de plaisance, ou même de liesse.

En d'autres endroits, le substantif joie et ses dérivés apparaissent, comme ici, à propos d'une victoire (I 138 139 II 132 VI 70), de la mort d'un ennemi redoutable (X 145), de la déclaration d'une guerre désirée (I 158) ou de l'annonce de la paix (VI 182 X 212), enfin, de bonnes nouvelles en général (IX 155 X 213 XI 170). Des gens perdus en mer pendant deux jours sont joians d'apercevoir la terre (I 27), ainsi que tous ceux

qui se tirent à leur avantage d'un mauvais pas (I 106 VIII 188); des médecins, en rassurant une personne qui se croyait atteinte d'une maladie mortelle la resjoissent et lui permettent de vivre en joie (IX 281); la libération d'un prisonnier (II 137), les retrouvailles d'une mère et de ses enfants longtemps séparés (I 30 72), du roi de France et de sa soeur la reine d'Angleterre qui se réfugie auprès de lui au milieu de ses tribulations (I. 16) provoquent de la joie.

Il est vrai qu'on peut être joiant de manière toute relative et seulement par contraste avec l'éventualité d'un plus grand malheur: 'li baron, li chevalier, li consaulz des cités et des bonnes villes... conseillièrent' que le roi d'Angleterre 'se pourveist si efforcement, qu'il peüst entrer ou royaume d'Escoce si poissamment, que il peüst si contraindre le roy d'Escoce qu'il fust tous joians, quant il poroit venir à son hommage et à satisfaction'(I 106). On peut éprouver de la joie dans des circonstances moins exceptionnelles que ci-dessus: une mission diplomatique accomplie de façon satisfaisante (I 131), diverses circonstances politiques favorables, telles qu'une promesse d'alliance, l'assurance qu'on acquiert du soutien de ses vassaux (I 121 123), la cérémonie où Duguesclin est investi de la dignité de connétable de France (VII 255) et diverses réceptions (I 134 VII 133 IX 48 X 53). Lors de son voyage en Béarn, Froissart rencontre Espan du Lyon, 'chevalier de l'ostel du conte de Foéis', avec qui il échange des informations sur les événements récents survenus en Béarn et en France: 'je me meis en sa compaignie; il en ot grant joye, pour savoir par moy des besongnes de France'(XII 21).

Mais à vrai dire, si des circonstances exceptionnelles sont un indice de l'intensité du sentiment qu'elles provoquent, des

circonstances relativement mineures ne sont pas nécessairement un indice de sa faiblesse; la joie d'Espan est à la mesure de sa curiosité et non de l'importance historique de sa rencontre avec Froissart, et ce n'est pas parce que liement ou volontiers auraient été également possibles dans un contexte donné que à joie ou à grant joie en sont synonymes. L'arrivée de renforts, circonstance particulièrement fréquente quand il s'agit de res-joïr (III 21 VII 165 IX 6 86), peut provoquer un sentiment plus ou moins intense selon le besoin qu'on en a. Dans l'ensemble, et étant donné l'abondance des situations exceptionnelles qui appellent son emploi, on peut considérer que l'intensité de la joie peut aller d'un degré moyen à un degré extrême, avec une dominante d'emplois forts.

Dans la plupart des exemples, la joie apparaît comme un état purement intérieur; néanmoins, son association avec faire permet d'en exprimer l'extériorisation, comme en témoigne l'expression 'faire feste et joie à bonne cière' après une victoire (II 132). D'autre part, l'association de à (grant) joie avec le verbe recevoir (I 134 VII 133 IX 48 X 53) permet de comprendre cette locution adverbiale comme signifiant "avec des manifestations de joie", l'accueil joyeux ayant une tendance toute naturelle à s'extérioriser.

On peut donc définir la joie comme un EA+ intense, intérieur mais n'excluant pas une certaine extériorisation.

JOIR (var. GOIR, fr.m. JOUIR)

Ce verbe n'a été relevé que les trois fois que voici:

Edouard III envoyant demander au jeune roi d'Ecosse David Bruce son hommage et l'abandon de la ville de Bervich, celui-ci refuse et demande que le roi d'Angleterre 'nous voelle laissier en celle franchise que no devantrain ont esté et goïr de ce que li rois, nos pères, conquist et maintint toute se vie paisievement'(I 105). En une autre occasion, les Ecossais sont victorieux des Anglais: 'si goïrent paisiblement, chevalier et escudier, de leurs prisonniers et les rançonnèrent courtoisement et finèrent au mieux qu'il peurent'(IX 46). Le Prince de Galles, voulant rétablir sur son trône Pierre le Cruel évincé par Henri de Trastamare, ses conseillers lui font valoir les difficultés de l'entreprise: ' "-Monsigneur, certes c'est une haute emprise et grande,sans comparaison plus forte et plus hautaine que ceste ne fu de bouter hors le roy dan Piètre de son pays, car il estoit hays de tous ses hommes, et tout le relenquirent, quant il cuida en estre aidiés. Or joist et possesse à present cilz rois bastars de tout le royaume entièrement de Castille et a l'amour des nobles et des prelas et de tout le demorant, et l'ont fait roy: si le vorront tenir en cel estat, comment qu'il prende" ' (VI 217). On voit que deux fois sur trois, l'adverbe paisiblement apparaît dans le contexte immédiat de joir, dont l'objet est toujours une possession de quelque durée et les avantages qu'on en tire. Ce verbe dénote donc vraisemblablement un état affectif positif durable, d'intensité faible ou moyenne mais réelle et toujours actualisable. Les liens qu'il entretient avec joie, resjoir, conjoir, sont étymologiques, mais , on le voit, sémantiquement, très distendus.

JOLI, JOLIER, JOLIETE

L'adjectif joli a été relevé 17 fois: 6 fois avec un support inanimé Z, et 11 fois avec un support animé humain masculin. le verbe jolier: X jolie, trois fois, toujours avec un sujet animé humain masculin, et le substantif jolieté deux fois seulement, en position de complément d'objet.

Pas une fois joli n'a été relevé avec un support féminin. Ce sont toujours les chevaliers, les écuyers, les compagnons qui sont jolis, jamais les dames; ce sont eux - et pas elles - qui jolient ou se procurent des jolietés.

Le caractère nettement mélioratif de joli ressort de son emploi dans les catalogues de vertus caractérisant les bons chevaliers, en particulier dans les oraisons funèbres (IV 123 XI 155). Etre joli vous fait remarquer favorablement et vous attire toutes les sympathies: 'En ce temps estoit prisonniers en Engleterre li contes d'Eu et de Ghines, mès il estoit si friches et si joli chevaliers, et si bien li avenoit à faire quanqu'il faisoit, que il estoit partout li bien venus dou roy, de la royne, des dames et des damoiselles d'Engleterre'(IV 67; v. aussi IV 123 où le même personnage, entre autres qualifications, reçoit celle de plaisant). L'homme qualifié de joli peut être en même temps jeune (IX 139), gai et lié (II 135 IV 123) et amoureux (IX 139 XI 155). L'amour contribue d'ailleurs à le rendre joli, comme le montre l'exemple d'Edouard III qui ne peut se détacher de la comtesse de Salebrin 'pour escondire que la dame en seüst ne peüst faire. Mais il en fu toutdis depuis plus liés, plus gais et plus jolis; et en fist pluseurs belles festes et joustes... tout pour l'amour de la ditte comtesse de Salbrin'(II 135). L'homme joli a des qualités physiques: il est beau, adreciez (XII 85), able, legier (IV 123), appert (IX 139);

rien n'empêche qu'il soit sage (XI 155), d'un rang social élevé: grant (VIII 170) et noble (XI 155). Enfin, il a les qualités de caractère nécessaires à l'homme de guerre; il est armeret (XI 155) et hardi (IX 44). Il faut vraiment que la situation se gâte pour qu'un homme joli en vienne à prendre peur: 'et tapoient ces viretons si au juste parmi ces testes que il n'y avoit si jolis qui ne les resongnast, car qui en estoit ataint, il avoit fait pour la journée'(XII 198). Joli s'oppose non seulement à des contextes exprimant la crainte, mais aussi à des contextes de situations peu favorables à un bon équilibre physique, famine ou intempéries: 'Et n'i avoit si grant ne si joli de leur route qui dedens cinc jours ou sis mengassent point de pain'(VIII 170); 'il commencha à plouvoir une si grosse pluie et si ouniement, et monta uns tel vens que à paines pooient il tenir leurs chevaux et si fors, qui les frapoit parmi les visages, qu'il n'y avoit tant joli qui ne fussent si vain de le pluie et dou vent que merveilles'(IX 40).

La fréquente association de joli avec friche (6 fois sur 17: IV 67 123 V 125 XI 155 260 XII 85) invite à voir dans ces deux adjectifs des parasyonymes et à comparer leurs emplois. Leurs dérivés semblent présenter une certaine complémentarité: la fricheté est l'état de celui qui est friche, tandis qu'une jolieté est une superfluité, un objet de luxe, parure ou arme. Joli fournit un dérivé verbal, jolier, alors que friche n'en fournit pas; friche fournit un dérivé adverbial frichement, alors que joli n'en fournit pas. Un sujet X se procure des jolietés qui lui permettent de se montrer dans un état de fricheté; il jolie, cād qu'il se vêt et agit frichement. Là, les oppositions semblent bien neutralisées. Les adjectifs, eux, ont en commun le fait qu'ils dénotent des traits permanents de la persona-

lité, l'impression favorable produite sur l'entourage, sans que cela constitue un jugement moral, le côté physique de la qualité en question. Mais plusieurs indices contextuels (l'amour qui rend les hommes jolis, l'individu joli qui ne perd pas courage) montrent que joli traduit à la fois l'intériorité et l'extériorité du sujet, alors que pour friche, l'extériorité seule paraît pertinente. Cette intériorité, faite de joie de vivre conquérante, semble-t-elle à Froissart plus particulièrement masculine? Cela pourrait expliquer qu'on trouve chez lui de friches dames (II 132 IV 155 III 1), mais non de *jolies dames.

On peut résumer tout ce qui précède en disant que joli traduit l'état intérieur et extérieur d'un sujet que sa bonne condition physique, ses activités sportives, une certaine agressivité, l'exercice normal de sa sexualité, sa confiance en lui emplissent de joie de vivre. Tout cela s'accompagne d'une certaine recherche de la parure, comme le laisse deviner l'exemple suivant: 'En la route du roi, avoit un chevalier de Boësme... frisches et jolis chevaliers estoit à l'usage d'Alemaigne'(XI 60) et comme le montrent les deux exemples relevés de jolieté: 'capius de bevenes, plumes d'osterice et fiers de glave' sont trois jolietés (V 126)- ailleurs jolietez est coordonné à superfluitez (XII 205) - et les trois du verbe jolier: Voici comment les Anglais se préparent à une bataille qui s'annonce facile: 'Enssi estoient il vesti et houcié dessus leurs armeures en tout paré de leur plainne armoierie... pour tantos entrer en bataille au plus honnourablement et notablement que cescuns peüst, et pour eux bien jolier et quitoier' (IX 261); à l'approche de noces princières, 'li signeur, pour eux apparillier et jolier et pour exauchier leur estat, n'espargnoient non plus or ne

argent que dont que il apleuist des nues'(XI 192). Jollier exprime une certaine vanité, qu'il s'agisse de la parure, du train de vie, ou de la démonstration de force par laquelle les Parisiens accueillent le jeune Charles VI et ses oncles: 'Lors s'armèrent et jollièrent plus de vint mille Parisiens... et s'ordonnèrent en une belle bataille... Et avoient leurs arbales-triers et leurs pavesseurs et leurs maillés tous apparilliés, et estoient ordonné enssi que pour tantos combatre et entrer en bataille'(XI 75).

L'état affectif positif communiqué à d'autres sujets par un être joli est tout ce qui subsiste lorsque cet être est un inanimé, Z: L'adjectif peut s'appliquer au temps qu'il fait: 'il faisoit bel et joli'(VIII 186); 'le temps estoit si bel et si jolis et l'air si quoy et si atempré, que c'estoit grant plaisance à aler par mer'(XII 303); au 'bons et jolis païs de Hainnau'(XI 187), et au château de Pulpuron, nid de brigands et assez redoutable forteresse 'qui siet sus une motte de roche ... et est moult jolis et de belle vue'(XII 191). On peut sans imprudence voir dans ces emplois des métaphores et penser qu'il s'agit d'objets Z produisant sur un sujet X la même impression joyeuse et réconfortante que l'homme qui mérite le qualificatif de joli. On est loin de la valeur purement esthétique et de l'intensité relativement faible qui caractérisent en français moderne l'adjectif joli.

LAI, LAIDEMENT

6 exemples relevés: 4 pour l'adjectif, 2 pour l'adverbe, qui sont tous exactement antonymiques d'emplois de bel et bellement: à il fait bel: 'le samedi faisoit bel, cler, chault et sery'(XII 156), s'oppose il fait lait: 'il faisoit froit, lait et plouvieux' (V 211, v. aussi IV 157 VII 215). Si une guerre qui tourne bien et rapporte de grands profits est dite belle (I 153 VI 98 etc.), dans le cas contraire, elle est laide: le siège pontifical étant trop pauvre pour se payer les services d'un mercenaire, 'par ce point fu la guerre du pape Clément plus laide, car onques puis messires Ostes ne s'en voutl ensongnier'(XII 225). L'adverbe bellement est extrêmement mélioratif, laidement extrêmement péjoratif: 'Li sires de Couci nous avoit donné à entendre que c'estoit li uns des gras pays dou monde, et nous le trouvons le plus povre: il nous a deceu laidement'(VIII 220). Si bellement exprime la douceur et l'humanité dans les relations sociales, laidement exprimera l'hostilité et l'agressivité: 'Chiaulx de Bruges... sont grant et orgilleus, et par eux toute ceste felonnie est esmue. S'est bon que nous alons deviers yaulx et si fort que bellement ou laidement, il soient de nostre accord'(IX 187).

Laid et laidement expriment donc un jugement de valeur péjoratif du narrateur ou de l'énonciateur sur un objet qui lui inspire un état affectif négatif.

SOI LASSER, LASSE

11 exemples relevés dont un seul à la forme pronominale: On débat, avant d'engager la bataille de Cocherel, de la meilleure tactique à adopter: "Se nous nos alons combattre ne lasser contre celle montagne... nous serons perdu d'avantage" (VI 121). Les 10 autres sont au participe passé. Dans deux cas, il est semi-substantivé: on prévoit des renforts 'pour reconforter, se besoin faisoit les plus lassés'(II 35); à la fin d'un long assaut, 'li repos à aucuns besongnoit bien, car il y en avoit grant fuison de blechiés et de lassés'(X 162). Dans la plupart des cas, X est lassé(III 96 IV 121 V 106 147 VII 177 X 174) ou retourne (I 163) ou s'en revient (V 113) lassé, ces deux derniers verbes soulignant bien l'aspect résultatif de l'EA- dénoté par lassé, qui apparaît normalement au terme d'une période d'efforts.

Le sujet X est toujours animé, mais pas forcément humain: dans deux cas, il s'agit de chevaux, fatigués par une trop longue route (V 147 VII 177).

Lassé se trouve coordonné à batu (I 163), hodé (III 96 IV 121 V 113), tané (V 106 X 174), recreant (V 147), blechié (X 162), foulé (X 174). Dans la plupart des cas, l'effort produisant ce résultat est surtout physique: assaut violent (surtout quand il est infructueux et que la détension psychique s'ajoute à l'épuisement physique: I 163 X 162), bataille et massacre (II 35 IV 121 V 106 VI 121), marche forcée ou longue chevauchée (V 113 147 VII 177): 'se il assalloient fortement... chil de Cambray... se deffendoient vassaument... et fissent tant que li dessus dit assallant n'i conquissent riens, mais retournèrent bien lasset et bien batu à leur logeis; si se desarmèrent et pensèrent dou reposer'(I 163).

Dans deux exemples, pourtant, lassé exprime un état psychi-

que plus complexe, dont les causes ne sont pas, ou pas uniquement physiques et qui fait intervenir la notion de longue durée: 'En ce temps, estoit li princes de Galles en la droite fleur de la jonèce, et ne fu onques soelés ne lassés, depuis qu'il se comença premièrement à armer, de guerrier et de tendre à tous haus et nobles fais d'armes'(VI 216). Tendre à tous haus et nobles fais d'armes est uniquement une affaire d'intention, purement psychique, et guerrier est ici présenté comme une habitude plutôt que comme une action ponctuelle, physiquement fatigante.

Le royaume de Naples fait l'objet d'une contestation entre Charles de la Paix, héritier naturel de la reine Jeanne, et le duc d'Anjou, successeur désigné par le pape Clément. Charles de la Paix s'enferme dans le château de l'Oeuf à Naples, qu'il juge imprenable, et compte sur le temps pour venir à bout du duc d'Anjou: 'ou vivres leur fauroient, ou finance et paiement leur fauroit, par quoi il se taneroient, ou dedens deus ans ou trois, quant il seroient foulle, lassé et tané, il les combateroit à son avantage'(X 174).

L'EA- dénoté par soi lasser/ lassé n'est donc rien d'autre que la fatigue. C'est un état d'intensité moyenne ou forte, résultant d'un effort prolongé qui a épuisé les forces tant psychiques que physiques du sujet.

LIE, LIECE, LIEMENT, (R)ESLEECIER

23 occurrences relevées se répartissent entre 11 pour l'adverbe liement, 8 pour l'adjectif lié, 2 pour le substantif liesse (var. lièche, leece), et, en ce qui concerne les verbes, 1 pour esleecier, 1 pour resleecier.

Les distributions sont les suivantes:

X est lié (de Z) (I 72 II 135 V 104 X 238)

X est en grant lièche (X 137), grant lièche est entre X et Y (III 188)

X s'esleece/ est resleeciés de Z (V 63 VII 93).

X fait Z liement (I 15 17 23 42 74 147 155 II 40 V 58 110 111 195).

Le verbe servant de support à l'adverbe liement peut être despendre son argent 'ensi que compaignon saudoier font volentiers en telz villes' (V 111), acorder à Y ce qu'il propose, ou s'accorder à ce qu'Y propose (I 155 147), festier Y (II 40), le saluer (V 195), le recueillir (I 15 17), le recevoir (I 23 42 74 V 58 110); liement est coordonné à doucement en V 58. On peut rapprocher de ces exemples ceux où l'adjectif est associé au mot chière: faire bonne chière et lie (III 153), ou grant chière et lie (VIII 85) à Y, et noter les séquences: recevoir liement et faire grant chière (I 42), faire grant chière et liement saluer (V 195). Il s'agit ici d'actes sociaux, et de l'expression du plaisir causé à X par ses relations avec Y, expression vraie ou feinte, mais en tous cas visible qu'exige l'exercice de la politesse. Cette masse d'exemples suffit à montrer que lié et liement se prêtent à exprimer l'extériorisation des EA+. Lorsqu'on lit: 'Messires Jehans de Haynau s'en vint deviers le conte son frere... qui le reçut liement et volentiers car moult l'amoit' (I 74), on peut, grâce à la précision 'car moult l'amoit', in-

interpréter liement par "avec le sourire, avec les manifestations extérieures du plaisir", et volentiers par "avec un plaisir intérieur et réel". Aucun des autres exemples relevés n'exclut la notion d'expression extérieure du plaisir, et dans la plupart des cas que nous aurons à examiner, elle est très vraisemblable.

Un plaisir exprimé par politesse peut être feint, c'ad nul, ou d'intensité faible. Mais il s'agit plusieurs fois d'un sentiment beaucoup plus vif qu'une simple amabilité de convenance: Au matin de Crécy, l'assurance de vaincre se lit sur le visage d'Edouard III haranguant ses troupes: 'Et leur disoit ces langages en riant, si doucement, et de si lie chière, que, qui fust tous desconfortés, se se peuist reconforter, en lui oant et regardant'(III 170); chaque semaine, Etienne Marcel 'envoioit deux fois deux sommiers cargiés de florins à Saint Denis, devers le roy de Navare, qui les recevoit liement'(V 110). On ne peut douter de la sincérité ni de l'intensité du sentiment du roi de Navarre qui entretenait alors une coûteuse armée à Paris. Retrouver intacts des bagages qu'on a abandonnés trente deux jours auparavant au coin d'un bois est chose fort agréable: 'si furent moult liet tout li signeur, quant il eurent trouvet leurs charètes et leur harnas'(I 72). Témoins de la défaite des Brugeois qu'ils n'aimaient guère, les Liégeois 'en estoient si liés qu'il sembloit proprement que la besoigne fust leur'(X 238). Des dames nobles, enfermées dans le marché de Meaux, sont assaillies par les Jacques et en grant péril d'être violées et tuées. Elles sont délivrées providentiellement par deux gentilshommes étrangers de passage, le capital de Buch et le comte de Foix, qui, avec leur petite escorte, infligent aux Jacques une sévère défaite: 'si alèrent tantost devers la duçoise et les aultres dames qui furent moult lies de leur venue, car tous les jours elles es-

toient manecies des jakes et des villains de Brie'(V 104).

L'intensité du soulagement après une grande frayeur semblerait justifier l'emploi de joiant; on peut supposer que les manifestations de joie vraisemblables dans le cas des dames justifient l'emploi de lié.

Les exemples relevés du substantif et des verbes semblent tous appartenir au domaine de l'intensité forte: les Anglais, arrivant au Portugal, trouvent Lisbonne 'bien pourveue et garnie, et estoient li signeur tout aisse et en grant lièche'(X 137); après leur victoire de Crécy, les Anglais se réjouissent: 'Vous devés savoir que grant lièce de coer et grant joie fu là entre les Engls, quant il veirent et sentirent que la place leur estoit demorée... se tinrent ceste aventure à moult belle et à grant gloire'(III 188). L'expansion de coer, marquant explicitement l'infériorité, fait ici, de lièce un synonyme apparemment exact de joie. Le Prince de Galles reconforte son prisonnier, Jean le Bon, vaincu à Poitiers: 'Et m'est avis que vous avés grant raison de vous esleecier, comment que la besongne ne soit tournée à vostre gret, car vous avés conquis au jour d'ui le haut nom de proèce'(V 63). Un dernier exemple montre que esleecier a la même capacité que resjoïr à exprimer une intensité affective forte: 'En ce temps fu nés, et par un avent, Charles de France, ainsnés filz dou roy de France, l'an mil trois cens soixante huit, dont li royaumes fu tous resjoïs. En devant ce, avoit estet nés Charles de Labreth, filz au signeur de Labreth. De la nativité de ces deux enfans, qui estoient cousin, fu li royaumes moult resleechiés, et par especial li rois de France'(VII 93).

Enfin, l'emploi de lié ne se limite pas nécessairement à des états affectifs passagers, quoique ce soit le cas le plus souvent: l'amour d'Edouard III pour la comtesse de Salbrin a un

retentissement durable sur sa joie de vivre, sorte d'état de fait qui ne saurait être constamment conscient, mais peut toujours être réactualisé: 'il en fu toutdis depuis plus liés, plus gais et plus jolis; et en fist pluseurs belles festes et joustes, et grans assemblées de signeurs, de dames et de damoisselles, tout pour l'amour de la dite contesse de Salbrin'(II 135); l'adjectif lié figure dans l'un de ces catalogues de vertus chevaleresques qui sont l'ornement obligé des oraisons funèbres; messire Guichard d'Angle eut 'toutes les nobles vertus que uns gentils chevaliers doit avoir: il fu liés, loiaux, amoureux, sages, secrés, larges, preux, hardis, entreprendans et chevalereux'(X 132). Il s'agit donc là de traits de caractère permanents. La bonne humeur, l'amabilité figurent au premier rang de ces qualités tant appréciées.

Un objet plaît à un sujet X, qui y prend plaisir, en est lié, le voit volontiers, s'y accorde liement. Dans bien des cas, ces expressions sont interchangeable, exprimant des intensités affectives moyennes. Néanmoins, lié et ses dérivés ne sauraient être considérés comme de simples variantes syntaxiques de plaire; ils s'en distinguent par leur aptitude à traduire l'expression extérieure du plaisir, son intensité forte, voire extrême, et dans certains cas, à dénoter des états durables et des traits permanents de caractère.

MAL, MALEFICE, MALFAITEUR, MALANDRIN, MALICE, MALEMENT

Cet ensemble de mots dont le radical mal- et une évidente parenté sémantique font l'unité compte 160 occurrences relevées dont la répartition est la suivante: mal substantif 39, mal, adjectif, 31, mal adverbe 30, maléfice 6, malfaiteur 2, malandrin 2, malice 10, malement 41.

I. Emplois de mal comme substantif: son autonomie est grande; il peut occuper pratiquement toutes les fonctions. Sémantiquement, le mal est clairement présenté comme une réalité objective opposée au bien: 'Tout consideret et peset le bien contre le mal, il regardèrent que mieulz leur valoit retourner'(IV 106); 'tout considéré, le bien contre le mal... il trettièrent pour yaus rendre as Englès'(VII 149); les Parisiens, accueillant Charles VI sur le pied de guerre 'dissoient que il faisoient tout che pour bien, mais on l'entendi à mal'(XI 75).

A. Mal se rencontre en position de suite de verbes impersonnels exprimant la survenance: La faveur des deux Spenser, père et fils, auprès d'Edouard II est cause que 'avint au pays et à yaus meismes moult de maulz et de tourmens'(I 12); un peu plus tard, Hugues Spenser s'aperçoit de son impopularité; 'si se doubta trop fort que maulz ne l'en venist'(I 13): craintes fondées, suivies d'une guerre civile et de la mort violente des deux intéressés. Etienne Marcel, apprenant que le duc de Normandie est au pont de Charenton 'se doubta que grans maulz ne l'en presist et que de nuit on ne venist courir Paris'(V 103). Le mal est ici un événement engendrant un EA- chez le sujet dans la vie duquel il intervient.

Mal a été trois fois relevé dans la structure exclamative Mal pour X se Z! où on peut le considérer comme sujet d'une

phrase elliptique signifiant "malheur à lui si...": Le chancelier d'Angleterre est soupçonné d'avoir abusé des biens de la couronne: 'se il n'en rendoit boin compte... mal pour lui!' (X 109); 'mal pour yaus se il se fuissent trait avant!' (VII 252); 'Se il heussent desobey, mal pour yaus!' (IX 58); dans tous les cas, le risque est gros: prison, mort, pillage...

B. mal utilisé comme complément de cause ou de conséquence: 'une pestillence de mortoère ... très espoentable se bouta en son host... et y morut... de mal de corps plus de XX^M personnes' (XII 267). La locution à mal constate ou prévoit les conséquences funestes d'une action passée: Les compagnons de Jean Chandos blessé à mort s'écrient: 'A mal fu la glave forgie, dont vous estes navrés' (VII 206). Certains Gantois ne sont pas optimistes quant à l'issue de leur rébellion: 'à mal nous retoura les haïnes de Gisebrest Mahieu et de Jehan Lion' (X 79); après l'assassinat du Bailli du Comte, un Gantois prudent, 'Jehans de la Faucille, 'senti bien que les coses venroient à mal' (IX 180) et il quitte Gand pour ne pas être inquiété.

C. mal peut être objet de verbes d'opinion, de déclaration, de volonté: 'Le chastellain qui nul mal n'i pensoit' (V 90) rend son salut à un ennemi et meurt victime d'une ruse de guerre; 'li dus de Lancastre tint grant mal du signeur de Pons' qui s'était 'tourné François' (VIII 18); accablés d'impôts 'toutes gens disoient mal... de messire Bernabo' (XI 205); 'On laissera bien' pensent les Liégeois, 'nos marcheandisses passer parmi Brabant. Li pafs ne nous voelt nul mal' (X 204 v. aussi X 232).

Mais le cas le plus fréquent est celui de la structure Y fait mal (à X) et de la proposition complémentaire X a mal: A vrai dire, la frontière est ténue, dans le cas de mal faire entre l'emploi substantival et l'emploi adverbial de mal, lors-

que l'objet X n'est pas exprimé et que mal est au singulier, ni déterminé ni qualifié; la possibilité de permutation de faire mal avec faire pis (V 99), la graphie malfaire une fois relevée (V 104) feraient pencher pour l'interprétation adverbiale; mais la possibilité d'employer le pluriel, révélant que mal peut être nombrable, l'emploi de déterminants (nul mal VIII 71, moult de maulz VI 65), révèlent l'emploi substantival. Nous sommes ici tout près d'un seuil et pour plus de simplicité, ces expressions étant synonymes et la présente étude plus sémantique que syntaxique, nous avons choisi de traiter ensemble, dans la catégorie substantif, toutes les occurrences de mal faire.

Les emplois de mal singulier, non déterminés, apparaissent surtout dans les phrases négatives ou exprimant une action virtuelle: enhorter 'mal à faire' (I 14), défendre de faire mal à X (I 169 III 84), être apparilliet, encoragié, entalenté de mal faire (VII 250 IX 51 220), réunir des troupes pour mal faire (XI 65); 'il n'est Turc ne Tartre qui mal leur face' (XII 211); dans le cas de phrases négatives, mal est volontiers accompagné de nul: 'si se rendirent ... parmi tant que on ne leur devoit nul mal faire' (VIII 71). Le pluriel et les déterminations quantitatives apparaissent dans les phrases où il s'agit d'une action actuelle: 'Ces compaignes... s'espardirent parmi la terre le signeur de Biaugeu et y firent moult de maulz' (VI 65); 'qui plus faisoit de maus ou plus de vilains fais, telz fais que creature humaine ne deveroit oser penser, aviser ne regarder, cilz estoit li plus prisiés entre yaus et li plus grans mestres' (V 100); il s'agit là d'une jacquerie au cours de laquelle de 'mescheans gens ... reuboient et ardoient tout, et occioient tous gentilz hommes que il trouvoient, et efforçoient toutes dames et pucelles, sans pité et sans merci, ensi comme chiens esragiés'.

L'objet de pareilles violences peut être dit avoir mal:
 Le maître d'Avis, entrant en force au palais royal, rassure ainsi la reine de Portugal: ' "Dame... ne vous doutez de rien, car ja de vostre corps vous n'arez mal" '(XII 257); de même, le roi de Navarre donne des assurances aux Parisiens effrayés par l'approche du duc de Normandie: ' "Certes, signeur et amit, vous n'arés jà mal sans moi" '(V 110).

Mais on peut aussi avoir mal, ou concevoir un mal sans être agressé par un sujet hostile: 'il avoit adonc mal en une jambe, si ne pooit cevauchier'(VI 204); une récente accouchée, à qui les médecins ont interdit les bains 'se volt baignier, et là conchupt le mal de la mort'(IX 47).

On voit que l'éventail des situations pouvant être dénotées par le mot mal est très vaste: conduite moralement répréhensible (V 90 VIII 18 X 204 232 XI 75 205), inimitié entre deux personnes, comme le 'grant descort' suscité par Hugues Spenser entre le roi et la reine d'Angleterre (I 14), ensemble des atteintes aux biens, à la personne, à la vie d'un sujet causés par des actes hostiles, qu'il s'agisse de répression, d'émeute ou de guerre (v. l'ensemble des exemples ci-dessus), ou simplement maladie et souffrance physique (VI 204 IX 47 XII 267).

Dans le cas où il s'agit d'un sujet conscient et agressif qui fait mal, plusieurs nominalisations sont possibles: celui qui mal fait est naturellement appelé malfaiteur, var. maufaiteur: 'il ne poet estre que, en une tèle host... il n'i ait des maufauteurs assés et gens de petite conscience'(III 146); 'Là estoient li grant violeur et maufaiteur, et essilièrent... plus de cent chastiaus'(V 101).

Synonyme de maufaiteur est le mot malandrin, appliqué une fois, comme le voudrait l'étymologie de cet emprunt tout récent

à l'époque de Froissart, à des Italiens, mais une autre fois à des Ecossais: 'Or regardés la nature des malandrins de ce païs: pour seulement complaire à vous et avoir vostre bienfait, il voelt trahir ceulx à qui il livra une fois la reine de Naples et son mari à Charle de la Pais'(X 177); les Français envoyés en renfort en Ecosse sont si mal accueillis qu'ils ne savaient 'où envoieier leurs varlets sour le païs pour fouragier, ne aler il n'i osoient fors en grans routes, pour les malandrins dou païs qui les atendoient aus pas et les ruoient jus, mehaignoient et ochioient'(XI 254).

Les mauvaises actions de ces maufauteurs ou malandrins peuvent être appelées maléfices, sans qu'il entre dans ce mot la moindre spécialisation magique: 'Par les dittes guerres sont maintes fois avenues batailles mortèles, occisions de gens... justice en est fallie et la foy crestienne refroidie et marchandise perie, et tant d'autres malefiscas et horribles fais s'en sont ensievoit qu'il ne poeent estre dit, nombret ne escript'(VI 35); 'Il m'ont fait tout le contraire, ocis mon baillu, abatu les maisons de mes gens, banis et escaciés mes officiers, ars l'ostel ou monde que je amoie le mieux, efforchiet mes villes et mis à leur entente, ocis mes chevaliers en la ville de Ippre, fait tant de malefisses contre moi et ma signourie que je sui tous tanés dou recorder'(IX 213 v. aussi IX 217 XI 283 290 301).

II. Mal employé comme adjectif ou comme adverbe avec son sens plein

Mal, adverbe, peut naturellement signifier "de façon mauvaise, contraire au confort ou à l'intérêt du sujet": 'mal armé, mal monté et pis cauchié' (VI 219); 'nos besongnes se portent mal'(IX 79); 'quant il vit que la cause aloit mal pour yaus,

il s'en parti'(III 179); 'les choses yront si mal que les Turcs ... conquerront toute Grece'(XII 211).

L'adjectif mal peut être appliqué à toutes sortes de substantifs dénotant des non-animés, en particulier des abstraits: rivière 'male à passer'(IX 286 v. aussi XI 2); 'males oeuvres amainent à male fin'(XII 189); male aventure (VIII 34 XII 24), male heure (XII 81 88), male journée (IX 184), male nuit (XI 139), male information, c'est-à-dire "information calomnieuse"(I 14). La male mort est toujours une mort violente et pénible (V 100 VI 18 X 73 XI 151 XII 92 263).

Mais il est très fréquemment appliqué à un animé: le mot gent ou gens: les males gens sont des maufauteurs ou des malandrins comme permettent d'en juger les exemples ci-dessous: les membres des Grandes Compagnies, qui 'gastoient et essilloient' (VI 62-63) les pays où ils passaient, qu'il faut 'bouter hors dou royaume'(VI 184), contre qui il faut 'garder le frontière' (VI 219), ou encore les 'blans capprons', 'male gent et fourconsilliet', en révolte contre le comte de Flandre (IX 217), ou les calomniateurs du duc de Lancastre: 'Or regardés des malles gens, comment haïneus et losengier s'avacent de parler outrageusement et sans cause'(X 128); aux Pays-Bas, 'encores devoient ces malles gens de l'Escluse rompre les diques de la mer, pour noier toute l'ost' (XI 240); enfin, les Ecossais, dont leurs alliés français avaient tant à se plaindre, sont naturellement qualifiés de la même façon: 'onques si malles gens que Escos sont , en nul païs il ne veïrent, ne trouvèrent si faus ne si traîtres, ne de si petite congnaissance'(XI 278).

La qualité qui caractérise les malles gens peut être nominalisée en malice, d'où les dérivés malicieux et malicieusement. Mais il intervient ici une spécialisation de sens. La malice

est loin d'engendrer la totalité des maux ci-dessus énumérés; elle ne tend directement ni au vol, ni au viol, ni à l'assassinat; elle n'est que méfiance, ruse, mauvaise foi; c'est une forme efficace mais relativement peu violente, ou indirectement violente du mal: Les Lombards sont 'malicieuses gens' parce qu'ils examinent les florins pour voir si le compte y est et s'il n'y en a pas de faux (IV 77); un mauvais payeur qui, malgré ses promesses refuse de rembourser sa dette fait acte de malice (XII 80); 'malicieusement et par grant avis', le roi de France félicite le comte de Flandres de s'être laissé fiancer à une princesse anglaise sous la contrainte: il a reconquis sa liberté et sa promesse étant nulle de plein droit, il pourra épouser quelqu'un d'autre (IV 85); un individu malicieux pose des questions indiscrètes et embarrassantes (XII 83); la malice de Hugues Spenser, cause de la brouille du roi Edouard II et de sa femme consiste en **mauvais conseils** et propos calomnieux (I 14); celle de Jean Lion en dissimulation et effacement provisoire: 'Jehan Lion se sueffre maintenant et baisse la teste bien bas; mais il le fait tout par sens et par malice, car encores nous honnira il tous' (IX 165). La ruse de guerre est, dans les Chroniques, le domaine privilégié de la malice: feindre de s'enfuir pour 'attirer' ses ennemis (VI 123), ôter des planches à un pont et couvrir les trous avec de la paille pour que l'ennemi tombe dans la rivière (X 289); la malice des Grandes Compagnies consiste en une certaine occasion à camper la moitié de leurs troupes en haut d'une montagne et à masser en bas l'autre moitié dans un lieu où on ne puisse ni les voir ni les atteindre et laisser leurs adversaires 'apprecier si priès d'yaus que il les eussent bien se il volsissent'(VI 65); c'est par la ruse qu'on attrape les châtelains 'mies trop soutieulz ne perchevans sus nul malisce'

(VIII 76).

La malice des males gens est donc activité de l'intelligence orientée vers le mal (d'où l'association avec sens et avis), qui soupçonne partout la tromperie, invente de mauvaises excuses, et met au point des pièges pour venir à bout aux moindres frais de l'adversaire.

On peut définir objectivement ce qui est mal comme "ce qui est comme il ne devrait pas être" ('telz fais que creature humaine ne deveroit oser penser, aviser ne regarder' V 100), donc contraire à l'ordre normal des choses, et, par conséquent, provoque chez le sujet qui subit cette anomalie, un EA- intense; il y a donc là un trait "négativité" et un trait "intensité affective" qui vont donner naissance aux emplois subdits définis ci-dessous.

III. Mal employé comme adjectif ou comme adverbe avec un sens subdits.

Le trait "négativité", ou plutôt "tendance vers la négativité" apparaît dans quelques emplois adjectivaux comme male amour (X 280), coordonné à haïne qui est plutôt un amour faible, insuffisant, tendant vers la nullité qu'un amour "mauvais", ce qui serait une contradiction dans les termes, ou mal gré (IV 27 VII 97) qui peut donner lieu au même commentaire. Mais c'est surtout l'adverbe mal qu'on trouve fréquemment incident à des locutions de sens positif avec lesquelles seule une valeur négative ou quasi-négative est compatible: mal se contenter (XII 81), mal content (VI 222 XII 225 226), venir mal à point (XII 119), mal en point (V 154), mal payé (XII 79), mal en le main (XI 251), trouver'dures gens et mal amis et povre païs'(XI 254), pis valoir (XII 208), mal honnêtement (VIII 218), mal deuement (VI 221), mal courtoisement (IX 129).

Quant au trait "intensité affective", il apparaît seul dans l'adverbe malement qui signifie exceptionnellement "difficilement" (malement le pouvons nous savoir' XII 321) et qui, dans l'immense majorité des cas est un simple intensif, une variante expressive de moult susceptible d'être associé à des lexèmes de valeur positive (malement joiant' VIII 185) aussi bien qu'à des lexèmes de valeur négative du point de vue affectif (guerrier malement). Le cas de cet adverbe ainsi que celui de durement qui présente un type de subduction analogue, a été étudié dans le premier volume (p. 116).

Conclusion: mal exprime la cause d'un EA- plutôt que l'EA- lui-même (si ce n'est dans des locutions comme avoir mal); il exprime un jugement négatif porté par le locuteur sur ce dont il parle. La grande variété de ses emplois en fait un archilexème pour l'ensemble des mots dénotant une anomalie génératrice de souffrance.

MARTIRE, MARTIR, MARTIRIER

Sept exemples relevés répondent aux distributions suivantes:

Y fait mourir/tue X à grant martire (I 115 IV 99 V 99).

Y fait martirier X (II 130)

X meurt à grant martire (X 70)

X est martir (VII 250 X 217).

La locution à grant martire dénote un excès de souffrances par rapport à ce qui pourrait suffire à entraîner la mort: Une partie des troupes gantoises s'étant réfugiée au moustier de Nieule après avoir été battue par le comte de Flandres, celui-ci y fait mettre le feu: 'là moroient li Gantois qui estoient ou moutier à grant martire, car il estoient ars, et, se il issoient hors, il estoient esboullé et regetté ou feu'(X 70) . Il peut s'agir d'une certaine mise en scène organisée autour d'une exécution capitale, comme celle du traître Aimery de Pavie, qui avait venu du Calais aux Anglais. Geoffroy de Charny 'le fist morir à grant martire ens ou marchiet, present les chevaliers et escuiers dou pays qui mandé i furent et le commun peuple'(IV 99). Ou encore, d'un acte de terrorisme particulièrement atroce, tel cette scène de jacquerie: 'il prisent le chevalier et le loiièrent à une estache bien et fort, et violèrent se femme et se fille li pluseur, voiant le chevalier; puis tuèrent la dame, qui estoit enchainée, et se fille et tous les enfans, et puis le dit chevalier à grant martire, et ardirent et abatirent le chastiel'(V 90).

Les seigneurs d'Ecosse, en mauvaise posture devant l'armée anglaise 'veirent bien que li rois faisoit ses gens navrer et martirier sans raison'(II 130); c'est pourquoi ils lui demandent de se retirer devant le roi d'Angleterre. Il s'agit ici de la responsabilité du chef militaire qui expose son armée à

des souffrances et à des pertes inutiles: responsabilité atténuée par rapport à celle du tortionnaire ou de celui qui ordonne une exécution capitale, et souffrances qui n'impliquent pas nécessairement les raffinements de cruauté évoqués ci-dessus. A en juger par cet unique exemple, on pourrait donc tenir martirier pour un équivalent affaibli de (faire) mourir à grant martire.

Restent les deux cas où le narrateur décerne à la victime le qualificatif de martir: le peuple de Limoges, totalement innocent du passage de la ville dans le camp français, subit les représailles du prince de Galles: 'je ne sçai comment il n'avoient nule pité des povres gens qui n'estoient mies tailliet de faire nulle trahison; mais cil le comparoient et comparèrent plus que li grant mestre qui l'avoient fait. Il n'est si durs coers, se il fust adonc à Limoges et il li souvenist de Dieu, qui ne plorast tenrement dou grant meschief qui y estoit, car plus de trois mil personnes, hommes, femmes et enfans, y furent deviiet et decolet celle journée. Diex en ait les ames, car il furent bien martir!'(VII 250). Moins innocents, mais sûrs de leur bon droit sont les Gantois révoltés contre le comte de Flandres, auxquels celui-ci impose des conditions de paix draconiennes: 'si nous faut faire de trois choses l'une', leur dit Philippe d'Arteveld. 'La première si est que nous nos encloons en ceste ville et entières toutes nos portes, et nous confessons à nos loiaux pooirs et nous boutons en eglises et en moustiers, et là, morons confès et repentans, comme gens martirs de qui on ne voelt avoir nulle pité. En cel estat, Dieux ara merchi de nous et de nos ames, et dira on, partout où les nouvelles en seront oïes et sceues, que nous sommes mort vaillamment et comme loial gent'(X 217). Cette mort de l'innocent injustement immolé, précieuse aux yeux de Dieu, est celle d'une

victime passive, non celle d'un témoin d'une foi qu'il défend au prix de sa vie. Le cas se présentait pourtant à Froissart: 'Donc il avint que certaines nouvelles vinrent en court de Romme que li ennemi de Dieu estoient trop fort revelé contre le Sainte Terre, et avoient reconquis priès que tout le royaume de Rasse, et pris le roy qui s'estoit de son temps crestiennés, et fait morir à grant martire. Et maneçoient encores li incredule sainte Crestienté'(I 115). Ce roi jadis infidèle, passé au christianisme est mis à mort à grant martire c'est-à-dire "dans de grandes souffrances", mais n'est pas dit martir. Et pourtant, c'est bien en haine de la foi chrétienne que ses ennemis l'ont tué; ce qui n'était pas le cas des gens de Limoges et de Gand.

Les sept emplois du lexème martir ici étudiés présentent les caractères communs suivants: une souffrance intense, aboutissant à la mort est infligée par un être humain actif et responsable à un être humain passif; souffrance "excessive" par quelque côté: raffinement de cruauté, inutilité, ou injustice; souffrance essentiellement physique, même si elle peut être augmentée par des éléments psychiques tels que la peur, le sentiment de son impuissance ou celui d'être traité injustement.

MAT

Unique exemple relevé d'un mot pourtant courant en ancien français:
Informé par des moyens mystérieux de la défaite subie par ses
chevaliers à Juberot, 'le conte de Foeis... fist à Ortais, en
son chatel, si mate et si simple chiere que on ne povoit estraire
parole de lui, et ne vould oncques ces trois jours issir de sa
chambre ne parler à chevalier ne à escuier, tant prouchain que il
ly fust, se il ne le mandoit'(XII 171).

Tout ce qu'on peut donc dire ici est que mat traduit l'expres-
sion de la physionomie d'une personne éprouvant un profond état
affectif négatif peu extériorisé, abattement, plutôt qu'agitation.

MAUTALENT, MAUTALENTIF

36 exemples relevés du substantif, un seul de l'adjectif dérivé se répartissent selon les distributions suivantes:

Mautalent, sujet grammatical du verbe être (X 90); du verbe s'esmovoir, ou se resmovoir (X 51 XI 165 V 214).

Mautalent, objet grammatical: X a (grant) mautalent de Z (VII 18 45), sur Y (XI 94), veut mautallent à Y (X 154), a mautalent en son coer (V 157). Réciproquement, Y a le mautalent de X (XI 242) ou a mautalent à X (X 42) (ou encore, en utilisant une autre construction demoure dans le mautalent de X, III 86, la réciprocity des deux mautalents s'exprimant par la préposition entre: le mautalent entre X et Y, IX 159).

X monstre ou remonstre son mautalent à Y (IX 204 XI 31, fait comparer à Y son mautalent (VII 112) contrevenge son mautalent (V 14). Y abat le mautalent de X (IX 51) et il arrive que X passe son mautalent (IX 205), le rafrene et le radoucisse (VII 252) ou se rafrene de son mautalent (IV 137), oblíe son mautalent (XII 86) pardonne son mautalent à Y (III 119 IV 72 V 162 VI 135 VII 49 VIII 75 IX 182), éventuellement parmi une amende (IX 182), expression coordonnée à prendre à merci (III 119) ou faire grace (VI 135). La locution X pardonne son mautalent à Y est une structure de surface qui présuppose plusieurs propositions antérieures:

1) Y cause à X un tort sensible 2) X en éprouve du mautalent; c'est le mautalent de X, son mautalent 3) X pardonne à Y le mautalent de X, dont Y est cause. C'est ce qui fait la singularité du rapprochement avec X pardonne à Y ses méfaits (càd les méfaits de Y): 'li rois de Navare... mist en sa pais jusques à trois cens chevaliers et escuiers asquelz li dus de Normendie pardonna tous ses mautalens: si en excepta il aucuns des aultres que il ne volt mies pardonner leurs meffais' (V 162).

Mautalent, circonstant: X fremist de mautalent III 180; X fait Z par mautalent (III 177 V 163 VI 112 VII 24 IX 218).

C'est de ce type de construction qu'on peut rapprocher l'unique exemple relevé de l'adjectif: X fait Z tout mautalentis (II 177).

Le mautalent peut apparaître aussi bien comme un état continu dans X a mautalent, fait Z par mautalent que comme un fait discontinu et nombrable quand il est déterminé par un ou employé au pluriel: 'En che temps s'esmut uns contens et uns mautalens entre les gros et les menus de Bruges'(X 51) v. aussi V 14 162 214 VII 49 IX 182 X 190). On peut en somme avoir autant de mautalents qu'on a de causes de mécontentement. Ces causes sont graves dans tous les exemples relevés: dommages de guerre (V 14 157), proches tués à la guerre ou au tournoi (III 86 XI 94), invasion (IV 137 VIII 45), résistance de l'ennemi supérieure à ce qu'on attendait (V 162 VII 24) défaite (III 177 180), évvasion de prisonniers (II 177). Mais dans la plupart des cas, le mautalent est provoqué par la défection, l'infidélité, la trahison de gens sur qui on pensait pouvoir compter, les actes de rébellion contre l'autorité hiérarchique (III 119 IV 72 V 163 VI 112 135 VII 49 112 252 VIII 18 75 IX 182 204 205 218 X 190 42 XI 31 242 XII 86).

À l'origine du mautalent du sujet X, il y a donc, dans tous les exemples relevés, les actes d'un autre sujet humain Y. Mais selon que le contexte indique que cet Y est plus ou moins présent à la pensée de X, le sens du mot peut varier entre un simple EA- égocentrique (contrariété, mécontentement) et un EA-allocentrique (ressentiment, haine, colère). On le trouve d'ailleurs associé à felonie(XI 94), à aïr (III 180 V 157), à ire (IX 51) à hayne (III 86 V 214) et à guerre (IX 159 X 154 XI 165). Par contre, mautalentis est associé à anoy (II 177).

Dans l'ensemble, l'effet de sens allocentrique est beaucoup plus fréquent et beaucoup plus net que l'effet de sens égocentrique, souvent possible, mais jamais absolument certain.

Le mautalent est éventuellement un état purement intérieur, comme le prouve l'association avec le mot coer: 'li contes de Roussi... avoit l'aïr encores et le mautalent en son cuer, c'estoit bien raisons, de sa ville et de son chastiel de Roussy que li pilleur... tenoient'(V 157); 'tousjours nous croisteront gens ... qui ont encores ou coer la felonnie et le mautalent sus les François, qui leur ont mors et ochis en ces guerres leurs pères, leurs fils et leurs amis'(XI 94). Mais des manifestations extérieures sont parfois signalées: Le roi de France est vaincu à Crécy et Jean de Hainaut lui conseille la retraite. 'Li rois, qui tous fremissoit d'aïr et de mautalent, ne respondi point adonc'(III 180): comportement tendu et silencieux révélateur de l'état intérieur. La locution par mautalent qualifie toujours des actions faites sous l'empire de ce sentiment: cela peut se limiter à partir sans prendre congé (IX 218), passer par les grosses paroles (IV 8) et divers discours menaçants (IX 51 VI 112 VII 24) ou même aller jusqu'à l'ordre insensé donné à Crécy par le roi Philippe, mécontent de ses archers gènois: 'Car li rois de France, par grant mautalent, quant il vei leur povre arroy, et que il se desconfisoient, ensi commanda et dist: "Or tos, or tos tués toute ceste ribaudaille: il nous ensonnient et tiennent le voie sans raison." '(III 177).

Quoique l'association de mautalent avec l'adjectif grant soit relativement rare (III 177 V 163 VII 24 VIII 18 45 IX 204 X 42), on peut dire que le mautalent est un EA- intense, le plus souvent dirigé contre un objet humain qui en est la cause et susceptible d'extériorisations plus ou moins violentes.

MAUVAIS, MAUVAISETÉ, MAUVAISEMENT

30 occurrences de mots comportant le lexème mauvais-, 14 de mauvais adjectif, auxquelles il faut ajouter une occurrence relevée de la variante maise, dans maise entente "mauvaise intention" (IX 75); 5 de mauvais substantif, 8 de mauvaiseté et 3 de mauvaisement. Les distributions sont les suivantes:

Z (concret ou abstrait) est mauvais; un mauvais Z (III 192 VIII 238 IX 75 X 89 257 223 XI 112 XII 208)

il fait mauvais faire Z (X 288)

Z va malvairement; Y fait Z malvairement (X 185 III 192 V 184).

Y (animé humain) est mauvais (VI 60 IV 124 179 X 97 98 XI 144).

Y fait malvaiseté; la malvaiseté de Y (IX 75 I 16 VI 60 IX 51 XI 277 283 XII 105)

Mauvais, substantif (animé humain) (IX 218 X 79 97 117 135 XI 283).

Un objet concret mauvais est contraire au confort du sujet qui l'éprouve: 'Etoit li vens fors et durs et mauvais' (VIII 238); 'un bois trop durement fort et drut d'espines et de ronses et de mauvais bos à chevauchier' (X 257); 'li Englès ... avoient perdu trois de leurs vaissaulx... et estoient espars par mauvais vent et arivet en grant peril en trois havenes en Engletière' (X 89); 'Il fait fresc et mauvais chevauchier' (X 288).

Un objet abstrait est dit mauvais quand il s'agit d'une action accomplie dans une intention hostile ou d'une situation où un sujet pourrait être victime d'actes d'hostilité: il est indispensable de parlementer avec des troupes qui, faute d'avoir reçu leur solde s'apprêtent à se mutiner: 'se il n'i eust esté, la cose fust alée malvairement' (X 185); 'celle nuit en i ot occis plus de douse cens... et fais plusieurs autres murdres, larrechins et autres mauvais fais' (X 234); 'Ce fu bien ennemie cose

et mauvaise de occire et mürdrir si vaillant homme comme le roy de Chippre'(XII 208); la maise entente (IX 75) est un projet de trahison, et un mauvais tretié celui que pourraient conclure les gens d'Ypres avec les rebelles de Gand.

Dans quelques emplois subdits, le sémème de mauvais se réduit à la notion d' "insuffisance": mauvaisement paiié (V 184); mauvaise garde, garder mauvairement (III 192). Cette réduction se retrouve aussi dans les adverbes durement et malement.

L'adjectif mauvais, appliqué à un support animé humain, peut être employé de façon pléonastique, avec un substantif déjà péjoratif. C'est le cas dans la formule d'injure mauvais trahitres! plusieurs fois relevée: 'Ha! Ha! mauvais trahitres, vous avés bien mort desservie'(IV 124 v. aussi IV 179 VII 231). C'est encore la trahison qu'exprime à lui seul l'adjectif mauvais dans le texte qui explique la formation des Grandes Compagnies: la démobilisation, consécutive au traité de Brétigny, de troupes au service du roi d'Angleterre, qui ne renoncèrent pas à mettre la France au pillage: 'Et encores en y avoit assés d'estragnes nations qui estoient grant chapitainne et grant pilleur qui ne s'en voloient mies partir si legierement telz que Alemans, Braibençons, Flamens, Haynuiers, Bretons, Gascon, mauvais François qui estoient apovri des guerres: se voloient recouvrer au guerrier le dit royaume de France'(VI 60). Ailleurs, il s'agit de cruauté ou de non assistance à personne en danger: 'Chis Joffrois estoit un mauvais et crueux homs et ne avoit pitié de nullui, car ottretant bien metoit il à mort ung chevalier ou ung escuier, quant il le tenoit pris, que ung vilain'(XI 144). 'Guichard Albregon perdi son prisonnier car celuy à qui il l'avoit enchargié, de sa grant mauvaistié le laissa tant saignier qu'il morut'(XII 105).

Mais on remarque, dans les exemples relevés une concentration particulière d'occurrences de mauvais et de ses dérivés dans deux épisodes comparables: la guerre des Gantois en révolte contre le comte de Flandres et la marche que firent les serfs d'Angleterre - non sans dégâts ni violences - vers Londres et le roi Richard II pour obtenir leur liberté. La mauvaiseté peut être occasionnelle et ponctuelle: faire mauvaïseté (IX 75), plus ou moins durable: perseverer en sa mauvaïseté (VI 60) ou être un trait de caractère permanent, dont une action cruelle n'est que le symptôme: 'jà ont comparet pluseur haut baron d'Engleterre sa mauvesté, car il en fist... decoler jusques à vingt et deus sans loy et sans cause'(I 16).

Jehans Balle excite contre les nobles 'trop grant fuïsson de menues gens... qui avoient envie sur les rices... si commenchièrent ces mescheans gens... à faire le mauvais et à iaulx reveler'(X 97); un de leurs chefs s'appelle Wautre Tillier; 'cils Wautres estoit uns couvrères de maisons de tieulle: mauvais gars et envenimés estoit'(X 98); 'ce propre jour au matin, s'estoient asamblé et quelliet tous les mauvais... et estoient sus un propos cil glouton que de courir Londres et reuber et pillier ce meismes jour'(X 117); 'en che voiage fist li rois faire plusieurs justices des mauvais qui contre lui s'estoient relevé et et rebelé'(X 135). A Gand, 'les capitainnes des mauvais... semoient parolles... mais que li estés revenist, li contes ou ses gens brisseroient la paix'(IX 218); un certain nombre de Gantois souhaiteraient la réconciliation avec leur seigneur, mais ils n'osent parler qu' 'en requoi l'un à l'autre'... 'pour la doubance des mauvais, qui estoient tout de une sexte et qui s'élevoient en poissance de jour en jour, qui en devant estoient povre compaignon et sans nulle chavance; ores avoient il or et argent

assés'(X 79); 'la ville de Gaiind se tenoit en son esreur et en sa mauvaistié par le grant confort de vivres et de pourveances qui leur venoient ' du Brabant et du Hainaut (X 146); 'li unités qui i estoit, venoit le plus par force et cremeur et le mains par amours, car li mauvais et li rebelle avoient si sourmonté les paisieules et les bons que nuls n'osoit parler à l'encontre de ce que Piêtres dou Bos vosist mettre ne porter sus. Et bien savoit chils Piêtres dou Bos que, se cil de Gand venoient à paix, que il en moroit. Si voloit perseverer en sa mauvaisté'(XI 283). Après la mort de Grégoire XI, une foule de Romains assiège le conclave et exige un pape romain: 'tant se mouteplia... la felonie des Rommains que chil qui le plus prochain estoient dou conclave, pour doner cremeur as cardinaux et à celle'fin que il descendissent plus tost à leur volenté, rompirent par leur mauvaiseté le conclave où li cardinal estoient'(IX 51).

On remarque l'association de mauvais avec envenimé, glouton, rebelle, de mauvaiseté avec esreur et felonie; les mauvais s'opposent aux paisieules et aux bons et ont la dangereuse habitude de former des 'sextes'(X 79 98).

La conclusion est que toute atteinte à l'ordre normal des choses peut être dite mauvaise, mais tout particulièrement et avec une fréquence remarquable les atteintes à l'ordre social établi, quelles que puissent en être les motivations.

MELODIEUX, MELODIEUSEMENT

Un exemple de l'adjectif et un exemple de l'adverbe ont été relevés:

'Les gens d'armes de Valenciènes... vinrent à Saint Amand et parardirent... le grant moustier, et brisièrent toutes les cloches dont ce fu damages, car il en y avoit moult de bonnes et de melodieuses et si ne lor vint à nul profit qui à compter face' (II 69). Froissart admire les cérémonies religieuses que fait célébrer le comte de Foix, en particulier pour la Saint Nicolas: 'Là fut fait le divin office aussi solempnellement comme le jour de Noel ou de Pasques on feroit en la chappelle du pape ou du roy de France, car pour ce temps il tenoit grant foison de bons chantres. Et chanta la messe pour le jour l'evesque de Paumiers, et là oy sonner les orgues aussi melodieusement que je feis oncques en quelconque lieu que je fusse'(XII 95).

Melodieux est donc un adjectif mélioratif qualifiant un objet qui cause une sensation auditive agréable.

MENER, DEMENER, AMENER, POURMENER

L'ensemble de cette famille totalise 110 occurrences relevées, très inégalement réparties entre mener (53), demener (45), amener (9), malmener (2) et pourmener (1)

Les constructions attestées sont:

X mène Z (8 fois), X amène Z (6 fois), X pourmène Z (1 fois)

X demène Z, d'où Z est demené et Z se démène (29 fois)

XY mène X'Y', d'où X'Y' est mené (45 fois); Z mène X (1 fois);

XY demène X'Y' (10 fois)

XY amène X'Y' (3 fois)

XY malmène X'Y' (2 fois)

Dans un premier groupe d'occurrences, un sujet humain, X, mène un objet concret Z, c'est-à-dire qu'il exerce sur lui une action d'une certaine durée pour le déplacer dans l'espace. Le verbe mener entre alors en concurrence avec amener: 'Et fist li rois de France faire... un grant berfroit à trois estages, que on menoit à roes, quel part que on voloit'(IV 194, v. aussi IX 106, XI 133); 'Entrues que on le carpenta et appareilla, on fist par les villains dou pays amener, aporter et acharier grant fuison de bois, et tout reverser ens ès fossés, et estrain et terre sus pour amener le dit engien sus les quatre roes jusques as murs pour combatre à chiaus de d'ens'(IV 195, v. aussi un autre ex. p. 195 et VI 140 VII 161 XI 70).

On peut considérer comme subdits par rapport à ceux-ci les emplois où l'objet Z n'est pas concret, mais abstrait, consistant en une action, sorte d'objet interne de mener, ou simplement le substantif temps. Dans ces conditions, le sème de "spatialité" disparaît; subsiste seul celui de "durée": 'Ces dittes Compagnes menèrent bien le temps à leur volenté en celui pays, car nulz n'aloit à l'encontre'(VI 70); 'li chevalier englês... s'esper-

dirent aval le pays de Flandres... en tenant grant estat et , en faisant grans frès'. Ils se rendent ainsi populaires auprès de tous 'et meismement dou commun peuple à qui il ne donnoient riens, pour le biel estat qu'il menoient' (I 149); le verbe mener entre alors en concurrence avec demener, à l'intérieur de la même page avec le même complément: 'Li dus de Lancastre... demenoit moult sagement ses traitiés envers les Escocois'; et plusieurs seigneurs 'qui pour le roi et le pais d'Escoche faisoient et menoient ces tretiés, savoient bien toute la rebellion d'Engletière' (X 105; v. aussi mener + traité XII 189; demener + traité VI 3); il peut arriver que le sujet grammatical de mener soit non animé sans que cela entraîne de différence sémantique pertinente: 'celle bombarde... menoit si grant tempeste au des-cliquer que il sambloit que tous les deables d'enfer feussent sur le chemin'(X 248); peu de temps avant Crécy, 'par dessus les batailles,... avoient volé si grant fuison de corbaus que sans nombre, et demené le plus grant tempès dou monde'(III 176); 'li chevaus... commencierent à... demener tel tempeste que nulz ne les osoit approcier'(V 176); 'Tant fu demenés li temps, en faisant les pourveances dou prince... que madame la princesse travailla d'enfant et en delivra par le grasse de Dieu'(VII 1).

Dans ce type d'emplois, demener l'emporte largement sur mener en nombre d'occurrences et en variété de compléments.

Si l'on mène un grant estat, on demène aussi grant feste (II 89 103), des superfluités et un grant orgueil (V 229); grant joie et grant reviel (VIII 43); si l'on mène ou demène un traité, on demène des affaires (IV 71 XI 249), des paroles (VII 132 VIII 164 201), une matère (II 198 VII 86), des devises (VII 129 VIII 182), le pourpos de proëce(I 2).

Si l'on mène ou demène une tempeste, on demène toutes sortes

de manifestations bruyantes: grans cris, grans hus (II 175), noise et huées (VIII 37). On demène une ordenance de bataille (IV 190) ou un puigneis (V 233), ou, d'une façon plus générale un fait: 'je vous esclarcirai che fait tout plainement, ensi qu'il fu demenés'(X 99); ou une chose: 'Ensi et par grant orgueil fu demenée ceste cose, car cescuns voloit fourpasser son compaignon'(III 173; v. aussi XI 289); 'Ensi alant et venant se demenèrent ces choses et se degastèrent'(VIII 146 v. aussi X 121). Dans cet emploi, demener semble pouvoir subir la très légère concurrence de pourmener: 'Tant fu chis assaulz continués et pourmenés...que li Engles entrèrent de force et de fait ens ou chastel'(IX 37). L'association avec continués met bien en valeur le sens d' "action durative" caractéristique de ce type d'emplois.

Il arrive que l'objet abstrait spécifiant le genre d'action durative accomplie par le sujet humain disparaisse; dès lors, le verbe demener apparaît à la voix pronominale et signifie simplement "se comporter", "agir": 'Adont tira la duchesse Laurentien appart et li demanda des nouvelles de Castille et de Portingal, et comment on s'i demenoit'(XII 244); le plus souvent, il s'agit d'ailleurs de comportements inhabituels et d'actions plus ou moins violentes: Ainsi, celui des gens de Calais quand ils apprennent les exigences d'Edouard III: 'Quant il oïrent ce raport, il commencièrent tout à crier et à plorer telement et si amèrement qu'il ne fust nulz si durs coers ou monde, se il les veist et oïst yaus demener, qui n'en eüst pitié' (IV 58 v. aussi 53); ce verbe apparaît volontiers dans des scènes d'émeute, d'altercation, de guerre: 'dis mille bons hommes' attendent le roi d'Angleterre, et quand il apparaît, 'il commenchièrent tout à huer et à donner un si grant cri que che sambloit proprement que tout li diable d'infer fussent venu en leur compaignie

... Quant li rois et li signeur veïrent che peuple qui enssi se demenoit, il n'i ot si hardi que tout ne fuissent effraïe' (X 106); 'Tout en tel manière que li Englès se demenoient en Escoce, se demenoient li François et li Escoçois en Engletière ... et ardirent et exsillèrent un grant païs... que on dist le Westlant'(XI 270 v. aussi X 120).

Dans un second groupe d'occurrences, un sujet humain, X/Y, par une action d'une certaine durée, mène un autre sujet humain, X'/Y' en occasionnant son déplacement dans l'espace: 'Et fu li rois... menés en une cambre'(VI 200); 'messires Oliviers... prist ... guides qui bien le sceurent mener parmi les bois'(IX 97); 'chil qui furent armet pour la guerre et les escuiers qui les menoient...' (XI 158); 'qui pooit conquerir son compagnon, il l'en menoit'(V 188); 'et furent tout pris prisonnier et menet en voies en le terre de Couci'(V 219). Là aussi, mener subit la concurrence d'amener: 'Si retournèrent en l'ost... et là amenèrent leurs prisonniers'(V 214); 'il avoient amené messire Jehan Meuton... avoecques euls'(X 106 v. aussi XI 227).

Il existe des emplois subdits du schéma X/Y mène X'/Y', où le sème de spatialité disparaît. Mais, à la différence de ce qui se passait pour le schéma X mène Z, l'objet humain ne cède pas la place à un objet abstrait; il reste complément de mener, considéré maintenant, non plus comme un corps occupant une certaine position dans l'espace, mais dans son intériorité psychique, considéré comme un objet de relations humaines. Le sujet mené se trouve toujours dans une situation d'infériorité, de dépendance, de passivité, par rapport au sujet qui le mène et lui en fait sentir les effets de façon plus ou moins agréable ou désagréable: Discours de Philippe d'Arteveld à ses troupes sur le point de livrer bataille à l'armée française du

jeune Charles VI: 'je voel... que nuls ne prende prisonniers se ce n'est le roi. Mais le roi voel je deporter, car c'est un enfes; on li doit pardonner, il ne scet que il fait, il va ainsi qu'on le maine: nous l'enmenrons à Gand aprendre flamenc' (XI 40). Ici, l'association avec il va révèle un emploi métaphorique de mener. Il n'en est pas de même dans les exemples suivants où mener est associé à gouverner et où il s'agit d'une direction purement politique: 'li contes parla et dist: "Mi enfant et bonnes gens de Flandres, par la grace de Dieu, j'ai ja esté vos sires un mout lonc tamps et vous ai menés et gouvre-nés en paix à mon pooir'(IX 133 v. aussi X 83 XI 283 XII 133).

Dans d'autres cas, il s'agit non d'un pouvoir légitime, mais d'une influence exercée par un sujet sur un autre sujet, par des paroles insistantes, comme le montrent les associations de mené avec traittié et parlementé (IX 14), avec tané (XI 227), avec prié (XI 242): 'Et par especial, messires li filz avoit si mené le roy et si atrait à ses oppinions que sans lui riens n'estoit fait, et par lui estoit tout fait, et le creoit li rois plus que tout le monde'(I 12); 'je venroie au chastellain et le tenroie de parolles, et le menroie tant par lobes que il me lairoit entrer en le première porte et espoir en le seconde' (V 88; v. aussi VI 215 VII 161).

Enfin, de nombreux contextes montrent le sujet qui mène exercer sa supériorité d'une façon extrêmement fâcheuse sur le sujet mené: mallement (XI 70 105), dur et roit (XI 106), mervilleusement (X 185), tous adverbess péjoratifs qui peuvent être résumés par ensi (XI 80 217 277), comment (XI 276), telz (II 18 IX 149 163), et, avec une métaphore spatiale, près (XI 156) et si avant (VIII 201 IX 280 X 81 211 XI 270).

'Ces François les assallirent de grant corage et les menèrent telz qu'il en tuèrent bien la moitiet'(II 18); 'de petit en petit, je menrai tel Jehan Lion que il sera tous rués jus'(IX 163); 'plus honnorable et pourfitable leur estoit de tenir leur siège devant Saint Brieu de Vaus, puisque si avant l'avoient mené qu'il le devoient dedens sis jours avoir'(VIII 201); 'cil archier, au traire, les commenchièrent à berser et à mener malment'(XI 105). On voit par là que mener finit par entrer en concurrence avec malmener: 'li princes de Galles malmenoit trop horriblement son pays et ardoit et essilloit tout devant lui'(V 12). Mener, grâce au jeu des contextes peut donc en arriver à entrer dans la catégorie des actions hostiles.

Il est donc normal de rencontrer souvent le passif, ou le participe mené employé comme un adjectif, pour exprimer l'état dans lequel se trouve le sujet passif en butte aux entreprises malveillantes du sujet actif. Que cet état soit fâcheux, c'est ce que prouvent les associations de mené et de astrains (III 89 X 219), grevés (IV 137), entrepris (VI 69), apressé (VI 140), pris (IX 131), traveilliez (XI 110): Le roi d'Ecosse, vaincu par les Anglais, 'pluiseurs fois fu... si menés et si decaciés qu'il ne trouvoit nullui qui l'osast herbegier'(I 113); 'chil de dedens estoient si près menet et apresset de famine qu'il avoient mengiet par huit jours tous leurs chevaux'(II 158); 'il estoient bien pourveu d'artillerie et de vivres... Toutesfois, finalement il furent si mené et si apressé qu'il se rendirent'(VI 140). Que le sujet passif ressente douloureusement d'être ainsi mené, c'est bien vraisemblable; cependant, il est vraisemblable également que mené exprime plutôt la cause d'un état affectif négatif que cet état lui-même. En effet, ce ne sont pas seulement des personnes qui sont menées, mais aussi un

royaume (IV 137) ou une ville: Carcassonne, détruite de fond en comble (IV 173) ou Courtrai, qui 'fu mallement menée, car on l'ardi et destruisi sans deport'(XI 70); de plus, quand mené se trouve coordonné, c'est toujours à des participes passés de verbes exprimant des actions hostiles, et non à des adjectifs à proprement parler. Enfin, il est remarquable que dans ce type de contextes exprimant l'hostilité, mener comme être mené se trouvent presque toujours inclus dans la principale d'une phrase complexe, complétée par une proposition consécutive; au passif comme à l'actif, ce verbe exprime une transition vers un résultat, une action efficace, et cet aspect des choses l'emporte de beaucoup sur l'aspect affectif.

Celui-ci est, semble-t-il, plus nettement marqué dans malmené, comme le montre l'exemple suivant: 'Là y en avoit pluseur durement foulés et malmenés, pour le grant caleur que il faisoit, car il estoit sus l'eure de nonne; si avoient juné toute la matinée, et estoient armé et feru dou soleil parmi leurs armures qui estoient escaufées'(VI 121).

Dans les emplois qui viennent d'être étudiés, demener fait à mener une modeste concurrence: on le trouve deux fois employé à propos de gens auxquels on impose une attente plus ou moins agréable: Charles V ne se hâte pas de donner satisfaction aux seigneurs Gascons: 'Ensi les demena il priès d'un an, et les faisoit tous quois tenir à Paris; mais il paioit tous leurs frès et leur donnoit encores grans dons et grans jeuiaus, et toutdis enquerroit secrètement comment, se la pais estoit brisie entre lui et les Engles, il se maintenroient'(VII 93, v. aussi X 6), et six fois à propos de gens influencés ou maltraités: un prisonnier refuse d'abord de donner des renseignements; 'toutesfois il fu tant aparlés et demenés dou dit monsieur Gautier que

il recorda la besongne ensi comme elle aloit'(IV 5). Jean le Bon, furieux, 's'avança parmi la table et lança son brach dessus le roy de Navare et le prist par le kevéce, et le tira moult roit contre lui en disant: "Or sus, traittres, tu n'ies pas dignes de seoir à la table de mon fil..." '. Un écuyer du roi de Navarre, 'quant il vei son mestre ensi demener, ... trest son baselaire et l'aporta en la poitrine dou roy de France et dist qu'il l'oc-ciroit'(IV 178). Aussitôt, Philippe de Navarre proteste: 'sans loy, droit ne raison, l'avés demené et mené villainement'(IV 181). Une fois le roi Charles de Navarre en prison, 'on li fist moult de malaises et de paours' au point que 'cil qui ensi le demenoi-ent et trettioient, par le commandement dou roy de France, en avoient grant pité'(IV 183 v. aussi I 17 XI 112). On relève enfin un exemple où le sujet grammatical de demener n'est pas un être humain: 'Tant ala, et si la maladie le demena que il le couvint arester et alitter en le cité d'Arras, et là morut'(VIII 165).

L'ensemble de cette étude révèle une forte cohérence entre les différents composés de mener et le lexème de base. Tous peuvent se ramener à un signifié de puissance pour lequel on peut proposer la formulation: "causer à travers la durée un changement d'état". Ce changement d'état est uniquement spatial pour amener et parfois spatial pour mener; il ne l'est jamais pour demener ni pour ses substituts rares pourmener et malmener. La polysémie de la base -mener est fondée essentiellement sur la nature de son objet grammatical: concret, corps spatial et mobile, et le sens de "déplacer" apparaît; abstrait, sorte d'objet interne, comme le temps, ou un nom d'action, qui peut même s'effacer tout à fait et laisser place à l'emploi pronominal, et c'est la valeur d' "action", de "comportement" qui s'impose; humain,

MERANCOLIE, MERANCOLIEUS, (SOI) MERANCOLIER

35 occurrences relevées des mots de cette famille dont l'adjectif est de loin le plus fréquent: 20 exemples du schéma:

X est merancolieux (I 176 II 112 III 59 IV 148 VII 97 170
198 VIII 159 204 222 IX 144 216 217 X 7 200 XI 132 192 194
XII 140 249) la cause pouvant être exprimée par de Z.

Les 10 exemples du verbe se répartissent sur trois distributions:

Y merancolie X (de/par Z) (VII 107 IX 228)

X se merancolie (de Z) (III 107 V 184 IX 119 131 X 6 196
XII 87).

X merancolie (X 271).

Quant au substantif, qui n'a été relevé que 5 fois, ses distributions sont variées:

merancolie prend X (VII 240), X a merancolie (VII 177), X est en merancolie (XI 273)

la merancolie de X (XI 273 VII 198)

X fait Z par merancolie (IX 75).

La merancolie peut donc, selon les cas, être traitée comme englobé (VII 177) ou englobant (XI 273); c'est un état qui s'empare d'un sujet passif, le prend (VII 240), mais auquel le sujet participe avec une certaine complaisance comme le montre la fréquence de la forme pronominale du verbe. Divers exemples montrent qu'il s'agit d'un état d'une certaine durée: 'Philip-
pes... busia... sus ces besongnes un petit, et, quant il eut merancoliet une espasse, il s'avisa qu'il rescriproit aus commis-
saires dou roi de France' (X 275); néanmoins, merancolie est nombrable, et peut apparaître au pluriel: 'tant de merancolies
... le prisent... qu'il entra en une petite maladie' (VIII 240),
auquel cas il faut sans doute interpréter merancolie comme "crise de mélancolie", "période de dépression".

soi merancolier a parfois, sinon toujours une valeur inchoative, alors que les autres tournures dénotent un état en cours ou saisi dans sa globalité: Deux seigneurs se prenant de querelle et se défiant, 'à ces parolles, se merancollia li rois et dist: "Alons, alons, nous n'en volons plus oïr". Si se parti de la place et rentra en sa cambre'(IX 131); 'il l'avoient 'laissiet ... tout merancolieus de che que il n'ooient nulles nouvelles de li' (X 7); 'li rois estoit en sa merancolie et irour'(XI 273); 'Mes-sires Jehans Chandos... encores avoit en teste le merancolie de l'autre jour'(VII 177).

Dans deux cas, l'adjectif merancolieus dénote une disposition naturelle permanente: les cardinaux ne sont pas enchantés du pape Urbain VI, 'car il estoit trop feumeus et trop merancolieus; quant il se vef... en poissance de papalité... il s'en outrequida et enorgilli, et volt user de poissance et de teste et retrenchier as cardinaulx pluseurs coses de leur droit et oultre leur acoustumance'(IX 144). Dans l'autre exemple, il s'agit d'un cheval: 'li sires de Fagnuelles estoit montés sus un coursier trop merancolieus et mal affrenet: si s'effrea en chevaçant, et prist son mors as dens par telle manière... qu'il fu maistres dou signeur qui le chevaçoit, et l'emporta, volsist ou non, droit en mi les logeis le roy d'Engleterre'(I 176). Ces deux passages si différents ont entre eux quelques points communs: il s'agit d'une tendance irrationnelle (puisqu'elle s'applique aussi bien à un animal qu'à un homme) qui se manifeste par un comportement anormal, imprévisible et violent.

Partout ailleurs, la merancolie est une disposition liée aux circonstances et de durée limitée. Les causes de cet état sont un échec militaire (III 159 IV 148 VII 198 VIII 204 XI 132) un refus de renforts à qui en a besoin (VII 170 177 198), une

dette non payée (III 107 V 184), un manque de parole (VIII 159), une déception quelconque: mariage manqué (XI 192), crainte d'être trahi (XI 273), blâme injuste (II 112 XI 274), refus d'obéissance de la part de ceux qui vous la doivent (VIII 222 IX 216 217 XII 140), emprisonnement (VIII 240 IX 75 XII 87), manque de nouvelles d'un absent (X 6 7), ou encore un affront: assignation à comparaître lancée par le roi de France au Prince de Galles (VII 97), une paix conclue entre Portugais et Espagnols sans que les Anglais aient été consultés (X 196), ultimatum de la France aux Gantois révoltés contre le comte de Flandres (X 271). Avoir à choisir entre le parti anglais et le parti français est, pour les seigneurs, qu'ils en fassent un cas de conscience ou une question d'intérêt, une cause assez fréquente de mélancolie: c'est le cas du captal de Buch prisonnier, à qui on ne veut rendre la liberté que s'il s'engage à ne jamais plus porter les armes contre la France et qui se laisse mourir (VIII 240 IX 75), de Jean de Hainaut qu'il faut convaincre que ses revenus d'Angleterre ne lui seront pas payés pour le décider, à contre-cœur, à embrasser le parti français (III 107), ou encore du sire de Moucident, Gascon, qui, fait prisonnier 'se tourna françois... vint en France veoir le roi de France et sejourna bien un an ou plus à Paris. Et tant i fu que il i prist desplaissance, car il cuida ... trouver au roi de France tel cose que il ne trouva mies, dont il se merancia et se repenti grandement de ce que il estoit tournés françois; mais il disoit que ce avoit esté par contrainte... Si s'avisa que il s'embleroit de Paris... et se renderoit englês, car mieus en corage li plaissoit li services dou roi d'Engletiêre que dou roi de France' (IX 119).

Devant ces circonstances fâcheuses, les réactions du sujet

peuvent être violentes: Contrairement à des conventions antérieures, messires Robert Canolles refuse de rendre le château de Derval au duc d'Anjou. Celui-ci 'de ses responcez estoit tous merancolieus'(VIII 159), et ne pouvant en obtenir d'autres, se décide à faire exécuter deux otages. Edouard III à Calais, apprend que les Ecossais ont pris Bervich; 'si en estoit encores li rois tous pensieus et merancolieus, et en avoit parlé ireusement au signeur de Grastoch... si avoit li rois ordenet de retourner en Engleterre et dit ensi que lui venit à Douvres, il ne giroit jamais en une ville que une nuit, si aroit esté à Bervich et atourné tel le pays que on diroit: "Ci sist Escoce"' (IV 149 v. aussi en XI 273 l'association de merancolie et d'irour précédant un discours violent). Dans de tels exemples, la merancolie, par ses effets violents apparaît comme synonyme du courous et d'ailleurs, dans les deux exemples de Y merancolie X, le verbe merancolier est coordonné à couroucier: 'Li Gantois... eurent en pensé... de prier au duc Aubert que il vosist retraire ... ses gentilshommes qui les guerrioint; mais tout considéré, il veïrent bien... que li dus Aubiers n'en feroient riens. Et ossi il ne ... voloient... mettre sus... cose par quoi il le courouchaissent ne merancoliaissent, car il ne pooient sans lui' (IX 228 v. aussi VII 107).

Il faut tout de même remarquer que cette violence est rare et surtout verbale; merancolieus est plusieurs fois coordonné à pensieus (XI 192 XII 140 249) qui n'implique guère l'action. Dans la grande majorité des cas, les réactions du sujet traduisent une baisse plus ou moins importante du dynamisme et de la vitalité du sujet: il parle au lieu d'agir: formule des menaces plus ou moins voilées (IV 148 VII 97 X 271 XI 273), des réclamations (V 184 X 6 XI 192 XII 140), des paroles d'apaisement

(IX 216 217); il se retire et renonce à agir: 'Messires Jehans Chandos demora, qui estoit tous merancolieus de ce qu'il avoit failli à sen entente, et estoit entrés en une grande cuisine et trais ou fouier, et là se caufoit de feu d'estrain... et se gengoit à ses gens et ses gens à lui, qui volentiers li eussent osté se merancolie'(VII 198); injustement blâmé par le conte de Montfort, un de ses principaux conseillers, Hervi de Lyon, 'fudurement merancolieus. Et ne volt onques, puissedi, venir au conseil le conte, se petit non'(II 112 v. aussi VII 170 177 X 196); merancolie et ses dérivés sont plusieurs fois associés à des verbes exprimant l'idée de s'en retourner, de battre en retraite (III 159 VIII 222 IX 119 131 X 200 XI 132 274 XII 140). Enfin, sous l'empire de la merancolie, il peut arriver que le sujet perde l'appétit, tombe malade et finalement, meure; c'est le cas de deux prisonniers, désespérés de l'être, le capital de Buch et le jeune fils de Gaston de Foix: 'En ce terme qu'il s'en devoit aviser, tant de merancolies et d'abusions le prisent ... qu'il en entra en une petite maladie frenesieuse, et ne voloit ne boire ne mengier. Si afoibli du corps durement, et entra en une langueur qui le mena jusques à mort'(VIII 240); 'et le convint morir par merancolie en la tour dou Temple à Paris'(IX 75). Après une tentative d'empoisonnement dont l'enfant n'avait été que l'instrument inconscient, le conte de Foix fait tenir son fils 'en une chambre, en la tour à Ortais, où petit de lumière avoit, et fut là IX jours; petit y but et petit y menga, car il ne vout. On li apportoit tous les jours à boire et à mengier assez; mais, quant il avoit la viande, il la tournoit d'une part et n'y atouchoit... Le conte le faisoit tenir sans nulle garde qui fust en la chambre avecques lui, qui le consolast ne confortast, et fut l'enfant tousjours en ses draps, ainsi

que il y entra. Si se merancolia grandement, car il n'avoit pas cela apris, et mauldissoit l'eure que il fut oncques nez ne engendré pour estre venu à telle fin' (XII 87). La mort du jeune Gaston ne résulte pas directement de sa merancolie, à la différence du capital, puisqu'un coup de couteau bizarrement accidentel met prématurément fin à ses jours.

L'adjectif merancolieus est pratiquement toujours renforcé par tout (III 59 VII 97 170 VIII 159 204 XI 132 274 XII 140 249), par trop (IX 144), grandement (XII 87), durement (VIII 222), alors que le verbe et le substantif ne le sont qu'exceptionnellement. C'est une habitude stylistique qui ne paraît pas avoir grande signification; la merancolie est un EA- d'intensité variable, qui peut aller de la simple mauvaise humeur au désespoir le plus profond, et dont les manifestations sont rarement violentes, et plus souvent dépressives. Il est certain qu'elle peut avoir des aspects pathologiques: anomalies caractérielles, anorexie, ce qui confirme les enseignements de l'étymologie. Mais dans la plupart des cas, il s'agit d'un état affectif négatif parfaitement normal étant donné les circonstances où se trouve placé le sujet.

MESCHIEF

Ce mot, dont 79 occurrences ont été relevées, a déjà été partiellement étudié dans le volume I. Néanmoins, étant donné son importance dans les Chroniques, il semble nécessaire de prendre ici une vue synthétique de sa polysémie.

Dans toutes sortes de distributions où il a toute son autonomie syntaxique et apparaît comme sujet, objet, complément de phrase, le mot meschief dénote objectivement un malheur, c'est-à-dire une circonstance, événement ou situation, que le narrateur juge de nature à engendrer un EA-:

un meschief avient (I 11 IV 175 VIII 208 IX 166), naît (VI 69), monteplie (V 101 VI 69), est (I 49 XI 277); il y a meschief (IV 39 VI 130 VII 250 X 290 XI 277).

Le mot meschief peut être suivi de la dénotation de son référent: grant meschief est de + infinitif, ou de ce que + proposition (II 19 IV 58).

un agent Y fait meschiés (II 37 III 145 V 93)

un témoin Y voit ou trouve un meschief (III 51 IX 166 X 290).

Le meschief peut être considéré comme cause, ou circonstance aggravante: Par ce meschief (IV 15) ou avec tous ces meschiés (I 60 VII 203 X 129), telle chose se produit.

Simplees circonstances défavorables telles que, pour une ville, être trop grande pour être facile à défendre (IV 15), ou bien ne voir que d'un oeil (VII 203), ou ne pas trouver de passage pour une traversée (XI 277), aussi bien que conflits historiques (I 11 II 19); inconfort (I 58 60 168 VII 168), privations (I 61 V 180); pertes matérielles (X 290); blessures (I 201 IV 43), massacres (IV 58 175 V 101 VII 250) les meschiés sont extrêmement variés.

Le mot meschief peut aussi entrer dans des locutions verba-

les où un agent Y fait meschief à un objet X, ou, plus souvent, le met à meschief: 'quant il tenoient un homme, un bourgeois ou un paysant, il le retenoient à prisonnier et le rançonnoient, ou li faisoient meschief dou corps, se li ne se voloit rançonner'(IV 164); 'il rompirent et reboutèrent ceste bataille bien avant et le misent à tel meschief que briefment elle fu desconfite'(VI 166); 'li rois avoit honni son royaume et mis à meschief, et avoit fait decoler les plus grans barons d'Engleterre, par lesquels li royaumes devoit estre soustenus et deffendus'(I 35); on trouve aussi mettre en meschief: 'Cil Breton et cil Englès... se commencièrent... à occire et à decoper gens et à mettre en meschief'(IV 43); 'Là traioient archier d'Engleterre... moult aigrement, et bersoient ces Espagnolz et mettoient en grant meschief'(VII 37). Ces locutions apparaissent comme synonymes d'un verbe causatif comme grever, et le problème de leur caractère objectif ou subjectif se pose de la même façon que pour lui.

Enfin, on relève des phrases où c'est l'objet X qui devient sujet grammatical; il peut s'agir d'une simple transformation passive des tournures ci-dessus: 'Là eut grant encauch et dur et maint homme mis à meschief et reversé par terre'(V 6); 'Et fu là abatus li dis chevaliers et mis à grant meschief; car il mourut entre ses gens'(V 214). De là, on peut passer à X a meschief (IV 112), X souffre meschief (II 25), X est en meschief (V 180), X est à meschief (IV 113 V 180 IX 276), X fait Z à meschief (I 65 68 et passim), le meschief de X (I 30 II 129).

A partir du moment où intervient dans le contexte, de façon explicite, un X qui, quelle que soit sa fonction grammaticale, subit le meschief en question, se pose le problème de savoir dans quelle mesure ce mot est capable d'effets de sens ou d'acceptions subjectives; s'il est toujours parasynonyme de mesavenue

ou de dangier, ou s'il peut être parasynonyme de douleur.

Dans le passage où Edouard II et le Despensier sont assiégés dans le château de Bristol par le jeune Edouard III et sa mère, meschief s'oppose à duel et à dolour comme la cause objective à son effet subjectif: 'Et s'il avoient grant joie entre yaus, selonc ce pooient avoir grant duel li rois et messires li Despensiers li filz, qui estoient en ce fort chastiel enclos, et qui veoient leur meschief si grant... et veoient tout le pays tourner avecques le royne et avecques son ainnet fil, et dreciet et esmeut encontre yaus. Dont, se il eurent dolour et paour... ce ne fait mies à demander.' (I 30). Ils voyaient la gravité de la situation et ils en éprouvaient de la douleur et de la peur; meschief et duel/dolour s'opposent ici comme l'objectif au subjectif; mais à la page suivante, lorsque, de leurs fenêtres, ils assistent à l'exécution capitale du vieux Despensier et du Comte d'Arondel, 'il estoient à grant meschief de cuer' (I 31), ce qui ne peut recevoir qu'une interprétation subjective. Le mot meschief se rencontre coordonné à des mots essentiellement objectifs comme dangier (V 191 IX 276), peril (XI 39), povreté (I 61), misère (V 180), aussi bien qu'à des mots essentiellement subjectifs comme mesaise (I 61), paine (VII 104), angousse (I 31), et, comme nous l'avons vu plus haut, il admet l'expansion de cuer (I 31 V 103).

Dans aucune des situations relevées, l'hypothèse d'une inconscience ou d'une insouciance du sujet X n'est vraisemblable; mais dans bien des cas, la subjectivité peut être simple connotation d'un lexème essentiellement objectif. La locution adverbiale à grant meschief peut produire un effet de sens objectif ou subjectif selon la valeur sémantique du verbe

auquel elle est incidente: lorsque ce verbe dénote un événement mauvais et a un aspect terminatif, la locution à grant meschief peut être interprétée comme ayant une valeur résultative: 'Et li Englès ne pooient aler jusques à yaus qu'il ne fuissent tout mort ou tout perdu davantage, ou pris, à grant meschief'(I 68). L'interprétation subjective "avec de grandes souffrances" ne s'impose pas; l'interprétation objective "ce qui aurait été un grand malheur" est parfaitement vraisemblable (autre exemple presque identique I 82). 'On leur torroit le passage de la rivière; et couvenroit que il se combattissent à leur meschief' (I 55): l'interprétation qui s'impose ici est "pour leur malheur" c'est-à-dire "et cela aurait des conséquences malheureuses pour eux"; 'là fu consiéis à meschief d'une piere grosse et vilainne ... et reçut un si dur horion sur sa targe que... eut romput le bras dont il le portoit'(I 201): là encore, l'interprétation la plus vraisemblable est "il fut, pour son malheur, atteint d'une grosse pierre...", "il fut - et ce fut un malheur pour lui - atteint d'une grosse pierre". 'Si escri sirent... en priant que il fuissent conforté hastéement... ou aultrement il les couvenoit rendre à meschief'(V 123) "ils auraient été obligés de se rendre, pour leur malheur", "ce qui aurait été un malheur" (v. aussi VIII 162). Etre blessé, pris, tué, est le terme d'un processus dont on peut faire le bilan négatif en introduisant dans le récit la locution à (grant) meschief.

Il n'en est pas de même lorsque le sujet X est engagé dans une action ou une situation en cours. Dans de tels cas, il est très difficile de voir dans à (grant) meschief un jugement du narrateur et non un EA- ressenti par X. L'évidente coïncidence entre le jugement du narrateur et celui du sujet entraîne pour le lecteur une interprétation inévitablement subjective.

Dans le cas où le verbe exprime un état de quelque durée, avec action faible ou nulle, l'effet de sens produit peut être celui d' "inconfort", "privation", "chagrin", "anxiété": On a vu que le roi Edouard II et le Despensier, témoins de l'exécution de leurs complices 'estoient à grant meschief de coer'(I 31); 'Après que ceste justice fu faite, li rois et messires Hues li Despensiers, qui se veoient assegié à tele angousse et à tel meschief ' tentèrent une évasion (I 31); l'armée anglaise, en Ecosse, souffre beaucoup de la pluie: 'Et ossi n'avoient li plus grant partie que vestir, ne de quoi couvrir pbur pluieve, ne pour le froit, fors que de leurs auketons et de leurs armeures. Et n'avoient de quoi faire feu, fors que de verde laigne, qui ne poet ardoir fors à grant dur, ne durer encontre le pluieve. A tel meschief, mesaise et povreté demorèrent il entre ces montaignes'(I 61); Les dames nobles assiégées par les Jacques dans le marché de Meaux 'estoient en grant meschief de coer'(V 103). Les français refusent un traité trop dur en disant 'que il avoient plus chier à endurer et porter encores le grant meschief et misère où il estoient, que li nobles royaumes de France fust ensi amenris ne defraudés'(V 180); voulant prendre par surprise une ville du côté où on ne les attendait pas, 'se misent li dit compaignon... parmi ces fors marès, à grant meschief'(V 228); les Anglais 'portoient à grant meschief la chaleur et l'air dou pays d'Espagne, et meismement li princes en estoit tous pesans et maladiés'(VII 59); 'Et se hastoient li Engles de passer delivreement celle Biausse, pour le dangier des aiges dont il estoient à grant meschief pour euls et lors chevaulx, car il ne trouvoient que puis moult parfons, et à ces puis, n'avoient muls seaulx'(IX 276).

Si le meschief dou cors (IV 164), ou souffrance physique

semble le cas le plus fréquent, le meschief dou coer, ou souffrance psychique n'est pas exclu, les deux étant, d'ordinaire, associés.

Lorsque le verbe servant de support est un verbe d'action, et qui plus est, dénotant une action bonne, l'effet de sens produit par à (grant) meschief est "difficilement", ce qui en fait un parasynonyme de à malaise. Ce cas est extrêmement fréquent : cette interprétation s'impose 13 fois sur les 79 occurrences relevées du mot, dont 6 avec le verbe sauver : 'si se sauva à grant paine et à grant meschief par la bonté de son coursier' (VII 104); 'là fu li contes de Porsiens durement navrés et à grant meschief sauvés' (V 158 v. aussi V 182 VIII 45 69 VI 128); 'et à grant meschief li garçon recouvrèrent de peulz et de verges pour loier leurs chevaus, ne fourage ne litière pour yaus aaisier, ne laigne pour faire feu' (I 65); 'entre les seigneurs fu conclud à grant meschief que unes trièves seroient entre le roiaume de France et le roiaume d'Engleterre' (XI 156 v. aussi I 55 85 V 191 VI 67 IX 114 XI 39). A la limite, dans un contexte de privations, à grant meschief, "à grand peine", approche du sens quantitatif de "à peine, presque pas".

L'ensemble des valeurs possibles de à meschief se trouve, enfin, dans la locution hypothétique à quel meschief que ce soit "à tout prix": 'on se combateroit l'endemain, à quel meschief que ce fust' (I 56 7 v. aussi I 110 II 55 V 161 VI 22 VII 61).

La liberté syntaxique et la fréquence des emplois où meschief dénote objectivement un événement malheureux montrent que ceux-ci sont fondamentaux; mais certains types de contextes en dégagent facilement la subjectivité latente au point d'en faire parfois, dans certaines locutions verbales ou adverbiales, un parasynonyme de mots fondamentalement subjectifs.

MOLESTER, MOLESTE

Un exemple du participe passé molesté a été relevé: Les Français ayant été secourir le comte de Flandres contre les Gantois, le comte Gui de Blois essaye de préserver le Hainaut du pillage et 'dist que ce n'estoit pas une cose à consentir... que li bons païx de Hainnau... fust molestés ne grevés par nulle voie quelconques, car, en tant que de la guerre de Flandres et dou conte, li païx de Hainnau n'i avoit nulles couppes'(XI 65).

Quatre exemples ont été relevés du substantif déverbal qui est orthographié par les éditeurs deux fois molesté(VI 186 et VII 60) et deux fois moleste (VII 85 et X 28): Après un exposé sur le roi Pierre de Castille, ses injustices et ses cruautés, ses alliances avec les infidèles, il nous est dit que ses gens 'se doubtoient... que il ne fesist aucuns griés et molestés à son pays et ne violast les eglises'(VI 186). A la suite d'une négociation 'finablement, trettîés et conseil se portèrent tellement que li rois d'Aragon deut ouvrir son pays pour laisser retourner paisieusement les gens dou prince; et ossi il devroient passer sans molesté ne violense faire nul au pays et païier courtoisement tout ce qu'il prenderoient'(VII 60). Les barons de Gascogne refusent de payer au Prince de Galles un supplément d'impôts et font appel au roi de France 'et disoient et remoustroient au roi que il avoient ressort à lui; si voloient que li princes fust appellés en parlement en le cambre des pers sus les griefs et molestes que il leur voloit faire'(VII 85). Les gens de Vannes consentent à ouvrir leurs portes au comte de Buckingham, non sans avoir pris de bonnes assurances: "Monsigneur, pour la reverence de vostre haute seignourie et l'onneur de vous, nous ne vous mettons nul contredit à entrer en nostre ville, mais nous vollons, pour apaissier le peuple, autrement vous ne seriez

pas bien asegur, que vous nous jurés sus saintes evangiles, que, quinze jours apriès ce que vous en serés requis, vous vos partirés de ceste ville et ferés partir les vostres, et ne nous ferés ne consentirés damage ne moleste'(X 28).

L'ensemble des contextes et en particulier l'association avec grief (VI 186 VII 85), grever (XI 65), violense (VII 60) et damage (X 28) montrent que le verbe comme le substantif dénotent une action hostile de nature à produire un EA- chez le sujet qui en est victime.

D'autre part, le fait que dans quatre cas sur cinq ces mots se trouvent dans des contextes de négociations montre le caractère vraisemblablement juridique, donc relativement peu expressif qui est le leur. Dans l'unique exemple qui fait exception (VI 186) il ne s'agit que de craintes et d'hypothèses, ce qui peut justifier l'emploi d'un mot moins marqué affectivement que s'il s'agissait du récit vivant de quelque atrocité effectivement réalisée.

SOI NAISIR

Quatre exemples ont été relevés: 'Li signeur d'Escoce... eurent conseil entre yaus... quel cose il poroient faire... car il estoient peu de gens, et avoient longement guerriiet par l'espasse de sept ans et plus sans signeur et jut as camps et ès foriès à grant mesaise. Et encores n'avoient il point le roy leur signeur; si en estoient tout ancieus et naisis'(II 118). 'Li prevos des marchans, qui estoit nesis de estre sus les camps, et qui riens n'avoit fait encore, rentra en Paris '(V 113). 'Auques en ce temps se commencièrent à nesir cil de Mauconseil de leur garnison, car pourveances leur falloient, et estoient requis dou vendre de chiaus de Noion et dou pays environ. Si le vendirent douze mil moutons'(V 176). 'Adonc yssirent toutes manières de gens d'armes ... et se boutèrent entre ces meschans gens. Si les abatoient as fous et as mons et les tuoient enssi que brebis, et les reboutèrent tous hors de la ville... et en tuèrent tant qu'il en estoient tout lasset et tout naisit'(V 326).

Tobler-Lommatzsch ne connaît qu'un exemple de ce mot, tiré d'un poème de Froissart, le Buisson de Jeunesse; Froissart est le seul auteur cité par Godefroy qui donne le même exemple du Buisson de Jeunesse et quatre tirés des Chroniques: trois des nôtres, plus un tiré de l'édition Kervyn. De plus, il signale des variantes phonétiques de ce verbe, avec le sens de 'fatiguer', dans le dialecte wallon moderne. On peut donc conclure que ce verbe, qui semble propre à Froissart, est un synonyme dialectal de lasser.

OPPRESSER. OPPRESSION

3 exemples du verbe et 3 exemples du substantif ont été relevés qui seront cités in extenso. Les distributions sont les suivantes: Y oppresse X (XII 130) ou fait oppression à X (III 64 XII 128). X est oppressé (VII 86 XII 311) (il) avient oppression (VI 35).

Dans l'un des exemples relevés, il s'agit des effets du mal de mer sur des chevaux: malaise purement physique, donc: 'Les chevaulx... qui avoient esté ens es naves plus de XV jours... estoient tous foulez et oppressiez, quoy que il euissent esté bien songniez de foin, d'avaine, d'aigue douce, mais otant bien leur griève la flaireur de la mer comme elle fait aux gens'(XII 311).

Partout ailleurs ce sont des faits de guerre qui constituent des oppressions. Le mot apparaît dans le texte d'une des chartes du traité de Brétigny, au sein d'une longue énumération, comme une sorte de terme générique résumant tous les autres: 'par les dites guerres sont maintes fois avenues batailles mortelles, occisions de gens, pillemens, arsures et destruction de peuple et perilz des ames, defloration de pucelles et de vierges, deshonestemens de femmes mariées et veves, et arsures de villes de abbeies et de manoirs et de edefices, roberies et oppressions, guettemens de voies et de chemins, justice en est fallie et la foy crestienne refroidie et marchandise perie et tant d'autres malefisches et horribles fais s'en sont ensievoit qu'il ne poeent estre dit, nombret ne escript'(VI 35). Mais, peu après on s'aperçut que 'li rois d'Engleterre ne li princes de Galles n'avoient en rien tenu le pais... selonch le teneur des trettiés qui furent fait et ordené à Bretigni... car li Englès avoient toujours couvertement et soutieument guerriet

le royaume de France et avoit esté grevé et oppressé li royaumes de France plus depuis le pais faite que en devant'(VII 86). La garnison anglaise du château d'Auberoche, assiégée, est soumise nuit et jour à des tirs d'artillerie qui 'desrompoient le plus grant partie des combles des tours' de sorte que les hommes n'osent se tenir 'fors ens es cambres votées par terre'. Le comte . Derby, n'imaginant pas qu'ils 'fuissent si apressé ne si constraint qu'il estoient' n'envoie pas de renforts. Eux, voyant 'le oppression que li François leur faisoient, et si ne leur apparroit confors ne ayde de nul costé, se commencierent à esbahir'(III 64). Pendant que le roi de Castille est occupé à assiéger Lisbonne, les gens de Santarem se révoltent contre les mercenaires bretons à la solde des Castillans 'pour les oppressions que on leur faisoit'(XII 128); ces oppressions consistaient entre autres choses en ce que 'prendoient et pilloient ces Bretons quanqu'ilz trouvoient et ne savoient que c'estoit de paier'(XII 127); ils s'en expliquent ensuite aux envoyés du roi de Castille: "ce que nous faisons et avons fait, ce a esté par la coupe et oultrage des robeurs et pillars Bretons et autres que on avoit logiez en ceste ville, car se nous fussions Sarrasins ou pieurs gens, si ne nous pvoient ilz pis faire tant que de efforcier nos femmes et nos filles, rompre coffres, effondrer nos tonneaux de vin, nous battre et meshaignier quand nous en parlons... Si povez dire au roy et remonstrer tout ce se il vous plaist; mais nous sommes d'un accord que nostre ville, pour homme qui voise ne qui viengne, nous ne l'ouvrons ne pour François ne pour Bretons recueillir, fors le corps dou roy proprement et ceulx que il luy plaira sans nous oppresser ne faire nulle violence" '(XII 130).

Les situations ci-dessus, l'association avec fouler, grever faire violence, apresser, constraindre permettent d'inférer

que oppresser X consiste à "créer pour X des conditions de vie difficilement supportables ou insupportables en le lésant dans son intégrité physique, son honneur ou ses biens" et que l'EA-engendré par l'oppression est des plus intenses.

PAINE et SOI PENF.

95 occurrences relevées de ce lexème se répartissent inégalement entre le substantif (93 occurrences) et le verbe (2 occurrences seulement), et entre les phrases où l'animé humain, siège de la paine, est en même temps sujet grammatical, ce qui constitue une forte présomption de subjectivité (80 occurrences), et les autres (14 occurrences seulement).

Les distributions observées sont les suivantes:

I. X, sujet grammatical:

X rend paine de faire Z (I 110 145 V 41 VI 105 VIII 175 IX 22 144 129 X 47 XI 73 186 etc.)

X met paine à faire Z (I 143 III 183 163 IV 115 XI 186).

X se met en paine de faire Z (I 46 II 65 IV 52 V 162 VI 73 105 X 252 248 XI 18)

X fait, exploite paine à faire Z (I 123).

X se peine de faire Z (I 64 IV 23)

X a paine (X 21 XI 38 190) X perd sa peine (IX 276).

X reçoit (VIII 52), ressongne (IX 48) paine.

X souffre paine (XI 122 XII 2).

X est /fait Z en painne (I 4 II 120 IV 41 V 33 VI 160 XI 29 73 276 XII 44).

X fait Z à paine (I 71 127 IV 95 VII 146 VIII 12 IX 89

X 63 XI 168 XII 110 etc. 24 occurrences).

II. X n'est pas sujet grammatical

Y enjoint Z à X sous paine de... (VI 50)

Y oblige X à Z en la paine de... (XII 234)

Y absout X de paine (I 116 117 VI 73 XI 86)

Y/Z fait/couste paine à X (III 33 IV 47 X 67 237 XII 112 175).

les paines de Z (X 139).

Les exemples ne manquent pas où le mot paine dénote une activité plus ou moins intense, nécessitant éventuellement certains efforts diplomatiques, mais n'ayant rien de particulièrement douloureux: Deux grands personnages de la cour de Bourgogne conseillent à leur maître le duc de porter secours à son père le comte de Flandres: ils 'rendoient grant paine de conseil à ce que li contes fust confortés'(X 252); 'li dus de Lancastre rendoit et mettoit grant paine à ce que Phelippe, sa fille... fu mariée à l'ainsné fil dou duc Aubert'(XI 186); 'la duchoise de Brabant avoit grant paine d'aler de l'un à l'autre et de remettre les tretiés en estat et ensamble'(XI 190). L'effort en question peut aussi être physique, relayé ou non par l'utilisation de machines de guerre: 'de tels engiens... se mettoient en painne ceulx de Gand de adomagier ceulx de Audenarde'(X 248); 'Li sires de Lagurant estoit sour une esquièle tout premiers, l'espée ou poing et rendoit grant painne à ce que il peust entrer premiers en la ville'(X 47); il peut être financier: Le roi de Portugal avait obligé ses bonnes villes 'en la somme et paine de II^c. mille frans de France'(XII 234); il arrive que le narrateur précise de quel type de paine il s'agit: 'la ville de Calais qui tant li avoit cousté d'avoir, de gens et de painne de son corps'(IV 47), mais bien souvent, la peine est un effort global dans lequel les éléments physiques, psychiques, à l'occasion financiers, forment un tout indissociable et inanalysé: 'Vous m'avés hui fait biau cop de paine à serchier autour de Bruges. Comment en estes vous issus?'(X 237); 'Ces mauvais crestiens qui se mettoient en painne de destruire crestieneté'(VI 73). La paine dénote tout particulièrement les efforts qu'exige la guerre: 'li vaillant homme... acquèrent le nom de proèce en grant painne, en sueur, en labeur, en soing, en villier,

en travailier jour et nuit, sans sejour'(I 4); 'ce qui est nostre ... nos l'avons gaignié par armes en paine et en grant aventure' (XII 44); la comtesse de Montfort réunit des troupes pour faire lever le siège de La Roche Derrien; les chefs de l'expédition 'li disent au departement que il ne retourroient mès, si seroient la ville et li chastiaus dessegiés, ou il demorroient tout en le painne'(IV 41); 'messires Jehans de Montfort se voet combatre et issir de tous trettiés de pais et d'acort, et dist ensi que aujourd'hui il demorra dus de Bretagne par bataille, ou il morra en le painne'(VI 160; morir en la paine, en plein effort, avant d'avoir atteint son but, est une sorte de cliché, v. aussi II 120 V 33). La locution à quel peine que ce fust constitue une sorte d'intensif de à grant peine, dénotant un effort qui ne connaît pas de limite: 'il se departirent et montèrent sus hagenées, et fissent tant, à quel paine que che fust, que il vinrent à Saint Jehan'(XI 168).

Dans les emplois ci-dessus, le sujet, le mot paine dénote une activité intense, accompagnée d'un EA- d'intensité variable, qui peut approcher de zéro, mais n'est jamais nul, le mot paine ne pouvant jamais dénoter une activité joyeuse ou simplement normale. Ce caractère négatif du mot tient, semble-t-il à une certaine disproportion entre l'effort engagé, relativement grand, et le résultat obtenu, relativement faible: effort plus ou moins pénible parce que toujours au moins un peu excessif.

Là se trouve, sans doute, le point de départ du mouvement de subduction qui aboutit à l'affaiblissement sémantique et à la grammaticalisation de la locution à paine. Dans un certain nombre de ses emplois, à (grant) paine a son sens plein de "difficilement", "avec un effort disproportionné au résultat, pourtant non négligeable": 'il entroient ens ès fossés et les

passoient à grant paine, tout oultre'(XI 256 v. aussi IX 275 89 188). Dans d'autres cas, plus nombreux, à paine est devenu une quasi négation, auxiliaire de ne dont il limite l'effet à une positivité minimale: Le comte de Flandres est en mauvaise posture: 'li Flamens... ne voloient point obéir à lui, ne à painnes ne s'osoit il tenir en Flandres, fors en grant peril'(I 127 v. aussi VII 139 IX 276 XII 187 IX 16 X 258 273 XI 276 XII 110).

A paine peut même avoir une valeur simplement chronologique, indiquant la plus petite quantité de temps possible entre deux procès: le Prince de Galles quitte sa nef qui fait eau et monte à bord d'une nef espagnole qu'il vient de conquérir. 'A painnes eurent ils si tost fait que leur nef effondra. Si considererent adonc plus parfaitement le grant peril où il avoient esté'(IV 95). Un certain nombre d'exemples illustrent des positions intermédiaires qui montrent la cohérence du mouvement de pensée sous-tendant les emplois de cette locution: 'Et i fu en trop grant peril messires Henris d'Antoing: à painnes le peurent aucun riece homme de la ville sauver. Toutesfois on le sauva'(IX 193, v. aussi X 234); deux interprétations se superposent: d'abord, "on le sauva avec difficulté"; mais aussi "sans doute, la proposition assertée par le narrateur (on le sauva) est-elle vraie, mais il aurait suffi d'un rien pour qu'elle ne puisse être assertée", ce que le français moderne traduit par un peu plus, ou il s'en fallut de peu. 'Il estoient si faible, si fondut et si affamet que à painnes pooient il avant aler'(I 71); là encore, deux interprétations sont possibles et, vraisemblablement superposables, également vraies: "ils n'avançaient qu'au prix de grands efforts" et "ils n'avançaient presque pas". Ici, l'effort, excessif, est disproportionné à un résultat proche de la nullité. La quasi-nullité subsiste seule, à l'exclusion de la notion d'effort

dans l'exemple suivant: 'li archier d'Engleterre... traioient si ouniement que à paines osoient nulz apparoir as deffences' (IX 36); ici, l'adverbe de négation ne n'apparaissant pas, nous sommes encore du côté de la positivité: "bien rares étaient ceux qui osaient...". Mais l'effet de sens est pratiquement semblable à celui qu'on trouve lorsque à paines n'est plus qu'un auxiliaire de la négation ne: Les Anglais 'faisoient leurs arciers traire si ouniement que à painnes ne s'osoit nulz amoustrer à garittes pour deffendre.' (VII 139): "presque personne n'osait..."

Mettant entre parenthèses cette excroissance délexicalisée de à painne(s), nous pouvons comparer aux emplois où cette locution signifie "avec un effort excessif", quelques autres où l'effet de sens est "avec douleur": 'Quant messires Guillaumes de Montpaon sceut que li dus de Lancastre et toutes ses gens le venoient assegier, si ne fu mie trop assegués, car bien savoit que se il estoit pris, il le feroient morir à grant painne, et que point ne seroit receus à merci, car trop il s'estoit four-fais' (VIII 12 v. aussi VII 146 X 63). Cet effet de sens n'est d'ailleurs pas limité à la locution adverbiale à paine; il apparaît toutes les fois que le sujet n'a qu'une activité faible ou nulle: activité relativement faible du voyageur par rapport à celle de l'homme de guerre: Froissart profite de ce qu'il a 'sens et memoire... engin cler et agu... eage, corps et membres pour souffrir paine' (XII 2), pour entreprendre son voyage d'information en Béarn: il s'agit simplement ici de supporter des fatigues. Même effet de sens à propos de malades pour qui un simple transport est une peine: 'Li contes Guis de Blois avoit... jeu dehaitiés à Landrechies; et quant il peut souffrir le paine, il fu aportés en une litière à Biaumont... Si ne savoient ses gens... se il poroit souffrir le paine de chevauchier' (XI 122);

'Chis papes estoit de petite et povre complection et maladiex; si ressongnoit tant paine que nuls plus de lui'(IX 48); plus nets encore, les cas de sujets qui attendent sans rien faire dans des conditions inconfortables, ou encore de ceux qui sont livrés sans défense aux fureurs des éléments: Après une traversée extrêmement pénible, 'eurent chil chevalier gascons tantost oubliés les pains de la mer'(IX 139); 'il avoient grant neccessité de vivres. Et...estoint ossi si contraint dou frès temps, car nuit et jour il plouvoit, que ce leur fist moult de painne' III 34, v. aussi XI 38); 'quant il eurent esté là à siège quinze jours, et il eurent veu que riens n'i faisoient et si y gisoient à grant painne et à grant fret, si se avisèrent...' (VII 146); Les Français, l'hiver, en Ecosse sont dans une misère noire: pas de vin, pain d'orge et petite cervoise vendus à prix d'or, chevaux 'mort de froit et effondu de povreté' que personne ne veut leur acheter; 'Si remonstrèrent che li signeur à leur capitaine... et li dissent que il ne pooient longuement vivre en celle paine, car li roiaulmes d'Escoce n'estoit pas un país pour ivrener... et que avant l'esté revenu... il seroient tout mort de povreté'(XI 276); une alerte nocturne oblige les Français à s'armer et à se tenir sur le qui-vive; 'là furent en celle paine et en l'ordure et ou bruec priesque toute la nuit jusque en mi la jambe... li contes de Blois et li autre, qui n'avoient pas appris à souffrir celle froidure et celle malaise à telles nuis comme ou mois devant le Noël, qui sont si longes; mais souffrir pour leur honneur leur convenoit, car il quidoient estre combattu'(XI 29). Qu'il n'y ait pas d'activité, dans les cinq derniers exemples ci-dessus, c'est évident, mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas effort: celui, tout intérieur, de l'endurance, et du courage à résister à des conditions de vie défavorables.

Et la preuve en est qu'il peut être considéré comme glorieux et admirable d'avoir paine, ce qui n'apparaît pas avec avoir duel ou douleur: 'li François se tinrent tout quoi ens es marès et en le bourbe et ordure jusques as kievilles. Or regardés et considérés le peine qu'il eurent et le grant vaillance d'eux, quant à ces longues nuis d'ivier, un mois devant çalandes ou environ, toute nuit anuitie en leurs armeures estans sous leur piés, les bachinès en leurs testes, il furent là sans boire et sans mengier. Certes je di que il leur doit estre tourné à grant vaillance'(XI 18).

Reste un très petit groupes d'exemples où le mot paine a le sens de "punition". Quatre présentent une formule absolument figée: 'li papes... absoloit de painne et de coupe vrais confès et vrais repentans, le roi de France premièrement et tous chiaus qui avoech lui iroient en ce saint voiage'(I 116 v. aussi I 117 VI 73 XI 86). Non seulement leur faute est effacée, mais ils sont également dispensés de la pénitence qu'elle aurait normalement méritée. Deux autres se présentent en syntagmes libres: 'Si ... enjoindons destroitement ... à tous nos seneschaus... sus painne de perdre leurs offisses, qu'il publient... ces presentes par tous les lieux notables de leurs senescaudies' (VI 50) et celui, déjà cité, qui concerne la négociation d'un mariage entre le roi de Castille et la fille du roi Ferrant de Portugal et d'Aliénor de Coigne, dont la légitimité n'était certes pas incontestable: 'Et quoyque le roy de Castille et son conseil avoient au mariage faire bien mis avant toutes ces doubtes de la fille non estre hiretière de Portingal, mais le roy de Portingal, pour asseurer le roy de Castille, l'avoit fait jurer aux plus haulz nobles de Portingal que après son decez ilz la tenroient à dame, et retourneroit le royaume de Portingal

au roy de Castille, et avoit fait le roy de Portingal obligier les bonnes villes envers le roy de Castille à tenir à roy, en la somme et paine de II^C. mille frans de France'(XII 234). En quoi consiste au juste l'opération financière imposée aux villes? sont-elles à proprement parler pénalisées? C'est ce que pourrait dire un spécialiste de l'histoire des finances. Il est néanmoins clair qu'on leur demande un "effort" financier important ou qu'on les en menace. Il est certain que dans les autres emplois, le sujet qui subit la paine apparaît comme singulièrement passif étant donné l'intervention de celui qui l'inflige. Perdre son office de sénéchal ne demande aucun effort particulier, mais supporter vaillamment cette disgrâce peut en demander un comme n'importe quelle autre circonstance défavorable. Quant aux pénitences qui accompagnent ordinairement l'absolution, elles peuvent être des oeuvres méritoires coûteuses en temps, en argent et en forces.

On peut donc considérer que le signifié de puissance du mot paine repose sur l'association d'un sème d' "effort" en décroissance et d'un sème d'EA- en croissance, cet effort pouvant aboutir à une activité extérieure ou rester purement intérieur, cet EA- pouvant être recherché et provoqué par un tiers à titre de punition, l'activité extérieure, toujours - mais plus ou moins - excessive par rapport à son résultat pouvant donner lieu dans le cas de résultat proche de la nullité, à un mouvement de subduction qui fait de à painnes un simple auxiliaire de la négation. La polysémie du mot paine est figurée par le tableau ci-dessous:

EFFORT	EA-	Circonstance provoquée
+ EA-	+ effort	par un tiers à titre de
+ activité extérieure plus	intérieur	punition pour causer un
importante que son résultat		EA-
↓		+ effort
<u>à painnes</u> "presque pas"		

PARFAIRE, PARFAIT, PERFECTION

22 exemples relevés se répartissent selon les distributions suivantes:

- X parfait Z (II 116 V 88 89 IX 277 278 X 36 XII 126) et, accessoirement Z' parfait Z (VI 116 XII 99) et Z se parfait (VII 158 XI 264), d'où la perfection de Z (VII 187), le parfait de Z (III 51 XII 141), un parfait Z (II 133) et X fait Z parfaitement (IX 67 XI 273 309). Dans toutes ces tournures, le siège du processus de 'perfection' est un inanimé, l'agent pouvant être soit animé, soit inanimé.
- X est à parfaire (VII 168) et X tend à toute perfection d'honneur, c'est-à-dire 'à devenir parfait en matière d'honneur' (V 47 XII 153). Ici, le siège du processus est humain.

Un sujet prévoit d'étaler une action sur plusieurs étapes: les premières ne sont que des préparations que la dernière 'parfera': Guillaume de Gauville met au point une ruse de guerre destinée à reprendre Evreux pour le compte du roi de Navarre; dans un premier temps, il lui faut des intelligences et des amis sûrs dans la place; dans un second temps, il agira seul, en attirant et en assassinant le châtelain: 'Tout premièrement, il faurroit que vous euissiez de vostre accord trois ou quatre bourgeois de ceste ville de vostre amisté, et pourveues vos maisons de bons compagnons tous armés, hardis et entreprenans. Tout ce fait couvertement, je parferoie le sourplus à mon peril'(V 88).

Une action Z étant entreprise, un obstacle survient, qui pourrait la mettre en question. Si néanmoins elle est menée à bonne fin, c'est le verbe parfaire qui apparaît: Il arrive qu'une guerre de siège soit rehaussée par des joutes individuelles comme celle de Gauvain Micaille et de l'Anglais Janekin Kator, qui constituent de vrais spectacles pour les combattants des

deux bords. Après quelques passes d'armes, le duc de Buckingham interrompt le combat et remet la suite à plus tard. 'A l'endemain dou jour Nostre Dame, on fist armer Gauvain Micaille et Janekin Kator et monter sur leurs chevaux, pour parfaire devant les seigneurs leur ahatie'(IX 278 v. aussi 277 et X 36). Le roi de France prépare un débarquement en Angleterre. Olivier de Clisson élève des objections 'et alegoit à ce assés de raisons ensi que cilz qui congnessoit mieulz le condition et nature des Engles et l'estat dou pays d'Angleterre que moult d'autres. Non obstant ce, on ne pooit brisier le pourpos dou roy et de aucuns de son conseil que ceste armée ne se parfesist'(VII 158) ; de même, les chevaliers béarnais résistent au comte de Foix qui veut les dissuader d'aller guerroyer pour le compte du roi de Castille: 'puisque nous avons exploitié si avant, nous parferons le voyage'(XII 126); le comte de Stafort demande justice au roi d'Angleterre de l'assassinat de son fils survenu pendant une expédition en Ecosse; néanmoins, pour ne pas 'resjoir' l'ennemi de son 'anoi', il accepte que la sanction soit différée 'et se parfist li voiages alant en Escocce'(XI 264). Après de longues négociations, 'furent parfaites toutes les obligances et les ordenances de la pais et les saielèrent li dus de Bourgongne et li comtes de Flandres'(IX 204). On comprend par cet exemple qu'il puisse s'agir, parmi les stipulations du traité de Brétigny, des 'dispensations... touchans la perfection et accomplissement de ce present tretiet'(VII 87).

Profitant de ce que les Anglais sont occupés sur le continent, les Ecosseis mènent une guerre de reconquête de leurs villes frontières et les reprennent l'une après l'autre, 'et seoient li dit Escot à siège fait, et aucun signeur de France avoech yaus, que li rois Phelippes y avoit envoiïet pour parfaire leur guerre de-

vant le chastiel de Struvelin'(II 116).

Le substantif le parfait de Z signifie donc la 'totalité' de Z: à des combattants qui demandent une courte trêve 'il leur fu accordé le parfait dou jour et le nuit ensievant'(III 51); un conseiller donne ainsi son avis au roi de Portugal qui défend contre le roi de Castille le royaume auquel il a été élu: 'Au parfait de l'eritaige vous ne povez venir fors que par bataille'(XII 141). Et l'adverbe parfaitement peut se traduire par 'complètement, tout à fait': les Brugeois 'disoient que ceulx de Gand parfaitement il n'amerioient jamais'(XI 309); 'ne n'i amèrent chil d'Ewruens onques parfaitement seigneur autre que le roi de Navare'(IX 67); le comte d'Asquesuffort dissuade le jeune roi Richard II de suivre les conseils de son oncle de Lancastre qu'il accuse d'ambitionner le trône; 'li rois d'Engleterre entendit as parolles de ce conte... si parfaitement que onques depuis ne li purent issir hors de sa teste'(XI 273).

Mais atteindre son terme et s'accomplir en tous points peut assez souvent impliquer l'atteinte de toute l'excellence dont le siège du processus est capable. Parfaire la guerre des Ecossais c'est la terminer en achevant la reconquête de toutes les places fortes. Mais c'est aussi la rendre aussi avantageuse que possible, en faire une réussite. La notion de 'réussite' prédomine dans le cas de la guerre que mènent pour leur propre compte les Compagnons démobilisés par le traité de Brétigny. Ils remportent à Brinay, sur les troupes françaises, une bataille qui les enrichit de 'bons prisonniers et de villes et de fors'... 'Et ce parfist leur guerre quant ilz eurent le Pont Saint Esperit car ilz guerrièrent le pape et les cardinaulz, et... traictièrent parmi LM. frans que le pape et les cardinaulx païèrent'(XII 99). La notion de valeur, ajoutée à celle d'accomplissement apparaît en

particulier à propos d'êtres humains: On déconseille au comte de Pembroke de guerroyer en compagnie de Jean Chandos, de peur que celui-ci n'en recueille toute la gloire, car il n'est encore qu' 'uns jones homs et uns sires à parfaire'(VII 168); A l'époque de la bataille de Poitiers, le Prince de Galles, encore tout jeune, 'qui tendoit à toute perfection d'honneur, chevaüçoit avant, se banière devant lui, et renforçoit ses gens là où il les veoit ouvrir ne branler, et y fu très bons chevaliers'(V 47 v. aussi XII 153).

La création d'un adjectif parfait exprimant l'excellence et dégagé de tout souvenir de quelque progrès antérieur est donc dans la logique du verbe parfaire et de ses dérivés. Il n'a cependant été relevé qu'une fois, dans le passage où Edouard III fait une cour pressante à la comtesse de Salisbury: 'certainnement li doulz maintiens, li parfais sens, la grant noblèce et la fine biauté que jou ay veu et trouvet en vous m'ont si souspris et entrepris qu'il covient que je soie vos amans'(II 133).

Le schéma sémantique qui permet de rendre compte du verbe parfaire et de ses dérivés est donc celui d'un processus qui se déroule dans le temps, orienté vers une certaine finalité, programmé pour parcourir un certain nombre d'étapes et qui atteint son point terminal. Dans la mesure où le locuteur considère comme bon qu'il parcoure toutes ces étapes, le point terminal devient un point optimal et le lexème en question est connoté de façon méliorative. On voit enfin se dessiner une évolution vers des acceptions uniquement mélioratives où l'état excellent est acquis et le processus précédent inexistant ou oublié.

PASSER

De ce verbe très courant, 103 occurrences ont été relevées, dont les distributions sont les suivantes:

Z (se) passe (17 exemples)

X passe (suivi ou non d'un syntagme prépositionnel) (27 exemples)

X passe Z, d'où Z passe (30 exemples)

X se passe de Z (27 exemples)

1. Emplois spatio-temporels: d'un moment à un autre, un sujet se déplace par rapport à un repère qui peut être précisé ou non:

X passe une rivière (I 57 IV 173 X 1 2), un fossé (XI 246), la mer (V 179 VI 90), des montagnes (I 52); une arme 'passee' une cotte de mailles 'tout oultre' (XI 54); X passee 'parmi le royaume de France'(X 2), devant un château (XII 21); après une rencontre, un engagement militaire quelconque, X passee oultre (IV 97 V 28 VIII 48 139 X 198 XI 181 184); 'A ces mots, passa li rois avant et prist une mace de sergant...' (IV 179); les Bourgeois de Mantes 'ouvrirent... leur porte, et laissièrent ens passer monseigneur Boucicau et se route' (VI 103); 'quant li Breton... les vefrent passer... faisant grant feste, si furent tout pensieu' (IX 87).

A ce seul emploi du verbe passer correspondent les dérivés pas (XII 313) et passage (III 146 VII 3 XII 20 313).

Métaphoriquement, le dépassement spatial d'un repère, figure tout naturellement le dépassement d'une norme quelconque: Après Poitiers, le Prince de Galles félicite le roi vaincu de sa bravoure au combat: 'vous... avez passet tous les mieus faisans de vostre costet' (V 64); 'En ce conte Raoul d'Eu... avoit un chevalier durement able, gay, frice, plaisant, joli et legier; et estoit en tous estas si très gracieus que dessus tous aultres il passoit route' (IV 123), c'est à dire, vraisemblablement, dépassait la troupe des gens ordinaires.

II. Emplois temporels: Passer exprime la succession des jours:

'pluiseurs... n'avoient gousté de pain plus de trois jours avoit passet'(V 63); une situation qui évolue et dure, et dans ce cas, c'est le schéma Z se passe qui apparaît: les oncles de Charles VI, méditant une expédition en Flandres, redoutent l'impopularité.

Bien sûr, en cas de succès, 'la cose se passeroit en bien'(X 253);

'Li Flamenc aprochoient et... che ne se pooit passer que bataille n'i eust'(XI 45); les gens de Toulouse sont 'esmeu et couroucié'

qu'on ait laissé les Anglais traverser la Garonne, 'mais tout ce se passa: les povres gens le comparèrent qui en eurent adonc, ensi qu'il ont encores maintenant, toutdis dou pieur'(IV 173).

Une situation qui se passe évolue vers sa fin, si bien qu'arrive un moment où, au gré du narrateur dans une certaine mesure, une période longuement vécue comme présente bascule dans le passé:

'quant ce dñner fu passés, il se misent en ordonnance de bataille'

(X 223); 'Quant(vos pourveances) seront passées, il vous faut

conquérir des nouvelles'(X 223); 'quant leur trait fu passé, ilz

jettèrent leurs archs jus'(XII 313 v. aussi IV 38 81 V 174).

Il arrive que ce soit toute une existence humaine qui bascule

ainsi dans le passé, d'où le sens de "mourir" une fois relevé:

'En che tamps, prist une maladie au roi de France... on n'i veoit point de retour ne de remède, que il ne convenist dedens briefs jours passer oultre et morir'(IX 280).

III. Emplois où passer exprime le déroulement vécu de la desti-

née humaine: Un individu qui perdure normalement dans l'existence

passe ou se passe: à des Gantois mourant de faim, les gens de Bruxelles apportent 'des vivres assés pour eulx passer'(X 203);

Après Poitiers, les Anglais se montrent plutôt coulants avec leurs prisonniers qu'ils laissent aller sur leur foi, après avoir convenu d'une rançon: 'il les laissoient plus courtoisement rançon-

ner et passer que onques gens feissent'(V 64). Mais le cours de la vie n'est pas calme et uniforme. Il rencontre constamment des besoins à satisfaire, des problèmes à résoudre, des crises et des malheurs à surmonter, tous obstacles qui seront symbolisés par Z et apparaîtront dans les schémas X se passe de Z, se passe parmi Z, se passe Z.

X affronté à une circonstance malheureuse contre laquelle il n'y a rien à faire doit la passer, ainsi que le sentiment négatif qu'elle peut lui inspirer: partis de Plymouth pour Lisbonne, des Anglais 'eurent une dure fortune et contraire et tant que tout leur vaissel furent espars, et furent tout en très grant peril et aventure de mort'; ils 'passèrent en grant aventure cette fortune, et singlèrent tant au vent et as estoiles que il arrivèrent et entrèrent ou havene de la chité de Lusebonne'(X 136); 'Il n'est mors que il ne couviegne oublier ne passer'(VII 183). La mort est le type même de ces malheurs qu'on 'ne peut amender' (VI 70 XI 246), qu'il 'convient passer'(IV 122 VI 70 IX 134 XI 213 246 309), passer et porter (IV 122 VI 234 IX 234) 'au plus bel qu'on peut'(III 193 IV 122), 'au mieux qu'on peut'(VI 234) même si on en est couroucié (VI 70 XI 246). On ne se passe pas seulement un damage (IV 122) mais aussi son anoi (VI 234) ou son mautalent (III 193 IX 205), à moins qu'on ne se sente guère touché par le deuil général: 'quant on li recorda le mort dou roi de France, il l'eut tantos passé et n'en fist conte, car il ne l'amoit que un petit'(X 2).

Eprouvant un besoin, X se passe de ce qu'il trouve à sa disposition et qui, dans la plupart des contextes est peu et tend même vers zéro; cela assure (petitement) sa survie et il s'en contente: Pendant leurs expéditions en France, les seigneurs anglais avaient une intendance parfaitement organisée, emportant jusqu'à

des 'batelés... de cuir boulit' pour pêcher sur les étangs 'de quoi il eurent grant aise tout le temps et tout le quaresme, voires li signeur et les gens d'estat; mais les commugnes se passoi-ent de ce qu'il trouvoient'(V 225); incapable de comprendre la violente jalousie de son rival et ancien ami Louis Rambaut, Limosin lui affirme que 'deux compagnons d'armes telz que nous estions lors se povoient bien au besoin se passer de une femme'(XII 114). Dans le feu d'un combat un chevalier s'écrie: ' "A piet, à piet, tout home! et nuls ne fuie, et lesse cescuns aler son cheval. Se la journée est nostre, nous arons chevaux assés; et se elle est contre nous, nous nous passerons bien de chevaux!" ' IX 124 v. aussi XI 107 XII 274 316). Prisonniers, blessés, à plus forte raison morts, ils n'auront que faire de chevaux de combat, et leur destinée suivra son cours sans cet objet superflu.

Placé dans une circonstance dangereuse, X survit et retrouve le cours normal de son existence: il s'en passe. Des gens accusés de meurtre dans une affaire de vendetta 'estoient adonc là si fort qu'il s'en passèrent et escusèrent'(III 86); des assiégés qui se sont rendus font valoir de bonnes excuses; 'si s'en passèrent atant et demorèrent en pais'(VII 231); Philippe d'Arteveld exhorte l'armée gantoise à jouer le tout pour le tout, à vivre ou à mourir, 'et parmi tant le demorans de Gand se passera, et en ara merci li contes nos sires'(X 218).

On arrive donc à se tirer d'un mauvais pas, mais pas toujours à bon compte; il peut y avoir des conditions plus ou moins lourdes. Elles sont exprimées, après le verbe passer, par un syntagme prépositionnel introduit par les prépositions par ou plus fréquemment parmi: Un bourgeois fait prisonnier 'pria qu'on le laissast passer par rançon'(II 172); 'Et passèrent toutes ses gens parmi raençons couvignables et raisonnables'(V 69); 'Si les laissa passer parmi

ce trettié'(VI 143);'li rois de France... manda au duch de Bourgogne son frère, que il presist chiaus de le Charité en trettié et les laissast passer, parmi tant qu'il rendesissent le forte-rece et qu'il jurassent ossi solennelment que, dedens trois ans, pour le fait dou roy de Navare ne s'armeroient'(VI 147). Et comme il n'est pas de vie qui ne tende vers son terme, et que des conditions trop lourdes peuvent rendre ce terme imminent, on peut lire: 'Tous li capitaines de Phelippe passèrent parmi estre decollé sus le mont d'Ippre' (XI 34).

Dans tous les exemples précédents, devant l'obstacle, X était dans une situation d'impuissance relative ou complète. Dans ceux qui vont suivre, son initiative peut ou pourrait s'exercer: Entré en conquérant dans une ville, il a à décider s'il la mettra au pillage ou l'épargnera. 'Oncques gens qui sont au desure de leurs ennemis, ensi que ceulx de Gand furent adont de ceulx de Bruges, ne se portèrent ne passèrent plus bellement de ville que ceulx de Gand fissent adont de ceulx de Bruges, car onques il ne fissent mal à nul homme des menus mestiers, se il n'estoit trop vilainement accusés'(X 235). Ici, X agit bien à l'égard de Z; la plupart du temps, suivant la pente du moindre effort, il agit peu ou même pas du tout: Le roi de France fait faire une cérémonie funéraire en l'honneur du roi d'Angleterre défunt, ce qui montre 'qu'il estoit plains de toute honneur, car il s'en fust bien passés à mains, se il volsist'(VIII 237); au narrateur d'événements importants, le duc de Lancastre demande: ' "ne vous en passés point briefment que je ne sache et oye comment il en avint et par quelle incidence ilz se trouverent sus les champs, car je oy d'armes parler moult volentiers'(XII 271). Se passer brièvement d'un événement, c'est le mentionner sans s'étendre sur les détails, ce que fait couramment Froissart quand sa matière lui paraît peu

importante: 'Malignes et Anwiers, qui sont deus grosses villes et de grant pourfit, demorèrent au conte de Flandres. Je me sui de ceste matère passés assés briefment, pour tant que elle ne touche de riens au fait de ma principal matère, des guerres de France et d'Engleterre'(IV 133 v. aussi IV 65 87 133 VI 20 133 VII 86 129 VIII 182 237). Edouard III a perdu beaucoup de gens lors d'un soulèvement de la ville de Caen; cependant, bien conseillé, il renonce à agir pour en tirer vengeance: 'si s'en passa atant'(III 146). Lors d'un incident de frontière, entre Castille et Portugal, les troupes castillanes, prêtes à faire des concessions 'se fussent bien passées de la bataille'(XII 274). Le duc de Normandie ne peut admettre d'être le témoin passif des mauvais traitements que le roi son père fait subir à son hôte, le roi de Navarre; il 'ne s'en voloit passer ne souffrir'(IV 179).

Une solution acceptable, sinon enthousiasmante, se présentant aux problèmes de X, celui-ci passé oultre, ou passé Z, c'est-à-dire, consent (alors qu'il aurait la possibilité de s'y opposer). Les gens de Saint Jean d'Angély, assiégés, demandent une trêve et 'commencièrent à entamer trettiers devers le roy de France et son conseil qui passèrent oultre. Et me semble que li rois Jehans de France leur donna quinze jours de répit'(IV 109). Jean Chandos apaise le courroux du Prince de Galles qui veut faire exécuter un prisonnier et lui sauve la vie.'Ensi li princes passa oultre et commanda que li dis chastelains fust bien gardés'(V 40). Dans le texte d'un traité, on lit sous la signature d'Edouard III que si quelqu'un agissait contre la paix 'il nous desplairoit très grandement et ne le porions nullement ne vorrions passer sous ombre de dissimulation'(VI 48); 'Ceste imagination fist assés briefment passer les Englès le parlement et l'article de Bretagne, dont ce fu pechié'(VI 51); 'volentiers ne aucunement, écrit

Froissart, chroniqueur consciencieux, je n'eusse point passé une enquête faite de quelque pays que ce fust, sans ce que je eusse depuis l'enquête faite sceu que elle eust esté veritable et notable'(XII 237). Un accord entre Edouard III et Jean le Bon va à l'encontre d'un autre accord parallèlement conclu entre le roi de Navarre et le duc de Normandie. Ceux-ci réunissent diverses personnalités 'car par yaus et leur ordenance il couvenoit ceste cose passer'(V 180). Le roi Jean reçoit plusieurs 'lettres de deffiances' de certains de ses ennemis, mais 'il passa tout legièrement et n'en fist compte, car il se sentoît fors assés pour resister contre tous et yaus destruire'(IV 182).

Par une transformation simple, une équivalence se crée entre X passe Z et Z passe. Le comte de Hainaut n'est pas disposé à soutenir inconditionnellement le roi de France, et le lui 'rescrit'. 'De ces rescriptions se contenta li rois... et les laissa passer legièrement, et n'en fist nul grant compte, car il se sentoît fors assés pour resister contre tous ses ennemis'(I 158). 'Cilz trettiés passa et fu tenus'(VIII 89); 'chis traitiés passa oultre, parmi tant que li rois dant Henri devoit... retourner en Navare'(IX 117); 'li contes, pour ce mariage laisser passer, rechut grant pourfit, plus de cent mil frans'(VII 130).

On a relevé enfin deux occurrences d'un participe passé du verbe passer signifiaient apparemment "éprouvé": il s'agit dans l'une de grosses batailles de seize mille hommes chacune, 'dont tout estoient passet et moustret pour homme d'armes'(V 20); l'autre a trait au recrutement de troupes pour une expédition outre mer: 'En celle saison s'en vinrent à l'Escluse... toutes gens d'armes qui estoient escript, ordonné, et passé et moustré pour aller oultre en Escocce'(XI 197). Un parallélisme entre X passe Y et Y passe, est passé, semblable à celui qui existe

entre X passe Z et Z passe l'expliquerait facilement; la tournure X passe Y est bien attestée au XVI^eS. (on passé quelqu'un maître, licencié, docteur, et ce quelqu'un est 'maître passé', 'docteur passé'); un emploi de ce genre s'accorderait bien avec moustré qui signifie apparemment "passé en revue". Il faut toutefois reconnaître que X passe Y au sens de "X reconnaît, après examen, les mérites d'Y" ne figure pas parmi nos relevés des Chroniques de Froissart et que les deux occurrences de passé et moustré ne suffisent pas à le présupposer.

A ce cas près, qui reste un peu dans la vague, on voit que, pour expliquer de façon cohérente les effets de sens nombreux et apparemment contradictoires de (se) passer, il suffit de l'idée fondamentale du déroulement vécu d'une existence humaine qui surmonte au fur et à mesure de leur survenance, et aux moindres frais possibles, les obstacles qui se présentent à elle.

PESER, PESANT

18 exemples relevés ainsi répartis:

X pèse Z (I 121 IV 106 XII 232)

Z est pesant de une livre (XI 164 v. aussi VIII 244 249)

Z est pesant (VI 167 VIII 154 IX 74)

Z est pesant à X (III 98), poise à X (I 78 152 IX 283).

X est pesant (VII 59 70 VIII 204 XI 125).

La polysémie de ce mot s'organise facilement autour de la notion sensorielle de pesanteur: Un corps Z, entraîné par l'attraction de la masse terrestre, exerçant une pression sur son support, 1) un sujet X, au moyen d'instruments appropriés, mesure cette pression (emploi non relevé). Par subduction, toute notation sensorielle étant éliminée, on obtient: un sujet X évalue l'importance d'une idée: 'Frère Jehan de Rocetaille... remonstroit ses paroles et exemplioit ceulx qui entendre y voloient... il pesoit ses choses si parfont et aleguoit tant de haulte escripture que espoir eust-il fait le monde errer' (XII 232); 'quant on voet entreprendre une grosse besongne, on doit... peser à quel chief on en porroit venir' (I 121); 'Tout consideret et peset le bien contre le mal, il regardèrent que mieulz leur valoit retourner' (IV 106). X constate et évalue, ne supporte pas le poids, n'en ressent pas les effets; nous sommes dans le champ du vocabulaire intellectuel.

2) La pression de Z est intense, sur un support qui ne résiste que difficilement: 'Là eut donné tamaint pesant horizon de ces haces, et fendu et effondré tamaint bachinet, et maint homme navré et mort' (VI 167 v. aussi VIII 154); 'Entre les assauls, en y heut un dur et pesant et merueilleux, car il dura un jour tout entier; et là furent ochis et blechiés pluisieurs Englès' (IX 74). Le support est la personne physique de X qui ne résiste qu'au

prix de durs efforts, à moins qu'incapable de résister, elle ne soit blessée et tuée. Par subduction, l'aspect physique de la personne étant éliminé, il ne s'agit plus que d'une circonstance qui menace la résistance psychique de la personne: Jacques d'Arteveld voulant remplacer le comte de Flandres par le Prince de Galles, les représentants des villes expriment leur embarras au roi d'Angleterre: 'Chiers sires, vous nous requérés d'une cose moult pesans, et qui trop ou temps avenir poroit touchier au pays de Flandres et à nos hoirs'(II 98); ils ne sauraient prendre une pareille décision sans être assurés du consentement populaire! Le roi d'Angleterre n'a guère plus de succès auprès des princes allemands auxquels il demande leur alliance: 'Ciers sires, nous nos sommes longuement consilliet, car vostre besongne nous est assés pesans. Car nous ne veons mies, tout considéré, que nous aïons point de cause de deffier le roi de France à vostre occoison'(I 143). Il s'agit ici de lourdes responsabilités à assumer, et ailleurs, de soucis financiers et de remords de conscience: 'Li rois Edouwars sejournoit à Vilvort à grant fret... et perdoit son temps... Se li pooit bien peser, aveoche le grant tresor qu'il avoit donnet à ces signeurs qui ensi le detrioient par parolles'(I 153); Le roi Robert d'Ecosse, mourant, regrette de n'avoir pu faire le voyage de Jerusalem: 'Et quant jou euch le plus à faire, je fis un voeu que je n'ai point acompli, dont moult me poise'(I 78). Ce sont encore les regrets d'un mourant, dans le passage où Charles V faisant ses dernières recommandations à ses frères, leur parle des impôts 'dont les povres gens sont tant travilliet et grevés'... 'che sont coses, quoique je les aie soustenues, qui mout me grèvent et poissent en corage '(IX 283). Dans les emplois où peser dénote un EA-purement psychique, plutôt que d'une vive douleur, il s'agit

d'un souci; c'est moins une passion qui se trouve contrariée que l'orientation normale de la vie qui est mise en cause. Le sentiment paraît durable, sourd, profond.

3) Z se confond avec le propre corps de X qui éprouve une difficulté à agir, non, dans les cas relevés du moins, qu'il pèse particulièrement lourd, mais parce qu'il est en mauvaise santé et fatigué: les Anglais 'portoient à grant meschief le chaleur et l'air dou pays d'Espagne, et meismement li princes en estoit tous pesans et maladieus'(VII 59); le roi de Majorque était en sa chambre 'encores tous pesans de sa maladie'(VII 71 1); on trouve ailleurs, dans un contexte analogue, une variante: pesaulx: le comte de Blois veut participer à une expédition militaire 'quoique il ne fuist pas bien haitiés, mais tous pesaulx et holagres, pour la forte et longue maladie que l'esté avoit eu'(XI 125). Il peut même arriver que le sème "fatigue physique" disparaisse et qu'il ne s'agisse que d'une lassitude, ou d'un découragement purement psychiques: 'leur mineur avoient perdu leur mine et... il leur en couvenoit refaire une nouvelle, se on voloit avoir le ville par mine, laquelle cose leur fu trop grandement desplaissans, et en estoient tout pesant et merancolieus'(VIII 204).

On voit donc que la polysémie de ce mot repose d'une part sur le rôle joué par l'actant principal X qui peut évaluer un poids, supporter un fardeau, ou être à lui même son propre fardeau, et d'autre part, sur les mouvements de subduction par lesquels on passe de la sensation de pesanteur 1) à la notion d'importance 2) à celle de fatigue, d'effort physique pénibles, puis d'EA- purement psychique, sourd, profond et continu.

PLAIRE et sa famille

Le verbe plaire et ses dérivés constituent un ensemble lexical comportant une série positive (121 ex. relevés): les verbes plaire et complaire, les substantifs plaisance et plaisir, l'adjectif plaisant, et une série négative (27 ex. relevés): desplaire, desplaisance, desplaisir, desplaisant.

Le substantif plaisance apparaît généralement dans les types de syntagmes suivants: un objet Z vient à plaisance à un sujet X (I 116 IV 81 IX 54) ou lui tourne à plaisance (IV 7) ou est en la plaisance de ce sujet (XI 224); un sujet X prend plaisance à un objet Z, ou prend en plaisance cet objet (I 148 II 33 IV 91 V 55 VI 26 VII 152 VIII 120 X 30); il a sa plaisance à Z (XI 248); il a plaisance de faire l'action Z (XI 20); plaisance prend à X de faire Z (XII 81 237); la plaisance de X est que Z ait lieu (IX 211); assez rarement, il peut se faire que le sujet soit effacé et qu'apparaissent les tours impersonnels: estoit grant plaisance à ou de suivis de l'infinitif (IX 5 83). Dans la locution particulièrement fréquente: un sujet X fait une action Z à sa plaisance ou à la plaisance d'un autre sujet Y (I 1 184 V 184 IX 54 55 144 154 278 X 109 XII 42 202), plaisance entre en concurrence avec plaisir (IV 61 IX 147 X 88 285 XI 35 195), seul relevé lorsqu'il s'agit de Dieu: Au plaisir de Dieu (X 88 285). La plus grande partie des occurrences de plaisir est constituée par la locution au plaisir de X; mais on a relevé aussi: X fait son plaisir (IX 152) et Y obéit aux plaisirs de X (XI 92). La série négative connaît les mêmes constructions: Z vient à desplaisance à X (VI 232 IX 13 XI 242) ou lui vient à desplaisir (VI 58 IX 48), ou lui tourne à desplaisance (X 179); X prend desplaisance à Z (IX 119) ou prend en desplaisance Z (VI 108 X 103); X a desplaisance de Z (IX 152);

un sujet Y fait une action Z au desplaisir (I 133) ou à la desplaisance (IX 134 X 146) de X ou de Y lui-même; Y fait des actes de desplaisances (VII 92) ou des desplaisirs (VIII 182) à X.

Le verbe plaire a l'objet du sentiment pour sujet grammatical et le sujet pour objet grammatical: un objet Z plaît à un sujet X; ou, en tournure impersonnelle, il plaît à X de faire Z ou que Z ait lieu; un sujet Y fait une action Z pour complaire à un autre sujet X.; en ce qui concerne desplaire, la tournure impersonnelle il desplaist à X de Z (V 107 VI 77 VIII 62 IX 144) semble plus courante que la tournure personnelle Z desplaist à X (I 13).

Plaisant et desplaisant sont habituellement attributs: Z est plaisant à X (VIII 209 XI 153) ou ne lui est mie (trop) plaisant (I 17 V 1 VIII 130), est desplaisant à son pourpos (VII 108), li est desplaisant (VIII 204 228 IX 15 160 XI 173); Plaisant apparaît aussi dans les tournures impersonnelles: plaisant fait ou il fait plaisant veoir Z (IV 80 90) et peut être épithète de nature: 'un chevalier durement able, gay, frice, plaisant, joli et legier'(IV 123) ou 'un plaisant lieu et bel'(IX 276).

Comparons maintenant les trois exemples ci-dessous:

Edouard III, sur mer, attendant sans crainte une flotte espagnole, se divertit sur sa nef royale: 'Et faisoit ses menestrels corner devant lui une danse d'Allemagne, que messires Jehans Chandos, qui là estoit, avoit nouvellement rapporté. Et encores, par esbatement, il faisoit le dit chevalier chanter avoech ses menestrels, et y prenoit grant plaisance'. Ici, la traduction en français moderne serait "il y prenait grand plaisir". (IV 91). Le même Edouard III, dans sa jeunesse, songeant à attaquer la France, veut s'assurer des alliances sur le continent. Il envoie une délégation à son beau-père, le comte Guillaume de Hainaut qui l'assure de son appui et lui suggère la possibilité de diverses alliances. 'Cilz con-

saulz pleut grandement à ces seigneurs d'Engleterre'(I 123), autrement dit: "Ces seigneurs d'Angleterre jugèrent ce conseil excellent". Durant la campagne du duc d'Anjou en Bigorre, le fort de Trigalet, dont la garnison détroussait ceux qui traversaient le pays, fut pris. 'Si le donna messire Garsis au commun du pays qui en sa compagnie estoient, lesquelz en ordonnèrent tantost à leur plaisance; ce fu que ilz l'abatirent et desemparèrent': "ils en disposèrent comme ils voulurent" (XII 42).

Le lien sémantique existant entre les trois effets de sens ci-dessus est bien clair: ce qui fait plaisir est jugé bon et, s'il n'est pas actuellement réalisé, est désiré, voire voulu. Mais, selon les contextes, c'est l'état affectif positif, le jugement de valeur ou la volition qui prédominent. Les indices qui inclinent l'interprétation du lecteur dans l'une ou l'autre de ces directions sont les suivants:

1) un objet concret, sollicitant les sens, une action agréable par elle-même et pas seulement par sa finalité orientent vers l'interprétation "état affectif positif". Il y a une nette différence entre le plaisir d'écouter des ménestrels (IV 91) ou de 'faire d'armes' (VII 152) et celui de démanteler une forteresse redoutable, les premières de ces actions étant hédoniques par elles-mêmes, la dernière non. 'Si firent leurs logeis sur ces biaux prés au lonc de la rivière de Dourdonne, et estoit grant plaisance au regarder' (IX 5 v. aussi IV 80 90 VI 26 IX 83). Un magnifique cheval blanc fait partie du butin d'un château pris d'assaut; on l'envoie au roi de France: 'Li rois veï le cheval moult volentiers, et li plaisi grandement bien, et le chevaucha le diemence toute jour'(XI 127). Convient-il de fiancer Charles VI et Isabeau de Bavière? 'pour ce que celle dame estoit de lointain país... li amenée en France, on ne savoit se elle seroit en la plaisance dou roi: autrement, c'estoit tout romput'(XI 224)

Pourtant, l'objet de la plaisance est rarement concret et sans autre finalité que la pure jouissance; le plus souvent c'est une parole (promesse, requête, réponse, offre, invitation, nouvelle) ou une circonstance favorable, ou une action qu'on projette d'entreprendre. Toutes les fois que cet objet, satisfaisant, en harmonie avec les intérêts et les désirs du sujet, lui est offert sans qu'il ait de possibilité d'action et sans par conséquent, que sa volonté soit sollicitée, c'est le même effet de sens "état affectif positif" qui apparaît. Dans un premier temps, le jeune Edouard III accepte de prêter hommage au roi de France Philippe de Valois: 'ceste response plaisi grandement bien as dessus dis messagiers de France'(I 92). Les gens d'Hennebont, effrayés par Duguesclin, font savoir aux Anglais qu'ils n'ont pas à compter sur leur aide. 'Quant la chapitainne et li Englès ofrent ces nouvelles, si ne leur furent mies trop plaisans'(VIII 130).

Sur le plan syntaxique, il est caractéristique que toutes les tournures où l'objet (Z) est sujet grammatical (Z plaift à X, est plaisant (à X), est en la plaisance de X, tourne ou vient à plaisance à X) et la plupart de celles où le sujet (X) est sujet grammatical (X prend plaisance à Z, a sa plaisance à Z, prend en plaisance Z) produisent normalement cet effet de sens; il en est de même des tournures impersonnelles plaisant fait/i fait plaisant/ plaisance est à ou de suivies de l'infinitif. Les constructions à sujet Z et celles à sujet X peuvent être toutes tenues pour synonymes à cela près que prendre en plaisance, venir ou tourner à plaisance ont un caractère inchoatif que les autres n'ont pas. Les mêmes constructions, se trouvant dans la série négative, y produisent l'effet de sens symétrique "état affectif négatif".

2) supposons maintenant qu'un objet non spécifiquement hédonique soit proposé à un sujet et sollicite sa volonté sans lui laisser l'initiative: son acceptation, son approbation, son intérêt; dans ces conditions, l'effet de sens "jugement de valeur" peut apparaître. Gautier de Mauni expose à ses compagnons tout un plan d'action destiné à sauver deux des leurs: 'Cilz consaulz et avis plaisi à tous; et se alèrent armer et appariller incontinent'(II 175); le pape fait prêcher une croisade: 'si fu tantost celle crois publiie et preecie par le monde, et venoit à tous signeurs à grant plaisance, et espécialment à chiaux qui voloient le tamps disperser en armes'(I 116). Mais aucune construction syntaxique spécifique n'oppose cet effet de sens, tout à fait marginal et secondaire au premier.

3) Le sujet X conçoit un objet Z hédonique, ou simplement à finalité bonne, encore virtuel, et envisage de le réaliser: l'effet de sens "désir, volonté" apparaît: Les Ecossois refusent le champ de bataille que leur proposent les Anglais: 'là demorroient tant qu'il leur plairoit'(I 65); les enfants du roi de Navarre étant retenus à la cour de France, celui-ci négocie leur retour; 'et, se il venoit à plaisance au roy que tous deux ne les volsist renvoyer, à tout le mains il lui renvoiaist Charle'(IX 54)

Ou bien le sujet s'engage dans cette action, la mène à son terme, mais toujours sous l'impulsion d'un acte de volition: le sien propre ou celui d'un autre sujet au service duquel il se met: Des hauts faits de notre époque, écrit Froissart dans son prologue, 'Messires Jehans li biaux... en fist et cronisa à son tamps aucune cose à se plaisance; et j'ai ce livre hystoriet et augmenté à le mienne'(I 1); dans un combat singulier 'jousta li escuiers françois à la plaisance dou conte mout bien'(IX 278).

Cet effet de sens de "volition" est repérable à des critères très nets:

Prédominance de la construction impersonnelle, suivie d'une complétive ou d'un infinitif introduit par de: Il plaift (ou vient à plaisance) à X de faire Z ou que Z soit fait; secondairement, de constructions où le sujet est le mot plaisance lui-même: la plaisance de X est que Z ou plaisance prend à X de faire Z, traduisant la pulsion qui s'empare du sujet. Association de constructions à sujet X avec la locution à sa plaisance; on peut tenir pour synonymes des tours comme X fait Z à sa plaisance/ à son plaisir/ tant qu'il lui plaift/ comme il lui plaift ou X fait son plaisir.

Collocation des mots plaisance ou plaisir avec des mots impliquant l'idée de volition: 'Il le couvient obeir as ordonnances et plaisirs dou roi de France'(XI 92); 'Li rois de France ... sages et soubtis fu là où se plaisance s'enclinoit et... bellement savoit gens attraire et tenir à amour où ses pourfis estoit'(VIII 105); coordination de plaisance à volenté: 'Si li prist volenté et plaisance d'aler ou royaume de Navarre'(XII 81 v. aussi IX 154), à intencion (IX 211), à entente (I 184), à istance (VI 84), à desir (XI 20).

Présence, dans le discours, de divers moyens de créer un univers imaginaire: futur: 'nous... revenrons à vous à un certain jour, quant il vous plaira'(I 140); conditionnel: 'li rois englès et toutes ses gens pooient bien venir et aler... par toute Flandres, ensi qu'il li plairoit'(I 131); emploi de la conjonction se, en particulier dans la locution se il vous plaist qui sert à rendre toute sa liberté à un interlocuteur auquel on vient d'adresser une proposition, un conseil, une suggestion: 'Si laissiés le muser' dit la dame de Sallebrin à Edouard III, son hôte, 'et venés en le sale, se il vous plaist, dalés vos chevaliers: tantost sera appareilliet pour disner'(II 133); subjonctif de souhait: 'jà ne place à Dieu qu'il nous ait si legierement'(V 8).

Utilisation du mot plaisir en concurrence avec plaisance, soit (rarement) en syntagme libre, soit le plus souvent dans la locution au plaisir/ à la plaisance de qui semblent exactement synonymes.

En somme, l'adjectif plaisant ne connaît que l'acception "état affectif positif"; le verbe plaire et le substantif plaisance les trois acceptions possibles, et le substantif plaisir seulement l'acception "volition". Sans doute, à propos de ce dernier mot, peut-on relever des cas limites, l'objet voulu étant en même temps hédonique et l'action volontaire ayant atteint son terme: 'Et furent ces joustes très belles et très bien joustées et continuées, et en ot le pris uns jones chevaliers de Hainnau, qui... joustaa... au plaisir des signeurs et des dames très bien'(XI 195); mais en aucune des occurrences relevées le sème de volition n'est totalement exclu, ce qui n'est pas le cas pour plaisance.

La série négative se situe presque entièrement du côté de l'affectivité, y compris plusieurs occurrences de desplaisir qui en cela n'est pas l'antonyme exact de plaisir: 'Il ne pooit trouver nulle paix entre le roi de France et le roi d'Engleterre dont trop lui venoit à desplaisir'(IX 48). A peine peut-on relever quelques exemples de à la desplaisance ou au desplaisir de X qui peuvent s'interpréter comme "contre la volonté de X": 'plus avant il n'en feroit rien qui deüst estre au desplaisir dou roy' (I 133); 'envis eüssent ouvré ne exploitié à la desplaisance de leur cousin le conte'(X 146 v. aussi IX 34).

En ce qui concerne l'intensité et la nature de l'état affectif traduit par la série positive, on peut dire que plaire et plaisance s'opposent à aise et à rafreschir par le fait qu'ils ne se trouvent jamais dans des contextes limités à la simple satisfaction de besoins biologiques; ils s'opposent à content et à satisfaction par le fait que leur objet n'est à proprement parler ni dû ni

attendu; à suffire et à jouir par une intensité beaucoup plus nette, dépourvue de la réserve qui caractérise suffire et de l'habitude impliquée par jouir; Il peut s'agir, on l'a vu, d'un objet hédonique ou d'une nouvelle, d'une circonstance favorable qui d'une manière ou d'une autre s'offre au sujet: simple satisfaction de vanité, comme d'être invité à dîner par le roi (IV 81), obtention d'un sauf-conduit (X 167), rescousse à des chevaliers en danger (II 175), opération anti-pillage (VIII 242) ou faits importants d'ordre politique ou militaire: se trouver dans une situation stratégique avantageuse (III 45); obtenir l'hommage d'un puissant vassal (I 92), des **assurances** de fidélité ou d'appui militaire de la part de ses vassaux (IX 28 VIII 124); entrevoir des possibilités d'alliances intéressantes (I 123); conclure une bonne paix (VI 18 180); faire un mariage avantageux (VIII 29).

Réciproquement, les objets provoquant la desplaisance ne sont nullement des vécus: d'un homme que l'on hait au point de le faire assassiner on dit qu'il vous est 'contraire et desplaisant' (IX 160); voir son roi sous l'influence d'un favori débauché qui le conseille mal (I 13), se sentir hanté d'un puissant personnage (V 107), perdre des privilèges (IX 144), subir un affront (VI 232), se voir réduit à l'inaction après avoir été appelé à l'aide (X 179); ne pas recueillir d'une trahison les fruits qu'on en attendait (IX 119); perdre le fruit d'un long travail (VIII 204); être contraint de négocier avec des émeutiers (X 103); devoir passer sous la domination anglaise quand on a le coeur français (VI 58); voir l'adversaire agrandir son domaine (VI 77); voir ses terres ravagées (XI 173); se voir imposer une guerre injuste (IX 133); perdre des bases stratégiques (VIII 62 250 XI 242); échouer dans ses tentatives de paix (VIII 228 IX 48); perdre des

personnes auxquelles on tient (VI 108 IX 152 158), tout cela desplaist; infliger de mauvais traitements à un prisonnier peut être dit lui faire des desplaisirs (VIII 182) et des actes de desplaisances (VII 92) peuvent être assez graves pour constituer un casus belli.

La plaisance et la desplaisance sont donc des états affectifs d'une intensité moyenne ou grande; leurs objets tranchent sur la monotonie de la vie de façon très sensible, et le cours de la vie du sujet peut s'en trouver notablement infléchi, de façon heureuse ou malheureuse.

POINT

Environ 250 occurrences de ce mot aux emplois particulièrement variés ont été relevées.

I. Le point dans l'espace:

Aucune des occurrences relevées ne présente le mot point avec son sens concret de "marque laissée sur une surface par une pointe" et l'interprétation des trois occurrences où une valeur spatiale est possible ne s'impose pas avec évidence: 'Les capitaines et guides savoient bien les certains lieux où il se devoient retrouver pour venir tout et d'un point devant le val de Sorie' (IX 112). En un endroit ou au même moment? 'messires Bertrains de Claiekin... ordonna toutes ses besongnes de point et d'eure ... tout son arroi et son grant charoi et rassembla tous les compagnons d'environ lui... et se parti de le bonne cité de Poitiers' (VIII 107). Les indications spatiales ne manquent pas dans cette phrase, mais faut-il comprendre qu'il 'ordonna ses besongnes' en fixant des lieux et des dates précis (ce qui est probable), ou simplement, en fixant des dates précises, point n'étant qu'une redondance d'eure avec qui il formerait un couple synonymique (ce qui n'est pas impossible)? La même association de lexèmes et par conséquent le même problème se posent dans un épisode où le roi de France et ses alliés le roi de Bohême et le comte de Hainaut, campant au mont Cassel sont attaqués par trois colonnes de Flamands: 'par le grasse de Dieu, cescuns des signeurs desconfi se bataille si entièrement, et tous à une heure et en un point, que onques de tous ces seize mille Flamens n'en escapa mil'(I 86). "En même temps et au même endroit" ou "en un seul et même moment"? Les prépositions usitées - on le verra - dans les cas où point dénote incontestablement le moment sont à et sus; l'usage de la préposition en laisse entendre que point désigne ici un espace

d'une faible étendue et fait pencher pour une interprétation spatiale dans les deux premiers exemples.

II. Le point dans le temps:

Le mot point peut dénoter un moment que le locuteur choisit de privilégier par rapport aux autres moments constituant la ligne du temps; il peut aussi dénoter l'état d'un sujet X à un certain moment, que le locuteur choisit de privilégier par rapport aux autres états où est passé le sujet au cours de sa vie. Ce second emploi étant moins fécond que le premier et semblant directement subduit de l'emploi spatial ci-dessus étudié, c'est par lui que nous commencerons.

A. Le point, étape dans une succession d'états. Ces emplois sont signalés par l'emploi de la préposition en et de verbes d'état (être, demeurer), ou exprimant le changement d'état (mettre, remettre). Edouard III, captivé par la dame de Salebrin, oublie de faire honneur à son dîner, 'de quoi toutes ses gens avoient grant merveille, car il n'en estoient point accoustumés ne onques en tel point ne l'avoient veu'(II 134). Il s'agit ici d'un état psychique; ailleurs, d'une position à tenir pendant un temps plus ou moins court: 'il abaissièrent les glaves et les missent en point pour adrechier l'un sus l'autre'(X 48); ou d'une situation politique: Les Anglais trouvaient les Français en trop bons termes avec le comte de Flandres 'et disoient que les coses ne demorroient point en ce point'(XI 86 v. aussi IX 181, X 130); ou de l'attitude guerrière et plutôt menaçante des Maillotins: 'Il fussent venu servir le roi ens ou point où il sont, quant il alla en Flandres, mais il n'en avoient pas la tête enflée'(XI 75); ou du contenu d'une forteresse: 'Et fu dit que chil dedens partiroyent se il voloient, mais la garnisson, ens ou point où elle estoit il lairoient, ne riens fors leurs

vies il n'en porteroient'(X 162). Mais un "état" tout particulièrement privilégié par le discours des Chroniques est l'état de santé du sujet dont on parle: ' -"Tant qu'à present, je ne poroie souffrir le chevaucier ne porter en litière. Se me couvient chi demorer et sejourner jusques au plaisir de Dieu." Adonc parlèrent li chevalier encores et li demandèrent:"-Monsigneur, et volés vous que messires li princes vous laisse une quantité de gens d'armes, pour vous garder et raconduire, quant vous serés en point pour chevaucier?" '(VII 59, v. aussi XI 268); "estre en bonne santé" se dit normalement estre en bon point : 'Eustasse d' Aubrecicourt... estoit tous sanés de ses plaies et en bon point' (V 183); un héraut, envoyé prendre des nouvelles 'fist son message et raporta que tous estoient en boin point , mais il estoient si nu que il n'avoient sorler en piet'(IX 89, v. aussi IX 202)

Il arrive que le point en question soit un état semblable à un état antérieur jugé optimal et qui avait subi une dégradation; c'est ce que signale le préfixe re- : 'Chils maistres medechins ... li fist recouvrer cheviaulx et ongles et santé et le remist en point et en force d'homme' (IX 281); après des émeutes, à Londres, 'li rois ot conseil que..il remeteroit le roiaulme en son droit point '(X 130); Gaston de Foix étant séparé de sa femme, soeur du roi de Navarre, celui-ci confie à son fils une certaine poudre en lui disant de s'en servir 'pour les choses refourmer en bon point et que vostre mère fust bien de vostre père' (XII 82).

B. Le point, étape dans une succession de moments:

1) Le moment précis: 'Vous venrez joedi en ceste ville sus le point de noef heures'(XI 290). La précision du point en question peut être soulignée par les adverbes droit ou droitement: 'Puis

se parti de Brait entour le mienuit et se vint, droit au point
que li solaus se liève... et fist ouvrir le porte'(II 146).

'Droitement sus le point de celle desconfiture, evous venir à
frapant Monsigneur Hue de Chastillon et se banière'(VIII 187).
Parmi tous les points qu'on peut remarquer dans une journée, le
plus souvent cité est le point du jour: 'si dura cils assaulx
dou point dou jour jusques à haute nonne'(IX 198); 'sus le point
du jour il vinrent devant Courtrai'(II 4, v. aussi III 113, 160,
IV 68); 'Chevaucièrent toute le nuit jusques au point dou jour
que li aube crevoit'(III 113); 'au point du jour, quant li flos
fu revenu, il se fisent navier'(VII 40 v. aussi II 122).

On remarque dans tous ces cas l'usage habituel des préposi-
tions à et sus (ou sa variante sour III 160).

Quand le point de est suivi d'un infinitif, il s'agit du mo-
ment précédant immédiatement le procès exprimé par l'infinitif,
qui peut encore ne pas avoir lieu, quoique tout le laisse prévoir,
et que le narrateur, rétrospectivement, nous affirme ne pas avoir,
en fait, eu lieu; la plupart du temps c'est la préposition sus
qui est utilisée: 'l'ostel fu sus le point de estre pris et li
sires de Vertaing dedens'(X 22); 'Adont fu Piètres... sus le point
d'estre là ochis'(X 73); 'furent cil traitiet et cil parlement
priès sur le point dou fallir'(XI 190); 'elle avoit esté tant
effraée de la mort de son chevalier que sus le point de estre
morte'(XII 258). Mais la préposition à peut apparaître aussi:
'Jehans de Launoit... se veoit au point de la mort et de estre
tous ars'(X 73).

2) le moment attendu, le moment remarquable et le bon moment:

'li chevalier Gascon et Engles... moult courouciet furent de ce
que le jour devant il n'estoient venu à le bataille et que il
n'avoient trouvé à point les Espagnolz'(VIII 50); et pour cause!

La flotte espagnole attendue fut retardée d'un mois par des vents contraires. Le point dont il est question ici est le moment où l'on attend les Espagnols et où ils pourraient être utiles, donc, secondairement, le "bon" moment. Il y a un moment où il faut savoir battre en retraite: 'il ne s'en allèrent mies si à point que il n'en demorast mors et occis plus de six cens'(IV 15).

D'une façon générale, la locution si à point que signale une coïncidence quelque peu extraordinaire: 'li pillart... y entrèrent si à point que li prestres chantoit la grant messe'(V 175); 'Li sires de Hangiers vint si à point à la barière que elle estoit ouverte'(IX 285); 'ces gens d'armes vinrent si à point au logis des dessus dis que il seioient au souper'(X 14); 'il venoient si à point que entre le gait fallant et rallant et la gaitte montant en sa garde'(XI 220). Mais le moment favorable, qu'il faut savoir saisir pour agir, est d'ordinaire marqué par la locution point fu: 'Quant le rois... sceut que poins fu et que li Espagnolz devoient rapasser, il se mist sus mer'(IV 89); pour causer l'éboulement d'un pan de rempart miné, 'lors boutèrent cil le feu en la mine, quant il sceurent que point fu'(VII 249); 'Chil se retraisient quant il veirent que poins fu et qu'il eurent fait leur emprise'(VIII 86); 'le chevalier... vint à Ortals et descendi à l'ostel à la lune. Et quant il sceut que point fu, il vint au chastel d'Ortals devers le conte qui le receipt joyeusement'(XII 6). Une circonstance quelconque, offerte par le sort à un sujet X à un moment particulièrement favorable lui chiet ou vient à point: Denis de Morbeke, à Poitiers, fait prisonnier Jean le Bon, car il 'chei adonc si bien à point au dit chevalier que il estoit dalés le roy de France'(V 54); les négociateurs du traité de Brétigny parlementent dans la chambre du roi d'Angleterre en campagne 'ensi comme il cheoit à point

et qu'il se logoit sus son chemin, tant devant le cité de Chartres comme ailleurs'(VI 4); lors d'un campagne en Ecosse, les Anglais trouvèrent assés à fourer pour les chevaux, qui leur vint bien à point, car il estoient... si affamet que à painnes pooient il avant aler'(I 71); 'Si espargniés vos gens et saciés qu'il vous venront très bien à point dedans un mois. Car il ne puet estre que vos adversaires li rois Phelipes ne doie chevaucier contre vous'(III 146); '-Li rois d'Engleterre m'a quitté de ma prison, qui se vient bien à point" '(IV 146); 'L'us d'Ango... veoit bien que, ou tamps à venir... seroit uns petis sires en France et que cils haus et nobles hiretages de deus roiaulmes, Naples et Sesille... li venroient grandement bien à point'(X 156); il hérite de tous les joyaux du roi Charles V 'et esperoit que il li venroient bien à point à faire son voiage où il tendoit aler, car déjà s'escripsoit il roi de Sesille'(IX 228). Si venir à point suffit à exprimer le moment favorable, on voit qu'il est la plupart du temps renforcé par bien; de façon antonymique, il peut être inversé par mal: La ville va subir un assaut 'et chei adonc si mal à point à chiaus de Chaulons que Pières de Bar, qui avoit estet chapitainne... de le cité un an tout plain, s'en estoit nouvellement partis, car il ne pooit estre à sa volenté paiiés de ses gages'(V 154).

Il s'agit jusqu'ici de faits réels qui "tombent bien" pour le sujet et "font bien son affaire".Lorsqu'il s'agit de faits habituels ou éventuels, en particulier après les conjonctions quant et se, la notion d' "occasion qui se présente" tend à s'effacer au profit de l'appréciation subjective que le sujet a de cette occasion, de son sentiment de l'opportunité, et, en fin de compte, de ses désirs et de ses volontés: 'Quant il venra à point, vous prendrez un peu de ceste pouldre et en mettrez sur la vi-

ande de vostre père'(XI 82); 'messires Ernouls d'Audrehen... estoit si vieulz et si froissies d'armes... que bonnement il ne se pooit mès ensonniiier de l'offisce; mès encores s'armoit il volentiers quant il venoit à point'(VII 157); 'si convenoit çascun... prendre son avantage quant il venoit à point'(VI 126); 'otant bien courroient ilz en la seneschaucie de Nebosem, quant ilz leur venoit à point comme ilz faisoient ailleurs'(XII 200); 'il poroient, se il leur venoit à point, rompre che mariage et donner d'autre part à leur plaisance'(X 201); un chevalier s'excuse de ne pouvoir s'attarder: il n'est pas le maître de ses déplacements: 'se je voloie demorer, si ne demorroient il pas, se il ne leur venoit bien à point'(X 45); le comte de Flandres était d'un orgueil fort déplaisant: 'il n'amiroit nul signeur... se il ne venoit bien à point au dit conte'(X 239). On "prend son avantage", on verse subrepticement une drogue sur de la nourriture "quand l'occasion s'en présente", "quand c'est le moment favorable", mais on donne le signal du départ, on rompt un mariage "quand on le juge bon" et on manifeste de la considération à qui il vous plaît d'en manifester. Nous sommes, avec ces derniers exemples tout près du seuil où la notion de "moment favorable" se subduit en simple jugement de valeur.

III. Le point, degré d'excellence dans une échelle de valeurs:
la locution adverbiale à point est souvent coordonnée à bien qu'elle précise sans doute en "ni trop ni trop peu", valeur subduite du "ni trop tôt ni trop tard, au bon moment" qui apparaissait dans les exemples précédents (I 154 IV 112 198 etc.); il s'agit assez souvent de mettre ou de remettre à point un objet Z imparfait ou déchu de son excellence passée (II 13 IV 144 X 147 etc.). Accompagné d'une négation, à point est un équivalent adouci de mal et apparaît dans l'expression des reproches et des griefs: Le comte de Hainaut est mécontent du roi Philippe

qui, quoique son beau-frère, 'ne lui a nient fait tout à point', car il a fait manquer le mariage de sa fille avec le duc de Brabant.(I 121); la reine d'Angleterre veut que l'écuyer qui a pris le roi d'Ecosse le lui amène, et elle lui écrit que 'mies bien à point n'avoit fait ne au gret de lui, quant ensi l'en avoit mené hors des aultres et sans congié'(IV 25); 'En celle cace fu pris ... messires Oulphars... qui ne se sceut... garder à point, car li chevaliers avoit court vue'(II 73).

Toutes sortes de procès peuvent s'accomplir à point: remparer un château (IV 198 X 147), se pourvoir d'armures(IV 112), 'faire ses pourveances'(X 90), venter: 'si orent biau temps et bon vent, car ce fu ou moys de may, que il fait bel et joly et qu'il vente à point'(XII 298 v. aussi XII 303). Toutefois, deux domaines sémantiques privilégient particulièrement l'emploi de à point. Tout d'abord celui de la parole: A la fin de la journée de Poitiers, le Prince de Galles fait, à Jean le Bon vaincu, compliment de sa prouesse 'et disoient entre' yaus François et Engles que noblement et à point li princes avoit parlet'(V 64); le même personnage, ne voulant pas se dédire d'un engagement pris à la légère 'en res- pondi bien à point, et dist: "Puisque acordé li avons, nous li tenrons, ne ja n'irons arrière" '(VII 63); 'Et fist ses complain- tes si bien et si à point au Saint Père, que il descendi à ses prières'(VIII 27 v. aussi X 284). 'Li evesques... fist son mes- sage bien et à point tant qu'il ne fu de nullui repris ne blamès' (I 154) Ce même syntagme faire son message bien et à point a été relevé en six autres occurrences (III 41 VII 57 254 VIII 236 IX 107 X 159). L'importance d'une parole juste et mesurée en contexte de négociations ne saurait en effet être surestimée; il en va de même des soins donnés aux blessés, en contexte guerrier: 'Entendirent à appareillier les bleciés et remettre à point'(III

10); II 93 'le fissent desarmer et regarder à sa plaie et bien mettre à point'; 'leurs gens qui estoient navret et blechiet fissent il rappareillier et remettre à point'(VI 172); 'ensevelirent les mors et missent à point les navrés'(IX 150 v. aussi X 24 et XI 146). En l'occurrence, (re)mettre à point, c'est nettoyer, recoudre, panser, bref, effectuer une sorte de réglage qui permettra à la machine physiologique de retrouver son cours normal; ce n'est pas exactement le remettre en bon point vu plus haut où le terme de l'action est un état plus ou moins statique; ce n'est pas un terme qui est atteint là, mais un nouveau et bon départ. Il y a entre les deux expressions une différence d'aspect (duratif vs ponctuel, englobé vs englobant) qui se traduit par une nette différence sémantique.

IV. Le point, élément d'une totalité atteint par l'analyse, détail dans un ensemble: Un traité de paix (VI 5 XI 304 VIII 119), une lettre (VI 18), un récit (X 81 VIII 222), une explication (IX 216), une situation quelconque (passim) s'analysent en points dont l'un ou l'autre peut focaliser l'intérêt du narrateur par son importance particulière. Le mot point est assez souvent renforcé par le mot article auquel il est coordonné, en particulier dans les textes officiels: 'Nous volons et ordonnons que tous les poins et articles dessus dis soient tenus et gardés sans enfreindre'(XI 304, v. aussi VI 5 18), mais aussi, éventuellement au cours d'un récit: 'A considérer tous les articles et poins dessus dis, qui sont tous veritables... ce sont bien choses à esmerveillier de prendre et faire ung bastard roy'(XII 236).

Point apparaît comme complément d'objet de verbes dénotant des opérations de l'esprit: enseigner (IX 282), considérer (XII 236), tenir (IX 282 XI 304) garder (XI 304), se donner garde de (XI 60) éventuellement teintées d'affectivité: se doubter de (XI 200),

estre effraé de (XI 250).

Introduit par (il) y a, dans le cours d'un récit ou d'un développement, le mot point focalise l'attention du lecteur sur une difficulté ou un argument intéressant: 'Or fault que je m'aquitte envers les Englès... Or i a un point pour moi et pour eulx, car j'entens que nos bonnes villes de Bretaigne se cloeront ne point dedens ne les laisseront'(X 2); 'Si dittes et aussy say je que je y ai aussi grant droit ou plus que ma cousine la royne de Castille... Mais il y a ung point: vous ne poves pas tous seulz esvigrer ne mettre sus ce fait ne ceste besogne'(XII 253). Devant les désordres du clergé, 'moult de peuple commun s'esmerveilloient comment les grans seigneurs... n'y pourveoient de remède et de conseil. Or y a ung point raysonnable pour appaisier le peuple et excuser les haulx princes:... les seigneurs sont gouvernez par le clergié, ne ilz ne saroient vivre et seroient si comme bestes se le clergié n'estoit, et le clergié conseille et incite les seigneurs à faire ce qu'ilz font'(XII 227).

Un sujet X agit sus un point qui est le principe ou la condition de sa conduite: Parti pour prendre possession de son royaume de Naples, 'li dus d'Ango ne voloit nulle guerre ne maut-à-Rome ne as Roumains, mais faire son emprise et son voiage deuement sus le point et l'estat que il estoit partis de France'(X 173). Sondés par le duc de Berry, les gens de la Rochelle répondent qu'ils veulent bien demeurer bons français, mais pas à n'importe quelle condition: 'Or vous dirai de l'estat des Rocel-lois et sus quel point et article il se fondèrent et perseverèrent'. Suit une énumération de cinq requêtes (VIII 81).

Précédé de la préposition par, le mot point exprime la cause: Les juristes français refusent qu'Edouard III, qui aurait pu succéder à Charles IV par sa mère, devienne roi de France et

donnent le trône à Philippe de Valois: 'c'est li poins par quoi les guerres... sont... incurutes et eslevées'(I 11); 'il avoit trop mal fait... que de prendre et embler en trièves le chastiel de Ghines et... par ce point il avoit les trièves enfraintes'(IV 126); après le traité de Brétigny, on constate en France que 'li rois d'Engleterre ne li princes de Galles ne l'avoient en rien tenu ne accompli... et que... par ce point, li rois de France et si soubjet avoient bon title et juste cause de brisier le pais'(VII 91).

Enfin, le mot point apparaît dans deux expressions adverbiales; l'une est clairement analytique, c'est de point en point qui s'emploie particulièrement avec des verbes de parole: 'Si congneut au roy et à ces dus... toute le verité et leur compta de point en point l'estat des compaignes et comment il s'estoient maintenu'(VIII 222); 'là, il leur remoustra de point en point l'amour et l'affection que il avoit à iaus'(IX 216); 'toutes les cappitaines de Gand... ont tenu rebellion encontre leur signeur ... si com vous orés recorder de point en point en l'istoire chi après'(X 81). L'autre, de tous poins, qui dispense de l'énumération des dits points, est plus synthétique: En trois des occurrences relevées, il s'agit d'assiéger de tous points une forteresse, près de laquelle on amène de grands engins (VI 142 176, II 94). Une interprétation spatiale serait possible dans de tels cas, mais elle est rendue improbable par l'usage courant de cette locution qui signifie simplement "entièrement", et par le fait que "de tous les côtés" se dit ordinairement de tous lés. Les exemples ci-dessous ne peuvent rien avoir de spatial: 'Si fu ens ou chastel de Kem de tous poins la pais confremée'(VIII 119); Le comte de Flandres déplaisait aux Anglais parce qu'il était 'grandement soubjés au roi de France' et qu'il voulait lui

'complaire de tous poins'(XI 86); 'Messires Jehans d'Evrues s'en parti pour conforter de tous poins chiaus de Poitiers, il y establi un escuier à garde et demorèrent avec lui environ soissante compagnons'(VIII 75); 'il se levèrent, armèrent et apparillierent de tous poins '(IX 197). Le sens de "entièrement" apparaît même dans des cas où l'analyse en points serait impossible: Edouard III veut implanter à Calais une population anglaise: 'et estoit se intention... que il envoieiroit là trente six riches bourgeois, leurs femmes et leurs enfans, demorer de tous poins en le ville de Calais'(IV 64).

Parmi ces emplois intellectuels et abstraits de point, il en est certains où la valeur de ce mot n'est guère différente de celle d'un morphème grammatical, pronom ou adverbe: par ce point ne dit pas plus que "à cause de cela" ou que "c'est pourquoi", ni sus ce point que "là-dessus". Nous arrivons ici au seuil où point va basculer de la catégorie de lexème dans celle de morphème.

V. Le point, détail insignifiant, quantité infime, devient auxiliaire de la négation

Nous ne nous étendrons pas sur ces emplois bien connus des syntacticiens et qui relèvent de leur domaine. Signalons seulement les points essentiels et donnons-en quelques exemples:

1) Point semi-négatif, signifiant "si peu que ce soit": exemples très nombreux dans des propositions interrogatives, hypothétiques, temporelles et même des phrases négatives où ne est déjà accompagné d'un autre forclusif: 'Nulz ne s'en voloit par honneur point avancier de parler'(III 172); 'il n'avoient onques eu point de guerre'(VI 71); 'il n'estoit pas en puissance d'homme de point aler avant'(XII 221); 'li rois d'Engleterre se tint à siège devant le cité de Rains bien le terme de sept semaines et plus; mès onques n'i fist assallir ne point ne petit, car il eüst perdu

se painne'(V 223): on peut supposer, dans cet exemple, que point exprime un degré d'intensité inférieur à petit encore que non nul, puisqu'il a besoin d'être nié.

2) ne... point de + substantif (même désignant une personne):

'il estoient peu de gens... et encores n'avoient il point dou roy leur seigneur'(II 118); 'Signeur, on tient prisonnier à Erclo, un nostre bourgeois, et en avons sommé le baillieu de monsieur de Flandres; mais il dist que il n'en rendera point'(IX 169).

3) Point négatif à lui seul (sans ne):

'Là fu tellement pressés et point aidies des leurs que il fu pris'(V 35); 'Et avoit commandé toutes manières de gens à logier et de point passer avant'(III 154); 'Cil qui estoient premier à ceste ordenance s'arrestèrent et li darrainier point'(III 173).

4) Point, négation explétive:

'Li plus biaux blans chevaux... que on eüst point veu en toute l'année'(XI 127); 'Blanc vin aussi bon que j'en avoie point beu sur le chemin'(XII 48); 'la plus belle journée... que le roy de Portingal ait point eue depuis onze ans'(XII 276).

Conclusion: Le mot point possède un noyau sémique qu'on peut exprimer par la formule "élément d'un ensemble". Selon la nature de cet ensemble (surface, succession d'états ou de moments, situation analysable) et selon l'importance accordée par le locuteur au point en question, et qui peut être extrême ou pratiquement nulle, se constituent les différents sémèmes de ce mot polysémique. Ces sémèmes peuvent être présentés, comme nous l'avons tenté, selon une trajectoire allant du plus concret (le point spatial) au plus abstrait (le point pratiquement nul, devenu morphème grammatical auxiliaire de la négation) en passant par des étapes temporelles et intellectuelles dont certaines peuvent être marquées d'une assez forte affectivité.

PORTER

Les distributions de ce verbe transitif extrêmement courant, relevé 176 fois, sont assez simples. Le sujet est presque toujours humain (exception: 'rivières portant navie'(III 80), le passif n'apparaît pratiquement pas. Les distinctions sémantiques reposent donc sur la nature des compléments. Les compléments d'objet peuvent être inanimés concrets, inanimés abstraits ou animés humains. Un circonstant peut indiquer que le verbe porter doit être entendu comme un verbe de mouvement. Enfin, l'emploi pronominal, se porter, est normalement accompagné d'adverbes précisant comment le sujet se porte.

I. Porter, sans mouvement: 'tout homme portant armes'(XI 37); 'là vueil-je porter couronne' (XII 221); Froissart énumère les noms 'des escuiers qui tinrent les escus toute la messe durant' aux obsèques du comte de Flandres: 'Le duc de Bourgogne tout seul; et le premier escut fist porter devant lui de messire Raoul de Raineval et dou seigneur de la Grutuse'(XI 160). Le sujet oppose une force de résistance à un objet pesant que l'attraction terrestre entraîne vers le bas. (Porter présuppose évidemment avoir auquel il peut être réduit par subduction dans les emplois héraldiques: 'uns chevaliers de Suède qui s'appelloit messires Jorges de Wesmède, et porte d'argent à un fier de molin de gheules à une bordure endentée de gheules et crie: "Mesonde!" '(IX 43)).

L'objet qui pèse sur le sujet X peut être un autre sujet animé humain Y, en état de faiblesse ou de malheur, auquel il vient en aide: 'Si porteroit le riche le povre'(X 246); 'je les ai amés, portés et honnerés plus que nuls de mon païs'(IX IX 213); 'et voloit li contes de Fois ses gens porter et tenir frans'(VIII 172); au traité de Brétigny, Edouard III s'engage à considérer comme ses propres ennemis ceux du roi de France:

'Ne aultrement yceulz ennemis... contre nostre frère... ne porterons ne soustendrons'(VI 29); 'li bourgeois qui portoient le partie dou duch de Braibant n'osoient dire le contraire'(IV 33), citation qui explique la locution 'porter partie' "être partial": 'j'ai ce livre hystoriet... sans faire fait, ne porter partie, ne coulourer plus l'un que l'autre'(I 1).

Il peut s'agir aussi d'un objet Z, plus ou moins abstrait, qu'il ne s'agit plus de "soutenir" ou d' "aider", mais de "supporter". La force de résistance du sujet n'est plus dépensée au profit de l'objet, mais au profit du sujet lui-même, qui risquerait d'être accablé, d'où l'association de porter avec souffrir (IV 138 V 211 X 199 238 XI 171 VII 204), avec passer (IV 122 VI 234 XI 184), avec endurer (V 180). Il peut se trouver que l'objet à porter ne soit pas absolument désagréable: "Là endroit furent ramenteues maintes proèces... et maintes hardies emprises faites par chiaus qui là furent... Mais sus tous en portoit le huée et le chapelet messires Gautiers de Mauni'(II 169). Mais dans l'ensemble, ce n'est pas de louanges, mais de maux bien réels que le sujet risquerait d'être accablé s'il n'était capable de les porter: l'assaut de l'ennemi: 'Là furent il enclos et combatu et rebouté durement et asprement et ne purent porter le fais des François'(IV 41 v. aussi VIII 110 X 211); un climat malsain: 'ses fils estoit trop jones pour demorer encores en Portingal... il ne poroit porter ne souffrir l'air dou país'(X 199); la chaleur (VII 59), la famine (IV 58), une maladie (VII 181), de mauvaises nouvelles (XI 251), la 'paine' de piétiner toute une nuit dans une boue froide (XI 30) 'le grant meschief et misère' résultant d'une longue guerre (V 180); se voir prisonnier sans espoir d'une délivrance prochaine (VII 58); la mort de personnes chères (I 134 XI 184), une alliance fâcheuse au point

de vue politique (IX 134), un 'damage' (IV 122 V 211 IX 46), des 'dangiers' (IV 138), une 'bufe' (XI 171), les torts qu'on vous fait (I 106), et, d'une façon générale, son 'anoy' (II 180 VI 234 XII 171).

Assurément, 'porter' quelque circonstance fâcheuse vaut mieux que de 'ne la'pouvoir porter'. Mieux vaut encore, cependant, réagir plus activement: 'Chil baron de Northombreland veirent bien que ce damaige il leur couvenoit porter, et que pour le present il ne le pooient amender. Si passèrent la nuit au mieux qu'il peurent et à l'endemain se deslogièrent' (IX 46); 'Tout li baron... se consillièrent sur çou et rapportèrent leur conseil, tout d'un acord. Li quelz consaulz fu telz que il leur sambloit que li rois ne pooit plus porter par honneur les tors que li rois d'Escoce li faisoit' (I 106). Porter est bien dans la mesure où c'est mettre en oeuvre une force de résistance; insuffisant dans la mesure où cette force équilibre tout juste celle de l'adversaire ou de l'adversité sans en venir à bout, dans la mesure aussi où elle s'exerce plus sur le sujet lui-même dont elle soutient intérieurement le courage, que sur son environnement extérieur. Porter est bien quand on ne peut faire autrement; amender est mieux, et il peut même devenir déshonorant de porter quand on pourrait amender.

Porter est évidemment un verbe duratif. Dans tous les exemples ci-dessus, la résistance aux forces de pesanteur, d'abaissement, d'affaiblissement, de mort est un effort qui doit se déployer dans le temps pour être efficace. Ce sème de "durée" est celui qui prédomine dans les exemples ci-dessous: 'Là peust on veoir grant foison de biaux fais d'armes et de dures rencontres et de fors pousseis des lances et en avoient le milleur ceulx qui povoient bien porter longuement alainne' (XII 305). La locution

porter outre (ou sa variante porter sus) peut signifier "accomplir jusqu'au bout" quand il s'agit d'une action ou "soutenir mordicus", "ne pas vouloir en démordre" quand il s'agit d'une affirmation: "Janekin, vous n'êtes pas tailliés de porter outre ces fais d'armes... alés vous reposer" '(X 38); 'je suis en aucunes choses tenus envers iaulx, et ai tretiés à eulx, lesquels il fault que je porte outre et que je m'en acquite'(X 26 v. aussi XI 283). 'En mon despit, je di et voel porter outre qu'il a enfraint et brisiet les triewes que nous avions ensemble'(III 40 v. aussi VI 233 VIII 251).

II. Porter, avec mouvement: 'Li premier qui i entrèrent i trouvèrent encores assés à prendre et à pillier, car li Englès n'en avoient peut pas tout porter ne mener'(XI 133); 'pour tant que... mes adversaires et les vostres ont en grant volenté de ravir et embler ma fille... je la porte par devers vous'(XII 69); 'Se li demanda, en portant sa dage sus se poitrine:"Et vous, qui estes? Nommés vous tantost ou vous estes mors" '(VII 80). 'Là fu Allios de Callay... conssuis de cop de glave... douquel cop il fu porté à terre'(IX 10 v. aussi II 16, VII 22). Dans ces exemples, non seulement le sujet X équilibre la pesée ou la force de résistance de l'objet Z, mais encore il le déplace d'un point à un autre.

C'est cette notion de déplacement, de passage d'un point à un autre qui, par subduction, est seule retenue dans les exemples suivants: 'Si fu li hiraus Chandos noncières et portères de ce message'(VII 169); 'Et estoient là li trettieus qui aloient de l'un à l'autre et qui portoient les trettiés'(VIII 227); 'li contes de Bouquighem dist ensi au hiraut qui portoit la parolle: "Vous dirés au connestable de France que li contes de Bouquighem li mande que il est bien ossi poissans de donner et de tenir son sauf conduit as François comme il est de donner as Englès" '(X 34).

Mais ce ne sont pas seulement des paroles qu'un sujet X peut porter à un autre sujet Y, mais toutes sortes d'objets Z abstraits, soit mauvais pour Y: 'dommage' (XI 173), 'contraire' (XI 289), 'destourbier' (I 191), 'blasme' (VIII 223), dans une intention hostile, soit au contraire, favorables, dans une intention amicale: 'compagnie' (XII 187), 'foy et loyauté' (I 198), 'avantage' (V 38), 'pourfit' (X 117). On peut considérer qu'ici, le sème de "déplacement" est réduit à celui, plus abstrait encore, de causation, exprimé par la simple transitivité du verbe.

III. Se porter: X se porte bien/mal (de Z); Z se porte bien/mal...

'Celle armée devoit arriver à Calais et entrer en France. Si ne savoit on comment il se porteroient, ne se li rois de France à poissance venroit contre eux ou non pour combattre' (XI 89); 'Ceste armée... mal s'estoit portée et... estoit ensi desrompue' (XI 152); 'Adonc y eut dure bataille et crueuse et trop bien s'i portèrent et esprouvèrent li un et li aultre' (III 9); 'noblement et vassauement il s'i estoit portés' (I 183). Il s'agit ici du "comportement" de sujets individuels ou collectifs (une armée), c'est-à-dire de la façon dont ils résistent aux forces intérieures à eux-mêmes (indolence, lâcheté) qui tendraient à les abaisser. Les adverbess utilisés sont le plus souvent bien, mal, vaillamment, vassaument (v. aussi I 137 IV 69 94 171 V 86 111 233 VIII 38 114 188 IX 77 145 199 241 248 X 62 XII 6).

Il arrive qu'un complément précise la portée de ce comportement: Guillaume de Hainaut se tire à son honneur d'une circonstance délicate, quand il rallie le camp du roi de France après avoir secouru les Anglais 'et se representa au dit roy son oncle, qui ne lui fist mies si lie chière que li contes vosist... Nompourquant li contes s'en porta assés bellement, et s'escusa si sage-ment au roy son oncle que li rois et tous ses consaulz pour celle

fois, s'en contentèrent assés bien'(I 174). Le comte de Flandres apprend une défaite de ses troupes: 'Si s'en porta il assés bellement et conforta, faire li couvenoit; et dist, quant les nouvelles l'en vinrent: "Se nous avons perdu celle fois, nous gae'nerons une autre" '(XI 106); enfin les Gantois se comportent généreusement à l'égard des Brugeois vaincus: 'Oncques gens qui sont au-desure de leurs ennemis ensi que ceulx de Gand furent adont de ceulx de Bruges, ne se portèrent ne passèrent plus bellement de ville que ceulx de Gand fissent adont de ceulx de Bruges, car oncques il ne fissent mal à nul homme des menus mestiers'(X 235).

Mais, dans un très grand nombre de cas, le sujet de se porter n'est pas un X animé humain, mais un Z abstrait: 'Ensi se portoient li fait d'armes en Auvergne et en Limosin'(IX 143); 'De toutes ces devises et ces ordenances, ensi com elles se portoient et estendoient, et des confors et des alliances que li rois englès acqueroit par deça la mer... estoit li rois Phelippes tous infourmés'(I 137). Le substantif sujet peut être extrêmement vague: 'choses' (XI 116 XII 248), 'aventure' (IV 110), 'avenue'(XII 181), 'affaire'(IX 158 XI 32), 'besongne'(I 103 139 V 71 VIII 33 IX 84 166 XI 115); il peut dénoter des périodes de temps: 'saison' (IV 46), 'journée' (I 177 IV 46 V 162 IX 274 X 144); des opérations militaires: 'chevaucie' (X 183), 'escarmuce' (IX 266); des actes diplomatiques ou administratifs: 'parlement' (II 99), 'pa'ceon' (III 66 VI 135), 'ordenance' (I 137 II 177 IV 59 VIII 225 X 18 34 27 XI 24), 'devise'(VIII 93), 'traitié' (IX 61 125 X 148 VIII 134 XI 155). Se porter exprime dès lors seulement le maintien et, éventuellement, l'évolution d'un certain état de choses pendant une certaine période de temps; il n'est donc pas surprenant qu'il soit parfois complété par une proposition explicitement ou non consécutive exprimant le résultat de cette évolu-

tion: 'Se portèrent trettiet si bien que il recogneurent le prince à signeur'(VII 145); 'Et me samble que traittiés se porta en tel manière que il se misent dou tout en l'obeissance dou conte'(IV 13), 'accors se porta que cil de Lille se metteroient en l'obeissance dou roy d'Engleterre'(III 57); 'si se porta consaulz entre yaus que li hiraus retourneroit vers les François'(VIII 144 v. aussi IV 40 V 84 143 183 VI 210 VII 162 VIII 130 139 IX 18 91 181 XI 149).

De cet ensemble de faits, on peut conclure que les emplois pléniers de porter, impliquant un rapport de forces entre un sujet et un objet peuvent se classer, selon un ordre décroissant, en trois saisies, selon que porter inclut 1) support d'un objet et mouvement imprimé à cet objet 2) support d'un objet sans mouvement, l'énergie du sujet étant seulement utilisée à résister à la pesée de l'objet 3) résistance du sujet à sa propre force d'inertie, le sujet et l'objet se confondant dans la même personne. A chacune de ces trois saisies, correspondent des emplois subduits où porter tend à se rapprocher en 1) de faire, en 2) d' avoir, en 3) de être.

POVRE, POVRETE, POVREMENT

44 exemples relevés se répartissent ainsi:

X est povre (XII 99 226), un povre (I 59), un povre X (I 71 VII 254 255 VIII 8 XII 98 132 133 324).

X a, prend, endure (moult de) povretés (VII 214 VIII 171 X 29) a -, est en -, se trove en-, demore à -, ist de- povreté (VIII 8 XII 133 XI 215 I 61 58), meurt de povreté (X 29 XII 276); la/ les povreté(s) de X en particulier dans des formules comme X remoustre, segnefie ses povretés à Y (VI 196 200) ou escript, mande, segnefie sa povreté à Y (V 123 VI 214).
Un povre Z (concret) (I 55 60 X 231 XI 215 XII 312 324) (abstrait) I 151 III 178 VIII 69 IX 30 48 XI 216 XII 88 223)
X fait Z povrement (XII 62 324).

Les deux emplois relevés du schéma X est povre réfèrent très clairement à des situations d'impécuniosité: 'messire Bernard... remonstra tout ce au pape et aux cardinaulx, mais on n'y pot entendre tant que à delivrer la finance, car la court estoit si povre que point d'argent n'y avoit'(XII 226); 'Ceste bataille fist trop grant prouffit aux compaignons, car ilz estoient povres; si furent là tous enrichis de bons prisonniers et de villes et de fors'(XII 99). La guerre est un métier qui ne tolère pas le chômage et qui peut être lucratif: 'Adont se cueillierent toutes manières de povres compaignons, qui avoient apriés les armes et se remirent ensamble... et dirent ainsi que se les roys avoient fait paix ensamble, si les convenoit il vivre'(XII 98); 'l'or et l'argent que ilz trouvoient et dont ilz raençonnoient les vilains... ils...le boutoient en leurs bourses. Et tant firent aucun povres compaignons... qui estoient issus de leurs hostelz, mais bassement et povrement montez, que ilz avoient coursiers et genez de sejour V. ou VI., et

grosses çaintures d'argent et de mille ou deux mille frans en leurs bourses, et en leur païs ilz alassent, espoir, tout à pié ou sus ung povre cheval. Ainsi gaignierent les compaignons qui se trouverent en la première rese de Castille, et tout paia le plat païs'(XII 324). Pauvreté et richesse peuvent naturellement aussi s'évaluer en terres, et pas seulement en or: Un riche prisonnier, qui craint fort d'être livré au roi d'Angleterre, soudoie son gardien pour qu'il le laisse s'échapper: "Je vous partirai moitié à moitié toute ma terre, et vous en ahireterai, ne jamais je ne vous faurrai." Li Englès, qui estoit uns povres hom... en eut pitié et compassion'(VIII 8). Duguesclin, en comparaison des grands seigneurs auxquels il aurait à commander en qualité de connétable se considérait comme 'uns povres chevaliers et petis bacelers'(VII 254), 'uns povres homs et de basse venue'(255 3), ne pouvant rivaliser avec eux ni par l'argent ni par la puissance féodale. Enfin, la pauvreté se devine facilement à l'apparence des gens: Alors que les Anglais, en Ecosse, avaient perdu leur chemin, 'entours nonne, aucun povre dou pays furent trovvet.'(I 59); ils donnent sans se faire prier les renseignements topographiques demandés.

Jusqu'ici, rien qui dénote nettement un état psychique. Cette pauvreté est d'ailleurs toute relative: tout en n'ayant pas la fortune d'un duc, Duguesclin peut avoir de quoi vivre et fort bien se contenter de ce qu'il a; rien n'empêche les povres compaignons d'être en même temps de joyeux compaignons, et Froissart ne nous donne aucune indication sur l'humeur des povres d'Ecosse auxquels les Anglais demandent leur chemin.

Il n'en est pas de même dans les exemples suivants où le dénuement est extrême et s'accompagne de sévices: Les Anglais, en Ecosse, trouvèrent cinq povres prisons englès, que li Escot

avoient loiet tous nus as arbres par despit, et deus qui avoient les gambes brisies'(I 71). Le mot revient plusieurs fois à propos de la 'povre communauté ... de Saint Yrain'(XII 132), ville appartenant au roi de Castille, exposée au courroux de ce roi après l'avoir été au pillage et aux sévices de ses mercenaires bretons, pour avoir massacré un certain nombre de ces mercenaires: 'Les Bretons pillars... nous ont tenu... en tel despit que ilz rompoient nos coffres et prenoient tout le nostre devant nous, et violoient nos femmes et nos filles, et quant nous en parlions nous estions batus et meshaigniez. En celle povreté avons nous esté deux mois... Vostre povre peuple... crie mercy des injures et oppressions que on leur a fais... Très chiers sire, vous avez oy vostre povre peuple de Saint Yrain complaindre et remonstrer ce que on leur a fait; si en vueillez respondre'(XII 133).

Le mot povreté, dans les quinze exemples relevés, apparaît surtout dans ces circonstances globalement douloureuses où, physiquement, la vie devient très difficile, voire impossible, et où le manque d'argent n'est qu'une difficulté entre autres, qui peut même ne pas être mentionnée: Les guerres menées en Ecosse tant par les Anglais que par un contingent français provoquent bien des situations de povreté: disette et vie chère, hostilité des populations, campagnes que le climat rend particulièrement pénibles, nuits passées sous la pluie, manque de vêtements secs et de feu (I 58 61 XI 215 176, v. aussi VIII 171 X 29). Les mauvais chemins sont cause de povreté: 'Et eurent celle nuit tant de povreté que nulz ne la diroit, car il cheminèrent plus de sept lieues tout à piet; et si estoit gellé par quoi il descirèrent tous leurs piés'(VIII 8 v. aussi VI 214). Des assiégés pris sous le feu de l'artillerie ennemie (VII 214)

ou simplement soumis à de rudes assauts (V 123) sont en situation de povreté. Rien donc, d'étonnant à ce qu'hommes et chevaux meurent de povreté (X 29 XII 276). Une situation physiquement moins critique peut être ressentie subjectivement comme une grave privation et justifier le mot de povreté: celle du roi Pierre de Castille qui se plaint au prince de Galles d'avoir été détrôné (VI 196 200). La povreté qui, on l'a vu, peut être présentée sous un aspect nombrable ou non-nombrable sans modification de sens, est donc la situation d'un sujet qui n'a pas ce qu'il lui faut pour vivre normalement - cette norme pouvant être évaluée de façon variable, ainsi que l'écart qui l'en sépare - qu'il s'agisse d'argent ou d'autres conditions de vie, et qui, bien entendu, en souffre.

Un povre Z, quand il s'agit d'un objet concret, peut être glosé par "qui produit peu de ressources" quand il s'agit d'un pays (XII 312) ou par "acheté/ fabriqué par des gens disposant de peu de ressources" dans le cas de biens de consommation: cheval (XII 324), vin (I 60), bâtiments (I 55 X 231); dans tous les cas, l'effet de sens est "insuffisant", "de mauvaise qualité" et, tout simplement, "mauvais".

C'est tout ce qui subsiste de la substance sémantique du mot dans les emplois subdits où povre qualifie un mot abstrait et où il peut même être associé à des qualifications morales: ' "Seigneur, par ma foi, nous avons fait en celle saison une très honteuse chevauchie: onques si povre ne si blameuse n'issi hors d'Engletière" '(XI 132). Gaston de Foix, après avoir tué - accidentellement s'il faut en croire Froissart - son fils emprisonné s'exclame: ' "Ha! Gaston, com povre aventure ci a! A male heure pour toy ne pour moy~alas onques en Navarre veoir ta mère. Jamais je n'aray si parfaite joie comme je avoie en

devant" '(XII 88). Une povre nuit est évidemment une nuit où l'on dort mal: ' "Va, va, tu aras encores en ton temps, se tu vis longues, des durs lis et des povres nuis'(XI 216); une 'povre compection'(IX 48) est celle d'un individu maladif; on peut aussi parler d'un povre guerredon (I 151), d'un povre commencement (III 178), d'un povre soing (VIII 69), d'un povre gait (IX 30), d'une povre garde (XII 223).

L'adverbe povrement est à mettre en relation avec ces emplois de l'adjectif: celui qui est povrement monté (XII 324) a un povre cheval; celui qui est povrement curé est l'objet d'une povre cure, autrement dit de povres soins.

Dans ses emplois comme qualificatif d'un support non humain, povre est donc un simple adjectif péjoratif, traduisant un jugement de valeur péjoratif du narrateur, autrement dit, le fait que le support Z engendre en lui un EA- qu'il souhaite communiquer à son lecteur.

Les mots formés sur le lexème povre- peuvent toujours être interprétés comme objectifs. Le problème d'une interprétation subjective ne se pose que dans un petit nombre d'exemples de povre (les povres prisons, le povre peuple) et pour le mot povreté qui exprime toujours l'état d'un sujet humain. Que cet état soit un ensemble de conditions extérieures, c'est bien clair; on sent la différence qui existe entre morir de duel (de l'intensité d'un EA- purement intérieur), et morir de povreté (de conditions extérieures de vie insupportables). Les gens en difficulté informent ceux qui peuvent les secourir de leur situation, leurs sentiments n'ayant en somme qu'une importance secondaire, d'où la relative fréquence des schémas X senefie ses povretés à Y. Néanmoins, les situations auxquelles s'applique le mot povreté sont telles qu'il est impossible que le sujet n'en

soit pas conscient et n'en souffre pas. Le povre peuple et les povres prisons doivent pouvoir être glosés soit par "votre peuple, ces prisonniers qui vivent dans des conditions si inhumaines" ou par "votre peuple, ces prisonniers qui souffrent". Encore ne peut-on pas voir, dans povre, un synonyme de dolent: povre au sens de "qui souffre", syntaxiquement réduit à la fonction d'épithète, semble ne pouvoir être qu'un jugement porté de l'extérieur. Je suis povre ne semble guère pouvoir s'interpréter autrement que comme "je manque de certaines ressources". Le mot povreté se trouve associé soit à des mots purement subjectifs comme mesaise ou malaise (I 58 61 X 29), faim (XI 276), soit à des mots objectifs comme battu, mehaignié (XII 133), soit à des mots qui semblent avoir une face objective et une face positive: meschief (I 61), durté (VI 196), mauls (VII 214), et même froid et froidure (X 29 VIII 171), car enfin, si le froid est un phénomène atmosphérique mesurable, c'est aussi une sensation douloureuse. De même, la povreté peut être à la fois la "disette" extérieurement constatée, et le "besoin" intérieurement ressenti. De tout cela, on peut conclure que la valeur objective du mot, ne traduisant que l'EA- que le narrateur veut transmettre à son lecteur existe partout et qu'on ne peut isoler aucun exemple où sa valeur soit purement et uniquement subjective (EA- du sujet humain de la narration, dont le bien-fondé serait contesté par le narrateur). Mais dans bien des cas où un sujet humain se trouve placé dans des conditions de vie épouvantables, il est évident qu'à l'EA- du narrateur se superpose celui du sujet, et que le mot présente, indissociablement unies, une face objective qui fait partie de son signifié de puissance, et une face subjective qui en est un important effet de sens.

RAFRESCHIR, FRESC, FRESCHEMENT

Sur 94 exemples relevés, 9 reviennent à l'adjectif fresc (frm. frais), 2 à l'adverbe freschement, et 83 au verbe rafreschir dont les distributions sont les suivantes:

I. Y rafreschit X ou Z (de Z'); X ou Z est rafreschi (de Z')
qui représentent respectivement 35 et 14 exemples. Sous le complément Z: château (II 156 III 58 VI 140 VIII 51 IX 66 XI 253), ville (II 154 VIII 140 X 236), cité (II 4), forterèce (V 2), se dissimulent en réalité des animés, leurs habitants, désignés souvent plus spécifiquement soit par un collectif: bataille (III 182), garnison (V 2), ost (V 225), soit par un pluriel: les Bretons (VIII 114), chiaus d'Amiens (V 128), sans oublier les chevaux (III 44 V 82 XII 311). Y les rafreschit en leur procurant des renforts (II 58 et passim), du ravitaillement (III 28 et passim), de l'argent (XI 183), et, en quelques endroits, de bonnes paroles: 'Rafresquirai, par parolles et monitions de bien faire... les bonnes gens des bonnes villes'(X 287 v. aussi XI 4). L'arrivée de renforts a un effet psychique évident: 'Se les Gascons ne fussent venus qui rafreschirent le roy de coraige et de volenté, il se fust parti de Saint Yrain'(XII 135). Le sens est donc "Y procure à X ce qui lui est nécessaire pour reprendre des forces tant physiques que psychiques".

II. X se rafreschit (34 exemples).

On se rafreschit après une traversée (VI 90, V 82, IV 139); après un siège (III 44); après un voyage (X 159); après diverses opérations militaires (I 156 VIII 155 IX 90 IX 18); après un pillage (I 158 XI 35); après avoir signé un traité de paix (XI 32); après de longues enquêtes (XII 237); après avoir eu trop chaud - sans qu'il y ait dans cet emploi rien de spécifique ni de privilégié (V 56 VI 170 XII 93 132), et même après une

période d'inaction préjudiciable à une bonne condition physique (XII 132); la plupart du temps, Froissart précise à quel endroit on se rafreschit et pendant combien de temps: 'Quant li rois d' Engleterre et li signeur se furent rafreschi environ quinze jours sus le pays, il se traisent tout en le marce de Douvres' (IV 139, v. aussi V 3 VI 90 IX 245 etc.); 'en celle fontaine, pour li rafreschir, se baignoit Diane'(XII 93), 'Comment se rafreschit-on? En mangeant, en buvant et en se logeant, bien sûr: 'Li dus de Lancastre et li dus de Bretagne et leurs routes s'en vinrent logier à Vaus dessous Laon, et s'i tinrent trois jours et s'i rafreschirent, yaus et leurs chevaus, car il trouvèrent le marche grasse et plainne de tous vivres, car il estoit en temps de vendenges, et si rançonnoient le pays et gros villages à non ardoir, parmi vins et sas de pain et bues et moutons, que on leur aportoit et amenoit en leur host'(VIII 155). Mais on se rafreschit aussi en se peignant (IX 78), en soignant ses blessures (IV 114) ou ses maladies (XI 243), en s'esbattant (V 111), en jouant (II 84), ou tout simplement en ne faisant rien: 'Il arrivèrent à Hantonne, et là reposèrent un jour pour yaus rafreschir'(VI 205); on peut encore se rafreschir en se renouvelant 'de vesteure, d'armeures et de tous aultres ostilz necessaires pour leurs corps'(IV 138), ou, après une traversée, en rechargeant ses galées de nouvelles provisions (IX 50).

On voit par ces exemples que rafreschir inclut aaisier, mais y ajoute quelque chose: on peut s'aaisier quotidiennement, toutes les fois que l'occasion s'en présente, sans autre but que la satisfaction de ses besoins vitaux, et la personne aise éprouve simplement l'EA+ consécutif à cette satisfaction, tandis qu' on ne se rafraichit pas sans avoir préalablement subi une perte de substance plus ou moins considérable, et on le fait pour re-

trouver l'intégrité de sa santé et de ses forces. Soi aaisier signifie fondamentalement "se procurer un EA+"; soi rafreschir signifie fondamentalement "repandre des forces" et secondairement, en éprouver du plaisir. La notion d'EA+ peut même tendre vers la nullité lorsqu'il s'agit de rafreschir une forteresse.

III. Fresc et freschement (9 et 2 exemples)

Sur les 9 emplois relevés de l'adjectif fresc, quatre sont cohérents avec ce qui vient d'être dit de rafreschir: une fresche bataille en 'resvigure' une autre (V 168); un cheval fresch s'oppose à un cheval travillié (VIII 206) et, après une période de repos, X se sent fresc et nouvel (III 170 XI 82). Mais fresch(ement) peut aussi être associé à nouvel dans des contextes où l'idée exprimée est celle de la survenance d'un événement et de son actualité: 'les besongnes de Portingal... estoient freschement venues' (X 90); 'tantôt et freschement, nouvelles tailles revinrent'(XI 82); les 'besongnes... prochaines touchans ma nacion, m'ont esté... fresches et nouvelles (XII 1). Enfin, fresc est apte à qualifier un temps pluvieux: 'il faisoit plouvioux, fresc et bruecqueus'(XI 39, v. aussi III 34 X 288). Ces emplois de l'adjectif fresc, sémantiquement dispersés, ont tout de même une certaine unité, en ce que la vie, liée à l'existence de l'eau, est perpétuelle découverte d'événements nouveaux et perpétuel renouvellement des forces du sujet vivant. L'adjectif fresc déborde le cadre du vocabulaire psychologique, mais en certains de ses emplois et dans la totalité de ceux de rafreschir, est exprimé le fait que le sujet se trouve placé dans des conditions qui permettent ce perpétuel renouvellement vital, tant biologique que psychique. La tournure pronominale se prête tout particulièrement à dénoter par surcroît l'EA+ qui en résulte.

RECREATION

6 exemples de ce mot ont été relevés, dans les distributions suivantes:

X est en (grant) recreation (III 167 V 87 VI 26 96 218).

Z tourne à recreation à X (XII 56).

Le mot est associé à revel ("activité ludique") et à plaisance (EA+) (VI 26 96 XII 56); il apparaît dans des circonstances officielles: signature d'un traité de paix (VI 26), séjour du roi de France en Angleterre (VI 96) aussi bien que dans des circonstances privées: un chevalier est en visite chez un bourgeois et 'buvoient et mangeoient ensamble en grant recreation' (V 87); 'estoit en recreation li princes de Galles en sa chambre... avoech pluseurs chevaliers... et bourdoit à yaus' (VI 218); la veille de la bataille de Crécy, le roi de France dîne à Abbeville avec 'tous les haus princes qui adonc estoient dalés lui... et fu ce soir en grant recreation et en grant parlement d'armes' (III 167); Froissart, se rendant en Béarn, écoute les récits d'Espan du Lion: 'tous me tournoient à grant plaisance et recreation... et m'en sambloit le chemin trop plus brief' (XII 56)

Recreation, mot relativement rare, semble pouvoir exprimer à la fois une action divertissante et le plaisir qui en résulte. Parmi ces actions, les plaisirs de la parole semblent tenir une place importante.

REPOSER, REPOS

Trois exemples du verbe et un du substantif ont été relevés:

'Li... assallant n'i conquissent riens, mais retournèrent bien lasset et bien batu à leurs logeis; si se desarmèrent et pensèrent dou reposer'(I 163); 'Ses gens estoient tout lasset et les convenoit reposer'(X 72): il est donc impossible au comte de Flandres d'engager la bataille contre les Gantois; 'Comment lairons nous nos ennemis qui sont foulez et traveilliez rafreschir ne reposer?'(XII 161); 'Adont fist on cesser l'assaut... et à voir dire, li repos à aucuns besongnoit bien, car il en i avoit grant fuison de blechiés et de lassés'(X 162).

Le verbe n'apparaissant dans nos exemples qu'à l'infinitif n'enseigne rien sur son caractère pronominal ou non. Son opposition à lassé, battu, foulé, travaillé, sa coordination avec rafreschir et les quatre contextes qui réfèrent uniformément à des batailles montrent que reposer et repos dénotent la reprise des forces d'un sujet qui a fourni un grand effort physique, et l'EA+ qui l'accompagne normalement. Ces mots, largement attestés dans le dictionnaire de Tobler et Lommatzsch, ne font, semble-t-il, dans les Chroniques, qu'une faible concurrence à rafreschir. Leur apparente rareté doit être une particularité du style de Froissart.

(SOI) REVELER, ou REBELER, REVEL, REBELLE, REBELLION

Cet ensemble lexical présente un caractère bien particulier en raison de la forte polysémie du verbe, dont les deux acceptions, non incompatibles mais nettement différenciées, imposent de traiter dans le même article les mots bâtis sur le radical populaire revel et les mots bâtis sur le radical savant rebel-. Les 39 occurrences relevées se répartissent ainsi: 7 de reveler, 2 de rebeler; 17 de revel, 9 de rebel, 4 de rebellion.

I. Le verbe n'est jamais transitif; il apparaît à la voix pronominale: X se révèle (X 97 XI 239) ou se rebelle (X 105 135), ou encore en construction absolue: X révèle (VI 174 210 VIII 84 X 99 XII 83).

Au point de vue sémantique, on peut distinguer deux groupes d'emplois, l'un où reveler exprime la révolte et l'agitation, l'autre le jeu et le divertissement.

Trois sur quatre des occurrences du premier emploi se trouvent dans le récit de la révolte des serfs d'Angleterre: 'si commenchièrent ces mescheans gens en Londres à faire le mauvais et à iaulx reveler'(X 97); 'Li gentil homme dou païs... se commenchièrent à doubter quant il sentirent tel peuple reveler, et ... il i ot bien raison, car pour mains s'effrée on bien'(X 99) et, en effet, les assassinats et pillages ne manquent pas de se produire; d'où la répression: 'En che voiage fist li rois faire pluseurs justices des mauvais qui contre lui s'estoient relevé et rebelé'(X 135). Damme étant tombé aux mains des Gantois, le roi de France l'assiège, aidé de renforts venus de plusieurs villes de Flandres 'et estoit cappitaines de toutes ces communautés de Flandres li sires de Semp, et avoit à compaignon le seigneur de Ghisteltes, atout vint et cinc cens lances, et estoient logiet droit enmi eux afin que il ne se revelaissent'(XI 239).

En quatre autres occurrences, reveler, en construction absolue, est coordonné à jeuer: 'Si furent li rois d'Enleterre, li contes de Flandres et li signeur dessus nommé environ trois jours à Douvres, en festes et en esbatemens. Et quant il eurent revelé et jeué et fait ce pour quoi il estoient là assamblé, li dis contes de Flandres prist congiet au roy d'Engleterre et se parti'(VI 174); 'quant il eurent sejourné en le cité de Baione plus de douze jours et jeué et revelé ensemble moult amiablement, li rois de Navare prist congiet'(VI 210); 'Si prist le foy et l'omage des hommes de le ville... et y rechut grans dons et biaux presens. Et ossi il en donna fuison as dames et as damoiselles et, quant il eut assés revelé et jeué, il se parti'(VIII 84); 'enfans juent et revellent en leurs liz'(XII 83).

II. L'adjectif rebelle et le substantif rebellion se rattachent au premier groupe d'emplois de (soi) reveler, var. rare rebeler. Les distributions sont les suivantes:

X est rebelle de faire Z (XI 178), à Z (VI 185 X 152 XI 32 169 227 289), Z étant non-animé.

X est rebelle à Y (animé), soustient rebellion contre Y (VIII 60), eschiet en rebellion contre Y (X 81), d'où la rebellion de X (XI 234), ceste rebellion (X 99).

En cours de navigation, celui qui a loué un bateau et son équipage prétend changer de cap: ' "Entendés à moi; je ai leué à mes deniers ceste nef, pour faire sus ce voiage ma volenté et pour aler où je voel. Tournés vostre single devers Sconnehove, car je voel aler celle part." Li maronnier de che faire furent tout rebelle et disent que il devoient aler à Dourdrescq' (XI 178); 'Dans Pières... estoit durement rebelles à tous commandemens et ordenances de l'Eglise'(VI 185); 'Là où messires de Bourgongne volra tout pardonner... je n'i serai jà rebelles,

mais diligens grandement de venir à paix'(XI 289); d'autres sont rebelles à des impôts que le roi veut rétablir (X 152), 'as commandemens et ordenances dou roy'(IV 175), à un traité (XI 32), à des trêves (XI 169). 'Les cappitaines de Gand... ont tenu et soustenu rebellion encontre leur seigneur'(X 81); 'li dus d'Ango... dist que il voloit aler en le Haute Gascongne veoir aucuns rebelles à lui... qui ne voloient obeïr au roy de France'(VIII 172).

On voit qu'on est généralement rebelle à un acte d'autorité ou à une personne détenant l'autorité. Mais ce n'est pas absolument constant. On peut faire des actes de rébellion entre égaux: 'Chil de Poitiers escheïrent en grant discention et rebellion l'un contre l'autre'(VIII 60). Quant au duc Etienne de Bavière, rien ne l'obligeait à donner en mariage sa fille Isabeau à Charles VI. Il ne céda qu'à de longues négociations après y avoir 'esté grandement rebelles'(XI 227). Etre rebelle, ou en rebellion n'est rien d'autre que répondre à l'expression d'une volonté par une volonté contraire, vigoureusement affirmée.

III. Le substantif revel se rattache au second groupe d'emplois de reveler et n'exprime rien d'autre qu'une activité joyeuse.

Les distributions sont les suivantes:

X est en (grant) revel (III 49 IV 97 VI 26 93 VII 64 219 IX 190 XI 195 236). Y tient X en revel (IV 16).

X mène, demène, fait (un grant) revel (II 177 VIII 43 XII 55).

X fait Z à (grant) revel (VII 129).

X tient Z à revel (XI 20), dit Z par revel (XII 205)

(il) (y) a revel (VIII 30), revel est (V 70)

Revel est donc capable d'une grande souplesse syntaxique; de plus, il est nombrable, pouvant apparaître au pluriel sous la forme reviaus (VIII 30 V 70).

Les substantifs joie (II 177 V 70 VIII 43), feste (VIII 30 XI 195), recreation (VI 26), soulas (V 70 XI 236) lui sont facilement associés.

En ce qui concerne les circonstances d'emploi et le contenu, on trouve les réceptions et noces royales et princières (IV 97 VI 26 54 93 210 174 VII 64 XI 236), les cérémonies officielles (VIII 84), mais aussi des occasions moins solennelles: La duchesse douairière de Bourbon est emmenée prisonnière par les compagnies anglaises qui occupaient le château de Belleperche, tandis que 'pipoient et cornoient leur menestrel à grant reviel' (VII 219); le mot revel apparaît facilement quand on se trouve soulagé, éprouvant une grande joie après une grande crainte: en Angleterre, après la victoire de Poitiers (V 70), après des prises de villes (IV 16) ou même un demi-succès de ce genre (III 49), après des batailles navales qui ont bien tourné (IV 97 VIII 43), après avoir récupéré des prisonniers (II 177).

Les manifestations de joie qui constituent le revel sont souvent laissées dans le vague. Lorsqu'elles sont précisées, elles vont de la 'haute messe' et des 'solennités dans les églises' (V 70) aux repas et beuveries plus ou moins solennels (III 49 IV 16), parfois en galante compagnie (IX 190); des danses et caroles (VII 64) à la conversation où l'on parle 'd'armes et d'amours' (IV 98).

Mais il est des reviaus moins ordinaires: une boutade, une parole paradoxale peut en être un, comme celle du sire de La-breth regrettant l'époque où il combattait pour le roi d'Angleterre (XII 205). Une bataille de polochons entre deux gamins est un revel: 'Advint que une fois, ainsi que enfans juent et revelent en leurs liz', Gaston et Jeulbain, fils du comte de Foix, 's'entrechangièrement de cottes' (XII 83). Des soldats en campagne,

l'hiver, dans un marais 'n'estoient pas à leur aise en tant que il estampoient en le bourbe et en l'ordure... Se che fust ossi bien en temps d'esté... il euissent tout tenu à reviel'(XI 20). La force physique du Bourc d'Espagne est légendaire: 'en toute Gascongne, on ne trouveroit son pareil de force de membres, et ... n'a pas trois ans que je luy vey faire ou chastel à Ortais ung grant reviel, lequel je vous conteray'(XII 55). Le revel en question consiste à soulever dans ses bras un âne chargé de buches, à le monter au premier étage, et à renverser tout ce chargement dans la cheminée de la grande salle du palais, afin de raviver un feu un peu maigre un jour de grand froid.

On peut donc définir le revel comme une activité joyeuse et intense d'un caractère plutôt exceptionnel.

Conclusion: Qu'y a-t-il de commun entre se reveler contre son seigneur et jeuer et reveler? entre le revel et la rebellion? une sorte d'élan vital tendant à affirmer la personnalité du sujet et à lui donner de l'importance. Tel est vraisemblablement le signifié de puissance de cet ensemble de mots, perceptible malgré la différence radicale des contextes et l'opposition morphologique des deux radicaux des dérivés qui tendent à scinder le verbe reveler en deux homonymes.

RICHE ET RICHEMENT

Seulement 12 exemples relevés, 9 de riche, toujours épithète, et 3 de richement.

Le sens financier de riche "qui possède beaucoup et donc, peut beaucoup" apparaît six fois dans la locution riche homme qui désigne toujours des notables: 'Aucun riche homme de la ville se voloit tourner françois. Jehans Rendus qui maires en estoit et tout li officier dou prince et aulcun aultre grant riche homme ne s'i voloient nullement accorder'(VIII 60); 'sept banerès et bien deus cens aultres riches hommes'(IX 149); 'aucuns eskievin et riches hommes de linage en Gaind'(IX 179); 'Là n'avoient li rice homme et li notable de le ville nulle poissance '(IX 192 v. aussi VII 67). On peut toutefois remarquer que dans les exemples relevés, les civils semblent prédominer sur les militaires et qu'aucun très grand seigneur n'est désigné par cette locution.

Un emploi subdruit de riche "qui donne de grandes possibilités", donc "bon" n'a été relevé qu'avec le substantif nouvel: Le roi de France Philippe VI, désirant vivement combattre et provoqué par son adversaire, donne au héraut du roi d'Angleterre de bons manteaux fourrés 'pour les riches nouvelles qu'il avoit aportées'(I 175); on annonce à des saudoiers qu'ils vont enfin toucher leur solde: ' "Vechi riches nouvelles" '(VIII 78); un Anglais, constatant le départ des Français 'issi de le ville d'Arde et se mist à voie couverte à l'aventure, pour savoir se jamais il trouveroit leurs gens pour recorder ces riches nouvelles'(VIII 185).

L'adverbe richement n'a été relevé que dans des cas où il correspond à l'emploi subdruit de l'adjectif: 'ordonnoient li François leurs batailles... et se tenoient là en grant

estoffe et moult richement'(II 15); Les assiégés de Blaives
'se tinrent francement et ricement et disent qu'il ne se ren-
deroient à homme dou monde'(III 95); revenu d'Autriche après
une expédition peu glorieuse, 'le sire de Couci ne fu mies
esbahis de remoustrer son afaire, car il estoit richement
enlangagiés'(VIII 222).

Dans nos exemples, donc, l'adverbe richement exprime l'ex-
cellence, tant en matière d'éloquence que d'héroïsme militaire.

SAIN, SAINEMENT

11 exemples relevés, dont 9 pour l'adjectif et 2 pour l'adverbe, permettent d'opposer une occurrence à toutes les autres:

I. Il fait sain + infinitif: Les conditions de vie sont telles qu'un sujet qui s'y trouve placé peut conserver son intégrité physique: L'ennemi étant très supérieur en nombre, 'il ne fait pas chi trop sain demorer!' '(XI 131).

II. Z/Y est sain, Y fait Z sainement:

Un animé Y dont la subjectivité n'est pas prise en compte, conserve son intégrité physique: une forteresse s'étant rendue 'par traictiet... s'en partirent tout chil qui dedens estoient sain et sauf et sans damage'(IX 105); un chevalier blessé ayant abusé de ses forces 'de ceste plaie ne fu... onques sainement garis' (V 210 v. aussi IX 279).

Un objet, une forteresse, une unité tactique, la lance, ne subissent aucun dommage: anormalement, après six jours de siège seulement, et non sans éveiller des soupçons de trahison, 'la forterèce fu rendue, sainne et entière'(II 19); à la bataille de Poitiers, les enfants du roi se retirent 'avec huit cens lances, saines et entières'(V 41).

Dans un ensemble quelconque, une partie saine peut être opposée implicitement ou explicitement, à une autre partie qui aurait subi quelques dommages. Il peut s'agir de la plus saine partie d'une tour minée par l'ennemi et qui menace de s'effondrer (XII 306). Mais la plupart du temps, il s'agit de la plus saine partie d'un groupe social qui est restée conforme à l'ordre établi, alors alors que d'autres ont chu dans la dissidence, la subversion, le schisme ou simplement la déraison et l'irréalisme: Le roi de France venant au secours du Comte de Flandres et menaçant Ypres, 'li homme notable et riche qui tousjours avoient esté

de la plus saine partie, se il eussent osset monstrier, voloient que on envoiast devers le roi pour crier merci et que on li envoiast les clefs dela ville. Li capitaine, qui estoit de Gand et là establis de par Phelippes d'Artevelle, ne voloit nullement que on se rendesist'(XI 30, v. aussi IV 12); 'aucuns barons... de Bretarne rebelles au duch... ne voellent obbeir à leur signeur en la fourme et manière que li plus saine partie fait'(IX 265); 'Quant la congnoissance vint... au roy Charles de France... du différent de ces papes, il... s'en mist sus son clergié. Les clerks de France en determinèrent et prirent le pape Clement pour la plus saine partie'(XII 228).

En IX 279, un chevaliers français, blessé dans une joute où il s'est distingué contre un Anglais est soigné et bien traité, et les Anglais lui donnent 'congiet de retraire sainnement devers les siens'(IX 279), pensant évidemment non pas à sa blessure, dont ils ne sont pas responsables, mais au mal qu'ils auraient pu lui faire s'ils l'avaient traité en ennemi et qu'ils ne lui ont pas fait. Cet exemple, ajouté à la formule comparative la plus saine partie laisse penser qu'on n'éprouve le besoin de préciser que Y ou Z perdure dans son intégrité que lorsqu'on a des raisons de penser qu'il aurait pu en être autrement. On peut donc définir sain comme "qui perdure dans un état conforme à sa nature, alors qu'une altération aurait été vraisemblable".

SATISFAIRE, SATISFACTION

7 exemples relevés se répartissent ainsi:

Y satisfait X (VI 203 VII 52).

X est satisfait (X 204 XI 217)

Z est satisfait (XI 278)

Y fait satisfaction à X, d'où satisfaction est faite à X (XI 305).

X a satisfaction de Y (V 109).

Six fois sur sept, le contexte est financier: Y a une dette envers X, ou l'obligation de réparer un dommage qu'il lui a fait subir, en lui versant une certaine somme d'argent. Dans le cas où le sujet grammatical est Z, ce Z est le dommage subi. Les Ecossais se plaignent des dégâts causés chez eux par leurs alliés français, exigent d'eux de l'argent pour se mettre en campagne. Le chef du corps expéditionnaire assure au roi d'Ecosse que 'tout seroit satisfait, paiiet et restitué'(XI 278), et que 'point il ne vuideroient dou pais si seroient... toutes ses gens satisfais'(XI 217); le roi de Castille don Pierre a-t-il de quoi payer, au cas où les Anglais entreprendraient de le rétablir sur le trône? On lui demande de 'remoustrer' 'de quoi il les satefieroit'(VI 203); mis en demeure de s'exécuter, il demande au Prince de Galles d'attendre que Séville soit prise: 'là en procurrons nous tant que pour bien satisfaire partout'(VII 52); les Liégeois accordent aux Gantois l'autorisation de se ravitailler chez eux, pourvu 'que les bonnes gens dont les pourveances venront soient satisfait'(X 204); le traité entre les Gantois et le duc de Bourgogne prévoit des peines d'amende pour les contrevenants: 'et sur iceux biens sera faite satisfacion à le partie blechie'(XI 305). Une seule fois, il s'agit de la réparation d'un tort qui a un caractère global et non exclusivement financier: l'attitude des Parisiens à l'égard du duc de Normandie, régent de France, pendant qu'Etienne Marcel

exerçait sa dictature dans leur ville au profit du roi de Navarre. C'est pourquoi le duc affirme, malgré des négociations bien engagées, que 'jamais en Paris n'enteroit, si aroit eu plainne satisfaction de chiaus qui courouciet l'avoient'(V 109).

Satisfaire et satisfaction n'apparaissent donc que dans des contextes à connotations juridiques. La satisfaction est un acte de justice qui a pour conséquence secondaire d'engendrer un EA+ chez celui qui voit son bon droit triompher. Etant donné qu'il ne s'agit que d'obtenir son dû, on peut penser que cet EA+ ne doit guère dépasser une intensité moyenne.

SEJOURNER, SEJOUR

relevés une centaine de fois en tout, ont presque toujours le sens local de "rester en place", "ne pas bouger". On peut toutefois remarquer les deux faits suivants:

- les emplois négatifs de ces mots peuvent avoir non seulement le sens de "changer de place", mais aussi d' "agir":

'li preu... acquerent et conquerent le non de proèce en grant painne, en sueur, en labour, en soing, en villier, en travillier jour et nuit sans sejour'(I 4); 'et aussi ne sejournoient pas les vaillans hommes qui se desiroient à avanchier ens ou royaume de Castille'(XII 1); 'grandement m'anuiroit à estre oiseux... mais sçay que je ne voloie mie sejourner de non poursuivre ma matiere, et pour savoir la verité des lointaines marches,... pris voie raisonnable et occasion d'aler devers hault prince et redoubté monseigneur Gaston, conte de Foeis et de Berne'(XII 2).

- Réciproquement, certains emplois positifs peuvent faire apparaître, outre le sens de "ne pas bouger", celui de "se reposer" ou de "faire reposer", dans les emplois transitifs de ce verbe: 'Nous fumes tous aises à l'ostel à l'Estoille, et y sejournasmes tout ce jour, car c'est une ville trop bien aisié pour sejourner chevaux de bons foins, de bonnes avaines et de belle rivière' (XII 63). Dans cet exemple, sejourner est synonyme de rafreschir.

SIMPLE, SIMPLESSE, SIMPLEMENT

27 exemples relevés se répartissent ainsi:

simple, attribut d'un animé humain (VIII 251)

simple épithète de homme, gens, preudons (IV 165 IX 140 X 79 XII 22), de noms abstraits: information (VII 96) garde (XI 136) d'un nom concret: fossé (XI 136).

C'est simplesse de faire Z (IX 17)

X fait Z simplement (16 exemples).

I. Simple suivi d'un nom concret

'La ville de Berghes... n'estoit fremée que de palis et de simples fossés'(XI 127): simple, redondant avec le système semi-négatif ne... que laisse entendre que les fossés en question constituent un type de fortification moins complet que celui auquel on s'attendrait normalement. Il y a dans cet adjectif l'affirmation d'une positivité minimale et la négation d'une positivité maximale imaginée. La polysémie de simple et de sa famille repose sur la nature de cet élément positif imaginaire dont la réalité est niée. Des fourrageurs ayant été attaqués, 'fu ce jour moult blasmés ... le mareschal de ce que il... avoit envoyé fouragier... leurs gens si simplement que sans gens d'armes, quant il sentoit les ennemis près de l'ost'(XII 314); 'li dus d'Ango... n'i vint mies si simplement qu'il n'eüst en se compagnie plus de mil lances de Bretons'(VIII 190); le pape Sylvestre 'ne chevauchoit point à II^C ne à III^C chevaux parmi le monde, mais se tenoit simplement et closement à Romme et vivoit sobrement avecques ceulx de l'Eglise'(XII 231 v. aussi IX 205). Dans tous ces exemples, l'élément imaginé et nié est de nature concrète: une forte escorte, qu'il s'agisse de faste ou de protection.

II. Se rendre simplement 'Si furent li compagnon de le Charité appressé, et se fuissent volentiers parti par composition se il

peussent; mès li dus de Bourgogne n'i voloit entendre, se il ne se rendoient simplement'(VI 145); 'Et se fuissent volentiers rendu, salve leurs corps et leurs biens; mais li dus n'i voloit entendre, se il ne se rendoient simplement: ce que il n'eussent jamais fait, car il savoient bien qu'il estoient tout mort d'avantage'(VI 142 v. aussi III 63 66 76 VI 141). L'opposition avec par composition et salve leurs corps et leurs biens montrent bien que ce sont les conditions que les vaincus pourraient poser pour consentir à se rendre qui sont imaginées et niées. Se rendre simplement en laissant le champ entièrement libre au vainqueur est donc la pire manière de se rendre.

III. Simple + animé humain ou abstrait: La région de Carcassonne, de Narbonne et de Toulouse, 'cras pays', était peuplée de 'bonnes gens et simples gens qui ne savoient que c'estoit que guerre'(IV 165); 'un anchiens et simples preudons qui plus ne s'arroit mais se tenoit tous quois en son castiel'(IX 140) se laisse trahir bien facilement; pendant les troubles de Gand, 'on avoist aucuns simples hommes et riches en le ville' (X 79) et on leur extorquait de l'argent sous la menace; 'deux varlez, simples hommes par semblance'(XII 22) participent efficacement à une ruse de guerre dans la mesure même où ils n'inspirent pas de méfiance. Dans les exemples ci-dessus, l'élément positif imaginé et nié, c'est l'expérience du mal, la méfiance d'une part, la méchanceté et la ruse d'autre part. 'Perdre quelque chose' (III 18) ou 'se perdre' (III 186) simplement, c'est être victime de son imprévoyance; être 'simplement conseillé'(X 18), agir 'par simple information'(VII 96), c'est n'avoir pas suffisamment envisagé toutes les conséquences possibles de ses actes. Dans ce type de contexte seulement apparaît le substantif simplesse: 'C'estoit grant simplesse de croire parolles volans si legièrement'(IX 17). Il y a à la fois

insuffisance matérielle et imprudence dans le cas d'Audenarde qui'estoit en bien simple garde'(XI 136): les fossés mis à sec 'pour avoir les poissons' permettaient d'accéder facilement à la ville et les gardes ne se souciaient pas des espions gantois 'et les avoient mis enssi que en oubli et en noncaloir'.

IV. Simple chière, simple et couroucié: Après la bataille de Poitiers, le Prince de Galles réconforte le roi de France en lui disant: ' "Chiers sires, ne voellies mies faire simple cière, pour tant se Diex n'i a hui volu consentir vostre voloir" ' (V 63) malgré l'échec, sa conduite a été admirable. Le comte de Foix, mystérieusement informé de la défaite de ses vassaux à Juberot, 'fist si mate et si simple chière que on ne povoit estraire parole de lui'(XII 171). Des vaincus 'retournoient simple et couroucié ensi que compaignon et gens d'armes qui ont perdu leur saison'(VIII 251). Ici, l'élément positif imaginé et nié est l'air de bonne humeur qu'on affiche normalement en compagnie. On peut donc considérer simple comme une litote.

Il est clair que, par la charge de négativité qu'il porte en lui, l'adjectif simple (et ses dérivés) peut facilement prendre une valeur péjorative. Dans quelques exemples, même, il peut se prêter à exprimer l'extériorisation d'états affectifs négatifs.

SOELER

Deux exemples ont été relevés de ce verbe, variante de fr.m. saculer: 'En ce temps estoit li princes de Galles en la droite fleur de la jonèce, et ne fu onques soelés ne lassés... de guerrier et de tendre à tous haus et nobles fais d'armes'(VI 216). A la fin de la bataille de Poitiers, le roi de France est fait prisonnier par des Anglais et des Gascons qui se disputent l'honneur de sa prise; 'toutesfois, li rois de France, qui sentoit l'envie que il avoient entre yaus sus lui, pour eskiewer le peril, avoit dit: "Signeur, signeur, menés moi courtoisement devers le prince mon cousin, et mon fil avoecques mi; et ne vous rihotés plus ensemble de ma prise, car je sui sires et grans assés pour cescun de vous faire riche." Ces parolles et aultres que li rois leur disoit, les soela un petit, mès nonpourquant toutdis recommençoit leur rihote'(V 57).

Le second exemple dénote seulement l'apaisement d'une inquiétude, la satisfaction d'un désir. Le premier, la satisfaction d'un désir si habituelle et si surabondante qu'elle atteint le point où le plaisir va se transformer en dégoût et l'état affectif virer du positif au négatif. Il est remarquable que dans les deux cas l'objet de cette satisfaction soit purement psychique alors que dans le long article consacré à ce mot par Tobler et Lommatzsch, le boire et le manger forment la substance de la plupart des exemples.

SOLAS (var. SOULAS), SOLACIEUX

11 exemples du substantif et un seul de l'adjectif ont été relevés, dans les distributions suivantes:

Y fait solas à X (VIII 126 XI 216).

Y tient X en soulas (XI 173)

X est en (grant) solas (I 39 V 70 XI 236 IV 64 VI 134).

X prend solas à faire Z (XII 76)

C'est (grans) soulas à faire Z (V 199 VII 35)

un solacieux Z (XI 186).

Le mot soulas est associé à feste (I 39), à revel (V 70 XI 236), à déduit (V 199) dans des contextes de réceptions chaleureuses et animées (I 39 V 70 XI 236) avec musique et dîner (IV 64) ainsi qu'au plaisir de regarder des armées bien rangées en bataille (V 199 VII 35). Des plaisirs mondains trop prolongés sont la cause d'un malentendu entre l'Ecosse et l'Angleterre, comme l'explique le héraut du roi d'Ecosse devant l'assemblée des barons d'Angleterre: les ambassadeurs du roi de France qui devaient aller en Ecosse annoncer la trêve de Leulinghem se sont attardés en Angleterre: 'trop longuement les tenistes en sejour et en solas, pour quoi li meschiés avenus est'(XI 173).

Néanmoins, la tournure prendre soulas, qui a été relevée alors que ⁺prendre esbatement, feste, revel, déduit ne l'ont pas été, permet de rapprocher soulas de plaisance, la locution prendre plaisance étant courante pour dénoter un EA+ purement intérieur; il est facile, de plus, de rapprocher les deux phrases suivantes: 'Puis ordonna ses batailles, si noblement et si ricement parés uns et aultres, que c'estoit solas et deduis au regarder'(V 199) et 'De veoir la poissance des Franchois et le grant fuison de signeurs, de banières et de pennons qui là estoient, estoit grant plaisance'(IX 83 v. aussi IX 5). On peut

donc penser, étant donné le caractère intime du mot déduit et le caractère intérieur du mot plaisance, que le solas est le sentiment éprouvé à propos d'un divertissement mondain, plutôt que (comme feste, esbatement, revel) l'action divertissante elle-même.

D'ailleurs, le mot solas n'apparaît pas uniquement à propos de mondanités: c'est un solas d'écouter la lecture à haute voix d'un beau roman (XII 76). Dans les deux cas de Y fait solas à X, il ne s'agit pas (comme avec festier ou faire feste) des apparences extérieures plus ou moins exubérantes de la joie, mais d'apporter à des gens qui se trouvent dans une situation plus ou moins pénible le confort (VIII 126) d'une aide ou du moins d'une présence amicale: le duc de Bretagne, très menacé par Duguesclin, s'enfuit en Angleterre où le roi lui promet un soutien sans réserve: 'Si demora dalés le roy et le duch de Lancastre et les barons d'Angleterre, qui li fissent grant soulas et grant confort' (VIII 126); un corps expéditionnaire français se trouvant plutôt mal accueilli en Ecosse, 'la grignour visitation et compaignie que cil signeur de France avoient, c'estoit dou conte de Douglas et dou conte de Moret; chil doi signeur leur faisoient plus de solas que tous li demorans d'Escoce'(XI 216). Enfin, l'unique exemple relevé de solacieux a trait au bonheur de vivre avec un être cher: 'la duçoise Jehane de Braibant, qui estoit vesve de son mari le duc Wincelin de Boesme, qui mort estoit, pour lequel tres-pas elle avoit perdu bonne compaignie et solacieuse... en avoit eu grant doleur à son coeur'(XI 186).

Dans ces derniers exemples à coup sûr, et peut-être aussi dans les exemples en contexte mondain, la chaleur des relations interpersonnelles est la cause principale du solas, EA+ d'intensité moyenne, qui s'oppose à feste et à ses parasyonymes par un trait bien net d'intériorité.

SOUCI, SOI SOUCIER

Quatre exemples relevés dont un pour le verbe et trois pour le nom:
'Ne vous soussiés point d'avoir or et argent assés pour faire par delà bonne guerre, car j'en ay assés'(VIII 35); 'Et estoient tout cil orde-net et rengiet à l'encontre des Englès. Et n'i eut riens parlementé ne devisé, car li Englès, qui estoient en grant soucy de yaus assallir et cil de deffendre, crièrent leurs cris et fissent traire leurs arciers moult roit et moult fort'(I 136); lorsque Edouard III, recevant les défiances de Charles V, roi de France, entre en fureur, 'encores estoient ... hostagier en Engleterre, pour le fait dou roy de France, li contes daufins d'Auvergne, li contes de Porsien, li sires de Roie, li sires de Maulevrier et pluseus aultre, qui furent en grant soussi de coer, quant il oïrent ces nouvelles, car mies ne savoient que li rois d'Engleterre et ses consaulz vorroient faire d'yaus'(VII 110); Le jeune roi Charles VI, dans un songe, suit à grand peine un faucon merveilleux, et craint de le perdre. 'En che soussi que li rois avoit, li estoit vis que uns trop biaux chers... apparoit à iaulx... et s'en-clinoit devant le roi'(X 257).

Ces quatre exemples nous permettent de relever les constructions X se soucie de faire Z, X est en souci, et X a souci; il nous montrent que le souci est causé par la prévision d'un événement fâcheux mais non certain et non imminent; c'est donc une sorte de crainte. Il peut atteindre une intensité forte, comme dans le cas des otages du roi d'Angleterre, mais non pas extrême.

SOUEF

Dans quatre cas sur cinq exemples relevés, souef est employé adverbialement avec un verbe de mouvement: 'Chevauchons tout souef... nous n'avons que deux lieues jusques à nostre giste'(XII 21 v. aussi III 164); Jean d'Ellènes ayant fait prisonnier le seigneur de Bercler après l'avoir gravement blessé, 'le fist medeciner; et quant il eut un peu mieu, il le mist en une litière et le fist amener tout souef à son hostel en Picardie'(V 52); Le comte de Flandres, poursuivi par ses ennemis se cache dans le 'solier' d'une pauvre femme: 'li contes de Flandres entra en ce solier et se bouta au plus bellement et souef que il pot, entre la coute et l'estrain de ce povre literon; et là se quati et fist le petit: faire li convenoit'(X 232). Un exemple d'emploi adjectival: 'li yviers, quoiq'il fust moult avant, estoit si courtois que riens de froit n'y faisoit, mais ossi souef que en waïn'(IX 110).

Ni froid, ni galop, ni cahots, ni mouvement désordonné : souef se définit de façon essentiellement négative. Positivement, c'est une continuité agréable, n'exigeant aucun effort du sujet qui semble constituer le signifié de puissance de ce mot.

(SOI) SOUFFRIR, SCUFFRANT, SOUFFRANCE

60 exemples relevés se répartissent ainsi:

I. X souffre que Y fasse Z, à Y de faire Z, Z à faire.

La reine d'Angleterre à qui Jean de Hainaut offre ses services 'se dreça en estant et se volt engenouillier, de le grant joie et de le grasce qu'il li offroit; mès li gentilz chevaliers ne l'eust jamais souffert' (I 22); Edouard II et Hugues Spencer, assiégés, essaient de s'enfuir par mer au pays de Galles; 'mais Diex ne le volt mies souffrir, car leurs pechiés les encombra' (I 31); le jeune Edouard III assigne sa mère à résidence: 'il ne vot mies souffrir ne consentir que elle alast hors, ne s'a-moustrast nulle part'(I 89); n'ayant pas les moyens d'empêcher les Français d'établir une garnison à Moissac, l'Anglais Thomas de Felleton dut, 'volsist ou non, retourner à Bourdiaus et souffrir ceste cose à laiier passer'(VIII 179); Les bateliers de Gand pensent 'que on ne devoit mies souffrir à ceulx de Bruges de fossier ainsi à l'encontre de la rivière pour avoir le cours et le fil de l'aige, dont leur ville seroit deffaite'(IX 166). Dans tous ces exemples, l'objet Z parait à X anormal et fâcheux; néanmoins, pour quelque raison, il décide de ne pas s'y opposer (d'où l'association de souffrir avec consentir et avec volsist ou non) quoiqu'il ait le pouvoir de le faire. Rien d'étonnant à ce que cette attitude peu naturelle soit présentée dans quatre exemples sur cinq à la forme négative.

II. X souffre Z, la souffrance de X

L'objet Z peut être une situation désagréable pour le sujet X: la bonne entente de Ghisbrest Mahieu et du comte de Flandres pour les bateliers de Gand (IX 164): Jean Lion, doien des navieurs destitué par le comte, 'souffroit tout ce et ne sonnoit mot, et se dissimuloit sagement et prenoit en gré tout ce que on li

faissoit, de quoi Piètres dou Bos, qui estoit li uns de ses varlès, s'esmerilloit grandement et li remonstroit comment il pooit souffrir les tors que on li faissoit, et Jehans respondoit: "Or tout quoi; il est heure de taire et s'est heure de parler." (IX 164 165). Ce sont les dangiers de personnages malveillants: les gens de cour pour un chambellan disgracié: 'si n'en peut souffrir les dangiers et prist congiet dou roi et s'en parti' (IX 131); le roi d'Angleterre dut 'souffrir et porter les dangiers de son cousin le roi de Navarre' (IV 138) qui s'était allié au roi de France; la rebellion de vilains qui ne veulent pas ouvrir aux Anglais les portes de leur ville (VIII 63). A la guerre, une armée qui se déconfit ne parvient plus à souffrir le faix de l'adversaire, ou, tout simplement, l'adversaire: 'Briefment li Enclès ne peurent là souffrir ne porter le fais des Bretons ne des François, et furent là ensi que pries desconfi' (VII 204); 'li force des François fu là si grande que li Enclès... ne les peurent souffrir' (VII 172 v. aussi V 77 X 69). De tels exemples montrent clairement que l'homme qui souffre une agression z la subit et lui oppose en même temps une certaine résistance, ce qui explique l'association usuelle de souffrir et de paine qui exprime couramment l'effort douloureux (XI 122 XII 2 II 25, painne et meschief). Les gens de guerre ont moult à souffrir (I 41 78) contre leurs adversaires; Guy de Blois, malade, 'ne pooit nullement souffrir le chevauchier, mais il se mist en litière' (XI 125); On avertit la reine et le comte de Kent que le roi Edouard II, prévenu contre eux, 'se il demoroient longement ens ou pays,... leur feroit souffrir dou corps haschière' (I 14). Enfin, ce qui encourage Jean de Hainaut dans son entreprise téméraire en faveur de cette reine était que 'il n'avoit qu'une mort à souffrir, qui estoit en le volenté de Nostre Signeur' (I 25).

On remarque que dans la plupart des cas ci-dessus, le sujet n'a pas la possibilité de supprimer l'objet pénible; tout ce qu'il peut faire est lui opposer une résistance intérieure. Lorsque cette résistance vient à céder, la fuite ou l'écrasement de la défaite sont les seules issues.

Un seul exemple de souffrance, forme nominalisée des acceptions ci-dessus de souffrir a été relevé; il est vrai qu'il a un caractère archétypique: le pape 'preeça, le jour dou Saint Venedi, present les rois dessus nommés, le digne souffrance de Nostre Seigneur, et enhorta et remoustra grandement le crois à prendre et encargier, pour aler sus les ennemis de Dieu'(I 115).

III. X se souffre de Z, est souffrant.

Le roi de France a ravagé les terres de Jean de Hainaut et de son neveu. Quoique durement courouciés, ces deux seigneurs 's'en souffrirent tant qu'à celle fois, et n'en moustrèrent nul samblant de contrevengance au royaume de France'(I 190); le jeune duc de Normandie est bouleversé de voir son père le roi Jean maltraiter son hôte le roi de Navarre: 'il ne s'en voloit passer ne souffrir' (IV 179); le roi Jean retient à sa cour ses neveux, fils du roi de Navarre, contre le gré de leur père: 'si ne fu mies li rois de Navare trop resjoys de ces nouvelles... mes se poissance ne se pooit mies estendre si avant, en grevant et guerriant le royaume de France, se il n'avoit alloiances ailleurs. Encores se souffri il de toutes ces choses tant que il heut mieux cause de parler et que on lui fist plus grant grief que on n'avoit encores fait'(IX 56). Plaintes de 'petits compagnons' mécontents de ne pas avoir touché leur solde: 'nous avons ja esté en che país près d'un an et si n'avons point eut d'argent. Il ne puet estre que nostre cappitaine n'en aient receut, car jamais ne s'en fuissent souffert si longement'(X 185). Dans les exemples ci-dessus, le sujet subit

l'objet Z sans réagir, non qu'une réaction quelconque ne soit à la rigueur possible, mais parce que, dans la situation de relative infériorité où il se trouve, elle lui semble inopportune; il utilise donc sa force de résistance à la fois à supporter une circonstance pénible, mais aussi à lutter contre l'envie qu'il peut légitimement éprouver de réagir extérieurement, d'où la forte subjectivité de cette tournure, marquée par la forme pronominale.

Un sujet dont le caractère se prête à une attitude de ce genre peut être dit souffrant, c'est-à-dire 'patient': Jean de Hainaut 'ne fu mies courouciet quant il oy dire et recorder le grant desplaisir que on avoit fait à son neveu le conte, et aussi en quel desdain il l'avoit pris, et ne le sentoit mies si souffrant que il vosist longement porter ceste villonnie'(I 196).

IV. X se souffre à faire Z, ne se souffre que ne fasse Z.

Le roi de Chypre dépense tant de zèle en faveur d'une croisade qu'on juge inutile de lui adjoindre des prédicateurs: 'si s'en souffri-on à preeier hors dou royaume de France'(VI 84). Le complément de se souffrir dénote dans ce cas une action (ou réaction) envisagée mais que l'on décide de ne pas accomplir; se souffrir peut donc se traduire par 'renoncer à'; une transition couramment employée par Froissart pour changer de sujet est du type suivant: 'Or nous tairons et soufferons à parler des besongnes de Picardie, car il n'y en eut nulles en grant temps puisredi, et parlerons de celles de Poito'(VII 196 v. aussi VI 175); En phrase négative, on obtient la formule suivante: 'je ne me fusse jamais souffers que je ne fusse venus'(III 72) c'est à dire 'je n'aurais jamais renoncé à venir' ou 'je serais venu à tout prix'. On remarque que dans les exemples ci-dessus, le renoncement à l'action ne semble pas de nature à coûter un grand effort. Il s'agit là d'emplois subdits où seule est prise

en considération l'inactivité du sujet et non son éventuelle résistance intérieure.

V. X se souffre; souffrance

En l'absence de tout complément exprimé, soi souffrir exprime toujours l'inaction du sujet, qu'elle soit acquise ou non au prix d'un effort sur lui-même: ' "Chertes, seigneur, Jehan Lion se sueffre maintenant et baisse la teste bien bas; mais il le fait tout par sens et par malise, car encores nous honnira il tous" '(IX 165 v. aussi III 39 118 VI 68 227). Les Liégeois s'excusent auprès des Gantois de ne pas les aider autant qu'ils le voudraient: Gand est trop loin de Liège: 'pour quoi il faut que nous nous souffrons'(X 60). 'Souffrés-vous!' est un ordre que l'on donne couramment à une personne que l'on veut faire patienter et tenir tranquille (V 40 IX 34 121).

Cette inaction peut être limitée dans le temps, comme le montre l'association fréquente de soi souffrir avec tant que...: 'Et se souffri tant qu'il se furent tous mis à finance et revenu en leurs maisons'(VI 227 v. aussi VI 68). Exceptionnellement, l'actif peut, en ce sens, se substituer au pronominal: 'Se il eussent remandé leurs gens sitos que il en sceurent les nouvelles, on les eust escusés, mès nennil; anchois clignièrent il leurs ieulx et souffrirent tant que les nouvelles vinrent au conte'. (IX 221).

Ces emplois de (soi) souffrir expliquent les nombreuses tournures où apparaît la forme nominalisée souffrance, fréquemment associée à trêve (I 102 III 6): X et Y traitent une souffrance (II 81); X accorde/donne/fait une souffrance à Y (III 6 V 25 VI 49 VIII 135 209); Y impetre/prend une souffrance de X (I 102 IV 109); X met Z en souffrance (VIII 175 IX 222), d'où Z demore en souffrance (III 94 VIII 174 210); une souffrance de N jours.

(II 81), 8 jours de souffrance (VIII 209). Divers contextes montrent que la souffrance est une trêve arrachée à un adversaire de force supérieure, qui se souffre, pour quelque raison, de pousser son avantage alors qu'il en aurait la possibilité: 'il ne veulent donner que huit jours de souffrance; encores ne le faisoient il mies volontiers et furent tout joiant li sires de Cliçon et si compaignon quant il le peurent avoir'(VIII 210). 'Audenarde estoit à abattre, ou point où elle est, toutefois que nous volions; et à prière de monsieur de Bourgongne, nous le mesimes en souffrance'(IX 222). Toutefois, il est évident que dans ces emplois, l'essentiel est l'interruption des combats, les états d'âme de ceux qui y consentent n'ayant qu'une importance secondaire.

En conclusion, et tout considéré, il apparaît que l'ordre le plus logique d'exposition des emplois de souffrir et de ses dérivés serait: I. X oppose à une circonstance fâcheuse une résistance intérieure - sans préjudice d'une résistance extérieure éventuelle (X souffre le faix de ses ennemis) II. X oppose à une circonstance fâcheuse une résistance intérieure et fait effort pour n'entreprendre aucune action extérieure (X se souffre des torts qu'on lui fait). III. X s'abstient de toute action, non sans une résistance intérieure qui peut être faible et tendre vers zéro (X se souffre, se souffre à faire Z, met Z en souffrance). Et le signifié de puissance de ce lexème est constitué de la notion de résistance intérieure et du mouvement de subduction par lequel un témoin extérieur au sujet l'interprète comme simple 'inaction'.

SUFFIRE, SUFFISANCE, SUFFISAMMENT

22 exemples relevés se distribuent ainsi:

Z souffit à X (I 75)

il souffit à X (de Z) (X 192 215 XI 99 273)

X a souffissance de Z (XII 311)

X a Z à se souffissance (V 198)

X est/fait Z souffissamment (I 124 VI 3 157 142)

Y est souffisans, un souffisant Y (I 79 81 75 III 79 IV 126

175 V 126 196 226 VII 202)

La plupart des emplois de suffire apparaissent dans le cas d'une réponse plutôt médiocre dont il faut bien se contenter faute de mieux; en trois exemples il s'agit d'une réponse dilatoire: ' "Respondi li evesques: "Nous arons conseil de vous res-pondre et vous en serés respondu le matin." Pour l'eure, il n'en peurent autre cose avoir: assés leur souffi'(XI 99 v. aussi X 192 215); une expédition en Ecosse paraît peu prudente: 'Onques li bons rois Edouars, vostre taion, ne monsigneur le prinche vostre père ne furent si avant en Escoce comme vous avés esté à celle fois; si vous doit bien souffire. Gardés vostre corps' (XI 273). Tout cela traduit un degré minimal de l'affectivité positive. Un peu plus encourageante est la réponse des médecins à Charles V. Ils 'le confortoient et resjoïssient mout souvent et li disoient, parmi les bonnes receptes que il avoient, il le feroient tant vivre par nature que bien deveroit souffire'(IX 281); Enfin, on peut penser que le comte de Flandres, dont le fils vient d'être tué, ne se contentera pas d'une médiocre vengeance: ' A! Gautier, Gautier, biaux fils! Comment il vous est tempre mesavenu en vostre jonesche! Vostre mort me fera tamaint anoi, et voel bien que cascuns sache que jamais cil de Gand n'aront paix à moi si sera si grandement amendé que bien devera souffire'

Les deux exemples relevés de souffisance atteignent le même degré d'intensité, dénotant le sentiment de celui dont les désirs et les ambitions sont comblés: 'si leur dit que se intencion estoit tèle qu'il voloit passer oultre et entrer ou royaume de France, sans jamais rapasser jusques adonc que il aroit fin de guerre, ou pais à se souffisance et à se grant honneur, ou il morroit en le painne'(V 198); 'je vueil, dist le duc... que chascun sache que jamais la mer en Engleterre ne repassera, tant que je auray ma plaine souffisance du royaume de Castille ou je demorray en la paine'(XII 311).

Dans les emplois de souffisant et de souffisamment relevés, les sèmes de "désir" et d' "attente" sont effacés et il ne subsiste que celui de causation d'un EA+, qui en fait un substitut expressif de bon et bien: 'Li plus souffissans et li plus preus de mon royaume achievera pour mi ce que je ne poi onques achiever'(I 79); 'Cil procet et ces parolles estoient consilliet secretement et examiné souffisamment en le cambre dou duch de Normandie'(VI 3). L'adjectif souffissant exprime que son support humain a tout un ensemble de qualités qui lui donnent une importance sociale: il est fidèle à son roi (V 107), preux, vaillant, entreprendant (I 80 IV 126 VII 202), riche (IV 175), fastueusement vêtu (VII 202); d'ailleurs, l'adverbe souffissamment intervient aussi dans des contextes de fêtes ou de présentations de troupes fastueuses, où l'on a bien fait les choses (VI 157 I 124). Ce sont de souffissans bourgeois qu'on prend comme otages (III 79) et le roi n'envoie en mission diplomatique que de souffissans personnages(I 75 V 196).

Ce lexème exprime donc le sentiment de celui qui ne désire plus rien ou n'a plus rien à désirer, avec toute la gamme des intensités possibles.

TANER et TANISON

21 exemples relevés se répartissent selon les distributions suivantes:

Y tane X (VI 1 XI 227)

X se tane(de Z): (I 6 V 95 VII 150 IX 107 X 81 174 XII 135)

X se tane de Y: (XII 119)

X est tané (de Z): (II 21 71 IV 198 V 106 VI 25 75 IX 203 214 X 174).

X fait Z' par tanison: (V 113)

(grans) tanisons est à faire Z: (IV 141).

L'EA- dénoté par le verbe taner et le substantif dérivé tanison est étroitement lié au sentiment de la durée: d'un temps qui s'écoule trop lentement ou se trouve ponctué de façon trop répétitive. D'où la fréquence du syntagme X se commence à taner: 'Li Espaignol... cuidoiert bien que par lonc siège la cité de Panpeline se deuwist rendre, mais il n'en estoient en nulle volenté... tant que li Espaignol se commenchièrent tout à tasner car li yviers leur venoit... et se n'eust esté le visconte de Rochebertin qui les rafresqui de gens d'armes et de soixante somniers de vitaille, il se fussent parti très le Toussain.' (IX 107 v. aussi V 95 VII 150 X 81).

On se tane d'une action trop souvent et trop longtemps répétée, en particulier, étant donné le sujet des Chroniques, de faire la guerre: 'Si retournèrent li aucun, qui avoient assés faegniet, en leurs pays, ou qui estoient tanet de guerrier' (VI 25 v. aussi VI 1 75 X 81); le capital de Buch et le comte de Poix délivrent, au marché de Meaux, les dames assiégées par les Jacques dont ils font un grand massacre: 'si les abatoient à fous et à mons... et en tuèrent tant qu'il en estoient tout lassé et tout tané' (V 106). On peut aussi se taner de l'inaction surtout

quand elle coûte cher: 'messires Charles de la Pais... imaginoit
 que li dus d'Ango se useroit de finance à tenir si longuement
 telle somme de gens d'armes pour les camps, que il avoit amenet
 cultre... ou vivres leur fauroient, ou finance et paiement leur
 fauroit, par quoi il se taneroient, ou dedens deus ans ou trois,
 quant il seroient foulé, lassé, et tané, il les combateroit à
 son avantage'(X 174 v. aussi II 31). Tant pour les assiégeants
 que pour les assiégés, les sièges sont une cause privilégiée de
tanison (II 71 VII 150 IX 107 203); mais cela peut être le cas
 de toute situation trop durable: Après la défaite de Poitiers,
 les Etats Généraux sont réunis, et, sous leur couvert, Etienne
 Marcel agit à sa guise; 'Or vous di que li noble dou royaume
 de France et li prelat de sainte Eglise se commencierent à taner
 de l'emprise et ordenance des trois estas'(V 95). Une énumérati-
 on trop longue est de nature à taner: le roi de France emmène
 avec lui un certain nombre de seigneurs dont Froissart nomme
 quelques uns 'et tant de contes et de barons que parans tanisons
 seroit à recorder'(IV 141); les Gantois cherchant à faire la paix
 avec le comte de Flandres, celui-ci leur rappelle ses bontés à
 leur égard et tous leurs mauvais procédés au sien: 'il m'ont...
 ocis mon baillu, abatu les maisons de mes gens, banis et escasi-
 és mes officiers, ars l'ostel ou monde que je amoie le mieux,
 efforchiet mes villes et mis à leur entente, ocis mes chevaliers
 en la ville de Ippre, fait tant de malefisses contre moi et ma
 signourie que je sui tous tanés dou recorder'(IX 214). L'insis-
 tance d'un solliciteur tane le sollicité: Le duc de Bavière a
 laissé sans enthousiasme sa fille Isabeau partir pour la France:
 ' "j'en ai eu mout de paine, et toutesfois, j'ai tant mené et
tané mon frère que je l'ai en ma compaignie" '(XI 227); le sire
 de Corasse insistant pour voir le lutin Harton sous une forme

identifiable, 'Respondi Harton: "vous ferez tant que vous me perderez et que je me tanneray de vous, car vous me requerez trop avant'(XII 179). On se tanne de tout, même des meilleures choses, pourvu qu'elles durent excessivement: Dans l'introduction du premier livre, Froissart explique qu'il a eu 'pluiseurs fois imagination sus l'estat de proèce, et penset comment et où elle a regnet et tenu signorie et domination, et salli d'un pays en aultre'. Se sont ainsi succédé la Chaldée et Ninive, Jérusalem, la Perse, la Grèce et Rome, où elle régna 'environ cinq cens ans' 'Après, se tanèrent li Rommain de proèce, et s'en vint demorer et regner en France'(I 6).

On peut donc conclure que le verbe taner exprime un EA- d'intensité moyenne, de caractère résultatif, qui se produit après une durée assez longue et dont la cause est l'absence de changement.

TOURMENT, TOURMENTER

10 exemples relevés dont 2 pour le verbe, au passif: X est tourmenté, 5 où le substantif tourment est sujet du verbe prendre: uns tourmens prist X (en mer), et 3 où tourment est complément, en syntagme prépositionnel.

Au point de vue sémantique, on peut isoler, d'abord 7 exemples où le tourment est une tempête sur mer, et où être tourmenté signifie "être soumis aux effets d'une violente tempête": 'Quant cilz grans tourmens et ceste fortune eurent pris... en mer... monsieur Loeis, il furent toute ceste nuit et l'endemain tant qu'à nonne moult tourmenté et en grant aventure de leurs vies. Et perdirent par le tourment deux de leurs vaissiaus et les gens qui ens estoient. Quant ce vint au tierc jour... li mers s'acquois-sa'(III 12); 'Messires Hues et li autre qui se sauvèrent s'aher-dirent au cable et au mas, et li vent les bouta sus le sablon; mais il burent assés et en furent grandement mesaisié... Si furent il moult tourmenté sus le mer'(IX 211 v. aussi I 26 141 III 40).

Les trois autres exemples nous ramènent sur terre: Après le retour à Paris du duc de Normandie, les complices d'Etienne Marcel qui avait comploté pour livrer la ville au roi de Navarre 'furent tout exécuté en divers tourmens de mort'(V 117): il s'agit bien évidemment ici de tortures. Le référent est moins net, lorsqu'à propos du mauvais gouvernement d'Edouard II et de l'influence prise sur lui par les Spenser, Froissart conclut: 'Pour quoi, avinrent depuis ou pays et à yaus meismes moult de mauz et de tourmens'(I 12): ces maux et ces tourments consistent en une guerre civile pour le pays et, pour les deux Spenser, une fin tragique, tortures et exécution capitale.

Enfin, lorsque les Gantois apprennent de la bouche de Phi-

lippe d'Arteveld que le conte de Flandres n'accepte de leur pardonner leur rébellion que si tous les hommes de la ville se présentent devant lui 'tout nu en leur lingnes draps, nus chiefs et nus piés et les hars ou col... Quant Phelippes ot parlé, ce fu grans pités de veoir hommes, femmes et enfants plorer et tordre leurs poins pour l'amour de leurs maris, de leurs pères, de leurs voisins, de leurs frères. Après ce tourment de noisse, Phelippes reprist la parole et dist: "Or paix! paix!" Et on se teut tout' (X 216). Le complément de noisse semble montrer que Froissart décrit ici l'état de la foule, tel qu'il peut être perçu de l'extérieur par un témoin, plutôt que les sentiments qui l'agitent.

Des quelques exemples ci-dessus, on peut tirer la conclusion que le tourment est une situation violente et anormale, ressentie douloureusement par le sujet qui en est tourmenté; c'est l'opposé même de la paix de l'exemple X 216 et de la quiétude qui apparaît dans le verbe s'acquiesce de l'exemple III 12.

TRAVAILLER, TRAVAILLANT, TRAVAILLE, TRAVAIL

Dans cet ensemble lexical, seul le substantif apparaît habituellement sous sa forme orthographique moderne travail; le radical des formes verbales est ordinairement orthographié travill-, quelquefois traveill-; les 61 occurrences relevées se répartissent ainsi: (soi) travillier 38 fois; travail 11 fois, et les deux participes dans leurs emplois adjectivaux travillant 2 fois et travillié 10 fois. Les distributions, assez variées, peuvent être regroupées sous les têtes de chapitres ci-dessous:

I. X est travillans: 'Li Escot sont dur et hardit durement, et fort travillant en armes et en guerre'(I 51); 'li rois remandoit ... aucuns chevaliers et escuiers bretons ables et legiers et bien travillans; car il voloit faire poursievir les Engles'(VIII 150). Dans ces deux exemples, l'adjectif travillant dénote une activité en puissance, une aptitude naturelle, une disposition habituelle à l'effort, à des activités intenses et pénibles; il est synonyme du présent d'habitude qu'on trouve par exemple dans: 'et croy bien que voirement y venront il... car li chevalier et li escuier de ceste terre traveillent volentiers'(VI 91). On remarque l'association de travillant avec d'autres adjectifs de nature, dénotant des qualités permanentes de l'homme d'armes: dur, hardi, able, et legier.

II. A. X travaille (intransitif) (I 2 4 56 III 172 V 39 VI 91 VII 1 101 VIII 95 193 X 126 166 208 XI 20 XII 2): X fait effort, se livre à une activité pénible, qu'il en ait l'initiative ou ne fasse que se défendre.

B. X se travaille (I 54 VIII 2 146, 2 ex., IX 89 X 215) est une variante relativement rare et vraisemblablement expressive de X travaille: on le trouve trois fois employé dans des passages où le sujet a le dépit de constater l'inutilité de ses efforts:

'messires Jehans de Mestrecourde, qui... avoit desconsilliet toutdis le chevauchie... disoit qu'il perdoient leur temps et qu'il ne se faisoient que lasser et travillier en vain et à petit de fait et de conquès'(VIII 2); 'si commencha li assaus durs, grans et fors merveilleusement... Si se travilloient li assallant grandement et riens ne faisoient, mais en y avoit des mors et des blechiés grant fuison; Adonc cessa li assaus'(IX 89 v. aussi I 54); on le retrouve dans un contexte de dissuasion: 'Messires Robers Canolles, qui dedens Derval se tenoit, leur avoit escript que en riens il ne se travaillassent pour lui et qu'il se cheviroit bien tous seulz contre les François'(VIII 146); enfin, il apparaît dans un contexte de négociation ironique, où l'on ne propose à l'adversaire qu'un très petit effort: 'Si leur segnefièrent par leur hiraut... que, se il voloient traire encoré avant les deus pars de le voie, il se travailleroient bien tant que tout à piet il iroient la tierce part, et se il ne voloient faire ceste pareçon, il venissent à piet le moitié dou chemin, et il iroient l'autre, et se l'une ne l'autre ne voloient faire, il renvoiasent leur hostages...'(VIII 146).

On note la coordination de soi travillier avec soi lasser (VIII 2) et de travillier avec chevauchier sans sejour (I 4), s'ensongnier (IX 203), et estamper, c'ad 'rester debout'(XI 20).

On peut rapprocher de soi travillier l'exemple suivant où le processus verbal trouve également sa limite à l'intérieur du sujet lui-même: 'Li vaillant homme traveillent leurs membres en armes, pour avancier leurs corps et accroistre leur honneur'(I 5).
 III. A. Z travaille X (transitif): 'li engien, qui nuit et jour jetoient, les travilloient malement, et si ne leur apparoit confors de nul costé'(IV 198); 'il lançoient d'amont barriaux de fier, pières et plommées, qui moult travilloient les Englès'(VIII

41). On remarque qu'ici, les deux sèmes: "action" et "pénible" sont dissociés, l'action appartenant au sujet inanimé et l'EA- à l'objet passif mais conscient de cette action.

B. X/Y travaille X/Y (transitif) (IV 138 IX 24 231 XI 139 296 XII 66), étant bien entendu qu'un château (II 116) ou un pays (VIII 201), étant habités, peuvent être considérés comme animés. X et Y se travaillent (IX 21) (forme pronominale marquant la réciprocité).

X est travaillé de Y (passif) (IX 48 69).

Dans ces exemples, travillier exprime la relation entre deux sujets également conscients dont l'un est l'agent d'une action qui engendre un EA- chez celui qui en est le patient. Ici comme en A., les sèmes "action" et "pénible" sont dissociés, portant le premier sur l'agent, le second sur le patient. Un sème contextuel d'hostilité peut apparaître en ce qui concerne l'agent comme le prouvent les coordinations de travillier avec ochire (XI 296), grever (IX 231), cuvrier (VIII 193), herrier et guerrier (VIII 201), astraindre et contraindre (II 116), combattre (IX 21) et blechier (IX 24). Ce sème ne paraît cependant pas fondamental ni nécessaire: un seigneur qui lève des impôts excessifs sur ses sujets, ou qui fatigue le roi de demandes incessantes peut très bien ne pas avoir conscience qu'il les traville (IV 138 IX 69 XII 66).

IV. expression de la cause et de la finalité après travillier

La préposition de se prête aussi bien à l'une et à l'autre: X travaille de Z: 'Madame la princesse travilla d'enfant et en delivra par la grasse de Dieu. Ce fu uns biaux filz'(VII 1). 'Vous savés comment li rois Richars d'Engletière avoit eu... traitiés devers le roi Charle d'Alemaigne... pour avoir sa soeur madame Anne en mariage, et comment mesires Simons Burlé... en

avoit moult travaillet, et comment li dus de Tasse, d'Alemaigne en avoit esté en Engletière, pour confremèr le mariage'(X 166).
X/Y travaille X/Y de Z: 'il avoit travaillet le roy d'Engleterre de venir si avant, et puis avoit brisiet toutes ses couvenences' (IV 138).

X est travaillet de Z: 'il estoient travaillet de le nuit devant que il avoient fort chevauciet'(IV 117); 'les povres gens qui avoient esté traveilliet de paier le grande somme, je vous sçai bien à dire que il ne reurent mies leurs deniers'(IX 69).

X travaille que + subjonctif: 'si travilloient madame la ducoisie de Erabant, li evesques de Liège et li dus Aubers que une assemblée de leurs consaulx sur traitiés de pais fust assignés et mis en la cité de Tournai'(X 208).

X travaille pour Z: 'il avoit traveliet pour les besongnes d'Engletière'(X 126).

V. Travail et les tournures nominalisées:

Nous écarterons d'abord, comme homonyme, une occurrence de traveil au sens de "chandelier": 'à l'obsecque, il ot en l'eglise ung traveil auquel il avoit ~~set~~cens candeilles u environ'(XI 164); il s'agit là du représentant de l'étymon tripalium et non du déverbal du verbe travailler qui seul nous intéresse ici.

Le travail dénote le plus souvent l'activité pénible de l'agent: X a travail à/de faire Z (V 81 XI 150), X a/prend travail en Z (XI 74 310), transformable en le travail de X, son travail (VI 84) sont synonymes de X travaille de/pour Z: 'li bourgeois de Gand s'en vinrent... devers le ducioise de Braibant, et le remerchièrent... dou grant travail que elle avait pris et eu en ces besongnes'(XI 310). En ce sens, on trouve travail coordonné à peine (IX 52 X 150 XI 20 112), et soing (XI 112).

Une occurrence de travaus montre que travail, au sens d'

"action pénible", donc méritoire et remarquable, peut être dénombré, et qu'il est coordonnable à proèce et grand fait d'armes (II 168).

Mais il n'est pas exclu que travail puisse dénoter aussi l'EA- et la situation du patient: Dans l'exemple suivant, où il s'agit d'une bataille navale qui tourne au désavantage des Anglais, le rapport entre l'agent qui traville le patient, et le patient qui prend travail est parfaitement clair: 'Li espagnol ... lançoient d'amont barriaus de fier, pières et plommées, qui moult travilloient les Englès... ne onques gens sus mer ne pri-sent si grant travail que li Englès et Poitevin fissent, car il en y avoit le plus des leurs blechiés dou trait et dou jet des pières'(VIII 41). L'archétype du travail du patient est la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ: 'lor furent moustrées les plus belles reliques... et meismement la sainte couronne dont Diex fu couronnés à son saintisme traveil'(VI 20).

Dans bien des cas, l'opposition ci-dessus est neutralisée: ceux qui 'se trouvoient en ces marès' et 'estampoient en le bourbe et en l'ordure, li pluseur jusques en mi le gambe' mais oubliant 'leur travail et paine'(XI 20)étaient-ils agents ou patients? Et messires Ernouls d'Audrehen, 'si vieulz et si froisiés d'armes et de traveil dou temps passé' s'est-il usé en agissant ou en subissant? Les deux à la fois, bien évidemment (VII 157 v. aussi IX 52).

VI. Travillié, employé comme adjectif, n'exprime rien d'autre que l'EA- du patient, une intense fatigue physique; on le trouve opposé à fresch (VIII 206), coordonné à foulé (VI 121 XI 69), à lassé (II 47) et à blechiet (IX 12), appliqué à des chevaux ayant fourni une longue course (VIII 206 II 131).

Les mots de cette famille sont très souvent renforcés:

travaillant par fort (I 51), bien (VIII 150), travillier par tant (VII 101 VIII 146 IX 203 X 215 XII 2), durement (I 56), trop fort (XII 66), tellement (VIII 201), grandement (IX 89), malement (IV 198), travillié par si (I 54), durement (II 131), travail par moult de (X 150) et par grand (XI 310).

Le sème "physique" est toujours possible, dans toutes les distributions; il est même le seul dans les emplois adjectivaux relevés de travillié; il est affirmé explicitement dans des expressions comme travillier ses membres (I 5) ou travillier de son corps (III 172): il s'agit de voyages (XI 74), de navigations difficiles (VIII 95) de chevauchées ou de marches à pied (II 131 VIII 146) et des multiples efforts physiques qu'exige la guerre (I 2 4 5 56 II 116 III 123 IV 198 VII 157 205 VIII 41 193 201 IX 24 89 12 109 XI 112). Mais - à l'exception de travillié "harrassé, épuisé" - ces mots apparaissent aussi dans des cas où l'effort fourni, ou l'EA- subi n'est pas principalement, ou pas du tout physique: négociations (V 39 IX 203 X 150 156 208 215 126 XI 310), démarches diverses (VI 84 VII 101); travillier quelqu'un peut consister à l'accabler d'impôts (IX 69 XII 66) et pas seulement de projectiles, ou à le déranger, à le harceler de requêtes incessantes ou de tracasseries (IX 48 231 XI 139 296).

Par une belle nuit de septembre, dans les marais voisins d'Audenarde, une femme 'qui retailloit herbe pour ses vaches... estoit là katie'; elle est témoin de l'approche d'une troupe de Gantois qui se proposent de prendre la ville par surprise; elle prévient le guetteur qui 's'en vint à la porte de Gand où les gardes veilloient, et les trouva jewans as dés, et leur dist: "Seigneur, avés vous bien fermé vos portes et vos barrières? Une femme est venue à mi et m'a ensi dit." Il respondirent: "Ofil.

En male nuit soit la femme entrée, quant elle nous travaille à celle heure! Che sont ses vaques ou si viel qui sont desloiet: si cuide maintenant que ce soient Gantois qui voient par les camps: il n'en ont nulle volenté." '(XI 139). Il s'agit ici d'une réaction d'impatience et d'agacement; l'EA- dénoté est d'une intensité des plus moyennes; on peut supposer qu'il en est de même du travail des négociateurs; en revanche, Gand étant passé sous la domination du duc de Bourgogne, les ennuis des partisans des Anglais, comme Pierre du Bois, pourraient être beaucoup plus graves; par bonheur, François Acremen... avoit parlet pour lui et remonstré à ceux de Gand que il se fourferoient trop grandement et amenriroient leur honneur, se il ochioient ne travailloient Piètre dou Bos, qui leur avoit esté si bons et si loiaulx' (XI 296). Ce n'est pas seulement dans le cas de persécutions politiques que travail et mort peuvent être associés: sous la pression du peuple de Rome qui exige un pape romain, le conclave élit le cardinal Saint Pierre. 'Li rommain... furent si resjoï de ce pape que il prisent le preudomme, qui bien avoit cent ans, et le montèrent sur une blanque mule, et le menèrent et pourmenèrent tant parmi Romme... que il fut tant traveillié de la paine et dou traveil que il heut, au tierch jour il s'alita et morut' (IX 52). D'une façon générale, qu'il s'agisse d'effort douloureux ou de souffrance subie, l'EA- dénoté par le travail en contexte physique est presque toujours d'une grande intensité, qui culmine dans le saintisme travail (VI 20) qu'est la Passion du Christ.

En conclusion, on peut dire que le signifié de puissance qui fait l'unité de cette famille de mots se compose des deux sèmes "activité" et "EA-", qui sont susceptibles l'un et l'autre de degrés divers, le premier pouvant tendre vers zéro, le second pouvant être disjoint du premier et s'appliquer au patient et

à l'agent du travail; la trajectoire des emplois va de la capacité à accomplir des actions pénibles à la fatigue résultant de ces actions, en passant par l'emploi intransitif où le sujet du verbe travillier est à la fois l'agent d'une action intense et le patient d'un EA-, et l'emploi transitif où le sujet grammatical de travillier est l'agent d'une action intense et son objet le patient d'un EA- engendré par cette action. On peut donc affirmer que le trait "hostilité" qui apparaît quelquefois n'est qu'un sème contextuel, alors qu' "action" et EA- sont fondamentaux, le second plus encore que le premier qui n'existe plus qu'à l'état de souvenir dans les emplois résultatifs, tandis que l'EA-, que son intensité soit moyenne ou forte, voire extrême, n'est jamais absent.

TRISTE

3 exemples seulement ont été relevés:

Edouard III apprend que c'est sur une accusation calomnieuse qu'il a fait mettre à mort son oncle, le duc de Kent. 'Dont se li jones rois fu tristes et courouciés, ce ne fait mie à demander'(I 88). Dans ce cas, l'adjectif triste exprime l'**EA-**ressenti par le sujet, le héros du récit, qui se trouve ici être en même temps sujet grammatical.

'Nous les ferons mourir de male et tristre mort'(XII 263). Ici, tristre, ayant pour support un mot abstrait ne peut exprimer qu'un jugement de valeur négatif du sujet qui énonce la phrase. Il en va de même, selon toute apparence, dans cette phrase menaçante adressée par les Catalans aux Portugais: ' "Entre vous de Portingal, tristes gens, rudes comme bestes, le temps est venu que nous aurons bon marchié de vous" '(XII 251). Malgré le caractère animé de 'Vous de Portingal', il est probable que triste ne qualifie pas la subjectivité des Portugais, la morosité de leur humeur, mais plutôt l'**EA-**, l'hostilité, la répulsion qu'ils provoquent chez leurs adversaires catalans, énonciateurs de la phrase citée.

Tout ce qu'on peut donc conclure des trois exemples ci-dessus est que l'adjectif triste est propre à exprimer un **EA-** ou bien éprouvé par le support ou bien provoqué par le support chez l'énonciateur de la phrase. Dans ce second cas, il constitue par conséquent un jugement de valeur de l'énonciateur.

VOLENTIERS

Cet adverbe, très fréquent dans les Chroniques, a été relevé 30 fois, toujours en incidence à un verbe. Malgré sa parenté morphologique avec le verbe vouloir, il ne peut être interprété comme exprimant, à la rigueur, une volition que lorsqu'il accompagne un verbe au conditionnel, dont l'objet est par conséquent présenté comme virtuel: 'li signeur d'Engleterre... en-voiièrent ... souffissans messages devers l'evesque de Liège... et l'eussent volentiers attrait de leur partie; mais li dis evesques n'i volt onques entendre'(I 126); 'je ne sçai que li homs est devenu, s'il est mors ou vis: je le saröie volentiers' (IV 154). Encore de tels exemples peuvent ils facilement s'interpréter comme "ils auraient été contents de", "je serais content de", et pas seulement par "ils auraient voulu" ou "je voudrais bien", et ils sont loin d'être la majorité. Dans la plupart des cas, X fait Z volentiers ne peut signifier que "X fait Z avec plaisir", "X aime faire Z", de façon ponctuelle comme dans les exemples suivants: Le jeune Edouard III 'rechut... liement' Robert d'Artois exilé par le roi de France, 'et le retint volontiers dalés lui'(I 105); le roi de Navarre plaide sa cause devant le duc de Normandie et les Parisiens 'Et sachiés que ses sermons et ses langages fu volentiers oys... Ensi, petit à petit entra il en l'amour de chiaus de Paris'(V 98 v. aussi I 120 XI 134) - ou bien de façon habituelle comme dans ceux-ci: Edouard III revient à Windsor 'où li plus volentiers se tenoit'(I 111); il peut bien, s'il le veut, trouver d'excellents alliés sur le continent: 'Et si sont très bon guerrier. Et fineront bien, se il voellent, de huit mille ou de dis mille armures de fier, mais que on leur doinst de l'argent à l'avenant. Et si sont signeur et gens qui gaignent volentiers'

(I 122). A l'époque où Paris était contrôlé par le roi de Navarre et le prévôt des marchands, Etienne Marcel, une garnison de 'sautoiers englés et navarois' y résidait pour en interdire l'entrée au futur Charles V, et 'là s'esbatoient et rafreskissoient, ensi que compaignon sautoier font volentiers en telz villes et despendent leur argent liement'(V 111).

D'une façon générale, les circonstances qui appellent l'emploi de volentiers révèlent dans cet adverbe une intensité affective moyenne et permettent de le rapprocher de plaire et de plaisance dont la famille morphologique ne comporte, du moins dans nos relevés, pas d'adverbe. Volentiers occupe cette place vide. Il apparaît comme l'adverbe correspondant à la famille de plaire, dont il constitue en somme une variante syntaxique.

CONCLUSION

CONCLUSION

Au terme de cette étude, si partielle qu'elle soit, il me semble que certaines remarques s'imposent.

Ce vocabulaire a un caractère dissymétrique: les mots fonctionnant dans les phrases à thème X sont nettement plus nombreux que les autres. C'était prévisible, étant donné le champ étudié, et c'est vérifié.

Les mots dénotant des EA- sont beaucoup plus nombreux, et traduisent plus volontiers des intensités extrêmes que les mots dénotant des EA+. Il est bien possible qu'il y ait là un fait universel (le bonheur étant ressenti comme normal et le malheur comme exceptionnel) et non lié aux circonstances particulières de la guerre de Cent Ans. Mais d'autres études devraient le vérifier.

Enfin et surtout nous constatons que cette étude, si elle nous apprend quelque chose sur le moyen français ne nous apprend strictement rien de spécifique sur l'homme du XIV^eS. La relation du sujet humain à sa douleur, sa fatigue, sa joie et ses plaisirs ne semble pas avoir varié depuis six siècles et les catégories syntaxiques et sémantiques qui structurent ce champ se retrouveraient nécessairement si nous avions travaillé sur un corpus du XX^eS. Serait-ce parce que l'auteur, né au XX^eS. aborde son étude avec les catégories mentales de son temps? J'en doute fort, et crois qu'elles sont, plutôt, inscrites dans la réalité du langage. Il faudrait d'innombrables études pour vérifier si elles sont universelles, mais cela me paraît bien probable.

La conséquence est que si vraiment, en ce domaine du moins, depuis six siècles, les signifiés sont restés fort stables, alors que les signifiants se renouvelaient profondément, la cause de ce renouvellement n'a pas à être cherchée dans des raisons idéo-

logiques ou culturelles relevant de l'histoire des mentalités.
Il faut donc bien que ce soit pour des raisons linguistiques
intérieures au système. Mais il faut bien avouer qu'au point où
en est la recherche linguistique moderne, ces raisons sont encore
d'une grande obscurité.

Jacqueline PICOCHÉ

28 juillet 1982

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	3
<u>PREMIERE PARTIE: STRUCTURE DU CHAMP LEXICAL</u>	9
<u>LE CADRE SYNTAXIQUE</u>	11
<u>Phrases à thème X</u>	11
<u>Structures à verbe ETRE ou verbe d'état</u>	11
<u>1) X est adj. EA (de Z): 11 ; 2) X est en (grant)</u>	
<u>subst. EA (de Z): 12</u>	
<u>Structures à syntagme verbal complet + adverbe EA</u>	12
<u>1) X fait Z + adv. EA; 2) X fait Z + circonstant EA</u>	12
<u>Structures à verbe transitif + substantif EA complé-</u>	
<u>ment</u>	13
<u>1) verbe avoir; 2) verbes exprimant la manifestation</u>	
<u>extérieure de l'EA; 3) verbes exprimant l'aspect in-</u>	
<u>choatif: 13; 4) verbes exprimant l'aspect duratif:14.</u>	
<u>Structures à verbe EA</u>	14
<u>1) verbe EA intransitif en construction absolue; 2)</u>	
<u>X + verbe EA pronominal (de Z); 3) X + verbe EA tran-</u>	
<u>sitif + Z complément: 14.</u>	
<u>Phrases à thème Z</u>	14
<u>Structures à verbe ETRE</u>	14
<u>1) Z est adj. EA: 14; 2) Z est subst. EA: 15</u>	
<u>Structure Z + verbe duratif + adverbe EA</u>	15
<u>Structure Z + verbe causatif + subst. EA à X</u>	15
<u>Structure Z + verbe EA + X complément</u>	15

<u>Phrases à thème Y</u>	15
<u>Structures à verbe ETRE</u>	16
1) Y est adj. EA; 2) un adj. EA Y; 3) subst. EA + préposition + Y ou Y + préposition + subst. EA: 16	
<u>Structures Y + verbe causatif + subst. EA à Y</u>	16
<u>Structure Y + verbe EA + X complément</u>	16
<u>Structures Y + syntagme verbal + adv. EA</u>	16
<u>Phrases à thème EA</u>	17
1) subst. EA sujet + verbe + X; 2) c'est subst. EA à/de faire Z; 3) verbe impersonnel EA + (à/pour X) + (de/que) Z): 17	
<u>Structures syntaxiques et analyse sémantique</u>	17
<u>LES PRINCIPAUX TRAITS SEMANTIQUES</u>	20
<u>Le trait "affectif"</u>	20
<u>Le trait "subjectif"/ "objectif"</u>	21
Critères syntaxiques: 22; critères de collocation; critères de situation: 23; critère de cohérence sémantique: 24.	
<u>Les traits sémantiques liés à la catégorie "nombrable"</u>	26
<u>Le trait "abstrait"</u>	28
<u>Les traits "disposition permanente"/ "EA occasionnel"</u>	28
<u>Le trait "physique"</u>	28
sensations visuelles; sensations auditives; sensa- tions liées à la nourriture et à la boisson; sensa- tions liées à la température, au temps qu'il fait:29; sensations liées à la santé et à la maladie; sensa-	

tions liées à la sexualité; sensations liées à l'activité et à l'effort: 30.

Le trait "non physique" 31

X apprend de bonnes nouvelles, un événement heureux ou de mauvaises nouvelles, un événement malheureux: 31
L'événement malheureux est fort inattendu; X voit restreinte sa liberté de vivre et d'agir à sa guise; sentiments liés à l'activité de X: 32; on porte atteinte aux intérêts de X: 33.

Le trait "comportement" 33

Le trait "intensité" 34

Mots d'intensité faible ou moyenne: 34; mots d'intensité forte; mots d'intensité extrême: 35

AU-DELA DES SEMES LES PLUS GENERAUX 36

- 1) comparaison de mots de même catégorie grammaticale, substituables dans un cadre syntaxique donné 36
- 2) comparaison des relations qu'entretiennent avec leurs dérivés des lexèmes qui apparaissent comme synonymes dans un contexte donné; 3) comparaison des signifiés de puissance des lexèmes étudiés.
- 4) application aux verbes endurer, passer, porter, souffrir: 37. - correspondances entre mots fonctionnant dans des phrases à thème X et des mots fonctionnant dans des phrases à thème Y/Z: 41

DEUXIEME PARTIE: MONOGRAPHIES 42

ABSTRAINDRE, ABSTRAINT 44

ABUS, ABUSE, ABUSION 47

ADIRE, ADIT 50

<u>AISE et sa famille</u>	51
I. Le sujet X n'est pas engagé dans une action; A. Les moyens de l' " <u>aise</u> " sont concrets: 52; <u>malaise</u> et <u>me-saise</u> : 53 B. Les causes de l' <u>aise</u> ne sont pas physi-ques: 54; II. Le sujet est engagé dans une action 56	
III. Le substantif <u>aisement</u> : 58; conclusion 59.	
ANGOISSE, ANGOISSEUX	60
APRESSER, APRESSE	62
BLESSER	64
<u>BON, BEL et BIEN, et leurs dérivés</u>	67
I. Les adjectifs: 67; II. Les adverbes: A. <u>Bien</u> :71; <u>bien faire, bienfait, bienfaisant</u> : 72; être <u>bien</u> de X: 73; B. <u>Bonnement</u> : 74; C. <u>Bel</u> , adv. et <u>bellement</u> : 76; C. <u>Bon</u> adverbe; III. Les substantifs <u>bonté</u> et <u>beauté</u> : 79; emplois comme substantifs de <u>bien, bon, bel</u> : 80; IV. Les verbes: <u>raboinir, embellir</u> : 84; Conclusion: 85.	
<u>CHIER, CHIERTE, CHIEREMENT</u>	87
I. <u>Chier</u> + nom de personne: 87; II. <u>Chier</u> + le subst. <u>temps</u> : 88; III. <u>prier + chièrement</u> ; IV. <u>X a plus chier Z que Z'</u> , <u>a aussi chier Z que Z'</u> : 89.	
COITE, COITIER, COITEUSEMENT	92
<u>CONFORTER et CONFORT</u>	94
I. Le sujet est Z, non animé; II. Le sujet est Y, hu-main: 94; III. <u>Confort</u> en locutions adverbiales; IV; le subst. <u>confort</u> , sujet grammatical; V. X, humain, sujet grammatical: 95; <u>Reconforter, reconfort</u> : 99; <u>desconforter</u> : 100; tableau récapitulatif: 102.	
CONSTRAINDE, CONSTRAINT, CONTRAINTE	103
CONTENT et (SOI) CONTENTER	107

<u>CONTRAIRE, CONTRARIER</u>	109
opposition de deux orientations dans l'espace; contra-	
diction logique: 110; opposition avec les intérêts d'un	
animé humain: 113; EA- éprouvé par un animé humain qui	
subit un préjudice: 116; schéma récapitulatif: 118.	
Les dérivés de CORAGE (<u>encoragier</u> , <u>corageus</u>)	119
COUROUCIER	121
DAMAGE, DAMAGABLE (fr.m. DOMMAGE, DOMMAGEABLE)	123
(SOI) DEDUIRE, DEDUIT, DEDUISANT	126
DEGASTER	129
DESBARETER	130
DESCONFIRE	131
DESESPERE	132
DESOLE, DESOLATION	133
<u>DESPIT</u>	135
I. <u>Despit</u> , EA- allocentrique de Y: 135; II. action hos-	
tile de Y à l'égard de X: 137; III. EA- égocentrique de	
X: 137; IV. Les rapports entre <u>les despis</u> de Y et <u>le des-</u>	
<u>pit</u> de X.: 138.	
DESTOURBER (verbe) et DESTOURBIER (subst.)	143
DESTRANDRE, DESTRAINTE	146
<u>DESTROIT, DESTROITEMENT, DESTRECE</u>	148
I. <u>Destroit</u> , subst. concret; II. substantif abstrait:	
148; III. adjectif: 149; IV. <u>destroitement</u> : 150.	
<u>DOUX, DOUCEUR, DOUCEMENT</u>	151
I. l'adjectif: 151; II. le substantif; III. l'adverbe	152
DUEL, DOLOUR, DOLOIR, DOLENT, DOLOUSER	155
DUR, DUREMENT, DURETE	159
I. Emplois adjectivaux; A. Z concret est <u>dur</u> ; B. Y,	
animé humain, est <u>dur</u> ; la <u>dureté</u> de Y: 159; C. <u>il est/</u>	

<u>fait dur à X de faire Z; les duretés de X; Z abstrait</u>	
<u>est dur</u> : 161; II. emplois adverbiaux: A. <u>X fait Z à</u>	
<u>dur</u> : 164; B. Y + verbe actif + <u>dur</u> ; X est <u>dur</u> + parti-	
cipe passé: 165; C. durement + verbe ou adjectif: 166;	
D. <u>dur/durement informé sur Y</u> ; Conclusion: 168.	
ENDURER	170
ENNUI (ANOI, ANNUI) et ses dérivés	171
ENSONNIEUR, ENSONNEMENT	175
(A) ENVIS	182
(SOI) ESBATRE, ESBATEMENT, ESBAT	186
<u>ESLIRE, ELECTION, ESLICON, ESLITE</u>	189
1) <u>X eslit Y pour/à faire Z</u> : 189; 2) les transforma-	
tions nominales: 190; 3) <u>election</u> et ses substituts	
dénotant simplement la valeur: 191.	
ESTRAINDRE	194
FAITICEMENT et FAITIS	195
<u>FESTE, FESTIER, FESTIEMENT</u>	197
1) il n'y a pas de complément Y: 197; 2) il y a un	
complément Y: 198.	
FIN (adjectif)	199
<u>FLEUR</u>	200
Fleur + 1) de chevaux; 2) d'un groupe social: 200	
3) d'un mot abstrait à valeur méliorative: 201	
FOULER	204
FOURSENE, FOURSENERIE, FOURSENER	207
FRICHE, FRICHEMENT, FRICHETE	211
GAI	213
GALLER, GALLE	214
GRE et AGREABLE	216

GRIEF, GREVER et leurs dérivés	221
<u>GRIGNES et ses dérivés</u>	226
Grignes dénote 1) un EA- de X: 226; 2) un EA d'hosti- lité entre X et Y: 227.	
HAITIE, DE(S)HAITIE et DEFAIT	229
HASCHIERE	231
HERREDIE	232
HODER	233
HOLAGRE	235
HORRIBLE, HORRIBLETE	236
JEU, et (SOI) JEUER	238
JOIE, JOIEUS, JOIANT, RESJOIR	242
JOIR (var. GOIR, fr.m. JOUIR)	246
JOLI, JOLIER, JOLIETE	247
LAID, LAIDEMENT	251
(SOI) LASSER, LASSE	252
LIE, LIECE, LIEMENT, (R)ESLEECIER	254
<u>MAL, MALEFICE, MALFAITEUR, MALANDRIN, MALICE, MALEMENT</u>	258
I. <u>Mal</u> , substantif: 258; II. <u>Mal</u> , adjectif ou adverbe de sens plein: 262; III. <u>Mal</u> , adjectif ou adverbe de sens subduit: 265.	
MARTIRE, MARTIR, MARTIRIER	267
MAT	270
MAUTALENT, MAUTALENTIF	271
MAUVAIS, MAUVAISETE, MAUVAISEMENT	274
MELODIEUX, MELODIEUSEMENT	278
MENER, DEMENER, AMENER, POURMENER	279
MERANCOLIE, MERANCOLIEUS, (SOI) MERANCOLIER	288
MESCHIEF	294
MOLESTER, MOLESTE	300

(SOI) NAISIR	302
OPPRESSER, OPPRESSION	303
PAINE et (SOI) PENER	306
PARFAIRE, PARFAIT, PERFECTION	314
<u>PASSER</u>	318
I. emplois spatio-temporels: 318; II. emplois temporels; III. emplois où <u>passer</u> exprime le déroulement vécu de la destinée humaine: 319.	
PESER, PESANT	326
<u>PLAIRE et sa famille</u>	329
<u>plaisance</u> , <u>plaire</u> , <u>plaisant</u> : 330; effet de sens de volition: 333; <u>desplaisance</u> , <u>desplaisir</u> : 335.	
<u>POINT</u>	338
I. Le <u>point</u> dans l'espace: 338; II. Le <u>point</u> dans le temps; A. Le <u>point</u> , étape dans une succession d'états: 339; B. le <u>point</u> , étape dans une succession de moments: 1) le moment précis: 340; 2) le moment attendu, le moment reparquable, le bon moment: 341; III. Le <u>point</u> , degré d'excellence dans une échelle de valeurs: 344; IV. Le <u>point</u> , élément d'une totalité atteint par l'analyse, détail dans un ensemble: 346; V. Le <u>point</u> , détail insignifiant, quantité infime, devient auxiliaire de la négation: 349.	
<u>PORTER</u>	351
I. <u>porter</u> , sans mouvement: 351; II. <u>Porter</u> avec mouvement: 354; III. <u>Se porter</u> : <u>X se porte bien/mal de Z</u> ; <u>Z se porte bien/mal</u> : 355.	
POVRE, POVRETE, POVREMENT	358
RAFRESCHIR, FRAIS et NOUVEL	364
RECREATION	367

REPOSER, REPOS	368
(SOI) REVELER ou REBELER, REVEL, REBELLE, REBELLION	369
I. Le verbe: 369; II. L'adjectif <u>rebelle</u> et le substantif <u>rebellion</u> : 370; III. Le substantif <u>revel</u> : 371	
RICHE et RICHEMENT	374
SAIN, SAINEMENT	376
SATISFAIRE, SATISFACTION	378
SEJOURNER, SEJOUR	380
SIMPLE, SIMPLESSE, SIMPLEMENT	381
I. <u>simple</u> suivi d'un nom concret; II. <u>se rendre simplement</u> : 381; III. <u>Simple</u> + animé humain ou abstrait: 382; IV. <u>simple chière</u> , <u>simple et couroucié</u> : 383	
SOELER	384
SOLAS (var. SOULAS), SOLACIEUX	385
SOUCI, SOI SOUCIER	387
SOUEF	388
(SOI) SOUFFRIR, SOUFFRANT, SOUFFRANCE	389
I. <u>X souffre que Y fasse Z</u> ; II. <u>X souffre Z, la souffrance de X</u> : 389; III. <u>X se souffre de Z, est souffrant</u> : 391; IV. <u>X se souffre à faire Z</u> : 392;	
V. <u>X se souffre, souffrance</u> : 393	
SUFFIRE, SUFFISANCE, SUFFISAMMENT	395
TANER et TANISON	397
TOURMENT, TOURMENTER	400
TRAVAILLER, TRAVAILLANT, TRAVAILLE, TRAVAIL	402
I. <u>X est travillans</u> ; II. A. <u>X travaille</u> ; B. <u>X se travaille</u> : 402; III. A. <u>Z travaille X</u> : 403; B. <u>X/Y travaille X'/Y'</u> ; IV. expression de la cause et de la finalité après <u>travillier</u> ; V. <u>Travail</u> et les tournures nominalisées: 405; VI. <u>travillié</u> , adjectif: 406.	

TRISTE	410
VOLONTIERS	411
<u>CONCLUSION</u>	413
<u>TABLE DES MATIERES</u>	417